

# Référentiel pour le métier

# **AGENT AGRO AMÉNAGISTE**

Niveau: ouvrier qualifié

Edition 2023



Une publication soutenue par le gouvernement fédéral allemand par l'intermédiaire du Programme  
Accompagnement des mutations du Bassin cotonnier du Cameroun-Programme d'Appui au Développement  
Rural (ABC-PADER) de la Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH.

# CONTENU

---

Référentiel métier compétence

Référentiel de formation

Référentiel d'évaluation

Guide d'organisation pédagogique et matérielle

Guide pédagogique

Référentiel pour le métier

**AGENT AGRO  
AMÉNAGISTE**

---

Niveau: ouvrier qualifié



## SOMMAIRE

<b>PRÉFACE</b> .....	<b>6</b>
<b>RÉSUMÉ</b> .....	<b>7</b>
<b>REMERCIEMENTS</b> .....	<b>8</b>
<b>LISTE DES ABREVIATIONS ET ACRONYMES</b> .....	<b>9</b>
<b>RÉFÉRENTIEL METIER COMPETENCE</b> .....	<b>10</b>
INTRODUCTION .....	11
I. CONTEXTE GENERAL .....	12
II. RESULTAT DU DIAGNOSTIC SECTORIEL .....	13
III. LA DÉMARCHE D'INGÉNIERIE PÉDAGOGIQUE EN APC .....	13
IV. PRÉSENTATION DU MÉTIER ET DE SA SITUATION GÉNÉRALE SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL.....	15
V. RESULTATS DE L'ANALYSE DE LA SITUATION DE TRAVAIL.....	18
VI. CONDITIONS DE RÉALISATION ET CRITÈRES DE PERFORMANCE.....	22
VII. IMPORTANCE RELATIVE, FRÉQUENCE ET COMPLEXITÉ DES TÂCHES .....	31
VIII. CONNAISSANCES, HABILITÉS ET ATTITUDES .....	33
IX. PRÉSENTATION DES COMPÉTENCES.....	35
X. LA MATRICE DES COMPÉTENCES.....	37
<b>RÉFÉRENTIEL DE FORMATION</b> .....	<b>55</b>
INTRODUCTION .....	56
I. FONDEMENTS DE LA FORMATION .....	57
II. DESCRIPTION GENERALE DU METIER .....	59
III. PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU RÉFÉRENTIEL DE FORMATION .....	59
IV. BUTS DU RÉFÉRENTIEL, INTENTIONS ÉDUCATIVES, LISTE DES COMPÉTENCES VISÉES ET MATRICE DES OBJETS DE FORMATION.....	62
V. PRÉSENTATION SYNTHÈSE DES COMPÉTENCES DE L'AGENT AGRO - AMÉNAGISTE.....	65
VI. MATRICE DES OBJETS DE FORMATION .....	68
VII. LOGIGRAMME DE LA SÉQUENCE D'ACQUISITION DES COMPÉTENCES.....	72
VIII. PRÉSENTATION DÉTAILLÉE DES COMPÉTENCES DU RÉFÉRENTIEL .....	72
<b>RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION</b> .....	<b>111</b>
INTRODUCTION .....	112
I. PRÉSENTATION DU RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION.....	113
II. DESCRIPTION SYNTHÈSE DU RÉFÉRENTIEL DE FORMATION .....	117

III. TABLEAU SYNTHÈSE DU RÉFÉRENTIEL DE FORMATION D'AGENT AGRO-AMENAGISTE.....	119
IV. DÉFINITIONS DES CONCEPTS .....	122
V. PRÉSENTATION DÉTAILLÉE DES MODALITÉS PROPOSÉES D'ÉVALUATION DES COMPÉTENCES .....	123
<b>GUIDE D'ORGANISATION MATERIEL ET PEDAGOGIQUE .....</b>	<b>218</b>
INTRODUCTION .....	219
I. BUTS DU RÉFÉRENTIEL DE FORMATION.....	220
II. DESCRIPTION DU REFERENTIEL DE FORMATION.....	221
III. ORGANISATION DE LA FORMATION.....	224
CHRONOGRAMME.....	227
IV. LES RESSOURCES HUMAINES .....	232
V. L'ORGANISATION PHYSIQUE ET MATÉRIELLE .....	235
<b>GUIDE PEDAGOGIQUE.....</b>	<b>253</b>
INTRODUCTION .....	254
I. PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU GUIDE .....	255
II. PRINCIPES PÉDAGOGIQUES .....	256
III. PROJET DE FORMATION ET INTENTIONS PÉDAGOGIQUES.....	257
IV. PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU RÉFÉRENTIEL DE FORMATION .....	258
V. STRATEGIES PEDAGOGIQUES .....	268
<b>ANNEXE 1: RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES .....</b>	<b>368</b>
<b>ANNEXE 2 :LISTE DES PARTICIPANTS ET EQUIPE DE REDACTION .....</b>	<b>370</b>
<b>ANNEXE 3 : ÉQUIPE DE COORDINATION ET DE RÉDACTION .....</b>	<b>374</b>

## Préface

Le Cameroun s'est projeté à l'horizon 2035 de devenir « un pays émergent, démocratique, et uni dans sa diversité ». Cette vision est traduite dans le document de Stratégie Nationale de Développement (SND30) adopté en 2020. La Stratégie de Développement du Secteur Rural couplé au Plan National d'Investissement Agricole (SDSR/PNIA 2020-2030) qui en découle s'est fixée comme objectif global, de soutenir une croissance durable du secteur rural pour contribuer à la richesse nationale et améliorer les conditions de vie des populations.

Aussi, en 2019, le Gouvernement a élaboré un Plan d'Action National (PAN) pour la promotion de l'emploi décent des jeunes ruraux et de l'esprit d'entreprise pour la période 2020-2030. Il a pour but de créer les conditions d'emploi pour les jeunes dans les chaînes de valeur agricoles, de soutenir et de faciliter leur entrée préférentielle dans les débouchés agro-alimentaires attractifs et rémunérateurs. L'objectif général du PAN est de promouvoir une nouvelle génération de jeunes, créateurs d'emplois ruraux dans les secteurs agropastoral et agroalimentaire. À travers ce Plan, le Gouvernement souhaite pour la période 2020- 2030 : (i) impulser la mise en place d'un cadre institutionnel de coordination favorable à la création, au développement et au suivi de l'emploi et de l'entrepreneuriat agropastoral des jeunes ruraux, (ii) renforcer les capacités managériales et entrepreneuriales des jeunes ruraux pour accroître la productivité et la compétitivité agropastorales, (iii) faciliter l'accès des jeunes créateurs d'emplois ruraux aux mécanismes financiers diversifiés, adaptés à leurs besoins et (iv) développer un système de communication facilitant la gestion des opportunités d'affaires dans le secteur agropastoral, aux niveaux national, régional et international.

C'est ainsi que le Chef de l'État Camerounais, Son Excellence Paul Biya, n'a de cesse de rappeler l'importance des secteurs de l'agriculture et de l'élevage pour notre économie et la place de la jeunesse dans le processus de sa transformation structurelle. Et plus récemment encore, dans son adresse à la Jeunesse, le 10 février 2022, il a relevé, au nombre des grands défis, celui de la disponibilité des compétences de qualité, à même de répondre aux nouveaux impératifs de développement. Pour cela, il a recommandé l'augmentation de l'offre de formation, afin de donner l'occasion à tous les jeunes d'acquérir des compétences utiles et adaptées, susceptibles de leur ouvrir des opportunités d'emploi dans tous les domaines.

C'est dans ce sens que le présent référentiel de formation pour le métier d'agent agro-aménagiste a été élaboré selon l'Approche Par Compétences dans le but d'élargir et d'améliorer les offres de formation dans le secteur de l'agriculture en général et celui du génie rural en particulier. En effet l'analyse des compétences des métiers de l'aménagement agropastoral fait apparaître d'une part l'existence d'une expertise au niveau universitaire bien qu'insuffisante et difficilement mobilisable et d'autre part le besoin émergent des compétences professionnelles au niveau post primaire dans le domaine d'aménagement agropastoraux et de restauration des terres. Ainsi, la professionnalisation des agents agro-aménagiste est nécessaire pour la gestion durable des terres.

Le présent référentiel est donc un document de référence pour l'ensemble des acteurs du monde de travail et de la formation professionnelle. Par conséquent, nous les exhortons tous à se l'approprier et à contribuer à son implantation.

Au nom du Gouvernement Camerounais, nous réitérons nos remerciements au Gouvernement Allemand à travers la GIZ et plus particulièrement au Programme Accompagnement des mutations du Bassin cotonnier du Cameroun-Programme d'Appui au Développement Rural (ABC-PADER), pour son implication déterminante à l'élaboration de ce référentiel.

**LE MINISTRE DE L'AGRICULTURE ET  
DU DÉVELOPPEMENT RURAL**



**GABRIEL MBAIROBE**

**AGENT AGRO AMÉNAGISTE**

**LE MINISTRE DE L'EMPLOI ET DE  
LA FORMATION PROFESSIONNELLE**



**ISSA TCHIROMA BAKARY**

## RÉSUMÉ

Le référentiel de formation professionnelle pour le métier d'agent agro-aménagiste est le fruit de la coopération entre d'une part, la République du Cameroun à travers le Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural (MINADER) et le Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (MINEFOP) et d'autre part la République Fédérale d'Allemagne représentée par la GIZ à travers le Programme d'Appui au Développement Rural (PADER).

L'élaboration de ce référentiel de formation s'est faite selon l'Approche Par Compétences (APC) conformément aux guides méthodologiques développés par l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF).

Le présent document comporte pour le métier d'agent agro-aménagiste :

- **Le Référentiel de Métier - Compétences (RMC) ;**
- **Le Référentiel de Formation (RF) ;**
- **Le Référentiel d'Évaluation (RE);**
- **Le Guide Pédagogique (GP);**
- **Le Guide d'Organisation Pédagogique et Matérielle (GOPM).**

Ce référentiel décline les compétences inhérentes à l'exercice de ce métier. Il décrit les différents modules de formation ainsi que les outils d'évaluation. Par ailleurs, il donne les indications sur le cadre infrastructurel et matériel pour une meilleure mise en œuvre de la formation professionnelle. Il sert de point de repère commun aux différents acteurs des milieux du travail et de la formation professionnelle.

## REMERCIEMENTS

Ce Référentiel de formation du métier d'agent agro-aménagiste a été élaboré selon l'Approche Par Compétences (APC) sous la tutelle technique du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural (MINADER) et la tutelle méthodologique du Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (MINEFOP), avec l'appui du programme Accompagnement des mutations du Bassin cotonnier du Cameroun – Programme d'Appui au Développement Rural (ABC-PADER)

Les rencontres des acteurs impliqués dans le processus de l'élaboration et de la validation dudit référentiel, n'auraient pas été possible sans le concours de nombreuses personnes et entreprises. Les listes jointes en annexe reprennent les noms des personnes, des organisations et des entreprises consultées. Qu'ils trouvent ici, l'expression de nos remerciements pour leur disponibilité et leur apport précieux à la conception de ce référentiel.

## LISTE DES ABREVIATIONS ET ACRONYMES

ABC-PADER	Accompagnement des mutations du Bassin Cotonnier du Cameroun – Programme d’Appui au Développement Rural
APC	Approche Par Compétences
AST	Analyse de la Situation de Travail
BMZ	Ministère Fédéral Allemand de la Coopération économique et du Développement
CILS	Comité Interrégional de Lutte contre la Sécheresse
CROPSEC	Conseil Régional des Organisations Paysannes de la partie Septentrionale du Cameroun
EPI	Équipements de Protection Individuelle
FPT	Formation Professionnelle et Technique
GIZ	Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit GmbH
GOIB	Groupe des Organismes Intervenant dans les puits/Biefs et la Conservation des Eaux et du Sol
GPS	Global Positioning System
HIMO	Haute Intensité de Main d’œuvre
MIDIMA	Mission de Développement Intégré des Monts Mandara
MINADER	Ministère de l’Agriculture et du Développement Rural
MINEFOP	Ministère de l’Emploi et de la Formation Professionnelle
MINEPAT	Ministère de l’Économie, de la Planification et de l’Aménagement du Territoire
MINEPDEP	Ministère de l’Environnement, de la Protection de la nature et du Développement Durable
MINFOF	Ministère des Forêts et de la Faune
MNT	Modèle Numérique du Terrain
MST	Maladies Sexuellement Transmissibles
OIF	Organisation Internationale de la Francophonie
OIT	Organisation Internationale du Travail
PAN/LCD	Plan d’Action National de Lutte Contre la Désertification
PDDAA	Programme Détaillé pour le Développement de l’Agriculture en Afrique
PNDP	Programme national de Développement Participatif
PNIA	Plan National d’Investissement Agricole du Cameroun
ProFE	Projet Forêt -Environnement
RMC	Référentiel de Métier-Compétences
SCV	Semis sous Couvert Végétal
SDSR	Stratégie de Développement du Secteur Rural
SIG	Système d’Information Géographique
SIMDUT	Système d’Information sur les Matières Dangereuses Utilisées au Travail
SND30	Stratégie Nationale de Développement pour la transformation structurelle de l’économie 2020-2030
SODECOTON	Société de Développement du Coton
SVT	Science de la Vie et de la Terre
VAE	Validation des Acquis de l’Expérience
VIH	Virus de l’Immunodéficience Humaine

# RÉFÉRENTIEL METIER COMPETENCE

Référentiel pour le métier  
**AGENT AGRO  
AMÉNAGISTE**

---

Niveau: ouvrier qualifié



## INTRODUCTION

En adoptant la Stratégie National de Développement (SND30), le Gouvernement camerounais a inscrit l'accroissement de la productivité, de la production et de la compétitivité des produits agro-sylvo--pastoraux et halieutiques comme un pilier important pour l'éclosion de milliers d'emplois en faveur des populations. Et ceci à travers l'aménagement des grands espaces hydroagricoles, pastorales et aquacoles.

Dans cette optique, le programme d'accompagnement des mutations du bassin cotonnier du Cameroun – Programme d'appui au développement rural (ABC - PADER) de la GIZ, fruit de la coopération conjointe entre le Cameroun, l'Allemagne et l'Union Européenne vise à améliorer les performances économiques des acteurs privés de l'agriculture et de l'élevage en tenant compte des systèmes de production adaptés au changement climatique. Plus spécifiquement, il s'agit de renforcer l'acquisition des techniques innovantes agricoles en milieu rural en vue de la durabilité des systèmes de production face aux changements climatiques. Dans la perspective de l'élargissement de l'offre de la formation professionnelle agricole répondant au déficit de compétences au niveau local, et plus particulièrement dans les régions septentrionales du Cameroun, ABC – PADER a commis une étude visant l'élaboration d'un référentiel de formation au métier « d'Agent Agro-aménagiste » devant contribuer efficacement à l'amélioration de la gestion durable des terres, de la restauration des sols.

Le référentiel de métier-compétences d'Agent Agro-aménagiste a pour objectif de décrire les traits distinctifs du métier, tout en mettant aussi en valeur l'étendue et la diversité des fonctions qui sont exercées par ce professionnel du monde rural. A ce titre, il contribue à identifier les compétences qui sont nécessaires pour le bon exercice des fonctions confiées à un Agent Agro-aménagiste et celles que l'apparition d'activités nouvelles appelle à développer.

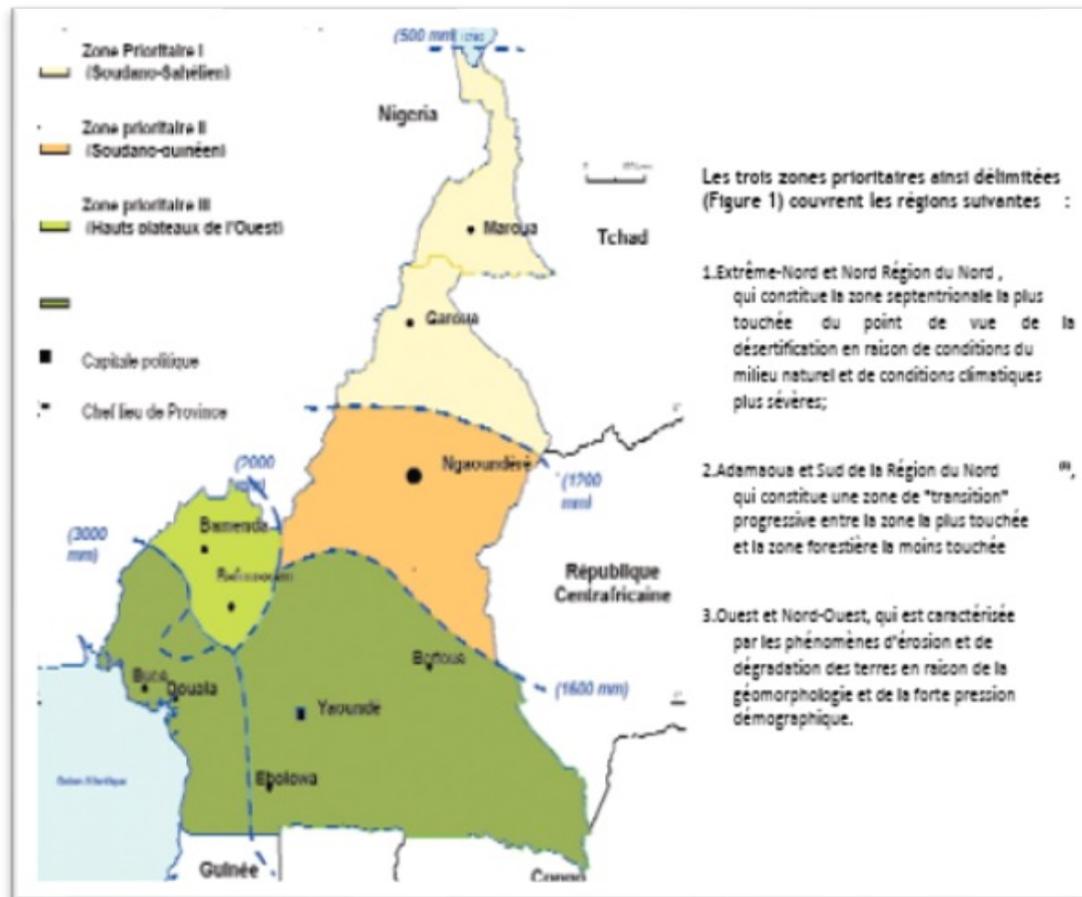
L'objectif principal à terme est de concevoir et d'établir un référentiel de formation qui conduira directement à une démarche de formation au sein d'une structure de formation, en relation avec les milieux professionnels.

Compte tenu des moyens disponibles et faisant face à des besoins importants de formation et de qualification dans le secteur de l'aménagement des terres agricoles, il est question de rechercher tous les outils pouvant contribuer à insérer le plus de personnes possibles sur le marché du travail et à répondre aux besoins en main-d'œuvre qualifiée dans ce secteur porteur.

## I. CONTEXTE GENERAL

Le Cameroun, à l'instar des autres pays en voie de développement d'Afrique subsaharienne, est constitué d'une population de plus de 80%, fortement tributaire de la production agricole pour sa subsistance. L'agriculture, la pêche et la collecte des produits forestiers, constituent les principales activités des populations rurales majoritaires. La zone de savane sèche de ce pays est très vulnérable aux impacts des changements climatiques (récurrence des sécheresses, inondations, ensablement des cours d'eau).

Figure 1 Situation des zones prioritaires du point de vue de la désertification – PAN/LCD



L'on estime aujourd'hui la population des trois régions septentrionales du Cameroun, à savoir l'Adamaoua, le Nord et l'Extrême-Nord, à 7 682 638 millions d'habitants (3ème RGPH) repartit sur une superficie de 164 226 km<sup>2</sup> soit environ le tiers du territoire national.

Dans l'ensemble, l'augmentation de l'insécurité alimentaire couplée à l'insécurité sociale qui règne actuellement dans les régions septentrionales, la vulnérabilité des paysans à la dégradation des terres, aux inondations et à la sécheresse va s'accroître. Cette démographie augmente le taux de demande des terres cultivables, la transformation des zones boisées en surface agricole, la recherche des zones de pâturage pour subvenir aux besoins en protéines animales.

Par ailleurs, l'absence d'une politique de zonage et d'affectation des terres crée un désordre et un conflit latent ou déclaré entre les acteurs ayant les mêmes convoitises. Enfin les mauvaises pratiques culturales, caractérisées par l'utilisation des feux de brousse, des engrais chimiques, accélèrent la dégradation des sols et la recherche et la recherche de nouvelles surfaces cultivables. Il est donc urgent de développer des stratégies efficaces en lien avec la promotion de la gestion durable des terres en l'occurrence la pratique de l'agriculture durable face au climat.

Pour adresser durablement cette problématique, le Gouvernement Camerounais a initié et implémenté des politiques publiques de développement multiformes en lien avec l'Initiative de restauration des paysages forestiers africains (AFR100) qui est une contribution au « BONN CHALLENGE ». Plus concrètement, le Cameroun s'est engagé en 2017 à œuvrer en faveur de la restauration à l'horizon 2030 des forêts et des terres dégradées d'une superficie estimée à 12.062.768 hectares, qui couvre l'ensemble des écosystèmes du Cameroun, relevant aussi bien de paysages forestiers que des terres dégradées.

La SND 30 affirme que l'agriculture représente une composante majeure dans la transformation structurelle de l'économie camerounaise. En effet, l'augmentation de la productivité du secteur agricole devra impacter positivement les filières industrielles notamment l'agro-industrie. Pour ce faire, en ce qui concerne l'accès à la terre, le Gouvernement se propose de faire aboutir le processus de réforme foncière dans le but de faciliter les investissements agricoles et industriels tout en apportant aux promoteurs des projets, la sécurité juridique nécessaire à un retour d'investissement. Par ailleurs, le Gouvernement entend élaborer le code rural, le code pastoral et la loi d'orientation agro-sylvo-pastorales et halieutiques afin de mieux encadrer les activités dans ledit secteur. Le Gouvernement entend également procéder à l'aménagement des grands espaces hydroagricoles, pastorales et aquacoles, la restauration à l'horizon 2030 des forêts et des terres dégradées d'une superficie estimée à 12.062.768 hectares, qui couvre l'ensemble des écosystèmes du Cameroun, relevant aussi bien de paysages forestiers que des terres dégradées

## **II. RESULTAT DU DIAGNOSTIC SECTORIEL**

### **III. LA DÉMARCHE D'INGÉNIERIE PÉDAGOGIQUE EN APC**

L'Approche Par Compétences (APC) constitue une véritable interface entre le monde du travail et celui de la formation. Elle repose sur deux socles ou éléments fondamentaux: la situation du marché du travail et une approche pédagogique qui place l'apprenant au centre du processus de formation. Dans ce sens, elle dépasse le cadre strict du développement du matériel pédagogique et est axée sur trois axes fondamentaux :

- 1) la détermination et la prise en compte de la réalité du marché du travail, tant sur le plan global (situation économique, structure et évolution des emplois) que sur un plan plus spécifique, permettent la formulation des compétences attendues pour l'exercer (référentiel de métier-compétences)

- ;
- 2) le développement du matériel pédagogique tel que le référentiel de formation, le référentiel d'évaluation, divers documents d'appoint destinés à appuyer la mise en œuvre locale et à favoriser une certaine standardisation de la formation (guides pédagogiques, guides d'organisation pédagogique et matérielle, etc.) ;
  - 3) la mise en place, dans chaque structure de formation, d'une approche pédagogique centrée sur la capacité de chaque apprenant à mobiliser ses connaissances dans la mise en œuvre des compétences liées à l'exercice du métier qu'il a retenu.

En conséquence, l'APC repose sur deux grands niveaux de dérivation conduisant successivement au référentiel métier-compétences et au référentiel de formation ou au carnet d'apprentissage. Les déterminants (principaux éléments) disponibles qui mènent au premier niveau de dérivation sont les données générales sur le métier tirées des études de planification, l'ensemble de la documentation disponible ainsi que les résultats de l'AST. Quant au deuxième niveau de dérivation, les déterminants sont tirés du référentiel métier – compétences, à savoir la matrice de compétences et la table de correspondance.

En mettant à contribution ces éléments, et plus particulièrement les descriptions des tâches, opérations, processus, habiletés, attitudes et comportements généraux, on arrive à déterminer les compétences retrouvées dans le référentiel métier et celles développées dans le référentiel de formation

## IV. PRÉSENTATION DU MÉTIER ET DE SA SITUATION GÉNÉRALE SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL

4.1 Définition du métier	<p><b>Intitulé du métier : L'Agent Agro-aménagiste est un professionnel chargé d'appliquer les techniques de gestion conservative des eaux, des sols et de la fertilité des sols ainsi que la restauration des terres agricoles dégradées. Il est chargé de restaurer des terres dégradées et de favoriser la régénération des sols.</b></p> <p><b>Dans l'exercice de ses fonctions, l'Agent Agro-aménagiste est chargé de :</b> <b>d'aménager les site d'implantation du bassin de production,</b> <b>préparer des terres,</b> <b>mettre en valeur des zones de production (application des amendements, récolte, post-récolte),</b> <b>restaurer les terres agricoles inutilisées du fait de leurs dégradations</b></p> <p><b>L'Agent Agro-aménagiste est entre autres chargé de réaliser les aménagements parcellaire, antiérosif, agroforestier, hydro-agricole, pastoraux ainsi que la restauration des terres agricoles dégradées.</b></p> <p><b>C'est un professionnel qui a une bonne maitrise des technique agro écologiques (aménagements, construction des biefs, techniques de restauration des sols et eaux (production des fumures organiques, technique de production sous couvert végétal etc...)) et qui accompagne les producteurs dans les activités liées à la restauration des sols, reboisement des blocs de culture, conservation et gestion des eaux (appui conseil et appui dans la construction des puits, biefs, abreuvoir ...) et les aménagements anti érosifs (bandes enherbées, cordons pierreux); sensibilisation à la gestion du foncier, la réduction des conflits agropastoraux et l'accompagnement dans la production fourragères..</b></p>
4.2 Secteur d'activités	<p><b>Primaire :</b> (Production agricole).</p> <p>Dans l'exercice de son métier, ses partenaires sont :</p> <p><b>Autres appellations :</b> <i>Agent de piquetage ; agent d'aménagement ; Agent agro écologie; Opérateur Agro-aménagiste des sols; Agent de relais;</i> <i>Agent d'appui ; Agent de suivi d'aménagement ;Assistant Agro-aménagiste ; Aide Agro-aménagiste</i></p>
4.3 Nature du travail	<p><b>Champ professionnel :</b> <b>Type d'emploi occupé :</b> <b>Fonctions types :</b> <b>Classification type :</b> Ouvrier qualifié <b>Fonctions connexes:</b> <b>Types de produits, de résultats ou de service :</b></p>

#### 4.4 Technologies utilisées

Sollicités pour parler de l'impact de l'évolution de la technologie sur l'exercice du métier, les répondants ont mentionné que les tâches d'Agent Agro-aménagiste ont évolué au fil des années, sous l'influence des technologies, notamment :

- 1) L'utilisation du matériel informatique et des outils de communication moderne à l'instar du GPS, téléphone.
- 2) L'utilisation des logiciels du Système d'Information Géographique (MAP info, Vertical Mapeur, QGIS etc.);
- 3) Le matériel agricole (qui évolue en fonction des améliorations technologiques) etc..

#### 4.5 Conditions de travail

**Lieu de travail :**

**Type d'entreprise :**

**Environnement technique :** *Processus et / ou procédés de production :*

✓ .

**Équipements utilisés :**

**Responsabilité et autonomie :** Généralement sous la supervision d'un Chef d'équipe, il travaille en fonction du calendrier préétabli. Le travail se déroule donc selon un horaire qui vise avant tout à achever la tâche dans les délais prescrits

**Conditions d'exercice :**

**Facteurs de stress :** Les facteurs de stress du métier d'Opérateur d'engins agricoles, sont liés :

- Aux contraintes de temps ;
- Aux contraintes de qualité ;
- Aux contraintes liées à la quantité ;
- Aux risques d'accidents ;
- Aux difficultés d'accès au crédit .

**Santé et sécurité :** Les risques encourus dans ce métier sont ceux liés aux blessures, à l'exposition aux intempéries, à l'utilisation maladroite de produits pouvant être toxiques et dangereux.

**Caractéristiques du travail :** Relations entre services / équipes / ateliers: Collaboration avec les ouvriers agricoles, prestataires et services agricoles, fournisseur d'intrants

**Caractéristiques psychomotrices :**

:

- Un degré de coordination et d'attention ;
- Une dextérité manuelle et digitale ;
- Une certaine souplesse ;
- Une bonne faculté visuelle, perceptuelle.

#### 4.6. Conditions d'entrée sur le marché du travail

**Critères de sélection :** Le titre de qualification et l'expérience sont les critères privilégiés pour entrer sur le marché du travail.

**Modalité de recrutement :** Les modes de recrutement privilégiés sont : le test et l'essai. Le métier est ouvert aux personnes des deux sexes justifiant d'un niveau scolaire équivalent à celui de la classe de troisième

**Emplois existants :**

**Perspectives d'emploi et de rémunération :** par les entreprises et organisations qui œuvrent dans le secteur agricole ou les collectivités territoriales décentralisées. Généralement, les conditions telles que l'expérience, la maîtrise de la langue locale etc... sont pris en compte lors de leur recrutement. Généralement, un Agent Agro-aménagiste travaille à contrat à durée déterminée, il est recruté en catégorie 4A conformément à la grille de salaires de la convention collective nationale des industries de transformation applicable depuis le 1er juin 2016. Aussi, les conditions de rémunération sont fixées d'accords parties entre l'entreprise et la personne recrutée

**Possibilité d'avancement et de mutation :**

Le travailleur peut à partir de l'expérience professionnelle, évoluer et devenir responsable du secteur pilote, animateur, technicien, chef d'équipe agro-aménagiste, chef de zone. En plus des années d'expérience, l'entreprise peut organiser des sessions de renforcements de capacités avant tout passage à poste supérieur. Les agents agro-aménagistes peuvent également travailler à leur propre compte

## V. RESULTATS DE L'ANALYSE DE LA SITUATION DE TRAVAIL

### 5.1 Tableau des tâches et opérations

Le tableau des tâches et des opérations présentées ci-après est le résultat d'un consensus des professionnels du métier. Dans le tableau, les tâches (l'axe vertical), sont numérotées d'un à neuf. Les opérations associées à chacune des tâches se trouvent à l'horizontal.

Aux fins de l'exercice, le tableau des tâches et des opérations définit le portrait du métier d'Agent Agro-aménagiste **au moment de l'Analyse de la Situation de Travail**. Le niveau de référence considéré est celui de l'entrée sur le marché de l'emploi.

Suite à l'identification des tâches et des opérations, l'ordonnancement général et son adoption ont été faits par consensus. Les discussions avec les professionnels du métier laissent cependant comprendre que dans la pratique, bon nombre des tâches et opérations sont "dynamiques". Elles sont parfois réalisées sans ordonnancement spécifique, au regard de la charge de travail journalière, des modalités prescrites par le chef d'équipe ou des priorités présentes en termes d'exécution des travaux

**Tableau 3 : Tâches et opérations**

TÂCHES	OPÉRATIONS
1. Procéder au diagnostic participatif des zones à aménager	1.1. Localiser la zone
	1.2. Conduire un entretien avec les parties prenantes
	1.3. Collecter les données
	1.4. Analyser les données
	1.5. Proposer des variantes d'aménagement
	1.6. Identifier la disponibilité des matériaux sur le site
	1.7. Établir des devis sommaires des différentes variantes d'aménagement
	1.8. Restituer les variantes d'aménagement pour validation par les parties prenantes
2. Préparer l'intervention d'aménagement	2.1. Informer et sensibiliser les producteurs
	2.2. Constituer l'équipe de travail
	2.3. Élaborer un planning d'exécution
	2.4. Procéder à l'installation du chantier le cas échéant

3. Conduire la mise en œuvre de l'aménagement parcellaire	3.1. Exploiter le plan du site de production
	3.2. Matérialiser le plan du site de production en blocs et parcelles (courbes de niveaux)
	3.3. Aménager les voies d'accès et circulation
4. Conduire la mise en œuvre de l'aménagement agroforestier	4.1. Effectuer le piquetage
	4.2. Réaliser les trouaisons
	4.3. Assurer le rebouchage
	4.4. Assurer le Planting
	4.5. Assurer la RNA le cas échéant
5. Conduire la mise en œuvre de l'aménagement antiérosif	5.1. Effectuer le piquetage de la parcelle en courbe de niveau
	5.2. Effectuer éventuellement le lissage des courbes de niveau en fonction des types d'aménagement anti érosif
	5.3. Effectuer le découpage des bandes
	5.4. Placer les pierres sur les bandes
	5.5. Réaliser les billons (pour les ados)
6. Conduire la mise en œuvre de l'aménagement hydro-agricole	6.1. Fixer le site
	6.2. Implanter l'ouvrage
	6.3. Réaliser les fouilles
	6.4. Réaliser l'ouvrage
	6.5. Assurer la conservation des eaux et sols le cas échéant

7. Favoriser la mise en œuvre de l'aménagement pastoral	7.1. Exploiter la carte d'aménagement pastoral
	7.2. Matérialiser les pistes, aires de pastoralisme
	7.3. Effectuer les semis ou planning des espèces fourragères (cultures pures ou en associées)
	7.4 Procéder à la sécurisation de champs fourragers ou aire de pastoralisme (fil barbelé + piquets + haies vives+pare feu)
	7.5. Participer à la mise en œuvre des ouvrages de pastoralisme
8. Conduire la restauration des terres agricoles dégradées	8.1. Procéder à l'identification des terres des espaces dégradés
	8.2. Participer aux opérations de sous solage
	8.3. Assurer l'amendement organique (fumure organique et biochar)
	8.4. Mettre en œuvre les systèmes restaurateurs (SCV), jachère amélioré
9. Assurer le conseil et le suivi post-réalisation des aménagements agro-sylvo-pastoraux	9.1. Identifier les failles du système d'aménagement
	9.2. Effectuer les opérations de réhabilitation ou de réfection
	9.3. Assurer l'entretien des ouvrages
	9.4. Encadrer les producteurs dans la mise en place des cultures (Sens de travaux de labour et de semis)
	9.5. Effectuer les opérations de pérennisation (bornage, géo- référencement)

## 5.2 Processus de travail

Le processus de travail vise à mettre en évidence les principales étapes d'une démarche logique pour l'exécution de l'ensemble des tâches d'une profession.

Le processus de travail suivant est recommandé pour le métier d'Agent Agro-aménagiste, en raison des tâches retenues et de leur ordonnancement par les participants lors de l'AST. Le processus présenté est assez générique pour coller aux différentes situations de travail des diverses fonctions du domaine :

- Prendre connaissance du travail à faire
- Planifier le travail
- Réaliser les activités en appliquant les mesures de sécurité
- Rendre Compte

## VI. CONDITIONS DE RÉALISATION ET CRITÈRES DE PERFORMANCE

La section suivante présente les conditions de réalisation et les critères de performance associés aux différentes tâches identifiées pour le métier d'Agent Agro-aménagiste.

**Tableau 4 : Conditions de réalisation et critères de performance**

Tâche 1 – Procéder au diagnostic participatif de la parcelle	
Conditions de réalisation	Critères de performance
<p><u>Degré d'autonomie</u>  <b>Seul pour la reconnaissance du matériel, en équipe selon l'ampleur de la mission (éventuellement en tant que chef d'équipe) et sous supervision du chef (préparation de la liste – contrôle du matériel)</b></p> <p><u>Références utilisées</u>  <b>Liste de matériels disponibles fournie par la hiérarchie, cadre réglementaire, notice technique, définition de la mission,</b></p> <p><u>Consignes particulières</u>  <b>À partir des consignes du superviseur, du chef de mission ou du chef d'équipe, condition de sécurité et environnementale.</b></p> <p><u>Conditions environnementales</u>  <b>Environnements diversifiés (altitude, marécages, en forêt ou en savane, en plein air, sous le soleil, sous la pluie etc...), il peut travailler seul ou en équipe. Il devra se déplacer sur de longues distances en marchant à pied, parfois en utilisant les moyens de déplacement modernes.</b></p> <p><u>Matériels utilisés</u>  <b>Ordinateurs, logiciels du SIG (MAP Info, QG IS...), machettes, gants, boussole, Récepteur GPS, Appareil photo numérique, Cartable imperméable, calculatrice, Ph mètre, Conductivimètre, Turbidimètre, Décamètre, Bloc-notes, Stylos à bille, Tableau d'affiche (flip board), Papier conférence, Marqueurs de couleurs, Machettes, Paires de bottes; Paires de gants etc....</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Respect du temps consenti</li> <li>• Maîtrise des techniques de conduite d'entretien</li> <li>• Application des techniques de Collecte des données sur le terrain</li> <li>• Entretien des bonnes relations avec les populations</li> <li>• Analyse des données</li> <li>• proposition d'un plan d'aménagement</li> <li>• Application des règles et techniques d'élaboration d'un devis</li> <li>• Élaboration d'un compte rendu</li> </ul>

Conditions de réalisation	Critères de performance
<p><u>Autonomie</u> <b>Travail d'équipe et généralement sous la supervision du chef de mission ou du chef d'équipe ou en tant que chef d'équipe etc...</b></p> <p><u>Références</u> <b>Liste de matériels disponibles fournie par la hiérarchie, cadre réglementaire, notice technique, définition de la mission, Cartes, GPS, Boussole etc..</b></p> <p><u>Consignes particulières</u> <b>À partir des consignes du superviseur, du chef de mission, des critères de la population environnementale, discipline et respect des consignes de sécurité et d'orientation.</b></p> <p><u>Conditions environnementales</u> <b>Extérieur, port des équipements de protection individuelle pendant la journée de travail, risques de chutes et de blessures, morsure et rencontre des animaux sauvages et insectes. Doit se réaliser dans certaines conditions météorologiques.</b></p> <p><u>Matériels</u> <b>Ordinateurs, logiciels du SIG (MAP Info, QG IS...), machettes, gants, boussole, Récepteur GPS, Appareil photo numérique, Cartable imperméable, calculatrice, Ph mètre, Conductivimètre, Turbidimètre, Décamètre, Bloc-notes, Stylos à bille, Tableau d'affiche (flip board), Papier conférence, Marqueurs de couleurs, Machettes, Paires de bottes; Paires de gants etc....</b></p>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Respect du temps consenti;</li><li>• Respect des normes de sécurité;</li><li>• Respect des consignes du superviseur;</li><li>• Respect des techniques d'utilisation du matériel.</li><li>• Respect des normes environnementales;</li><li>• Entretien de bons rapports avec la population riveraine;</li><li>• Préservation de l'image de l'entreprise.</li><li>• Application des techniques d'élaboration d'un planning d'exécution</li><li>• Installation de chantier</li></ul>

### Tâche 3 – Conduire la mise en œuvre de l'aménagement parcellaire

Conditions de réalisation	Critères de performance
<p><u>Autonomie</u> <b>Travail d'équipe et généralement sous la supervision du chef d'équipe ou éventuellement en tant que chef d'équipe.</b></p> <p><u>Références</u> <b>Cartes, GPS, boussole, liste de matériel disponible, cadre réglementaire, organisation sociale etc...</b></p> <p><u>Consignes particulières</u> <b>À partir des consignes du superviseur, du chef de mission, discipline et respect des consignes de sécurité et d'orientation.</b></p> <p><u>Conditions environnementales</u> <b>Extérieur, port des équipements de protection individuelle pendant la journée de travail, risques de chutes et de blessures, morsure et rencontre des animaux sauvages et insectes, Doit se réaliser dans certaines conditions météorologiques.</b></p> <p><u>Matériels</u> <b>Cartes, boussoles, GPS, machettes, houes, brouettes, enrouleur démultiplié, kit barrière à ruban, Kit barrière à cordon élastique solcor, Récepteur GPS, Appareil photo numérique, Cartable imperméable, calculatrice, Décamètre, Bloc-notes, Stylos à bille, Pelle, Pioche, Arrosoir, Barre à mine, Rouleau de ficelle, Bidon d'eau (environ 20 litres), Paires de bottes, Paires de gants, Seaux, Marteau, Masette etc..</b></p>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Respect des normes de sécurité;</li><li>• Respect des consignes du superviseur;</li><li>• Maîtrise des techniques d'aménagement;</li><li>• Maîtrise des techniques d'utilisation du matériel;</li><li>• Respect des normes environnementales;</li><li>• Entretien de bons rapports avec la population riveraine;</li><li>• Préservation de l'image de l'entreprise;</li><li>• Application des techniques de délimitation du bassin de production en blocs et parcelles;</li><li>• Aménagement des voies d'accès ;</li><li>• Aménagement des voies de circulation entre parcelles/blocs;</li></ul>

## Tâche 4 – Conduire la mise en œuvre de l'aménagement agroforestier

Conditions de réalisation	Critères de performance
<p><u>Degré d'autonomie</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Seul pour certaines opérations;</b></li> <li>• <b>Généralement en équipe selon l'ampleur de la tâche (éventuellement en tant que chef d'équipe);</b></li> <li>• <b>Sous supervision du Chef (préparation de la liste – contrôle du matériel, analyse des données du GPS).</b></li> </ul> <p><u>Références utilisées</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Liste de matériels disponibles fournie par le chef;</b></li> <li>• <b>Notice d'utilisation des matériels;</b></li> <li>• <b>Calendrier agricole.</b></li> <li>• <b>Plan d'aménagement;</b></li> <li>• <b>Cartes;</b></li> <li>• <b>Fiche descriptive de la mission, fiche explicative du travail à faire.</b></li> <li>• <b>Cadre légal et réglementaire régissant l'activité;</b></li> <li>• <b>Les politiques et plan gouvernementaux du domaine d'activité.</b></li> </ul> <p><u>Consignes particulières</u></p> <p><b>À partir des consignes du superviseur, du chef de mission, du Technicien agro-aménagiste ou du responsable agro écologique.</b></p> <p><u>Conditions environnementales</u></p> <p><b>Environnements diversifiés (altitude, marécages, en forêt ou en savane, en plein air, sous le soleil, sous la pluie, sur terrain caillouteux etc....). Il devra se déplacer sur de longues distances, à pied ou à moto, parfois en utilisant les véhicules.</b></p> <p><u>Matériels utilisés</u></p> <p><b>EPI, Matériel de préparation et d'emballage (sacs, cordes, gants, etc.), Fût, brouettes, arrosoir, machettes, pelles, Smartphone, Ordinateur, MNT (Modèle Numérique de Terrain), Logiciels (MapInfo, Vertical Mappeur, QGIS), Radio VHF, téléphone satellitaire, Niveau à eau, Boussole, penta-décimètre, Jalons, Mires parlantes et mires muettes, Niveau optique, Cartes, boussoles, houes, enrouleur démultiplié, kit barrière à ruban, Kit barrière à cordon élastique solcor, Récepteur GPS, Appareil photo numérique, Cartable imperméable, calculatrice, Décimètre, Bloc-notes, Stylos à bille, Pelle, Pioche, Arrosoir, Barre à mine, Rouleau de ficelle, Bidon d'eau (environ 20 litres), Paires de bottes, Paires de gants, Seaux, Marteau, Massette etc..</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Respect du calendrier agricole et des itinéraires techniques;</li> <li>• Respect du temps consenti;</li> <li>• Respect des normes de sécurité;</li> <li>• Respect des normes environnementales;</li> <li>• Bons rapports avec les populations riveraines;</li> <li>• Préservation de l'image de l'entreprise;</li> <li>• Respect des consignes du superviseur;</li> <li>• Respect des techniques d'aménagement agroforestier;</li> <li>• Bonne estimation du coût du travail à réaliser;</li> <li>• Bonne organisation du travail.</li> </ul>

## Tâche 5 – Conduire la mise en œuvre de l'aménagement antiérosif

Conditions de réalisation	Critères de performance
<p><u>Autonomie</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Seul ou en équipe</li> <li>• Généralement sous la supervision du chef de mission, du chef d'équipe</li> <li>• Éventuellement en tant que chef d'équipe.</li> </ul> <p><u>Références</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Calendrier agricole;</li> <li>• Liste de matériels disponibles fournie par le chef;</li> <li>• Notice d'utilisation des matériels;</li> <li>• Plan d'aménagement;</li> <li>• Cartes;</li> <li>• Fiche descriptive de la mission, fiche explicative du travail à faire.</li> <li>• Cadre légal et réglementaire régissant l'activité;</li> <li>• Les politiques et plan gouvernementaux du domaine d'activité etc...</li> </ul> <p><u>Consignes particulières</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• A partir des consignes du superviseur, du chef de mission, du responsable agro-écologiste.</li> <li>• Discipline et respect des consignes de sécurité et d'orientation.</li> </ul> <p><u>Conditions environnementales</u></p> <p>Extérieur, sous le soleil, sous la pluie, chaleur, poussière, sur terrain plan ou penté, présence de roches; port des équipements de protection individuelle pendant la journée de travail; risques de chutes et de blessures, risques de morsure par des reptiles venimeux et de piqûre par des insectes, risque de rencontre des animaux sauvages. Doit se réaliser dans certaines conditions météorologiques pour préparer les semis.</p> <p><u>Matériels</u></p> <p>Environnements diversifiés (altitude, marécages, en forêt ou en savane, en plein air, sous le soleil, sous la pluie, sur terrain caillouteux etc....). Il devra se déplacer sur de longues distances, à pied ou à moto, parfois en utilisant les véhicules.</p> <p><u>Matériels utilisés</u></p> <p>EPI, Matériel de préparation et d'emballage (sacs, cordes, gants, etc.), Fût, brouettes, arrosoir, machettes, pelles, Smartphone, Ordinateur, MNT (Modèle Numérique de Terrain), Logiciels (MapInfo, Vertical Mappeur, QGIS), Radio VHF, téléphone satellitaire, Niveau à eau, Boussole, penta-décamètre, Jalons, Mires parlantes et mires muettes, Niveau optique, Cartes, boussoles, houes, enrouleur démultiplié, kit barrière à ruban, Kit barrière à cordon élastique solcor, Récepteur GPS, Appareil photo numérique, Cartable imperméable, calculatrice, Décamètre, Bloc-notes, Stylos à bille, Pelle, Pioche, Arrosoir, Barre à mine, Rouleau de ficelle, Bidon d'eau (environ 20 litres), Paires de bottes, Paires de gants, Seaux, Marteau, Massette etc..</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Esprit d'écoute et d'ouverture;</li> <li>• Bonne organisation du travail;</li> <li>• Respect du calendrier agricole;</li> <li>• Respect du temps consenti;</li> <li>• Respect des normes de sécurité;</li> <li>• Respect des normes environnementales;</li> <li>• Bonnes relations avec les populations riveraines;</li> <li>• Préservation de l'image de l'entreprise;</li> <li>• Respect des consignes du superviseur;</li> <li>• Respect des techniques d'aménagement antiérosif;</li> <li>• Bonne estimation du coût du travail à réaliser.</li> </ul>

## Tâche 6 – Conduire la mise en œuvre de l'aménagement hydro-agricole

Conditions de réalisation	Critères de performance
<p><u>Autonomie</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Seul ou en équipe</b></li> <li>• <b>Travail sous supervision du chef de mission, du chef d'équipe ou du Technicien Supérieur du Génie rural.</b></li> </ul> <p><u>Références</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Calendrier agricole.</b></li> <li>• <b>Liste de matériels disponibles fournie par le chef;</b></li> <li>• <b>Notice d'utilisation des matériels;</b></li> <li>• <b>Plan d'aménagement;</b></li> <li>• <b>Cartes;</b></li> <li>• <b>Fiche descriptive de la mission, fiche explicative du travail à faire.</b></li> <li>• <b>Liste des produits phytosanitaires à utiliser.</b></li> <li>• <b>Cadre légal et réglementaire régissant l'activité;</b></li> <li>• <b>Les politiques et plan gouvernementaux du domaine d'activité.</b></li> </ul> <p><u>Consignes particulières</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>À partir des consignes du superviseur, du chef de mission, du Technicien supérieur du génie rural.</b></li> <li>• <b>Discipline et respect des consignes de sécurité et d'orientation.</b></li> </ul> <p><u>Conditions environnementales</u></p> <p><b>Extérieur, dans les bas-fonds, sur terrain marécageux, port des équipements de protection individuelle pendant la journée de travail; risques de glissement et de chute; risque de blessures; risque de noyade, risque de morsure de serpents et de scorpion, risque de piqûre par les insectes et de rencontre avec des animaux sauvages.</b></p> <p><b>Doit se réaliser dans certaines conditions météorologiques.</b></p> <p><u>Matériels</u></p> <p><b>EPI, Matériel de préparation et d'emballage (sacs, cordes, gants, etc.), Fût, brouettes, arrosoir, machettes, pelles, Smartphone, Ordinateur, MNT (Modèle Numérique de Terrain), Logiciels (MapInfo, Vertical Mappéur, QGIS), Radio VHF, téléphone satellitaire, Niveau à eau, Boussole, penta-décimètre, Jalons, Mires parlantes et mires muettes, Niveau optique, Cartes, boussoles, houes, enrouleur démultiplié, kit barrière à ruban, Kit barrière à cordon élastique solcor, Récepteur GPS, Appareil photo numérique, Cartable imperméable, calculatrice, Décimètre, Bloc-notes, Stylos à bille, Pelle, Pioche, Arrosoir, Barre à mine, Rouleau de ficelle, Bidon d'eau (environ 20 litres), Paires de bottes, Paires de gants, Seaux, Marteau, Massette etc..</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Respect des normes de sécurité;</li> <li>• Respect des consignes du superviseur;</li> <li>• Respect du calendrier agricole et des itinéraires techniques;</li> <li>• Maîtrise des techniques d'aménagement;</li> <li>• Maîtrise des techniques d'utilisation du matériel.</li> <li>• Respect des normes environnementales;</li> <li>• Entretien de bons rapports avec la population riveraine;</li> <li>• Préservation de l'image de l'entreprise.</li> <li>• Respect des méthodes de repiquage.</li> <li>• Respect des méthodes de traitement de la culture,</li> </ul>

**Conditions de réalisation**

Degré d'autonomie

**Seul, en équipe selon l'ampleur de la mission (éventuellement en tant qu'animateur principal) et sous supervision du chef de secteur (préparation de la liste – contrôle du matériel)**

Références utilisées

**Liste de matériels disponibles fournie par le chef - Notice technique, définition de la mission, cadre règlementaire, organisation sociale**

Consignes particulières

**À partir des consignes du superviseur Agro-aménagiste , du chef de mission, du technicien Agro-aménagiste**

Conditions environnementales

**Environnements diversifiés (altitude, marécages, en forêt ou en savane, en plein air, sous le soleil, sous la pluie etc....), Il devra se déplacer sur de longues distances en marchant à pied, parfois en utilisant les moyens de déplacement modernes.**

Matériels utilisés

**EPI, Matériel de préparation et d'emballage (sacs, cordes, gants, etc.), Fût, brouettes, arrosoir, machettes, pelles, Smartphone, Ordinateur, MNT (Modèle Numérique de Terrain), Logiciels (MapInfo, Vertical Mappeur, QGIS), Radio VHF, téléphone satellitaire, Niveau à eau, Boussole, penta-décamètre, Jalons, Mires parlantes et mires muettes, Niveau optique, Cartes, boussoles, houes, enrouleur démultiplié, kit barrière à ruban, Kit barrière à cordon élastique solcor, Récepteur GPS, Appareil photo numérique, Cartable imperméable, calculatrice, Décamètre, Bloc-notes, Stylos à bille, Pelle, Pioche, Arrosoir, Barre à mine, Rouleau de ficelle, Bidon d'eau (environ 20 litres), Paires de bottes, Paires de gants, Seaux, Marteau, Massette etc..**

**Critères de performance**

- Respect du temps consenti;
- Respect des normes de sécurité et environnementales;
- Entretien de bons rapports avec les populations riveraines;
- Respect des consignes du superviseur;
- Application correcte des techniques d'aménagement pastoral

## Tâche 8 – Conduire l'aménagement pour restauration des sols dégradé

### Conditions de réalisation

#### Autonomie

**Travail d'équipe et généralement sous la supervision du chef de section, de l'Agro-aménagiste / agro écologiste, éventuellement en tant que chef d'équipe.**

#### Références

**Liste de matériels disponibles fournie par le chef - Notice technique, définition de la mission, cadre règlementaire, organisation sociale, Cartes, GPS, Boussole,**

#### Consignes particulières

**À partir des consignes du superviseur, Discipline et respect des consignes de sécurité et d'orientation.**

#### Conditions environnementales

**Extérieur, port des équipements de protection individuelle pendant la journée de travail, risques de chutes et de blessures, noyade, morsure et rencontre des animaux sauvages et insectes.**

**Doit se réaliser dans certaines conditions météorologiques.**

#### Matériels utilisés

**EPI, Matériel de préparation et d'emballage (sacs, cordes, gants, etc.), Fût, brouettes, arrosoir, machettes, pelles, Smartphone, Ordinateur, MNT (Modèle Numérique de Terrain), Logiciels (MapInfo, Vertical Mappeur, QGIS), Radio VHF, téléphone satellitaire, Niveau à eau, Boussole, penta-décamètre, Jalons, Mires parlantes et mires muettes, Niveau optique, Cartes, boussoles, houes, enrouleur démultiplié, kit barrière à ruban, Kit barrière à cordon élastique solcor, Récepteur GPS, Appareil photo numérique, Cartable imperméable, calculatrice, Décamètre, Bloc-notes, Stylos à bille, Pelle, Pioche, Arrosoir, Barre à mine, Rouleau de ficelle, Bidon d'eau (environ 20 litres), Paires de bottes, Paires de gants, Seaux, Marteau, Massette etc..**

### Critères de performance

- Respect du temps consenti;
- Respect des normes de sécurité environnementales;
- Respect des consignes du superviseur;
- Respect des techniques d'utilisation du matériel végétale et organique. Entretien de bons rapports avec la population riveraine;
- Application correcte des techniques de restauration

**Conditions de réalisation**

Autonomie

**Seul ou en équipe et généralement sous la supervision du chef d'équipe ou de l'Agro-aménagiste éventuellement en tant que chef d'équipe.**

Références

**Cartes, GPS, documents techniques, plan d'aménagement**

Consignes particulières

**À partir des consignes du superviseur, du chef de mission, Discipline et respect des consignes de sécurité et de préservation de l'environnement.**

Conditions environnementales

**Extérieur, port des équipements de protection individuelle pendant la journée de travail, risques de chutes et de blessures, noyade, morsure et rencontre des animaux sauvages et insectes,**

**Doit se réaliser dans certaines conditions météorologiques.**

Matériels utilisés

**EPI, Matériel de préparation et d'emballage (sacs, cordes, gants, etc.), Fût, brouettes, arrosoir, machettes, pelles, Smartphone, Ordinateur, MNT (Modèle Numérique de Terrain), Logiciels (MapInfo, Vertical Mappeur, QGIS), Radio VHF, téléphone satellitaire, Niveau à eau, Boussole, penta-décamètre, Jalons, Mires parlantes et mires muettes, Niveau optique, Cartes, boussoles, houes, enrouleur démultiplié, kit barrière à ruban, Kit barrière à cordon élastique solcor, Récepteur GPS, Appareil photo numérique, Cartable imperméable, calculatrice, Décamètre, Bloc-notes, Stylos à bille, Pelle, Pioche, Arrosoir, Barre à mine, Rouleau de ficelle, Bidon d'eau (environ 20 litres), Paires de bottes, Paires de gants, Seaux, Marteau, Massette etc..**

**Critères de performance**

- Respect des normes de sécurité;
- Respect des consignes du superviseur;
- Application correcte des techniques d'aménagement et de suivi post réalisation;
- Utilisation correcte du matériel;
- Respect des normes environnementales;
- Entretien de bons rapports avec la population riveraine;
- Qualité du compte rendu au supérieur hiérarchique;
- Qualité de la production

## VII. IMPORTANCE RELATIVE, FRÉQUENCE ET COMPLEXITÉ DES TÂCHES

Les professionnels présents à l'AST ont évalué la fréquence relative des tâches, leur importance ainsi que la complexité de chacune d'elles. Les données présentées dans le tableau suivant correspondent aux moyennes des résultats obtenus pour chacun des éléments identifiés.

N°	Tâches	Importance	Fréquence	Complexité
1	Procéder au diagnostic participatif de la parcelle	Très : 80 % Moyen : 20 % Peu : 0%	Très : X <sup>1</sup> Moyen : Peu :	Très : 20 % Moyen : 60% Peu : 20%
2	Préparer l'intervention d'aménagement	Très : 80% Moyen : 20 % Peu : 0%	Très : X Moyen : Peu :	Très : 60 % Moyen : 20% Peu : 20%
3	Conduire la mise en œuvre de l'aménagement parcellaire	Très : 100 % Moyen : 0% Peu : 0%	Très : X Moyen : Peu :	Très : 100% Moyen : 0% Peu : 0%
4	Conduire la mise en œuvre de l'aménagement agroforestier	Très : 100 % Moyen : 0% Peu : 0%	Très : X Moyen : Peu :	Très : 100 % Moyen : 0% Peu : 0%
5	Conduire la mise en œuvre de l'aménagement antiérosif	Très : 100 % Moyen : 0 % Peu : 0%	Très : X Moyen : Peu :	Très : 80 % Moyen : 0% Peu : 20 %
6	Conduire la mise en œuvre de l'aménagement hydro-agricole	Très : 100 % Moyen : 0% Peu : 0%	Très : Moyen : X Peu :	Très : 80 % Moyen : 20% Peu : 0 %
7	Conduire la mise en œuvre de l'aménagement pastoral	Très : 60 % Moyen : 40 % Peu : 0%	Très : Moyen : X Peu :	Très : 80% Moyen : 0 % Peu : 20 %
8	Conduire l'aménagement pour la restauration des sols dégradés	Très : 100 % Moyen : 0 % Peu : 0%	Très : X Moyen : Peu :	Très : 100% Moyen : 0 % Peu : 0 %
9	Assurer le suivi post-réalisation des aménagements agro-sylvo-pastoraux	Très : 60 % Moyen : 40 % Peu : 0%	Très : Moyen : X Peu :	Très : 80% Moyen : 0 % Peu : 20 %

1 Mode sélectionné.

## IMPORTANCE

*L'importance de la tâche* est exprimée selon une échelle variant de très important à peu important en comparant les tâches les unes aux autres. Les données obtenues sont converties en pourcentage selon l'information reçue des professionnels de façon individuelle.

On constate que les neuf tâches énumérées sont toutes très importantes ou moyennement importantes. Cela justifie évidemment leur choix au sein du métier d'Agent Agro-aménagiste. Sachant que l'importance de la tâche est déterminée par les conséquences plus ou moins fâcheuses que peut avoir le fait de mal l'exécuter ou de ne pas l'exécuter du tout, il est logique que certaines tâches soient celles nettement considérées plus importantes. En fait, elles apparaissent comme des tâches qui sont au cœur même de l'aménagement agropastoral.

## FRÉQUENCE

*La fréquence de la tâche* est habituellement exprimée en pourcentage du temps consacré au travail sur une période d'une semaine ou d'une durée convenable à la réalisation de l'ensemble des tâches identifiées pour le métier.

En effet, tel que les professionnels l'ont mentionné lors de l'AST, la notion de fréquence est difficilement associable à l'emploi d'Agent Agro-aménagiste. En fait, l'Agent Agro-aménagiste travaille en fonction des saisons qui peuvent varier dans le temps, les missions pouvant être d'une durée de quelques jours à plusieurs mois.

## COMPLEXITÉ

*Le degré de complexité* des tâches est exprimé selon une référence variant de très complexe à peu complexe en considérant la nature des difficultés, des problèmes ou des situations rencontrés et la possibilité de les surmonter dans un contexte normal d'exécution.

Les tâches retenues par les professionnels pour le métier d'Agent Agro-aménagiste sont toutes reconnues complexes à des degrés variables sur le plan de leur exécution. Cette information permet une fois de plus de cibler les tâches qui devraient prendre plus d'importance lors de l'élaboration du référentiel de métier-compétences.

En somme, l'exercice de détermination de l'importance relative, de la fréquence et de la complexité des tâches a permis de recueillir des professionnels une convergence pour un certain nombre de tâches qui apparaissent plus importantes, fréquentes et complexes à réaliser. En conséquence, ces tâches seront donc d'une importance déterminante au sein du référentiel métier-compétences, car elles représentent le cœur même du métier d'Agent Agro-aménagiste.

## VIII. CONNAISSANCES, HABILITÉS ET ATTITUDES

L'analyse de la situation de travail a permis de faire ressortir un certain nombre de connaissances, d'habiletés et d'attitudes nécessaires, voire souhaitables à l'exécution des tâches.

Ces éléments ont été regroupés en trois composantes, à savoir :

- Attitudes et comportements;
- Travail en équipe et/ou insertion;
- Connaissances et/ou apprentissage.

Ces éléments d'ordre personnel sont transférables, c'est-à-dire qu'ils sont applicables dans une variété de situations connexes, mais non identiques. Ils ne sont donc limités, ni à une seule tâche, ni à une seule fonction de travail, mais sont des éléments auxquels se sont référés les professionnels du métier à de nombreuses reprises lors du focus group. Le tableau suivant a été utilisé comme outil de collecte des données et a permis de faire un consensus au sein du groupe.

<b>ATTITUDES ET COMPORTEMENTS</b>	<b>Très Important</b>	<b>Important</b>	<b>Moyen</b>	<b>Négligeable</b>
Capacité de gérer le temps (et ponctualité)	X			
Honnêteté	X			
Intégrité	X			
Attitude positive	X			
Responsable /Sens des responsabilités	X			
Recherche de perfectionnement		X		
Esprit d'initiative / Autonomie/ Débrouillardise	V		X	
Persévérance /Endurance physique/ Adaptabilité	X			
Créativité			X	
Discrétion	X			
Calme		X		
Discipline	X			
Capacité d'assimilation		X		
Ordonné	X			
<b>TRAVAIL EN ÉQUIPE ET/OU INSERTION</b>	<b>Très important</b>	<b>Important</b>	<b>Moyen</b>	<b>Négligeable</b>
Capacité de participer aux discussions			X	
Capacité de travailler en équipe / Entraide / Esprit d'équipe	X			

Respect des directives	X			
CONNAISSANCES ET/OU APPRENTISSAGE	Très important	Important	Moyen	Négligeable
Connaissance des techniques d'aménagement	X			
Capacité d'écoute pour comprendre et apprendre		X		
Lire, comprendre et utiliser des documents écrits	X			
Capacité de résolution logique de problème			X	
Capacité de rédaction			X	
Connaissances en mathématiques			X	
Connaissance de la langue anglaise		X		
Connaissance du secourisme et des règles de survie	X			
Connaissances fondamentales de pédologie		X		
Connaissance de l'informatique (Initiation)			X	
Connaissance en SVT	X			

Ces informations sont congruentes avec la teneur des discussions de l'AST. En fait, les préoccupations émises au cours des deux journées de travail ont porté plus précisément sur les éléments comportementaux et les attitudes de la personne qui songe à devenir Agent Agro-aménagiste, que sur les connaissances en tant que telles. En outre, malgré l'importance des connaissances et des habiletés à acquérir, la réussite dans l'exercice du métier repose aussi sur l'adaptabilité et la personnalité du professionnel.

### 8.1 Attitudes et comportements

Les participants ont été unanimes pour accorder le plus haut degré d'importance aux attitudes telles que l'esprit positif, la capacité d'adaptation, l'endurance, la persévérance, le sens de responsabilité, l'intégrité et l'honnêteté. Les attitudes telles que le calme, la discipline et la capacité d'assimilation sont considérées comme des attitudes importantes toujours au regard de la nature particulière du métier et de l'importance des tâches liées à l'exploration. Enfin, la créativité, l'esprit d'initiative et l'autonomie sont plutôt considérées comme des attitudes d'importance moyenne.

### 8.2 Travail en équipe et/ou insertion

Les professionnels consultés lors de l'AST ont été unanimes pour accorder un très haut niveau d'importance à la capacité d'écoute. Ceci s'avère logique au regard de la nature du travail et de l'obligation du professionnel de bien comprendre et appliquer les consignes transmises par le superviseur. Finalement, la capacité de travailler en équipe et de faire preuve d'un esprit de solidarité sont considérés importants. Les tâches sont pour la plupart réalisées en équipe ou sous supervision d'un chef d'équipe/de mission. En conséquence, les habiletés liées à l'initiative et à l'individualisme ne peuvent

être considérées comme importantes.

### 8.3 Connaissances et/ou apprentissage

De prime abord, la connaissance des techniques d'aménagement est incontestable. C'est sur le plan des éléments liés à la connaissance que les opinions sont plus diversifiées. La connaissance du secourisme et des règles de survie en milieu naturel est jugée des plus importantes. L'environnement de travail est l'élément qui vient définir cette importance. La connaissance de l'anglais est importante, au regard de la présence des travailleurs étrangers dans le secteur.

## IX. SUGGESTIONS CONCERNANT LA FORMATION

Considérant que l'AST est une occasion particulière de rencontrer des intervenants de l'industrie et qu'ils représentent le marché de l'emploi, des questions concernant la formation leur ont été posées. Ils ont été invités à faire des suggestions concernant la formation au métier d'Agent Agro-aménagiste. Le canevas de réflexion s'est orienté sur :

- Les modalités de formation (moyens didactiques, activités des apprenants, etc.);
- Les stages en entreprise (modalités, durée, fréquence);
- Les connaissances fondamentales;
- L'évaluation et la reconnaissance des acquis de l'expérience qui est une autre voie d'accès à la certification;
- La formation initiale qui regroupe un contenu de formation obligatoire.

La question des changements technologiques a aussi été soulevée comme élément à retenir dans la formation des Agent Agro-aménagistes. Cependant, les connaissances de base en informatique seraient nécessaires à un Agent Agro-aménagiste pour l'exercice de son métier.

De même, il a été mentionné que la connaissance de l'anglais ainsi que la capacité de pouvoir lire et comprendre des documents écrits sont des éléments importants pour exercer le métier, sans oublier les connaissances fondamentales.

Aussi, les entreprises sont disposées à recevoir les apprenants pour des stages d'imprégnation. Certaines d'entre elles en reçoivent déjà dans le cadre de stages académiques et professionnels.

## X. PRÉSENTATION DES COMPÉTENCES

### 10.1 Compétences générales et compétences particulières

**Les compétences générales** correspondent à des activités plus vastes qui vont au-delà des tâches, mais qui contribuent généralement à leur exécution. Ces activités sont généralement communes à plusieurs tâches et transférables à plusieurs situations de travail. Elles requièrent habituellement des apprentissages de nature plus fondamentale (*Par exemple une compétence liée à la santé et à la sécurité au travail*). Elles s'éloignent des tâches du métier proprement dites et ajoutent un autre volet au référentiel de compétences. Les compétences générales doivent donc correspondre à des activités de travail à la « périphérie » des tâches, tout en y étant étroitement liées ou associées. Les compétences générales doivent permettre l'intégration de principes et de concepts sous-jacents aux actes professionnels, de façon que la personne puisse faire face à une variété de situations et s'adapter à des contextes de travail variés et changeants.

**Les compétences particulières** sont directement liées à l'exécution des tâches et à une évolution appropriée dans le contexte du travail. Elles renvoient à des aspects concrets, pratiques, circonscrits et directement liés à l'exercice d'un métier. Elles visent surtout à rendre la personne efficace dans l'exercice d'un métier.

### 10.2 Liste des compétences générales du métier d'Agent Agro-aménagiste

Suite à l'étude et à l'analyse des informations présentées dans le rapport d'AST, les membres de l'équipe de production ont convenu de retenir les compétences générales suivantes. Elles correspondent bien aux attitudes, habiletés et comportements attendus de la personne qui exerce le métier d'Agent Agro-aménagiste.

N°	Compétences générales	Tâches liées
01	Communiquer en milieu professionnel	1
02	Prévenir les atteintes à l'hygiène, à la santé et l'environnement	1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8 et 9
03	Exploiter les outils informatiques	1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8 et 9
04	Résoudre les problèmes de Mathématique appliquée au métier	1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8 et 9
05	Résoudre les problèmes sciences physiques appliquées au métier	3, 4, 5, 6, 7,8 et 9
06	Appréhender les notions de base des sciences de la terre	4
07	S'approprier la documentation technique et réglementaire	2
08	Apprêter les équipements et outils d'aménagement	2, 3, 4, 5, 6, 7,8 et 9
09	Établir le devis des travaux d'aménagement	1

### 10.3 Liste des compétences particulières du métier d'Agent Agro-aménagiste

Les compétences particulières suivantes furent retenues pour le métier d'Agent Agro-aménagiste . Elles représentent bien la description du métier et sont en lien avec le processus de travail retenu lors de l'AST :

N°	Compétences particulières	Tâches liées
01	Établir un diagnostic participatif de la parcelle	1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8 et 9
02	Appliquer les techniques d'aménagement parcellaire	3, 4, 5, 6, 7, 8 et 9
03	Appliquer les techniques d'aménagement agroforestier	4
04	Appliquer les techniques d'aménagement Anti-érosif	5

<b>05</b>	Réaliser les ouvrages de conservation des eaux et de sols	6
<b>06</b>	Réaliser les dispositifs d'aménagement pastoral	7
<b>07</b>	Assurer la restauration des sols dégradés	8
<b>08</b>	Assurer l'entretien des aménagements agro-sylvo- pastoraux	1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8 et 9

## **XI. LA MATRICE DES COMPÉTENCES**

La matrice des compétences est un tableau à double entrée permettant, dans un premier temps, de présenter une vision d'ensemble des compétences particulières, des compétences générales, du processus de travail ainsi que du niveau de complexité estimé pour chacune des compétences. Ce tableau offre une vision globale des compétences tout en permettant de dégager une séquence logique de mise en œuvre de ces compétences (agencement des compétences). Il offre aussi la possibilité de vérifier l'existence d'un lien fonctionnel entre chaque compétence particulière et chaque élément du processus d'une part, et entre chaque compétence particulière et chaque compétence générale d'autre part. La matrice des compétences présente une intégration des principales composantes du métier tout en facilitant la formulation et la mise en relation des deux types de compétences exigées pour exercer le métier.

• **Matrice des compétences du métier d'Agent Agro-aménagiste**

Compétences particulières	Compétences générales											Processus			Nombre de compétences
	Numéro de la compétence	Niveau de complexité / 10	Communiquer en Milieu professionnel	Respecter les règles universelles et consignes de sécurité, santé et santé et l'environnement	Exploiter les outils informatiques	Résoudre les problèmes de Mathématique appliquée au métier	Résoudre les problèmes sciences physiques appliquées au métier	Appréhender les notions de base des sciences de la terre	S'approprier la documentation technique et réglementaire	Apprêter les équipements et outils d'aménagement	Établir le devis des travaux d'aménagement	Prendre connaissance du travail à faire	Planifier le travail	Réaliser les activités en appliquant les mesures de sécurité	
<b>Numéro de la compétence</b>			<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>	<b>5</b>	<b>6</b>	<b>7</b>	<b>8</b>	<b>9</b>				<b>9</b>
<b>Niveau de complexité / 10</b>			<b>9</b>	<b>8</b>	<b>7</b>	<b>5</b>	<b>6</b>	<b>7</b>	<b>6</b>	<b>6</b>	6				
Établir un diagnostic participatif de la parcelle	<b>10</b>	<b>6</b>	0	0	0	0	0	0	0	0	0				
Appliquer les techniques d'aménagement parcellaire	<b>11</b>	<b>8</b>	0	0	0	0	0	0	0	0	0				
Appliquer les techniques d'aménagement agroforestier	<b>12</b>	<b>8</b>	0	0	0	0	0	0	0	0	0				
Appliquer les techniques d'aménagement Anti-érosif	<b>13</b>	<b>8</b>	0	0	0	0	0	0	0	0	0				
Réaliser les ouvrages de conservation des eaux et de sols	<b>14</b>	<b>7</b>	0	0	0	0	0	0	0	0	0				
Réaliser les dispositifs d'aménagement pastoral	<b>15</b>	<b>7</b>	0	0	0	0	0	0	0	0	0				
Assurer la restauration des sols dégradés	<b>16</b>	<b>6</b>	0	0	0	0	0	0	0	0	0				
Assurer l'entretien des aménagements agro-sylvo- pastoraux	<b>17</b>	<b>7</b>	0	0	0	0	0	0	0	0	0				
<b>Nombres de compétences</b>	<b>8</b>														<b>17</b>

**Légende:** Liens fonctionnels entre les compétences générales et les compétences particulières

### Liens fonctionnels entre les étapes du processus et les compétences particulières

#### XII.LA TABLE DE CORRESPONDANCE

La table de correspondance a une double fonction: d'une part, elle sert de journal de bord pour consigner et conserver les principales informations qui conduisent à déterminer progressivement la liste des compétences liées à un métier et, d'autre part, elle permet de visualiser les liens qui existent entre chacune des compétences prévues dans le référentiel de métier-compétences et l'information contenue dans le rapport d'AST (tâches, opérations, connaissances, habiletés, attitudes) et d'autres déterminants, le cas échéant. Les indications inscrites dans la table de correspondance permettent au lecteur de comprendre l'ampleur et les limites de la compétence.

- **La table de correspondance du métier d'Agent Agro-aménagiste**

La table de correspondance des dix-sept (17) compétences retenues pour le métier d'Agent Agro-aménagiste est ci-dessous présentée. Elle décrit de façon détaillée chacune des compétences en identifiant précisément les éléments qui la caractérisent, de même que les déterminants tels que les connaissances et les habiletés. La table de correspondance met aussi en exergue les liens présents entre les tâches et les compétences qui ont été élaborées.

#### COMPÉTENCE #1

Énoncé de la compétence	Déterminants
<b>Communiquer en milieu professionnel</b>	<b>AST: Toutes les tâches;</b> <b>Connaissances :</b> Lire, comprendre et utiliser des notices, orthographe, grammaire, techniques d'écriture en langue française, l'anglais professionnel etc.. <b>Habiletés :</b> s'exprimer avec clarté, Éloquence, capacité d'écoute dans les relations avec le personnel, capacité à gérer le stress et le temps, capacité à gérer les différences culturelles, esprit d'analyse et de synthèse, autonomie, travail en équipe etc.....
Indications sur la compétence	
<ul style="list-style-type: none"><li>• <b>Traiter les informations</b></li><li>• <b>Produire les messages indispensables à la vie professionnelle et sociale</b></li><li>• <b>Communiquer oralement</b></li><li>• <b>Rendre compte de son activité</b></li><li>• <b>Respecter les consignes verbales ou écrites du superviseur;</b></li><li>• <b>Travailler en équipe</b></li><li>• <b>Animer une réunion etc...</b></li></ul>	

## COMPÉTENCE #2

Énoncé de la compétence

Déterminants

**Respecter les règles universelles et consignes de sécurité, santé et santé et l'environnement**

**AST: L'ensemble des tâches;**

**Connaissances:** respect des normes de sécurité, de santé et des normes environnementales, textes réglementaires, MST, VIH, COVID 19, EPI, SIMDUT, secourisme etc...

**Habilités:** Concentration, reflexe, capacité d'assimilation, adaptabilité, esprit d'initiative, esprit de discernement, capacité d'écoute, sens de la responsabilité, esprit d'aide, etc..

Indications sur la compétence

- **Distinguer les rôles et les responsabilités des organismes chargés de la santé et de la sécurité;**
- **Connaitre le cadre juridique associé à la santé et à la sécurité dans un environnement d'aménagement**
- **Connaitre les risques associés à l'environnement de travail d'aménagement;**
- **Distinguer les enseignes et signaux d'alertes de sécurité;**
- **Adopter des mesures de prévention en matière de transmission des MST et du VIH;**
- **Observer des règles d'hygiène et de salubrité;**
- **Adopter des comportements sécuritaires dans un environnement d'aménagement;**
- **Identifier les risques liés à l'utilisation de certains produits (solides et liquides, gazeux) dans l'environnement de travail (impacts sur la faune, la flore, les populations riveraines);**
- **Lutter contre les incendies et feu de brousse;**
- **Appliquer les mesures de sécurité au travail (port d'EPI, faire preuve d'attention, de prudence et de sécurité, limitation des charges et des efforts, etc.) etc....**

### COMPÉTENCE #3

Énoncé de la compétence	Déterminants
<p><b>Exploiter les outils informatiques</b></p>	<p><b>AST: Toutes les tâches;</b>  <b>Connaissances :</b> Généralités sur l'informatique; l'ordinateur, risques et mesures de prévention, utilisation logiciel Word et Excel, internet, traitement de texte etc...  <b>Habilités :</b> habilités motrices et perceptives, vigilance, rapidité, capacité à gérer le stress et le temps ; esprit d'analyse et de synthèse, autonomie etc...</p>
<p>Indications sur la compétence</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Préparer un poste de travail informatique (allumer, éteindre un ordinateur).</b></li> <li>• <b>Maitriser les composants d'un ordinateur</b></li> <li>• <b>Appliquer les règles de sécurité et d'ergonomie sur un poste de travail informatique.</b></li> <li>• <b>Utiliser les fonctions de base de Microsoft Windows.</b></li> <li>• <b>Produire un document avec un logiciel de traitement de texte MS Word</b></li> <li>• <b>Utiliser les différents types de support de stockage de données.</b></li> <li>• <b>Produire un document à l'aide d'un logiciel de calcul (MS Excel, etc.)</b></li> <li>• <b>Utiliser l'Internet.</b></li> <li>• <b>Utiliser les outils de communication à distance (ZOOM, Skype...)</b></li> <li>• <b>Archiver des données</b></li> <li>• <b>Utiliser les logiciels du SIG etc...</b></li> </ul>	

### COMPÉTENCE #4

Énoncé de la compétence	Déterminants
<p><b>Résoudre les problèmes de mathématiques appliqués au métier</b></p>	<p><b>AST: L'ensemble des tâches;</b>  <b>Connaissances:</b> géométrie, analyse, algèbre, utilisation de la calculatrice, tracé géométrique etc..  <b>Habilités:</b> concentration, capacité à calculer, capacité d'assimilation, adaptabilité, esprit d'initiative, esprit de discernement, capacité d'écoute, sens de la responsabilité etc..</p>
<p>Indications sur la compétence</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Calculer les fractions</b></li> <li>• <b>Effectuer les opérations arithmétiques simples</b></li> <li>• <b>Calculer les caractéristiques géométriques des figures</b></li> <li>• <b>Résoudre les problèmes de trigonométrie</b></li> <li>• <b>Calculer les nombres relatifs</b></li> <li>• <b>Déterminer les puissances d'un nombre</b></li> <li>• <b>Effectuer les calculs proportionnels</b></li> <li>• <b>Résoudre les équations et systèmes d'équations etc...</b></li> </ul>	

## COMPÉTENCE #5

Énoncé de la compétence

Déterminants

**Résoudre les problèmes sciences physiques appliquées au métier**

**AST: Toutes les Tâches;**

**Connaissances :** propriétés physiques du sol, chimie générale, physique, connaissances sur les plantes, physiques, biochimie,

**Habilités:** Discrétion, intégrité, concentration, honnêteté, capacité à calculer, capacité d'assimilation, adaptabilité, esprit d'initiative, esprit de discernement, capacité d'écoute, sens de la responsabilité

### Indications sur la compétence

- **Appréhender les notions des états de la matière**
- **Effectuer les mesures**
- **Appréhender les notions de base en électricité**
- **Effectuer les tests des transformations chimiques**
- **Étudier les mouvements et interactions**
- **Identifier les propriétés chimiques du sol**
- **Déterminer la composition chimique et minéralogique du sol**
- **Identifier la source de l'acidité des sols**
- **Déterminer les caractéristiques biochimiques des humus**
- **Identifier les éléments qui stabilisent la structure du sol**
- **Déterminer la capacité d'absorption du sol**
- **Distinguer les mécanismes d'absorption**
- **Déterminer la matière et l'humus organique**

## COMPÉTENCE #6

Énoncé de la compétence

Déterminants

### Appréhender les notions de base des Sciences de la Vie et de la Terre (SVT)

#### AST: Ensemble des Tâches;

**Connaissances:** - Connaissance de base du processus de croissance des plantes;

-Appropriation des notions de base des sciences de la terre;

-Connaissance des principaux produits phytosanitaires et des modes de production des fumures organiques.

**Habilités :** - Aptitude à classer les cultures vivrières, les cultures de rentes et les produits forestiers ligneux et non ligneux;

-Aptitudes à caractériser les principaux types de sols des régions septentrionales et les solutions de gestion durables.

Indications sur la compétence

- **Appréhender les étapes de la vie d'une plante ;**
- **Différencier la croissance d'un organe, d'une plante entière et d'un couvert végétal ;**
- **Appréhender le processus de croissance et de développement des plantes ;**
- **Expliquer le rendement des plantes cultivées;**
- **Cerner les notions de photosynthèse et photo respiration ;**
- **Distinguer et caractériser les principaux types de sols rencontrés au Cameroun et particulièrement dans la partie septentrionale du pays ;**
- **Expliquer les relations hydriques sol-plante-atmosphère ;**
- **Définir les principaux types de produits phytosanitaires et leur rôle ;**
- **Expliquer l'avantage des fumures organiques par rapport aux engrais chimiques ;**
- **Décrire le processus de production du composte etc...**

COMPÉTENCE #7

Énoncé de la compétence	Déterminants
<p><b>S'approprier la documentation technique et réglementaire</b></p>	<p><b>AST: T1; T2; T3</b>  <b>Connaissances :</b> Lire, comprendre et exploiter les notices techniques, les textes réglementaires liés à l'aménagement, la protection de l'environnement et des procédures foncières, Concepts fonciers, Le foncier rural, le droit coutumier  <b>Habilités :</b> recenser, classer et exploiter la documentation</p>

Indications sur la compétence

- **Identifier la nature de la documentation technique;**
- **Recenser l'ensemble des textes législatifs et réglementaires du secteur de l'aménagement agricole ou apparenté au foncier;**
- **Lire et interpréter la documentation technique;**
- **Appliquer les procédures de gestion foncière**
- **Appliquer la réglementation dans les activités d'aménagement;**
- **Organiser les interventions des équipes en fonction des données réglementaires et techniques;**

## COMPÉTENCE #8

Énoncé de la compétence

Déterminants

### Apprêter les équipements et outils d'aménagement

#### AST: Ensemble des Tâches;

**Connaissances:** - Différenciation des types d'équipements et outils d'aménagement et leur mode d'utilisation, entretien, technologie des équipements, matériaux etc...

**Habilités :** - Aptitude à utiliser les équipements.

-Capacité à assurer l'entretien simple des équipements et des outils.

- capacité à manutentionner et manipuler etc

Indications sur la compétence

- **Identifier les différents types d'équipements et outils nécessaires à l'aménagement ;**
- **S'approprier le mode de fonctionnement et d'utilisation des outils d'orientation et de localisation (GPS, boussole, carte géographique, photographies aériennes, etc.) ;**
- **Constituer le fichier des fournisseurs locaux des équipements et outils d'aménagement et leurs coûts ;**
- **Connaitre les différentes opérations d'entretien mécanique des équipements de forage et les motopompes ;**
- **Réaliser les opérations d'affutage des pièces mécaniques, etc. ;**
- **Assurer l'entretien simple des équipements de géolocalisation et de mesure ;**
- **Renseigner les carnets d'entretien et de maintenance des équipements ;**
- **Appliquer les mesures de sécurité au travail (port d'EPI, faire preuve d'attention, de prudence et de sécurité, limitation des charges et des efforts, etc.);**
- **Adopter les pratiques d'ergonomie (position de travail);**
- **Respecter les normes environnementales prescrites en matière de gestion des déchets industriels et pour les activités de déboisement, de fouille du sol et de feu de brousse ;**

## COMPÉTENCE #9

Énoncé de la compétence

Déterminants

### Établir le devis des travaux d'aménagement

#### AST: Tâche 1

**Connaissances:** connaissance des techniques d'expression orale et écrite, mathématiques, technologie des équipements, procédure de passation de marché, législation, prix réglementaire etc...

**Habilités:** Discrétion, intégrité, concentration, honnêteté, capacité à calculer, capacité d'assimilation, adaptabilité, esprit d'initiative, esprit de discernement, capacité d'écoute, sens de la responsabilité...

Indications sur la compétence

- **Rechercher des quantités élémentaires de composants**
- **Calculer les déboursés horaires (ou coût horaire) de main d'œuvre**
- **Calculer des coûts hors taxes des matériaux rendus chantiers**
- **Calculer des coûts d'utilisation des matériels de production affectables**
- **Comprendre les lois et règlements relatifs à la passation de marché et plus particulièrement au cahier des charges et devis.**

## COMPÉTENCE #10

Énoncé de la compétence

Déterminants

### Établir un diagnostic participatif de la parcelle

**AST: Tâches** 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8 et 9

**Connaissances:** connaissance des techniques d'expression orale, écrites et d'animation, interprétation des plans, climatologie, végétation, statistique, devis, pédologie etc...

**Habilités:** aptitude à rédiger, aptitude à animer, esprit d'écoute, d'échange et de synthèse, autonomie, capacité d'observation, intuition etc...

Indications sur la compétence

- **Établir le diagnostic physique et de la végétation;**
- **S'informer sur l'organisation sociale ;**
- **S'informer sur les règles d'appropriations des terres ;**
- **S'informer sur les pratiques paysannes existantes;**
- **S'assurer de la disponibilité des matériaux d'aménagement ;**
- **Se renseigner sur les expériences d'aménagement menées dans la zone (projet, ONG etc...) etc....**

## COMPÉTENCE #11

Énoncé de la compétence

Déterminants

<b>Appliquer les techniques d'aménagement parcellaire</b>	<b>AST: Tâches</b> 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8 et 9 <b>Connaissances:</b> (i) Lire et interpréter les données d'un GPS, d'une boussole et d'une carte, exploiter les données pédologiques et hydrauliques, lire et interpréter un schéma / carte, calculer les surfaces, Maîtriser les normes, ...  (ii) Utiliser des outils de dessin, utiliser les outils informatiques et de communication  <b>Habilités :</b> (i) Capacité à collecter : les données pédologiques; topographiques ; hydrauliques, Exploiter les données collectées sur le terrain, élaborer des schémas graphiques etc....
---	--

Indications sur la compétence

- **Utiliser les outils d'orientation et de localisation (GPS, boussole, carte géographique et minière, photographies aériennes, etc.) afin de guider une équipe sur site ;**
- **Maîtriser l'utilisation des appareils de communication, afin d'assurer l'efficacité du travail et la protection des membres de l'équipe ;**
- **Schématiser les sites prospectés ;**
- **Identifier et localiser les différents types de pouvoirs qui s'exercent sur l'espace ;**
- **Participer au traitement des données,**
- **Maîtriser le calendrier agricole et les itinéraires techniques**
- **Définir des options d'aménagement**
- **Présenter le plan d'aménagement aux producteurs**
- **Proposer des variantes, restitution et choix des paysans**
- **Planifier et contrôler l'aménagement ;**
- **Organiser les interventions des équipes en fonction des données réglementaires et techniques ;**
- **Respecter les normes environnementales prescrites pour les activités d'aménagement ;**
- **Entretenir de bons rapports avec les populations riveraines ;**
- **Préserver l'image de l'entreprise ou de l'organisation etc...**

## COMPÉTENCE #12

Énoncé de la compétence

Déterminants

### Appliquer les techniques d'aménagement agroforestier

#### AST: Tâche 3

**Connaissances:** Maîtriser les fondamentaux de l'aménagement agroforestier, connaître les notions de base de pédologie, de cartographie et de géophysique ; prise en compte de toutes les contributions de l'arbre; Prise en considération de toutes les formes arborées; haies vive / limite de parcelles à base d'essences épineuses; essences fertilisantes sur parcelles agricoles, Délimitation de pistes à bétails à base d'essences épineuses, plantation d'alignement régénération naturelle assistée

**Habilités :** Capacité à : reconnaître les éléments indiquant un besoin d'aménagement, faire appel à des compétences variées (Agronomie, arboriculture, aménagement, biologie...)

Indications sur la compétence

- Traduire un plan en ouvrage;
- Établir un portrait des aménagements arborés présents sur l'exploitation
- Repérer le site de l'aménagement et son emprise
- Organiser correctement un chantier
- Choisir du personnel technique et de la main d'œuvre (approche HIMO)
- Choisir les variétés adaptées au type d'aménagement et aux franges
- Établir les liens existants entre les caractéristiques de l'environnement physique et les informations sur les données cartographiques, etc.
- Proposer des aménagements et des interventions personnalisés et en accord avec la réalité de l'exploitant.
- Appliquer les mesures de sécurité au travail (port d'EPI, faire preuve d'attention, de prudence et de sécurité, limitation des charges et des efforts, etc.)
- Respecter les normes environnementales prescrites pour les activités de reboisement, de fouille du sol ;
- Entretenir de bons rapports avec les populations riveraines ;
- Préserver l'image de l'entreprise ou de l'organisation

## COMPÉTENCE #13

Énoncé de la compétence

Déterminants

### Appliquer les techniques d'aménagement anti-érosif

#### AST: Tâche 5;

**Connaissances:** - Connaissance des différents procédés d'aménagement anti-érosif;

-Lecture et interprétation des données d'un GPS, d'une boussole;

-Etablissement d'une carte morphopédologique simplifiée

- Lecture des courbes de niveau sur une carte

- Utilisation d'un équipement approprié pour relever les données géographiques d'un point et les transmettre.

**Habilités :** -Utilisation des outils tels que machette, pelle, pioche, houe, daba, GPS.

Indications sur la compétence

- **Appréhender le milieu physique et la végétation**
- **S'approprier les différentes techniques d'aménagement**
- **Utiliser les outils de géo-référencement, les logiciels de cartographie et les systèmes d'information géographique liés à l'agriculture;**
- **Réaliser les transferts de fichiers et de données des appareils GPS (ou autres outils informatiques portables) vers un ordinateur;**
- **Organiser les interventions des équipes en fonction des données réglementaires et techniques;**
- **Participer à l'exploitation des données recueillies ;**
- **Choisir et appliquer une technique d'aménagement des parcelles ;**
- **Réaliser l'aménagement de portion de bassin versant ;**
- **Observer les mesures de prévention aux atteintes à la santé et à la sécurité au travail ;**
- **Respecter les normes environnementales prescrites pour les activités de déboisement, de fouille du sol;**
- **Rédiger et présenter le compte rendu des activités menées sur le terrain.**

## COMPÉTENCE #14

Énoncé de la compétence

Déterminants

### Réaliser les ouvrages de conservation des eaux et des sols

**AST: Tâche 6 et 7;**

**Connaissances:** - Différenciation des procédés et processus d'aménagement hydro-agricole et pastoral;

- Identification des types de plantes maraîchères et fourragères;

- Connaissance sur les modes de réalisation des puits et forage;

**Habilités:** - Aptitude à utiliser une motopompe, le matériel de forage manuel et les outils tels que machette, pelle, pioche, houe, daba etc.

- Aptitude à utiliser le fil barbelé.

Indications sur la compétence

- **Utiliser les outils d'orientation et de localisation (GPS, boussole, carte géographique, photographies aériennes, etc.) afin d'identifier la zone de travail;**
- **Assurer la disponibilité en végétation naturelle et usages**
- **Identifier les types de cultures maraîchères et de plantes fourragères ;**
- **Réaliser les différents types de biefs ;**
- **Mettre en œuvre les puits et forages maraîchers ;**
- **Réaliser les demi-lunes et les zaï ;**
- **Mettre en défens ;**
- **Assurer le travail du sol ;**
- **Pratiquer le sur semis de plusieurs espèces fourragères et la culture fourragère ;**
- **Réaliser des diguettes et des cultures en terrasse ;**
- **Réaliser des dispositifs de micro-irrigation ;**
- **Effectuer l'aménagement d'un puits pastoral, des marres d'eau naturelle ou d'un abreuvoir ;**
- **Identifier et aménager les pistes pour bétail ;**
- **Cerner la démarche de valorisation et de sécurisation des espaces pastoraux et des pistes à bétail ;**
- **Assurer l'entretien des installations ;**
- **Observer les mesures de prévention aux atteintes à la santé et à la sécurité au travail ;**
- **Respecter les normes environnementales prescrites pour les activités de déboisement, de fouille du sol;**
- **Rédiger et présenter le compte rendu des activités menées sur le terrain.**

## COMPÉTENCE #15

Énoncé de la compétence

Déterminants

<b>Réaliser les dispositifs d'aménagement pastoral</b>	<b>AST: Tâche 7</b> <b>Connaissances:</b> connaissance des techniques d'expression orale, techniques d'aménagement pastorale, pédologie, climatologie, réalisation d'une marre d'eau, métrologie, mécanisme de sécurisation des espaces pastoraux, outils de valorisation des espaces pastoraux, élevage... <b>Habilités:</b> aptitude à rédiger, organisation; endurance, utilisation du GPS, esprit d'écoute, d'échange et de synthèse, autonomie, capacité d'observation, minutie, intuition etc....
--	---

Indications sur la compétence

- **Identifier les zones pastorales et des pistes de bétails**
- **Aménager des zones pastorales et des pistes de bétails**
- **Sécuriser des espaces pastoraux et des pistes de bétails**
- **Valoriser des zones pastorales et des pistes de bétails**
- **Aménager des marres d'eau naturelles**
- **Aménager un abreuvoir .**

## COMPÉTENCE #16

Énoncé de la compétence

Déterminants

### la restauration des sols dégradés

#### AST: Tâche 8

**Connaissances:** connaissance des techniques d'expression orale, pluviométrie, organisation sociale, technologie des équipements, pédologie, science naturelle, technique d'irrigation, organisation sociale, cadre réglementaire, état de l'environnement, la biodiversité etc.

**Habilités:** Discrétion, efficacité, respect de l'autre, intégrité, dextérité, endurance, liberté d'initiative, capacité d'assimilation, adaptabilité, esprit d'initiative, esprit de discernement, sens de la responsabilité

Indications sur la compétence

- **Identifier les causes de la dégradation des sols**
- **Identifier les règles pour restaurer la productivité agricole des terres**
- **Appliquer les techniques de conservation des eaux et sols**
- **Appliquer des mesures de lutte contre la dégradation des sols**
- **Utiliser les cultures pérennes**
- **Effectuer le reboisement sur sous-solage**
- **Mettre en œuvre des systèmes de jachères améliorées**
- **Produire et appliquer la fumure organique ou le bio-carbone**
- **Appliquer les techniques de SCV**

## COMPÉTENCE #17

Énoncé de la compétence

Déterminants

### Assurer l'entretien des aménagements agro-sylvo- pastoraux

#### AST: Toutes les Tâches ;

**Connaissances:** Distinguer les différentes techniques de suivi en fonction du type d'aménagement, climatologie, végétation, statistique, devis, pédologie etc.

**Habilités:** (i) planifier, échanger, mesurer, sécuriser, animer, organiser les équipes, gestion des conflits, utiliser les techniques pour travaux confortatifs

Indications sur la compétence

- **Tenir un cahier de la parcelle : mesurer la superficie, estimer les rendements, estimer la consommation en eau, évaluer la production, peser les récoltes, fixer un prix pour le produit;**
- **Relever les mesures sur des cartes topographiques en y décelant les informations (escarpement, pentes, vallées, etc.);**
- **Choisir la bonne technique de suivi et d'entretien, selon le milieu d'aménagement identifié;**
- **Connaitre les variables à prendre en compte pour évaluer la production issue d'une parcelle aménagée;**
- **Entretien des dispositifs antiérosifs hydriques**
- **Faire un bilan de campagne (manière narrative), faire un plan sur la base des résultats**
- **Favoriser la mise en œuvre des bonnes pratiques agronomiques dans les parcelles test/ démonstration et apprécier les résultats/ organiser des visites inter-paysannes**
- **Favoriser la formation des comités locaux de gestion**
- **Prendre des photographies des échantillons et des parcelles suivies;**
- **Utiliser le GPS et les cartes afin d'identifier les parcelles suivies;**
- **Consigner les observations dans un carnet et remplir les fiches de suivi;**
- **Participer à la gestion des conflits (compétences en intermédiation)**
- **Appliquer les mesures de sécurité au travail (port d'EPI, faire preuve d'attention, de prudence et de sécurité, limitation des charges et des efforts, etc.)**
- **Respecter les normes environnementales prescrites pour les activités de reboisement, de fouille du sol ;**
- **Entretien de bons rapports avec les populations riveraines ;**
- **Préserver l'image de l'entreprise.**
- **Présenter selon les normes des entreprises un compte rendu et les rapports des opérations de prospection**

# RÉFÉRENTIEL DE FORMATION

Référentiel pour le métier  
**AGENT AGRO  
AMÉNAGISTE**

---

Niveau: ouvrier qualifié



## INTRODUCTION

En adoptant la Stratégie National de Développement (SND30), le Gouvernement camerounais a inscrit l'accroissement de la productivité, de la production et de la compétitivité des produits agro-sylvo-pastoraux et halieutiques comme un pilier important pour l'éclosion de milliers d'emplois en faveur des populations. Et ceci à travers l'aménagement des grands espaces hydroagricoles, pastorales et aquacoles.

Dans cette optique, le programme d'accompagnement des mutations du bassin cotonnier du Cameroun – Programme d'appui au développement rural (ABC - PADER) de la GIZ, fruit de la coopération conjointe entre le Cameroun, l'Allemagne et l'Union Européenne vise à améliorer les performances économiques des acteurs privés de l'agriculture et de l'élevage en tenant compte des systèmes de production adaptés au changement climatique.

Plus spécifiquement, il s'agit de renforcer l'acquisition des techniques innovantes agricoles en milieu rural en vue de la durabilité des systèmes de production face aux changements climatiques. Dans la perspective de l'élargissement de l'offre de la formation professionnelle agricole répondant au déficit de compétences au niveau local, et plus particulièrement dans les régions septentrionales du Cameroun, ABC – PADER a commis une étude visant l'élaboration d'un référentiel de formation au métier « d'Agent Agro-aménagiste » devant contribuer efficacement à l'amélioration de la gestion durable des terres, de la restauration des sols.

Découlant du référentiel de métier-compétences d'Agent Agro-aménagiste qui a eu pour objectif de décrire les traits distinctifs du métier, tout en mettant aussi en valeur l'étendue et la diversité des fonctions qui sont exercées par ce professionnel du monde rural, le présent référentiel de formation conduit directement à une démarche de formation au sein d'une structure de formation, en relation avec les milieux professionnels concernés.

Compte tenu des moyens disponibles et faisant face à des besoins importants de formation et de qualification dans le secteur de l'aménagement des terres agricoles, il est question de proposer les démarches et intentions pédagogiques pouvant contribuer à terme, à insérer le plus de personnes formées sur le marché du travail en relation avec les besoins en main-d'œuvre qualifiée dans ce secteur porteur.

## I. FONDEMENTS DE LA FORMATION

### 1.1 Finalité de la formation

Le Cameroun s'est doté en 2020 d'un nouveau cadre de référence pour son action de développement au cours de la prochaine décennie. La stratégie nationale de développement 2020-2030 vise la transformation structurelle et le développement inclusif. Parmi les piliers de cette stratégie figure :

- Le développement de l'industrie et des services et singulièrement l'agro-industrie.
- Le développement du capital humain et du bien-être.

Dans ce dernier chapitre, un accent particulier est mis sur l'éducation, la formation et l'employabilité. Ainsi, en ce qui concerne la formation professionnelle, il s'agira de mener une politique ciblée sur le métier et adéquate, de formation de courte durée, centrée sur la certification des compétences conformes à la norme ISO 17024.

A ce titre, le Gouvernement entend entre autres de :

- renforcer l'offre de formation initiale, continue et par voie de l'apprentissage par une plus grande implication des professionnels à la formation et à la certification conforme à la norme ISO 17024 ;
- mettre en place un cadre national de certification et de qualification ainsi qu'une agence d'accréditation des organismes de métrication ;
- développer la gouvernance partenariale avec un renforcement du Partenariat Public-Privé ;
- développer des incubateurs d'entreprises dans les établissements de formation professionnelle ;
- élaborer et implémenter des référentiels de formation selon l'Approche par Compétences dans tous les métiers existants sur la base des normes internationales existants dans chaque secteur ;
- mettre en place un programme certifiant de formation de masse et de renforcement des capacités des travailleurs du secteur informel ;
- mettre en place un dispositif de suivi post éducation/formation, qui permettra de gérer des informations sur la transition école/marché de travail pour la régulation du flux et donner une meilleure lisibilité sur l'insertion professionnelle ;
- mettre en service l'institut National de Formation des Formateurs et de Développement des Programmes ;
- transformer les SAR/SM en Centre de Formation aux Métiers (CFM).

Le Plan National d'Investissement Agricole de deuxième génération ou PNIA 2020-2030, cadre opérationnel de la Stratégie de Développement du Secteur Rural pour la période 2020 - 2030, prévoit dans le domaine d'investissement N°4 (Renforcement de la Gouvernance et du capital humain des acteurs du secteur rural), parmi les six actions prioritaires on peut noter le renforcement de la formation professionnelle agricole et entrepreneuriale. En 2019, le Gouvernement a élaboré un Plan d'Action National (PAN) pour la promotion de l'emploi décent des jeunes ruraux et l'esprit d'entreprise pour la période 2020-2030. Il a pour but de créer les conditions d'emploi pour les jeunes dans les chaînes de valeur agricole et de soutenir et faciliter leur entrée préférentielle dans les débouchés agro-alimentaires attractifs et rémunérateurs.

- L'objectif général du PAN est de promouvoir une nouvelle génération de jeunes créateurs d'emplois ruraux dans les secteurs agropastoral

et agroalimentaire. A travers ce Plan le Gouvernement attend pour la période 2020-2030 :

- Impulser la mise en place d'un cadre institutionnel de coordination favorable à la création, au développement et au suivi de l'emploi et de l'entreprenariat agropastoraux des jeunes ruraux ;
- Renforcer les capacités managériales et entrepreneuriales des jeunes ruraux pour accroître la productivité et la compétitivité agropastorale ;
- Faciliter l'accès des jeunes créateurs d'emplois ruraux aux mécanismes financiers diversifiés et adaptés à leurs besoins ; et Développer un système et de communication (gestion des opportunités d'affaires dans le secteur agropastoral, aux niveaux national, régional et international).
- Plus spécifiquement, il s'agira de développer des structures de formation professionnelle et d'améliorer la qualité de la formation professionnelle dans le secteur rural.
- Cette orientation nécessite pour se faire une amélioration des ressources formatives notamment celles relatives aux contenus de formation adaptés aux fonctions et activités des métiers porteurs d'emploi ou suscitant l'auto-emploi des jeunes.
- En complément de la stratégie, la loi N°2018/010 du 11 juillet 2018 régissant la formation professionnelle au Cameroun précise les orientations fondamentales de la formation professionnelle.

## **1.2 Les nouvelles évolutions des orientations de la formation professionnelles**

La formation professionnelle agropastorale s'inscrit dans les orientations fondamentales définies par la loi N°2018/010 du 11 juillet 2018 régissant la formation professionnelle au Cameroun. Cette loi en son article premier et au point 2, définit que le champ de la formation professionnelle est constitué de l'ensemble des formations post-éducation de base, assurées soit par les structures publiques, soit par les structures privées agréées par l'Etat. Elle vise à donner aux apprenants et aux apprentis des savoirs, des habiletés et des aptitudes nécessaires à l'exercice d'un métier et/ou permettant l'accès à un emploi.

Elle encourage (article 5) :

- un système de formation professionnelle qui permet aux individus de s'épanouir sur les plans professionnel et personnel et de s'intégrer dans la société, en particulier dans le monde du travail, tout en les rendant aptes et disposés à faire preuve de flexibilité professionnelle et à rester dans le monde du travail ;
- un système de formation professionnelle qui serve la compétitivité des entreprises;
- l'égalité des chances de formation sur le plan social ;
- l'égalité entre les sexes, de même que l'élimination des inégalités qui frappent les personnes handicapées dans la formation professionnelle ;
- la perméabilité des types et des filières de formation au sein de la formation professionnelle, ainsi qu'entre la formation professionnelle et les autres secteurs du système éducatif ;
- la transparence du système de formation professionnelle.

La loi 2018/10 dispose également en son article 35 que les normes de formation professionnelle sont fixées par l'Etat et portent sur l'objectif, les méthodes et les modules de la formation, le profil des formateurs, les caractéristiques des infrastructures et équipements, la période et les heures de formation théorique, la période et la durée de la formation pratique. Aussi pour l'élaboration ou la modification des normes, il est tenu compte des spécificités de chaque secteur d'activités, des référentiels de formation, des avis des experts des domaines concernés ainsi que des besoins en compétences des entreprises.

Le décret N°2020/2592/PM du 19 juin 2020 fixant les modalités de création, d'organisation et de fonctionnement des centres de formation professionnelle et d'apprentissage à l'Article 2 alinéa 2 précise : (2) les centres de formation appliquent les programmes officiels ou autonomes dûment agréés et préparent aux certifications correspondantes.

C'est dans cette optique que s'inscrit la construction des différents référentiels sur les métiers des chaînes de valeurs des filières agricoles porteuses d'emplois et de revenus pour les populations camerounaises.

## **II. DESCRIPTION GENERALE DU METIER**

## **III. PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU RÉFÉRENTIEL DE FORMATION**

L'Approche par Compétences en formation professionnelle et technique, se traduit par une philosophie d'intervention visant à amener l'apprenant à mobiliser des ressources individuelles et externes, à agir, à réussir et à progresser dans différents contextes, selon des performances définies, avec tous les savoirs nécessaires. Elle vise d'une part à former des personnes qui auront les compétences nécessaires pour réussir leur intégration sur le marché du travail, à exercer leur métier, à évoluer dans leur exercice professionnel, et d'autre part à répondre aux besoins de main-d'œuvre qualifiée.

L'élaboration des référentiels de formation s'insère dans un processus schématisé comme suit :

<b>Processus d'élaboration d'un référentiel de formation</b>	
<b>Planification</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Étude sectorielle et préliminaire des besoins en compétences (ESPBC)</li> <li>- Orientations de développement des curricula</li> </ul>
<b>Conception et production</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Analyse de la situation de travail</li> <li>- Définition des buts et des compétences du Référentiel Métier-Compétences (RMC)</li> <li>- Rédaction du Référentiel de Formation (RF)</li> <li>- Validation du Référentiel de Formation (RF)</li> <li>- Rédaction du Guide Pédagogique (GP)</li> <li>- Rédaction du Référentiel d'Évaluation et de Certification (REC)</li> <li>- Guide d'Organisation Pédagogique et Matérielle (GOPM)</li> </ul>
<b>Application et suivi</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Expérimentation</li> <li>- Approbation du référentiel de formation</li> <li>- Implantation</li> <li>- Collecte de données sur l'application des référentiels de formation conduisant à une actualisation, s'il y a lieu</li> </ul>

Le référentiel de formation amorce le troisième grand bloc de la mise en place de l'Approche Par Compétences (APC), à savoir le développement pédagogique. En rappel, le référentiel de métier-compétences contient la liste des compétences générales et particulières nécessaires à l'exercice d'un métier, alors que le référentiel de formation enrichit cette liste de quelques compétences propres à la formation et qui dérivent directement des buts généraux de la formation professionnelle. Elles sont destinées à assurer un apprentissage qui soit le plus complet possible en favorisant l'intégration à la vie et la mobilité professionnelles de l'apprenant.

Le référentiel de formation présente les compétences selon un ordre logique d'acquisition qui reflète la réalité du marché du travail. Ces compétences sont conçues comme des entités autonomes et complètes qui sont traduites en comportements et en situations de façon à faciliter la réalisation des activités d'apprentissage et de formation ainsi que l'évaluation des apprentissages. Toutes les compétences du référentiel ont un caractère obligatoire et peuvent être enrichies ou adaptées selon les besoins de l'apprenant, de l'environnement institutionnel de formation et du milieu de travail.

Le référentiel de formation constitue un outil de référence dont une partie ou la totalité a un caractère prescriptif. Les compétences du référentiel incluent une description des résultats attendus au terme de la formation, elles ont une influence directe sur le choix des

activités pratiques et théoriques d'enseignement ou de formation. Cependant, le référentiel de formation ne comprend ni les activités pratiques, ni les contenus de cours, ni les stratégies, ni même les moyens d'enseignement ou de formation<sup>1</sup>. Le référentiel d'évaluation, le guide pédagogique et le guides d'organisation pédagogique et matérielle apportent plus de précisions en ces domaines et suggèrent divers contenus et approches de formation.

Le scénario de formation se trouve au cœur du référentiel de formation. Il consiste à présenter les choix qui ont résulté de la définition des compétences issues du référentiel métier-compétences et qui sont en interrelation, mises en évidence dans la matrice des compétences. En se servant des deux outils de base utilisés pour l'élaboration du référentiel de métier-compétences, à savoir la matrice des compétences et la table de correspondance, il est possible de produire un scénario de formation sous la forme de la matrice des objets de formation, le logigramme de la séquence d'acquisition des compétences et une description détaillée des compétences en comportement ou en situation.

Ce scénario est complété par deux autres éléments :

- la détermination du nombre d'heures d'enseignement de chaque compétence;
- l'établissement d'une séquence d'apprentissage qui détermine l'ordre logique d'acquisition de la compétence.

Le référentiel de formation est également un outil de référence pour l'évaluation des apprentissages et la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE). Ainsi, pour obtenir leur diplôme, les personnes doivent démontrer qu'elles ont maîtrisé les compétences inscrites dans le référentiel de formation.

Le référentiel de formation permet, pour ainsi dire, d'assurer à l'ensemble des apprenants l'acquisition des compétences professionnelles dans un souci d'équité et de justice, tout en étant une source d'informations exhaustives sur les compétences attendues pour l'exercice d'un métier au seuil du marché du travail<sup>2</sup>.

---

1 Guide 3 OIF, 4.1 page 21

2 Niveau où les tâches de la profession sont exercées de façon autonome et avec la maîtrise nécessaire par la plupart des personnes (plein exercice de la

## **IV. BUTS DU RÉFÉRENTIEL, INTENTIONS ÉDUCATIVES, LISTE DES COMPÉTENCES VISÉES ET MATRICE DES OBJETS DE FORMATION**

Cette partie du référentiel de formation contient quatre éléments, à savoir : les buts du référentiel, les intentions éducatives, la liste des compétences visées et la matrice des objets de formation. En consultant cette première partie, il est déjà possible d'obtenir des informations générales liées au scénario de formation pour le métier d'Agent Agro aménagiste.

### **4.1 Buts du référentiel de formation d'Agent Agro aménagiste**

Le référentiel de formation pour le métier d'Agent Agro aménagiste traduit les orientations particulières en matière de formation. Il prépare donc la personne à devenir un travailleur du secteur agricole pouvant mener des activités d'aménagement seul, en équipe ou sous supervision, pour le compte d'une entreprise.

Le référentiel de formation vise à rendre apte l'Agent Agro aménagiste à appliquer les techniques de gestion conservative des eaux, des sols et de la fertilité des sols ainsi que la restauration des terres agricoles dégradées. Il est chargé de restaurer des terres dégradées et de favoriser la régénération des sols. Dans l'exercice de ses fonctions, l'Agent Agro-aménagiste est chargé d'aménager les sites d'implantation du bassin de production, préparer des terres, mettre en valeur des zones de production (application des amendements, récolte, post-récolte), restaurer les terres agricoles inutilisées du fait de leurs dégradations.

L'Agent Agro-aménagiste est entre autres chargé de réaliser les aménagements parcellaire, anti-érosif, agroforestier, hydro-agricole, pastoraux ainsi que la restauration des terres agricoles dégradées. C'est un professionnel qui a une bonne maîtrise des techniques agro écologiques (aménagements, construction des biefs, techniques de restauration des sols et eaux (production des fumures organiques, technique de production sous couvert végétal etc..) et qui accompagne les producteurs dans les activités liées à la restauration des sols, reboisement des blocs de culture, conservation et gestion des eaux (appui conseil et appui dans la construction des puits, biefs, abreuvoir ...) et les aménagements anti érosifs (bandes enherbées, cordons pierreux); sensibilisation à la gestion du foncier, la réduction des conflits agropastoraux et l'accompagnement dans la production fourragères.

La nature du travail et les caractéristiques de l'environnement imposent à l'Agent Agro aménagiste de respecter strictement les règles et les consignes de sécurité autant pour la protection des travailleurs que de celle de l'environnement.

Étant donné que l'Agent Agro aménagiste travaille souvent en équipe ou sous supervision, il doit démontrer de bonnes attitudes relationnelles, tout en veillant à préserver l'image de l'entreprise pour laquelle il réalise les activités d'aménagement.

Le métier est ouvert aux personnes des deux sexes justifiant d'un niveau scolaire équivalent à celui de la classe de troisième. Les modalités de recrutement privilégiées sont le test et essai.

---

profession).

Conformément aux buts généraux de la formation professionnelle et technique, ce référentiel de formation vise, conformément aux buts généraux de la formation professionnelle, à :

- *Favoriser l'intégration de la personne à la vie professionnelle, c'est-à-dire :*
  - lui faire connaître le marché du travail en général ainsi que le contexte particulier de son métier ;
  - lui faire connaître ses droits et responsabilités comme travailleur ou travailleuse;
- *Rendre la personne efficace dans l'exercice de son métier, c'est-à-dire :*
  - lui permettre, dès l'entrée sur le marché du travail, de jouer les rôles, d'exercer les fonctions et d'exécuter les tâches et les activités associées à son métier ;
  - lui permettre d'évoluer adéquatement dans un milieu de travail (ce qui implique des connaissances et des habiletés techniques et technologiques en matière de communication, de résolution de problèmes, de prise de décisions, d'éthique, de santé et de sécurité, etc.) ;
- *Favoriser l'évolution de la personne et l'approfondissement de savoirs professionnels, c'est-à-dire :*
  - lui permettre de développer son autonomie et sa capacité d'apprendre ainsi que d'acquérir des méthodes de travail ;
  - lui permettre de comprendre les principes sous-jacents aux techniques et aux technologies utilisées ;
  - lui permettre de développer sa faculté d'expression, sa créativité, son sens de l'initiative et son esprit d'entreprise ;
  - lui permettre d'adopter des attitudes essentielles à son succès professionnel, de développer son sens des responsabilités et de viser l'excellence ;
- *Assurer la mobilité professionnelle de la personne, c'est-à-dire :*
  - lui permettre d'adopter une attitude positive à l'égard des changements;
  - lui permettre de se donner des moyens pour gérer sa carrière, notamment par le développement de ses habiletés interpersonnelles et celles liées au travail d'équipe et à la gestion des responsabilités au sein d'une équipe.

## 4.2 Les intentions éducatives

Les intentions éducatives en formation professionnelle et technique s'appuient sur des valeurs et préoccupations importantes qui servent de guide aux interventions auprès de l'apprenant. Elles touchent généralement des dimensions significatives du développement professionnel et personnel des apprenants qui n'ont pas fait l'objet de formulations explicites dans les buts du référentiel ou les compétences retenues. Elles peuvent porter sur des attitudes importantes, des habitudes de travail, des habiletés intellectuelles, etc.

Pour Le Référentiel de formation de l'agent agro - aménagiste, les intentions éducatives sont les suivantes :

- Développer chez les apprenants, la capacité d'agir avec professionnalisme ;

- Développer chez les apprenants, le sens des responsabilités et du respect de la personne ;
- Accroître chez les apprenants, l'autonomie, l'initiative et l'esprit d'entreprise ;
- Développer chez les apprenants, la pratique de l'autoévaluation ;
- Développer chez les apprenants, le souci de mettre à jour leurs connaissances sur la réglementation ;
- Développer chez les apprenants, le souci d'amélioration continue.

### 4.3 Énoncés des compétences

Suite à l'étude et à l'analyse des informations collectées lors de l'AST, les compétences générales suivantes, correspondant aux attitudes, habiletés et comportements attendus de la personne qui exerce le métier d'Agent - Agro aménagiste, ont été retenues :

N°	Compétences générales
01	Communiquer en milieu professionnel
02	Prévenir les atteintes à l'hygiène, à la santé, à la sécurité et à l'environnement
03	Exploiter les outils informatiques
04	Utiliser les notions de base de mathématiques appliquées au métier
05	Appréhender les techniques de reconnaissance des sols
06	Caractériser le système Eau-Sol-Plante en vue d'un projet d'aménagement
07	S'approprier la documentation technique et réglementaire relative au métier
08	Apprêter les équipements et outils d'aménagement
09	Établir le devis des travaux d'aménagement

la description du métier en lien avec le processus de travail retenu lors de l'AST a permis de dériver les compétences particulières suivantes : D'autres compétences propres à la formation ont été introduites dans le référentiel de formation en complément des compétences générales et particulières déjà présentées dans le référentiel de métier-compétences. Ces compétences dérivent directement des buts généraux de la formation professionnelle. Elles sont destinées à assurer un apprentissage qui soit le plus complet possible en favorisant l'intégration à la vie et la mobilité professionnelles de la personne.

Il s'agit de :

N°	Compétences
01	Se situer au regard du métier et de la formation
02	Explorer des moyens de développement de l'entrepreneuriat
03	Utiliser les moyens de recherche d'emploi
04	S'intégrer en milieu de travail

## V. PRÉSENTATION SYNTHÈSE DES COMPÉTENCES DE L'AGENT AGRO – AMÉNAGISTE

### 5.1 Les données administratives

DONNEES ADMINISTRATIVES	
Année d'approbation :	2022
Appellation type / Code	Agent Agro – aménagiste /AAA (3A)
Secteur / branche	Primaire /Agricole
Ordre(s) professionnel(s) de rattachement	Génie rural
Type de sanction :	Diplôme d'Agent Agro – aménagiste (DAAA)
Niveau de qualification	Ouvrier Qualifié Agricole (OQA)
Niveau d'admission	Classe de 3e/4eannée secondaire diplôme professionnel de base d'agriculture ou formations apparentées et expériences professionnelles
Nombre de compétences	21

<b>Nombre d'unités :</b>	89
<b>Formation liée aux compétences générales</b>	480
<b>Formation spécifique liée aux compétences particulières</b>	855
<b>Durée totale :</b>	1335

## 5.2 Tableau synthèse du référentiel de formation

N°	Enoncé de la compétence	Durée totale	Unités	Traduction	Types
1.	Se situer au regard du métier et de la formation	30	2	S	G
2.	Communiquer en milieu de travail	45	3	C	G
3.	Prévenir les atteintes à l'hygiène, à la santé, à la sécurité au travail et l'environnement	30	2	S	G
4.	Exploiter un poste de travail informatique	45	3	C	G
5.	Utiliser les notions de base de mathématiques appliquées au métier	45	3	S	G
6.	Appréhender les techniques de reconnaissance des sols	45	3	S	G
7.	Caractériser le système Eau-Sol-Plante en vue d'un projet d'aménagement	60	4	C	G
8.	S'approprier la documentation technique et réglementaire relative au métier	45	3	S	G
9.	Apprêter les équipements et outils d'aménagement	45	3	C	G
10.	Établir le devis des travaux d'aménagement	30	2	C	P
11.	Établir un diagnostic participatif	60	4	C	P

<b>12.</b>	Mettre en œuvre les techniques d'aménagement parcellaire	75	5	C	P
<b>13.</b>	Mettre en œuvre les techniques d'aménagement agroforestier	75	5	C	P
<b>14.</b>	Réaliser les ouvrages de conservation des eaux et de sols	75	5	C	P
<b>15.</b>	Participer à la réalisation des ouvrages de mini-irrigation	90	6	C	P
<b>16.</b>	Participer à la réalisation des dispositifs d'aménagement pastoral	75	5	C	P
<b>17.</b>	Effectuer à la restauration des sols dégradés	60	4	C	P
<b>18.</b>	Assurer le suivi et l'entretien des aménagements agro-sylvo- pastoraux	60	4	C	P
<b>19.</b>	Explorer les moyens de développement de l'entrepreneuriat	30	2	S	G
<b>20.</b>	Utiliser les moyens de recherche d'emploi	30	2	S	G
<b>21.</b>	S'intégrer en milieu de travail	300	20	C	P
<b>Total</b>		<b>1335</b>	<b>89</b>		

## VI. MATRICE DES OBJETS DE FORMATION

La matrice des objets de formation est un tableau à double entrée qui met en évidence les relations entre les compétences générales, qui correspondent à des activités de travail ou de vie professionnelle, et les compétences particulières, qui sont propres au métier.

Dans la matrice, on trouve l'énoncé des compétences, la position séquentielle des compétences de même que la durée totale du référentiel de formation. Les compétences particulières à la verticale portent sur des tâches qui caractérisent l'exercice de la profession. Les compétences générales à l'horizontale portent sur des activités de travail plus larges, communes et transférables à plusieurs tâches ou à plusieurs situations.

La matrice des objets de formation résulte de l'introduction des compétences propres à la formation, d'une nouvelle numérotation et de la durée attribuée à chaque compétence qui inclut le temps consacré à l'enseignement théorique, à l'apprentissage pratique et à l'évaluation des apprentissages liés à chacune d'elles. Elle présente une information additionnelle liée à l'application des liens fonctionnels, ainsi qu'aux compétences traduites en comportements (C) et aux compétences traduites en situations (S).

La première étape de la réalisation d'un scénario de formation consiste à déterminer la nature des liens, d'une part entre les compétences particulières et les compétences générales, et d'autre part entre les compétences particulières et le processus de travail retenu pour compléter la description des compétences du référentiel de formation. Pour ce faire, la matrice des compétences présentée dans le référentiel métier-compétences est reprise en y intégrant la dimension « formation ».

Pour le métier d'Agent Agro aménagiste, la matrice des objets de formation présente donc l'ensemble des compétences retenues ainsi que les liens fonctionnels existants entre les compétences et les étapes du processus.

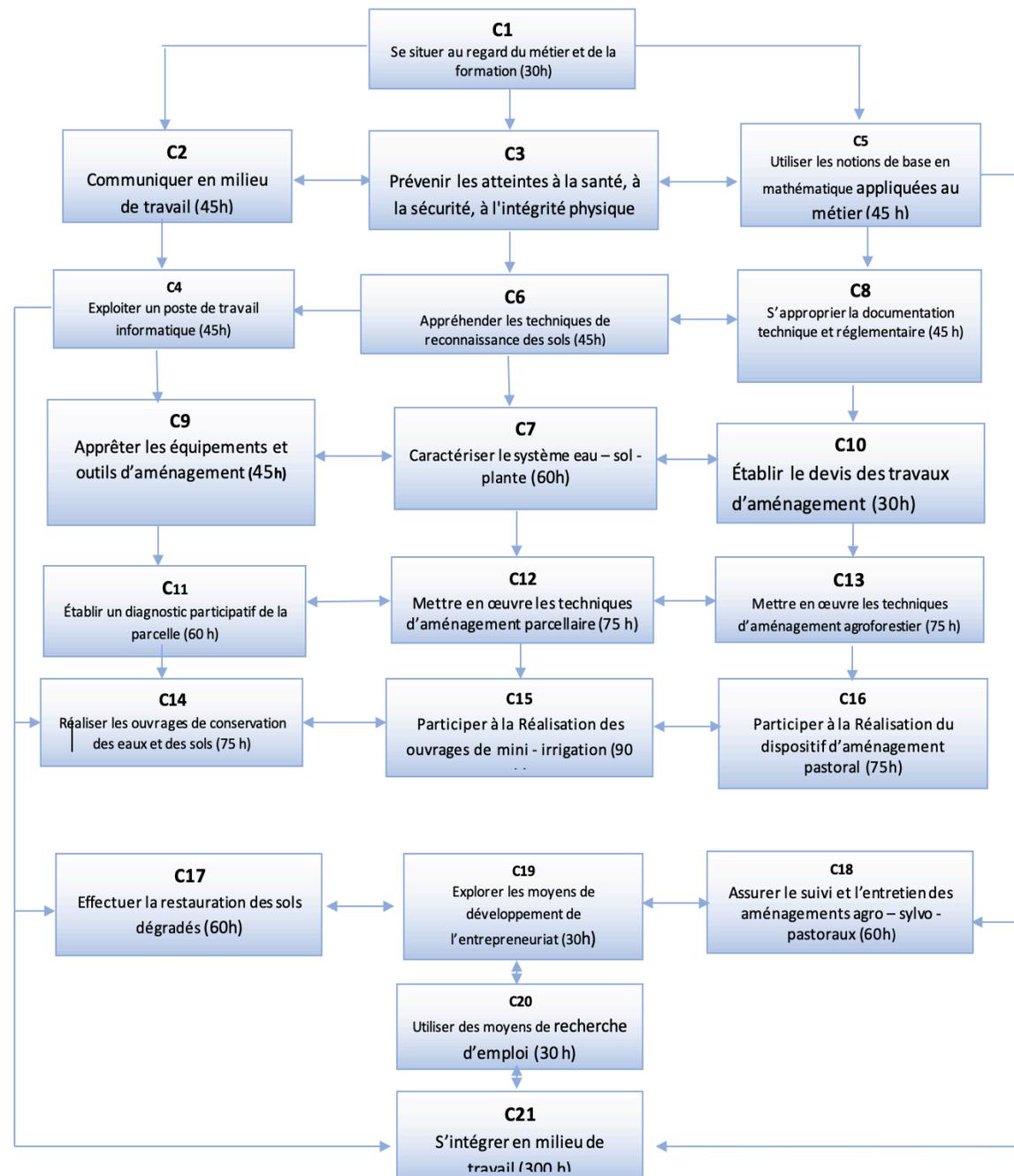
L'existence d'un lien fonctionnel ( ) entre deux compétences (une particulière et une générale) indique que la relation qui existe dans le marché du travail est prise en compte dans le référentiel de formation. La description de la compétence particulière prend donc en compte des aspects issus de la compétence générale.

L'existence d'un lien fonctionnel ( ) entre une compétence particulière et une ou plusieurs étapes du processus de travail annonce que les étapes sont intégrées, en tout ou en partie, au cours de l'acquisition de cette compétence.

Finalement, le fait de ne pas noircir un symbole ( ) montre que, malgré les liens apparents sur le marché du travail, ceux-ci ne sont pas pris en considération dans la formation, et donc dans l'acquisition des compétences particulières.

La matrice des objets de formation du métier d'Agent Agro - aménagiste démontre donc de façon globale la démarche intégrée de formation qui est reprise de façon schématique dans le logigramme de la séquence d'acquisition des compétences.

## LOGIGRAMME SUGGERE DE LA SEQUENCE D'ACQUISITION DES COMPETENCES (AGENT AGRO AMENAGISTE)



Agent Agro aménagiste	Compétences générales																Processus			Nombre de compétences	
	Numéro de la compétence	Niveau de complexité / 10	Comportement/Situation	Durée (heures)	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	19	20					
Compétences particulières					Se situer au regard du métier et de la formation	Communiquer en milieu professionnel	Prévenir les atteintes à l'hygiène, à la santé et l'environnement	utiliser les outils informatiques	Utiliser les notions de base en Mathématiques appliquées au métier	Appréhender les techniques de reconnaissance des sols	Caractériser le système Eau-Sol-Plante en vue d'un projet d'aménagement	S'approprier la documentation technique et réglementaire	Apprêter les équipements et outils d'aménagement	Etablir les devis des travaux d'aménagements	Explorer les moyens de développement de l'entrepreneuriat	Utiliser les moyens de recherche d'emploi	Prendre connaissance du travail à faire	planifier le travail	réaliser les activités en appliquant les mesures de sécurité	Rendre compte	
Numéro de la compétence					1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	19	20					12
Niveau de complexité / 10					5	7	7	7	7	7	8	7	7	6	6	6					
Comportement/Situation					S	S	S	C	S	S	S	S	C	C	S	S					
Durée (1335 heures)					30	45	30	45	45	45	60	45	45	30	30	30					480
Établir un diagnostic participatif	11	7	C	60	0									0	0						
Mettre en œuvre les techniques d'aménagement parcellaire	12	7	C	75	0									0	0						

Mettre en œuvre les techniques d'aménagement agroforestier	13	8	C	75	0										0	0				
Réaliser les ouvrages de conservation des eaux et de sols	14	8	C	75	0										0	0				
Participer à la réalisation des ouvrages de mini-irrigation	15	7	C	90	0										0	0				
Participer à la réalisation des dispositifs d'aménagement pastoral	16	7	C	60	0										0	0				
Effectuer à la restauration des sols dégradés	17	7	C	60	0										0	0				
Assurer le suivi et l'entretien des aménagements agro-sylvo- pastoraux	18	5	C	60	0										0	0				
S'intégrer en milieu de travail	21	9	C	300	0										0	0				
<b>Nombres de compétences</b>	<b>9</b>			<b>855</b>																<b>21</b>

**Légende:** Liens fonctionnels entre les compétences générales et les compétences particulières sur le marché du travail

Liens fonctionnels entre les compétences générales et les compétences particulières dans la formation

Liens fonctionnels entre les étapes du processus et les compétences particulières sur le marché du travail

**Liens fonctionnels entre les étapes du processus et les compétences particulières dans la formation**

## VII. LOGIGRAMME DE LA SÉQUENCE D'ACQUISITION DES COMPÉTENCES

Le logigramme de la séquence d'acquisition des compétences du métier d'Agent Agro aménagiste propose une représentation schématique de l'ordre d'acquisition des compétences. Il assure la planification globale de l'ensemble du référentiel et permet de voir l'articulation existante entre les compétences. Il assure une certaine cohérence et une progression des apprentissages.

En somme, le logigramme permet de voir l'articulation complète du référentiel, contrairement à la matrice des objets de formation qui ne présente qu'un ordre séquentiel. Toutefois, le logigramme respecte le contenu de la matrice des objets de formation et permet de tenir compte, pour une compétence donnée, des apprentissages déjà effectués, de ceux qui se déroulent en parallèle et de ceux qui sont encore à venir.

### **NB:**

- *Les compétences placées sur une même ligne horizontale peuvent être acquises en parallèle.*
- *Les compétences qui ne sont pas reliées aux autres n'ont pas de préalables. Elles peuvent être acquises indifféremment, avant ou après, ou en parallèle avec d'autres.*
- *Les compétences qui sont placées sur une même ligne verticale sont préalables les unes aux autres.*

## VIII. PRÉSENTATION DÉTAILLÉE DES COMPÉTENCES DU RÉFÉRENTIEL

Cette partie du référentiel comporte les composantes de chacune des compétences déterminées pour le métier d'Agent Agro aménagiste

Comme il a été rappelé, les compétences traduites en comportement pour ce qui est du métier d'Agent Agro aménagiste sont présentées comme le résultat attendu à la fin des apprentissages liés aux compétences.

Le contexte de réalisation renseigne sur la situation de mise en œuvre de la compétence, au seuil du marché du travail, c'est-à-dire au moment où la personne commence à exécuter une tâche ou une activité de travail à titre d'Agent Agro aménagiste.

Les éléments de la compétence décrivent celle-ci sous forme de comportements particuliers en se limitant aux données nécessaires à la compréhension de cette compétence.

Les critères de performance définissent les exigences qui permettent de juger de l'atteinte des éléments de la compétence et, par ricochet, de la compétence elle-même. Ce sont donc le contexte de réalisation et l'ensemble des critères de performance qui traduisent le niveau de performance permettant de reconnaître que la compétence est acquise. De façon globale, les différentes composantes de la compétence permettent de porter un jugement sur l'acquisition de celle-ci.

Pour ce qui est de la compétence traduite en situation, elle vise à favoriser l'acquisition de compétences qui présentent une forte composante liée à des attitudes ou à des savoir-être tels que la communication interpersonnelle, le travail d'équipe et le souci de l'éthique professionnelle. Dans le cadre de ce référentiel, ce type de compétence contribue davantage au développement personnel et permet de mieux considérer des dimensions profondes de la personnalité, des valeurs et des attitudes. Le rôle et le contenu du contexte de réalisation sont les mêmes que pour la compétence traduite en comportement.

Les éléments de la compétence mettent en évidence les aspects essentiels de la démarche et permettent une meilleure compréhension de celle-ci. Chaque élément représente une étape qui est un moment-clé dans la compétence.

La situation de mise en œuvre de la compétence décrit dans ses grandes lignes, la situation de vie professionnelle dans laquelle l'Agent Agro aménagiste peut mettre en œuvre chacun des éléments d'une compétence. Cette situation est donc en relation directe avec les éléments de cette compétence et permet d'étayer la démarche. Elle vient préciser chacun des éléments et suggérer des activités dans lesquelles ils peuvent être réalisés.

Les critères d'engagement dans la démarche sont à la compétence traduite en situation ce que les critères de performance sont à la compétence traduite en comportement. Ils permettent de porter un jugement sur l'acquisition de la compétence. Cependant, les critères d'engagement ont un caractère plus souple que les critères de performance. Ils décrivent, certes, les exigences que la personne qui souhaite exercer le métier d'Agent Agro aménagiste doit respecter durant sa démarche, mais ils déterminent une façon d'agir personnelle et ne précisent pas de résultats communs pour tous, comme le font les critères de performance.

Dans le cas d'une compétence traduite en comportement, les liens fonctionnels établis, d'une part entre les compétences particulières et les étapes du processus de travail, et d'autre part entre les compétences particulières et les compétences générales, ont été pris en compte dans la description des compétences particulières pour favoriser l'intégration de certains apprentissages.

Dans le cas d'une compétence traduite en situation, ces liens sont repris dans les éléments de la compétence, notamment dans la situation de mise en œuvre ou dans les critères d'engagement dans la démarche.

## COMPÉTENCE #1: Se situer au regard du métier et de la formation

**COMPÉTENCE: Se situer au regard du métier et de la formation**

**Durée 30h**

**Module : Métier et formation**

**Code : 3A01**

### CONTEXTE DE REALISATION

- A l'occasion d'une démarche d'orientation ou de réorientation professionnelle
- A l'aide de données à jour sur le métier
- À l'aide de la réglementation agricole
- Au contact de personnes ressources du métier ou en milieu du travail

### CRITERES GENERAUX DE PERFORMANCE

- Manifestation d'ouverture au cheminement proposé
- Participation active au partage d'informations
- Respect des normes environnementales
- Respect des consignes d'utilisation

N°	ELEMENTS DE COMPETENCE	CRITERES PARTICULIERS PERFORMANCE
1	Recueillir de l'information sur le milieu professionnel.	Reconnaissance juste : <ul style="list-style-type: none"><li>▪ du secteur et de ses activités ;</li><li>▪ des types d'entreprises du secteur ;</li><li>▪ des types d'emplois dans les entreprises du secteur;</li><li>▪ du cadre légal entourant les activités du secteur, le cas échéant</li></ul>
2	Examiner le métier et ses conditions d'exercice	<ul style="list-style-type: none"><li>• Reconnaissance juste :<ul style="list-style-type: none"><li>▪ des diverses tâches et activités du métier ;</li><li>▪ des conditions de travail ;</li><li>▪ des habiletés nécessaires à l'exercice du métier ;</li><li>des comportements à adopter.</li></ul></li><li>• Distinction juste des responsabilités et des limites d'intervention liées à l'exercice du métier</li></ul>

3	Recueillir de l'information sur le programme et la démarche de formation.	<p>Pertinence de l'information recueillie.  Information juste sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ le contenu de la formation ;</li> <li>▪ la démarche de formation ;</li> <li>▪ les modalités de l'évaluation de sanction</li> </ul>
4	Comparer les exigences du métier avec son bilan personnel.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Bilan réaliste de ses habiletés, aptitudes, goûts, valeurs et intérêts</li> <li>• Détermination correcte des écarts entre les exigences du métier et de la formation et son bilan personnel.</li> </ul>
5	Confirmer son choix d'orientation professionnelle	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Détermination de moyens réalistes pour pallier les écarts entre les exigences du métier et de la formation et son bilan personnel.</li> <li>• Confirmation justifiée de son choix d'orientation professionnelle.</li> </ul>

**Compétence : Communiquer en milieu professionnel**

**Module N° 02: Communication**

**Code : 3A02**

**Compétence traduite en comportement**

**Durée : 45h**

## CONTEXTE DE REALISATION

- En tout lieu.
- En français et en anglais.
- Pour des situations liées :
  - à l'exercice de son métier ;
  - aux situations courantes de la vie;
- A partir :
  - de directives ;
  - de formulaires ;
  - de notes techniques ;
  - de rapports ;
  - de divers documents.
- A l'aide :
  - de documents de référence (dictionnaires de la langue française, de la langue anglaise, livres de grammaire, de conjugaison et d'orthographe, journaux, documents techniques, revues et ouvrages spécialisés...);
  - de modèles de documents écrits (rapports, comptes rendus, notes, etc.).
- En relation avec ses collègues de travail, ses supérieurs et d'autres professionnels du milieu.
- Dans des situations professionnelles variées, y compris les réunions, les discussions formelles ou informelles, les rencontres de formation ou d'information, etc.
- Individuellement, en équipe ou auprès d'un groupe.

## CRITERES GENERAUX DE PERFORMANCE :

- Emploi correct des règles, des outils grammaticaux et linguistiques en français et en anglais.
- Utilisation appropriée de formules et de la terminologie du métier.
- Utilisation appropriée des outils de communication.
- Respect du rôle et des responsabilités des autres membres du personnel.
- Respect à l'égard des différents points de vue d'autrui.
- Adoption de comportements éthiques.
- Participation active à la résolution de problèmes et à la prise de décisions.

	Éléments de compétence	Critères particuliers de performance
1.	Exploiter des ressources des langues officielles.	<ul style="list-style-type: none"><li>• appropriation correcte des expressions et terminologie professionnelle</li><li>• Utilisation correcte des différents registres de langues officielles.</li><li>• Utilisation correcte du schéma de la communication</li></ul>

2.	Interagir avec les membres de l'équipe et la hiérarchie.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Reconnaissance des attitudes à adopter dans un contexte professionnel.</li> <li>• Démonstration de comportements éthiques, d'intégrité et de conduite responsable.</li> <li>• Respect des droits et des obligations des personnes en milieu de travail et dans les communautés.</li> </ul>
3.	Produire des écrits généraux et professionnels	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rédaction correcte d'une production dans la langue recommandée.</li> <li>• Utilisation efficace des ouvrages relatifs à la qualité de la langue.</li> <li>• Rédaction claire et concise de messages.</li> <li>• Production de rapports clairs et concis.</li> </ul>
4.	Encadrer une équipe de travail	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Reconnaissance de l'importance d'une communication franche et adaptée aux situations.</li> <li>• Identification des activités qui ont trait à : <ul style="list-style-type: none"> <li>- la formation ;</li> <li>- l'évaluation du rendement ;</li> <li>- l'approche disciplinaire ;</li> <li>- la gestion des conflits, etc.</li> </ul> </li> <li>• Identification des aspects favorables à la conduite de réunions.</li> <li>• Qualité des conseils techniques prodigués</li> </ul>
5.	Adopter des comportements éthiques	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Respect des droits et des obligations des personnes en milieu de travail et dans les communautés.</li> <li>• Reconnaissance de la valeur d'une culture d'équité.</li> <li>• Démonstration de probité dans toute situation.</li> <li>• Reconnaissance des conséquences de manquements à l'éthique pour soi et les autres.</li> </ul>

### COMPÉTENCE #3: Prévenir les atteintes à la santé, à la sécurité, à l'intégrité physique et à l'environnement

**Compétence : Prévenir les atteintes à la santé, à la sécurité, à l'intégrité physique et à l'environnement**

**Durée 45 heures**

**Module N°12: HSSE**

**Code : 3A03**

#### Compétence traduite en comportement

#### CONTEXTE DE REALISATION

**Dans toute situation comportant des risques pour la santé et la sécurité de l'intervenant et de son entourage**

**.A l'aide de :**

- **D'accessoires et d'équipement de sécurité;**
- **D'une trousse de premiers soins;**
- **De notices, guides et manuels d'utilisation**

#### CRITERES GENERAUX DE PERFORMANCE

- **Manifestation d'un comportement responsable et vigilant**
- **Interprétation juste de l'information issue des divers**
- **Documents concernés**
- **Conseils et mesures préventives judicieux**
- **Rapidité d'intervention adaptée à la situation**

#### ELEMENTS DE COMPETENCE

#### CRITERES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

<b>1</b>	S'informer des lois et des règlements sur la santé et la sécurité au travail.	<ul style="list-style-type: none"><li>• Interprétation juste de la législation du travail</li><li>• Relevé approprié des normes et des procédures de santé et de sécurité au travail</li><li>• Repérage adéquat de l'information dans les documents</li></ul>
<b>2</b>	Différencier les situations à risques pour la santé et la Sécurité.	<ul style="list-style-type: none"><li>• Repérage correct des situations à risques et des sources de dangers</li><li>• Anticipation juste des dangers actuels ou potentiels</li><li>• Classification adéquate des dangers</li><li>• Reconnaissance juste des comportements et des attitudes comportant des risques</li><li>• Appréciation juste des risques associés à la situation</li></ul>

3	Recommander des mesures préventives liées à la santé et la sécurité au travail.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Détermination de normes d'hygiène, de santé et de sécurité appropriées aux zones de travail</li> <li>• Directives justes sur l'application des mesures préventives</li> <li>• Explication claire quant aux conséquences sur les individus du non-respect des normes</li> <li>• Choix correct des équipements de protection</li> <li>• Consignation efficace des observations dans un registre</li> </ul>
4	Intervenir en situation d'urgence.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Appréciation juste de la gravité de la situation</li> <li>• Manifestation d'attitudes et de comportements sécurisants et réconfortants</li> <li>• Exécution efficace des interventions de premier niveau en cas d'accident</li> <li>• Respect de la procédure d'appel aux ressources</li> </ul>

**Compétence : Exploiter les outils informatiques**  
**Module N°04 : Informatique**  
**Code : 3A04**

**Durée : 45 h**

**Compétence traduite en comportement**

**ENONCE DE LA COMPETENCE :**

**Utiliser les fonctions de base en informatique**

**CONTEXTE DE REALISATION :**

- Dans le contexte du travail.
- Dans des situations de la vie courante.
- A partir de consignes et d'instructions.
- A l'aide :
  - d'un poste informatique standard connecté ;
  - de logiciels de bureautique usuels et récents ;
  - de manuels d'utilisation ;
  - de périphériques.

**CRITERES GENERAUX DE PERFORMANCE :**

- Utilisation appropriée des manuels d'utilisation.
- Respect des principes relatifs à l'ergonomie.
- Exploitation judicieuse et responsable de l'outil informatique.

<b>Éléments de compétence</b>		<b>Critères particuliers de performance</b>
<b>1.</b>	Préparer son poste de travail.	<ul style="list-style-type: none"><li>• Repérage et identification précise des éléments de l'ordinateur et de ses périphériques.</li><li>• Branchement conforme de l'unité centrale et des périphériques.</li><li>• Organisation fonctionnelle du poste de travail.</li></ul>

2.	Utiliser les fonctions de base d'un système d'exploitation.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Utilisation appropriée des principales fonctions d'un système d'exploitation</li> <li>• Gestion correcte de dossiers et de fichiers.</li> <li>• Démarche efficace pour la navigation et le transfert de données.</li> <li>• Personnalisation appropriée d'un système d'exploitation en fonction des besoins.</li> <li>• Application rigoureuse des mesures de protection des données.</li> </ul>
3.	Saisir des données.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Manipulation adéquate des fichiers de données textuelles et chiffrées.</li> <li>• Utilisation appropriée des principales fonctions d'un traitement de texte et d'un tableur.</li> <li>• Sauvegarde et impression correctes des documents.</li> </ul>
4.	Monter une présentation.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Manipulation adéquate des fichiers de présentation.</li> <li>• Utilisation appropriée des principales fonctions d'un logiciel de présentation.</li> </ul>
5.	Naviguer sur Internet.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Choix approprié des outils et des critères de recherche.</li> <li>• Utilisation appropriée des logiciels de recherche et de courrier électronique.</li> </ul>

**COMPÉTENCE # 5: Utiliser les notions de base de mathématiques appliquées au métier**

**Compétence : Utiliser les notions de base de mathématiques appliquées au métier**      **Durée : 45 h**  
**MODULE N° 05 : Mathématiques appliquées**  
**Code : 3A05**

**Compétence traduite en situation**

**CONTEXTE DE REALISATION :**

- En atelier ou en salle.
- Pour la détermination des nombres et mesures
- Pour les estimations des surfaces et volumes
- A partir des problèmes de mathématiques et de graphiques concernant l'aménagement agricole
- À l'aide :
  - de fonctions usuelles (algébriques, puissance et trigonométrie ;
  - d'équations de premier ou de second degré;
  - de calculs statistiques;
  - de Symboles mathématiques et d'expressions algébriques;
  - de tables, de graphiques et de manuels de référence;
  - d'une calculatrice scientifique;
  - des tracés géométriques.

**CRITERES GENERAUX DE PERFORMANCE :**

- Utilisation appropriée des lois mathématiques.
- Utilisation appropriée de la calculatrice ou du tableur.
- Exactitude des résultats.
- Utilisation appropriée des manuels;
- Choix approprié des opérations ;
- Appropriation parfaite des formules utilisées;
- logique de la démarche de détermination des surfaces et volumes

**Éléments de compétence**

**Critères particuliers de performance**

1.

Convertir des unités de mesure

- Utilisation correcte de table de conversion
- Détermination juste des unités de mesure
- Etc.

2.	Utiliser les différents types des nombre	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Résolution judicieuse des problèmes de situation additive (addition, soustraction, division, multiplication)</li> <li>• Utilisation judicieuse des nombres décimaux et des entiers naturels</li> <li>• Résolution judicieuse des problèmes de racine carrées</li> <li>• Calcul rigoureux de l'interpolation et de l'extrapolation.</li> <li>• Manipulation judicieuse des fractions et de proportionnalité</li> <li>• Détermination des puissances d'un nombre</li> <li>• Utilisation judicieuse de la calculatrice.</li> </ul>
3.	Résoudre des équations algébriques à une ou à deux inconnues.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Résolution judicieuse des équations du premier et second degré;</li> <li>• Résolution précise d'un système d'équation à 2 et 3 inconnues.</li> <li>• Etc.</li> </ul>
4.	Effectuer les calculs algébrique	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Développement et réduction judicieuse d'une expression</li> <li>• Factorisation judicieuse d'une somme des termes</li> </ul>
5.	Résoudre des problèmes géométriques	<ul style="list-style-type: none"> <li>• formulation correcte d'une équation de droite</li> <li>• Construction précise des figures géométriques simples (cercle, triangle, carré, parallélogramme, trapèze, quadrilatères etc ...)</li> <li>• Construction judicieuse des droites remarquables des triangles</li> <li>• Calcul précis des surfaces et volumes</li> <li>• Caractérisation judicieuse des droites et plans dans l'espace</li> </ul>
6.	Résoudre des problèmes de trigonométrie	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Détermination précise des angles</li> <li>• Utilisation judicieuse des formules trigonométriques</li> <li>• Calcul correcte des dimensions</li> </ul>

**COMPÉTENCE # 6 : Appréhender les techniques de reconnaissance des sols**

**Compétence : Appréhender les techniques de reconnaissance des sols**

**Durée : 45 h**

**MODULE N° 06 : Techniques de reconnaissance des sols**

**Code : 3A06**

**CONTEXTE DE RÉALISATION**

- Individuellement
- Au laboratoire de botanique ou des sols
- A l'extérieur dans un champ
- A partir :
  - Des images et vidéos sur les plantes et sur les types de sol
  - De la cartographie des milieux
  - Des consignes du responsable hiérarchique
  - Du tableau de bord
- A l'aide :
  - De la documentation scientifique de référence
  - Des matériels et outillages
  - Des EPI et des normes de sécurité
  - Des fiches techniques des cultures
  - Des résultats des analyses du sol
  - Des normes de qualité en vigueur
  - Des données climatiques régionales
  - Des instruments nécessaires

## CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Utilisation appropriée du vocabulaire technique
- Exploitation judicieuse de la documentation
- Justesse de l'explication
- Reconnaissance précise des éléments sur une planche présentée
- Description correcte des procédés et des processus
- Application rigoureuse des protocoles
- Prise des mesures
- Détermination de l'énergie
- Considération exhaustive de l'ensemble des paramètres
- Interprétation argumentée des observations ou des résultats
- Respect des mesures de santé et sécurité
- Respect des consignes données.

ÉLÉMENTS DE LA COMPÉTENCE	CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE
<b>Appréhender les notions des états de la matière</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Identification de trois états de la matière</li><li>- Définition des corps pur et mélange</li><li>- Détermination des caractéristiques des différents états</li><li>- Appréhension de la conservation de la matière</li></ul>
<b>Appréhender les notions des transformations chimiques</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Appréhension des notions des atomes et transformation chimique</li><li>- Réalisation des tests caractéristiques des espèces chimiques</li></ul>
<b>Déterminer la composition chimique et minéralogique du sol</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Identification des catégories et types des sols</li><li>- Détermination des caractéristiques physiques du sol</li><li>- Détermination des caractéristiques chimique du sol</li></ul>
<b>Identifier la source de l'acidité des sols</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Définition de la notion du PH</li><li>- Définition de la notion d'acidité du sol</li><li>- Énumération des différentes expressions de l'acidité</li><li>- Détermination de Solution basique et acide</li><li>- Détermination du PH du sol</li></ul>

**Compétence : Caractériser le système Eau-Sol-Plante en vue d'un projet d'aménagement**

**MODULE N° 07 : Système Eau – sol - plante**

**Durée : 60 h**

**Code : 3A07**

**CONTEXTE DE RÉALISATION**

- Individuellement
- A partir :
  - Des termes de références (TDR)
  - De l'expression des besoins
  - Des clauses techniques
- A l'aide :
  - De Fiches techniques des cultures
  - Des Résultats des analyses de l'eau et du sol
  - Des Normes de qualité de l'eau et du sol
  - Des Données climatiques régionales
  - Des kits de prélèvement et de mesure.

**CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE**

- Application rigoureuse des protocoles de mesure, de prélèvement et d'échantillonnage
- Exactitude des mesures et des calculs
- Considération exhaustive de l'ensemble des paramètres
- Interprétation argumentée des résultats
- Justesse de l'explication
- Respect des mesures de santé et sécurité.

**ÉLÉMENTS DE LA COMPÉTENCE**

**CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE**

**1. Prélever les échantillons d'eau et de sol.**

- Préparation scrupuleuse du matériel de prélèvement
- Respect méticuleux des protocoles
- Préparation adéquate des échantillons

<b>2. Mesurer les paramètres d'eau et du sol in situ</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Préparation minutieuse du matériel de mesure</li> <li>- Respect méticuleux des protocoles</li> <li>- Mesure exacte des paramètres physicochimiques</li> <li>- Mesure exacte des paramètres hydrauliques</li> <li>- Traitement judicieux des paramètres mesurés.</li> </ul>
<b>3. Interpréter les résultats d'analyse d'eau et du sol.</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Appropriation adéquat des résultats d'analyses externes et de mesures in situ</li> <li>- Comparaison méticuleuse avec les normes</li> <li>- Comparaison méticuleuse avec les fiches de cultures</li> <li>- Validation argumentée de la culture à retenir.</li> </ul>
<b>4. Déterminer les besoins en eau d'irrigation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Lecture correcte de la fiche de culture</li> <li>- Lecture correcte des données climatiques</li> </ul>
<b>5. Quantifier les besoins de fertigation d'une culture.</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Interprétation correcte du bilan de masse</li> <li>- Calcul des paramètres</li> <li>- Validation adéquate des paramètres.</li> </ul>

**Compétence : S'approprier la documentation technique et réglementaire relatif au métier.**

**MODULE N° 08 : Documentation et réglementation technique**

**Durée : 45 h**

**Code : 3A08**

#### **CONTEXTE DE RÉALISATION**

- Seul et / ou en « équipe en fonction des interactions sur le site
- Sous supervision
- A partir :
  - Consignes du superviseur, du chef de mission ou chef d'équipe de sécurité et environnementale
  - De la législation et la réglementation internationales et nationales
  - Du cahier de charge
- A l'aide :
  - De la documentation technique de référence
  - Des textes et règlements relatifs au métier
  - Des fiches techniques des cultures
  - Des types de plantes cultivées dans la zone.
  - Des résultats des analyses du sol
  - Des normes de qualité en vigueur
  - Des données climatiques régionales
  - Des normes de sécurité

#### **CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE**

- Identification précise des lois et règlements entourant les activités du secteur
- Exploitation judicieuse des textes juridiques en vigueur
- Compréhension juste des interactions du droit coutumier avec la pratique du métier
- Distinction juste des responsabilités et des limites d'intervention liées à l'exercice du métier
- Exploitation judicieuse de la documentation technique et scientifique
- Utilisation appropriée du vocabulaire technique
- Application rigoureuse de la réglementation relative au métier
- Respect des mesures de santé et sécurité
- Respect des consignes données.

ÉLÉMENTS DE LA COMPÉTENCE	CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE
<b>1. Recenser l'ensemble des textes législatifs et réglementaires du secteur de l'aménagement agricole ou apparenté au foncier</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Repérage des lois et règlements applicables au domaine de l'aménagement agricole</li> <li>- Distinction juste des lois et règlements applicables à différentes situations d'aménagement agricole</li> </ul>
<b>2. Exploiter la réglementation, les normes et procédures de gestion foncière dans les activités d'aménagement</b>	<p>Appropriation complète des procédures de gestion foncière</p> <p>Repérage correct des indices ou situations / sources de conflits</p>
<b>3. Identifier la nature de la documentation stratégique et technique</b>	<p>Identification correcte des stratégies et des plans nationaux impactant les pratiques d'aménagement agricole</p> <p>Appropriation succincte de la stratégie du secteur</p> <p>Description exacte de l'ensemble des notices et clauses techniques liées à l'aménagement agricole</p>
<b>4. Lire et interpréter la documentation technique</b>	<p>Caractérisation des principes généraux de la documentation technique</p> <p>Appropriation effective de la terminologie et codes relatifs au métier</p> <p>caractérisation de la documentation topographique</p>

**Compétence : Apprêter les équipements et outils d'aménagement**

**MODULE N° 09 : Technologie des équipements et outils**

**Durée : 45 h**

**Code : 3A09**

**CONTEXTE DE RÉALISATION**

- Individuellement
- Au magasin de stockage des équipements et outillage
- A partir :
  - Du type et de l'importance des travaux d'aménagement à effectuer
  - Du planning des travaux à réaliser
  - De la liste du personnel à mobiliser
  - Des moyens de manutention
  - Des conseils du magasinier
  - De réunions préparatoires
  - Des procédures internes
  - Du tableau de bord.
- A l'aide :
  - De l'ordre de service
  - De la fiche de gestion des stocks
  - De la fiche de décharge
  - Des notices d'utilisation des équipements et outillages et autres instructions des fabricants
  - De la documentation technique complémentaire
  - Du programme d'entretien et de maintenance
  - Des produits d'entretien et maintenance
  - Du catalogue de matériel et équipement
  - De l'historique des pannes de chaque équipement
  - De l'état général de l'outillage
  - Des EPI et des normes de sécurité.

## CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Exactitude du choix des équipements et outillages
- Application rigoureuse du protocole de vérification du bon fonctionnement des équipements
- Exploitation appropriée de la documentation technique
- Souci de préservation des ressources
- Respect des procédures
- Vigilance et anticipation
- Respect des consignes d'utilisation
- Respect des mesures de santé et de sécurité.

ÉLÉMENTS DE LA COMPÉTENCE	CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE
1. Prendre en charge l'équipement	<ul style="list-style-type: none"><li>- Identification complète des différents éléments composant l'équipement.</li><li>- Vérification correcte des caractéristiques de fonctionnement au regard des besoins préétablis et des prescriptions techniques.</li><li>- Validation de la conformité des informations déclarées par rapport au constat.</li></ul>
2. Assurer la collecte des données in situ	<ul style="list-style-type: none"><li>- Appréhension de la notion de métrologie</li><li>- Identification des instruments de mesure</li><li>- Application du processus de mesure</li></ul>
3. Déterminer les caractéristiques d'une force	<ul style="list-style-type: none"><li>- Définition de la notion d'une force</li><li>- Caractérisation du poids</li><li>- Condition d'équilibre d'un objet</li></ul>
4. Déterminer les caractéristiques géométriques des pièces	<ul style="list-style-type: none"><li>- Détermination judicieuse du centre de gravité, section et volume</li></ul>
5. Déterminer l'énergie	<ul style="list-style-type: none"><li>- Distinction des différentes formes d'énergie</li><li>- Détermination précise de la puissance nominale et électrique et l'énergie électrique.</li><li>- Calcul de l'énergie mécanique et cinétique</li></ul>

<b>6. Effectuer les réglages.</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Choix judicieux des outils de travail</li> <li>- Réalisation correcte des ajustements</li> <li>- Vérification systématique des ajustements opérés</li> <li>- Préparation adéquate du matériel d'aménagement in situ</li> <li>- Consignation claire des informations appropriées</li> </ul>
<b>7. Effectuer les opérations courantes d'entretien.</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Caractérisation juste de la notion de maintenance</li> <li>- Planification coordonnée des activités de maintenance</li> <li>- Gestion efficiente des stocks de pièces de rechange</li> <li>- Réalisation optimale de l'entretien de premier niveau</li> <li>- Utilisation appropriée de la fiche d'entretien</li> </ul>

**COMPÉTENCE #10: Établir les devis des travaux d'aménagements**

**Compétence : Établir les devis des travaux d'aménagements**

**MODULE N° 09 : Devis**

**Durée : 30 h**

**Code : 3A10**

**CONTEXTE DE REALISATION**

- A partir des consignes données
- En utilisant différents outils et appareils
- Sur un site ou dans un atelier

**CRITERES GENERAUX DE PERFORMANCE**

- Utilisation appropriée des outils
- Respect des règles de sécurité
- Respect des normes environnementales
- Respect des consignes d'utilisation

N°	ELEMENTS DE COMPETENCE	CRITERES PARTICULIERS PERFORMANCE
1	Analyser un cahier de charge	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Définition d'un cahier de charge</li> <li>• Structuration d'un cahier de charge</li> <li>• Définition des contraintes et exigences d'un cahier de charge</li> </ul>

2	Appliquer les techniques d'élaboration d'un devis	<ul style="list-style-type: none"> <li>• caractérisation complète d'un devis</li> </ul>
3	Calculer les éléments quantitatifs et estimatifs	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Étude des déboursés horaires (ou coût horaire) de main d'œuvre (D.H)</li> <li>• Détermination de la Durée légale du travail, Taux horaire de base (T.H.B), Heures supplémentaires, Primes et indemnités</li> <li>• Calcul des Charges salariales et professionnelle</li> <li>• Calcul du Temps improductifs TI</li> <li>• Valeur d'achat hors taxes (H.T) nette de remise</li> <li>• Étude du transport et de la manutention</li> <li>• Calcul des charges complémentaires</li> <li>• Calcul des couts en matériaux, matériel et outils</li> </ul>
4	Élaborer un bordereau de prix	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Définition de la notion de bordereau</li> <li>• Identification des parties d'un bordereau</li> <li>• Rédaction d'un bordereau</li> <li>• Application des techniques de remplissage d'un bordereau</li> </ul>

## COMPÉTENCE #11: Établir un diagnostic participatif

Compétence : Établir un diagnostic participatif

MODULE N° 11 : Diagnostic participatif

Durée : 60 h

Code : 3A11

### Compétence traduite en comportement

#### CONTEXTE DE REALISATION

A l'aide de la documentation appropriée;

A partir d'un besoin d'emploi exprimé;

A l'aide d'un ordinateur et des logiciels appropriés.

A partir des pratiques existantes

De l'organisation et culturelle

#### CRITERES GENERAUX DE PERFORMANCE

Connaissance des techniques d'animation

Connaissance des langues officielles

Utilisation des outils de communication

Réalisation conforme des étapes du diagnostic

Élaboration du rapport diagnostic

Utilisation de la terminologie appropriée.

ELEMENTS DE COMPETENCE		CRITERES PARTICULIERS DE PERFORMANCE
1	Établir le diagnostic du milieu physique et de la végétation	<ul style="list-style-type: none"><li>• Précision juste de l'importance du diagnostic</li><li>• Identification juste des aspects à prendre en compte dans cette phase de diagnostic</li></ul>
2	S'informer sur l'organisation sociale	<ul style="list-style-type: none"><li>• Inventaire exacte des groupes sociaux</li><li>• Appropriation des Règles de gestion locale des terres</li><li>• Exploitation de la législation sur le foncier</li></ul>
3	S'informer sur les pratiques paysannes existantes	<ul style="list-style-type: none"><li>• Exploitation juste de la carte d'occupation des sols</li><li>• Appropriation des expériences d'aménagement menées dans la zone (projet, ONG etc...)</li></ul>

## **COMPÉTENCE # 12: Mettre en oeuvre les techniques d'aménagement parcellaire**

**Compétence : Mettre en œuvre les techniques d'aménagement parcellaire**

**MODULE N° 12 : Techniques d'aménagement parcellaire      Durée : 75 h**

**Code : 3A12**

### **CONTEXTE DE RÉALISATION**

- Travail d'équipe et sous supervision
- Sur site
- A partir :
  - de l'importance des travaux d'aménagement à effectuer
  - Cartes
  - SIG
  - Plans topographiques
  - Données pluviométriques
  - Paramètres régionaux
- A l'aide :
  - du cahier de charge
  - des équipements, outillages et autres instruments de mesures et de géolocalisation
  - de la documentation technique complémentaire de topographie
  - des normes environnementales prescrites pour les activités d'aménagement
  - des EPI et des normes de sécurité.

### **CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE**

- Validation de la variante technique d'aménagement retenue
- Exactitude du choix des équipements et outillages
- Utilisation juste des instruments de mesures et outils d'orientation, de localisation
- Exploitation appropriée de la documentation technique
- Représentation adéquate des données d'ensemble
- Respect des procédures
- Vigilance et anticipation
- Respect des consignes d'utilisation
- Respect des mesures de santé et de sécurité.

ÉLÉMENTS DE LA COMPÉTENCE	CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE
1. Aménager les voies d'accès aux parcelles	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Lecture et interprétation juste des plans</li> <li>• Traçage optimale des limites de la parcelle</li> </ul>
2. Aménager les voies de circulation entre parcelles	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Tracé correct des voies de circulation</li> <li>• utilisation des outils appropriés de traçage</li> </ul>
3. Matérialiser les contours de chaque parcelle	Caractérisation des types de parcelles de référence Réalisation conforme des courbes de niveau

### COMPÉTENCE 13 # : Mettre en œuvre les techniques d'aménagement agroforestier

**Compétence : Mettre en œuvre les techniques d'aménagement agroforestier**

**MODULE N° 13 : Techniques d'aménagement agroforestier**

**Durée : 75 h**

**Code : 3A13**

#### CONTEXTE DE RÉALISATION

Individuellement ou en équipe selon l'ampleur de la tâche

- A partir :
  - Du SIG
  - Des plans topographiques et photos aériennes
  - Des données pluviométriques
  - De la carte de végétation
  - De paramètres régionaux
  - Des données et informations sur les zones à aménager.
- A l'aide :
  - Cadre légal et réglementaire
  - Calendrier agricole
  - Carte
  - GPS
  - Technique retenue pour l'aménagement
  - Des EPI et des normes de sécurité.

## CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Respect du calendrier agricole et des itinéraires techniques;
- Respect du temps consenti;
- Respect des normes de sécurité;
- Respect des normes environnementales;
- Bons rapports avec les populations riveraines;
- Préservation de l'image de l'entreprise;
- Respect des consignes du superviseur;
- Respect des techniques d'aménagement agroforestier;
- Bonne estimation du coût du travail à réaliser;
- Bonne organisation du travail
- Respect des mesures de santé et de sécurité.

ÉLÉMENTS DE LA COMPÉTENCE	CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE
1. Appréhender les rôles et fonctions de l'agroforesterie	<ul style="list-style-type: none"><li>• Définitions complètes de l'agroforesterie</li><li>• Caractérisations des principes des systèmes de production agroforestière</li><li>• Appropriation du plan de gestion agroforestier</li></ul>
2. Mettre en place une haie sur les pourtours de la parcelle	<ul style="list-style-type: none"><li>• Importance des haies sur le pourtour de la parcelle</li><li>• Choix de la haie en fonction du site</li></ul>
3. Mettre en terre des plants en champ	<ul style="list-style-type: none"><li>• Choix des essences et de plants d'origine locale</li><li>• Respect des normes d'écart de mise en plant</li></ul>
4. réaliser les plantations d'alignement le long des pistes agricoles	<ul style="list-style-type: none"><li>• Choix des espèces (essences)</li><li>• Respect des règles techniques de l'élagage</li></ul>
5. Procéder à la mise en défens des massifs autour des parcelles agricoles	<ul style="list-style-type: none"><li>• Définition des effets de la mise en défens sur le relief</li><li>• mise en place conforme de panneaux indicatifs</li></ul>
6. Procéder à la régénération naturelle assistée	<ul style="list-style-type: none"><li>• Définition juste des principes de la RNA</li><li>• Indications des effets de la RNA</li><li>• Application conforme des principes de RNA</li></ul>

## COMPÉTENCE # 14 : Réaliser les ouvrages de conservation des eaux et des sols

Compétence : : Réaliser les ouvrages de conservation des eaux et des sols

MODULE N° 14 : Techniques de conservation des eaux et des sols

Durée : 75 h

Code : 3A14

### CONTEXTE DE RÉALISATION

- Individuellement ou en équipe
- Sur le site d'un projet hydro-agricole
- A partir :
  - De la demande d'un client
  - Des Termes de référence (TDR)
  - Des désignations de la commande
  - Des Clauses techniques du CPS
  - De paramètres régionaux.
- A l'aide :
  - Des fiches techniques des cultures
  - Des résultats des analyses de l'eau et du sol
  - Des normes de qualité de l'eau et du sol
  - Des données climatiques régionales
  - Des instruments de mesure
  - Des matériels, appareillages et outils.
  - Du calendrier agricole
  - De la solution retenue pour la réalisation des ouvrages
  - Des EPI et des normes de sécurité.

### CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Application rigoureuse des protocoles
- Exactitude des mesures et des calculs
- Considération exhaustive de l'ensemble des paramètres
- Interprétation argumentée des résultats
- Respect des mesures de santé et sécurité
- Optimisation du temps d'intervention
-

ÉLÉMENTS DE LA COMPÉTENCE	CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE
<b>1. Appréhender l'importance des aménagements hydro-agricoles</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Minimisation judicieuse de l'impact des problèmes d'érosion et de dégradation des zones sensibles</li> <li>Rétention satisfaisante des sédiments au champ</li> </ul>
<b>2. participer à la réalisation des aménagements hydro-agricoles</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Appréhension de la technique de sous-solage</li> <li>- Réalisation adéquate des aménagements visant la diminution de l'érosion</li> <li>- Aménagement approprié des points d'eau</li> <li>- Aménagement approprié des points de conservation des eaux</li> </ul>
<b>3. Délimiter le bassin versant.</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Caractérisation de la notion de bassin versant</li> <li>- Interprétation correcte des plans</li> </ul>
<b>4. Utiliser les données pluviométriques</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Appréhension des principes de collecte des données pluviométriques</li> <li>- Exploitation judicieuse des relevés pluviométriques</li> </ul>

## COMPÉTENCE # 16 : Participer à la réalisation des ouvrages de mini-irrigation

**Compétence : : Participer à réalisation des ouvrages de mini - irrigation**

**MODULE N° 15 : Techniques de réalisation des ouvrages de mini - irrigation**

**Durée : 90 h**

**Code : 3A15**

### CONTEXTE DE RÉALISATION

- Individuellement ou en équipe
- Sur un champ en préparation à la culture
- A partir :
  - De la demande d'un client
  - Des plans topographiques et photos aériennes
  - Du réseau hydrographique
  - Des données pluviométriques
  - De la carte de végétation
  - De paramètres régionaux
  - Des données et informations sur les zones à aménager.
- A l'aide :
  - Des séances d'information et de formation
  - Des besoins collectifs en aménagement
  - De l'organisation mise sur pied
  - Du calendrier agricole
  - Du dispositif retenu pour l'aménagement
  - Des EPI et des normes de sécurité.

### CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Interprétation juste des courbes de niveau
- Exactitude des estimations des besoins en eau
- Bonne implication des communautés concernées
- Utilisation adéquate des équipements et outillages
- Respect des procédures d'aménagement
- Souci du travail bien fait
- Vigilance et anticipation
- Respect des mesures de santé et de sécurité.

ÉLÉMENTS DE LA COMPÉTENCE	CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE
<b>Appréhender les techniques d'irrigation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Définition appropriée de la notion d'irrigation</li> <li>- Identification juste des types d'irrigation</li> </ul>
<b>Utiliser les différents équipements de mini irrigation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Identification appropriée des différents types d'équipements de mini irrigation</li> <li>- Utilisation optimale des équipements dédiés à la mini irrigation</li> </ul>
<b>Mettre en œuvre les différents procédés de mini irrigation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Caractérisation des modes de réalisation et de fonctionnement</li> <li>- Application juste des techniques de mise en œuvre des procédés d'irrigation</li> <li>- Évaluation juste du rendement de production vis-à-vis du dispositif mis en place</li> <li>- Analyse probante qualité coût bénéfice</li> </ul>
<b>Assurer l'entretien du dispositif de mini irrigation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réalisation efficiente des inspections régulières de canalisation</li> <li>- Qualité des interventions d'entretien courant</li> <li>- Préparation adéquate des rigoles</li> <li>- Réparation correcte des rigoles.</li> </ul>

## COMPÉTENCE #16: Participer à la réalisation des dispositifs d'aménagements pastoral

**Compétence : : participer à la réalisation les dispositifs d'aménagement pastoral**

**MODULE N° 16 : réalisation des Dispositifs d'aménagement pastoral**      **Durée : 75 h**

**Code : 3A16**

### CONTEXTE DE REALISATION

- A partir des consignes données
- En utilisant les différents outils et appareils
- Sur un site d'aménagement pastoral

### CRITERES GENERAUX DE PERFORMANCE

- Aménagement des zones pastorales et des pistes de bétails
- Sécurisation des espaces pastoraux et des pistes de bétails
- Aménagement des mares d'eau naturelles
- Aménagement d'un abreuvoir
- Utilisation appropriée des équipements et outils
- Respect des règles de sécurité
- Respect des normes environnementales

N°	ELEMENTS DE COMPETENCE	CRITERES PARTICULIERS PERFORMANCE
1	Reconnaitre les zones pastorales et pistes de bétails	<ul style="list-style-type: none"><li>- Appréhension des notions de zones pastorales et pistes de bétails</li><li>- Identification des zones pastorales et des pistes de bétails</li><li>- renforcement des zones pastorales et pistes à bétails matérialisées</li><li>- Valorisation des zones pastorales et des pistes de bétails</li></ul>
2	Sécuriser des espaces pastoraux et des pistes de bétails	<ul style="list-style-type: none"><li>- Sécurisation des zones pastorales et des pistes à bétails</li><li>- Identification des sources d'insécurité et de conflits</li></ul>
3	valoriser les mares d'eau naturelles	<ul style="list-style-type: none"><li>- Choix du site de la mare d'eau</li><li>- Surcreusement adéquat de la mare d'eau</li><li>- Valorisation des sites dédiés aux mares d'eau</li><li>- Choix des plantes de sécurisation du périmètre de la mare d'eau</li><li>- Application des techniques d'entretien de la mare</li></ul>

<b>4</b>	Appuyer la réalisation d'un abreuvoir	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Caractérisation correcte d'un abreuvoir</li> <li>- Appréhension des règles de conception d'un abreuvoir</li> <li>- Accompagnement à l'installation d'un système d'abreuvement</li> </ul>
----------	---------------------------------------	---

**COMPÉTENCE #18: Effectuer la restauration des sols dégradés**

**Compétence : : Participer à la restauration des sols dégradés**

**MODULE N° 17 : Restauration des sols dégradés**

**Durée : 60 h**

**Code : 3A17**

**CONTEXTE DE RÉALISATION**

- A partir des données cartographiques, topographiques, géologiques, images satellitaires du site ou de la parcelle à restaurer;
- Selon les consignes et modalités données par le superviseur ou le chef d'équipe;
- A l'aide des moyens et matériels d'exécution du travail sur la parcelle;
- Sur la base du dossier technique de la restauration des sols : objectif de l'opération, nature des travaux, délais, impératifs divers...

**CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE**

- Disponibilité et fiabilité des informations recueillies
- Cohérence et conformité des résultats obtenus par rapport aux règles, normes et impératifs de la mission
- Pertinence des informations recueillies
- Respect des règles de sécurité
- Respect des normes environnementales
- Respect des us et coutumes de la région

N°	ÉLÉMENTS DE LA COMPÉTENCE	CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE
1.	Identifier les facteurs de la dégradation des sols	- Identification adéquate des facteurs climatique et anthropique
2.	Appliquer les techniques de restauration des sols	Identification appropriée des techniques d'amendement pour la productivité agricole des terres Application correcte des techniques de SCV

3.	Appliquer les techniques de restauration par les plantes et espèces fertilisantes	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Identification des systèmes de cultures</li> <li>- reconnaissance des espèces fertilisantes</li> </ul>
----	---	---

**COMPÉTENCE #18 : Assurer le suivi et l'entretien des aménagements agro-sylvo- pastoraux**

**Compétence : : Assurer le suivi et l'entretien des aménagements agro – sylvo - pastoraux**

**MODULE N° 18 : Suivi et entretien des aménagements**

**Durée : 60 h**

**Code : 3A18**

**CONTEXTE DE RÉALISATION**

- Individuellement ou en équipe
- Sur le site d'un projet aménagé
- A partir :
  - De paramètres régionaux.
  - Des documents techniques
  - Du plan d'aménagement
- A l'aide :
  - Cartes
  - Blocs-diagramme
  - Chronogrammes simplifiés
  - Des fiches de diagnostic post réalisation
  - Des fiches techniques des cultures
  - De l'état des rendements
  - Des données climatiques régionales
  - Des matériels, appareillages et outils.
  - De la solution retenue pour la réalisation des ouvrages
  - Des EPI et des normes de sécurité.

## CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Respect des normes de sécurité;
- Respect des consignes du superviseur;
- Application correcte des techniques d'aménagement et de suivi post réalisation;
- Utilisation correcte du matériel;
- Respect des normes environnementales;
- Qualité des travaux de consolidation, réhabilitation ou confortatifs ;
- Qualité de la production

ÉLÉMENTS DE LA COMPÉTENCE	CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE
1. Appliquer des techniques de Planification et d'organisation	<ul style="list-style-type: none"><li>• Élaboration judicieuse de l'échéancier d'exécution des tâches (plannings)</li><li>• Mobilisation adéquate des moyens humains et matériels</li></ul>
2. Appliquer les techniques de Suivi	<ul style="list-style-type: none"><li>• Utilisation appropriée des outils de suivi du projet</li><li>• Réalisation des consignations post contrôle</li></ul>
3. Assurer la bonne tenue des aménagements et des ouvrages	<ul style="list-style-type: none"><li>• Vérification de l'état optimal des aménagements divers</li><li>• comparaison conforme des paramètres de rendement</li></ul>
4. Effectuer les travaux de consolidation / mesures correctives	<ul style="list-style-type: none"><li>• Diagnostic conforme des sources de dysfonctionnement</li><li>• Choix des options de remédiation et des outils de travail</li><li>• Réalisation correcte des travaux d'ajustement</li><li>• Mise en œuvre optimale des opérations de sécurisation</li></ul>
5. Participer à l'encadrement des producteurs dans la mise en place des cultures	Qualité des conseils techniques apportés Mise en place harmonieuse des comités de gestion Évaluation des rendements

## COMPÉTENCE #19 : Explorer les moyens de développement de l'entrepreneuriat

Compétence : : Explorer des moyens de développement de l'entrepreneuriat

MODULE N° 19 : Entrepreneuriat

Durée : 30 h

Code : 3A19

### Compétence traduite en situation

#### CONTEXTE DE REALISATION

Individuellement ou en équipe

À partir de

- Signalement ou saisie d'opportunités
- Initiatives personnelles

A l'aide de

- Outils informatiques
- Modèles courants de plans d'affaire
- Sources d'informations spécialisées

#### CRITERES GENERAUX DE PERFORMANCE

- Collecte d'informations judicieuses et pertinentes
- Utilisation efficace des outils de communication numérique
- Exploitation judicieuse des ressources publiques et privées
- d'aide à l'entreprenariat

#### ELEMENTS DE COMPETENCE

#### CRITERES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

1

Examiner les conditions de réussite d'un projet de création d'entreprise ou d'auto emploi

- Interprétation succincte de l'environnement économique
- Interprétation succincte du marché
- Positionnement stratégique dans une gamme de produits ou de services

2	Situer son talent par rapport à une démarche d'entrepreneuriat ou d'auto-emploi	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Interprétation succincte de l'environnement économique</li> <li>• Interprétation succincte du marché</li> <li>• Positionnement stratégique dans une gamme de produits ou de services</li> </ul>
3	Situer son talent par rapport à une démarche d'entrepreneuriat ou d'auto-emplo	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Auto-évaluation à l'égard des situations à risques</li> <li>• Identification des atouts et faiblesses personnelles</li> <li>• Identification des avantages d'une démarche avec des associés</li> </ul>
3	Ébaucher un plan d'affaires	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Formulation succincte et claire de la mission et des activités</li> <li>• Repérage du statut juridique approprié</li> <li>• Production et réflexion systématique : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Budget prévisionnel</li> <li>○ Organigramme</li> <li>○ Ressources matérielles</li> <li>○ Ressources humaines</li> <li>○ Ressources informationnelles</li> <li>○ Localisation</li> <li>○ Communication</li> </ul> </li> </ul>
4	Faire l'examen des ressources disponibles	<ul style="list-style-type: none"> <li>• État objectif des ressources personnelles à investir</li> <li>• Repérage et différenciation des organismes et des programmes ressources.</li> <li>• Repérage et différenciation de partenaires d'affaires</li> </ul>
5	Présenter le projet	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Montage d'un dossier de présentation du projet.</li> <li>• Pertinence et qualité du contenu de la communication</li> <li>Qualité technique des documents imprimés et numériques</li> <li>• Qualité de la présentation</li> </ul>

**Compétence : : Utiliser les moyens de recherche d'emploi**

**MODULE N° 20 : Recherche d'emploi**

**Durée : 30 h**

**Code : 3A20**

**Compétence traduite en situation**

**CONTEXTE DE REALISATION**

partir de :

- Données relatives aux employeurs potentiels et à leurs activités

À l'aide :

- De son bilan personnel;
- De la documentation appropriée

**CRITERES GENERAUX DE PERFORMANCE**

- Cohérence du plan de recherche d'emploi
- Comportement approprié à une recherche d'emploi

<b>ELEMENTS DE COMPETENCE</b>		<b>CRITERES PARTICULIERS DE PERFORMANCE</b>
<b>1</b>	Faire un bilan de ses acquis.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Bilan exhaustif de ses compétences</li> <li>• Auto évaluation pertinente de ses goûts et ses aptitudes</li> <li>• État objectif de ses points forts et de ses points faibles</li> </ul>
<b>2.</b>	Planifier une démarche de recherche d'emploi	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Identification correcte des étapes d'une recherche d'emploi</li> <li>• Établissement d'une liste d'employeurs potentiels</li> <li>• Détermination appropriée des actions à entreprendre</li> <li>• Détermination juste des étapes d'une relance</li> </ul>
<b>3.</b>	Rédiger un curriculum vitae et une lettre de motivation.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Utilisation appropriée des rubriques d'un curriculum vitae</li> <li>• Communication honnête et attractive de l'information</li> <li>• Présentation soigné</li> </ul>
<b>4.</b>	Préparer une entrevue d'embauche	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Utilisation appropriées des techniques d'entrevues</li> <li>• Pertinence des réponses, des questions et des interventions</li> <li>• Présentation soignée</li> </ul>

## COMPÉTENCE #21: S'intégrer dans le milieu de travail

Compétence : : S'intégrer dans le milieu de travail

MODULE N° 21 : Stage Professionnel

Durée : 300 h

Code : 3A21

### CONTEXTE DE REALISATION

À partir de :

- D'un programme de stage
- De directives et de consignes fournies par le formateur et par le responsable du stage en entreprise

À l'aide :

- Du Cahier de stage
- Du Journal de bord
- De la documentation obtenue lors du stage

### CRITERES GENERAUX DE PERFORMANCE

- Respect du programme de stage
- Respect des règles de sante et de sécurité au travail
- Travail méthodique, propre et soigné
- Respect des consignes de l'entreprise et de l'établissement
- Démonstration d'assiduité
- Respect de la confidentialité
- Communication harmonieuse avec ses supérieurs et ses collègues

N°	ELEMENTS DE COMPETENCE	CRITERES PARTICULIERS PERFORMANCE
1)	Se préparer au stage.	<ul style="list-style-type: none"><li>- Dépôt des demandes</li><li>- Participation active aux rencontres préparatoires</li><li>- Relevé précis des consignes de déroulement du stage</li><li>- Prise de contact positive avec le lieu de stage</li></ul>

2)	S'adapter à l'environnement de travail dans une entreprise	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Respect des consignes et des règlements de l'entreprise</li> <li>- Adaptation appropriée au milieu du travail</li> </ul>
3)	Exécuter divers travaux se rapportant à la fonction de travail ciblée par son programme de formation	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Application et intérêt dans les travaux réalisés.</li> <li>- Respect des objectifs prédéfinis et des modalités de suivi.</li> <li>- Consignation régulière des informations dans son journal de bord</li> </ul>
4)	Présenter un bilan de son expérience de stage en milieu de travail	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Communication sincère sur les activités, les expériences, les difficultés et les réussites du stage.</li> <li>- Reconnaissance correcte des similitudes et différences entre les acquis de la formation et la réalité du milieu professionnel.</li> <li>- Appréciation objective de son expérience en stage</li> </ul>

# RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION

Référentiel pour le métier  
**AGENT AGRO  
AMÉNAGISTE**

---

Niveau: ouvrier qualifié



## INTRODUCTION

En adoptant la Stratégie National de Développement (SND30), le Gouvernement camerounais a inscrit l'accroissement de la productivité, de la production et de la compétitivité des produits agro-sylvo-pastoraux et halieutiques comme un pilier important pour l'éclosion de milliers d'emplois en faveur des populations. Et ceci à travers l'aménagement des grands espaces hydro-sylvo-pastoraux.

Dans cette optique, le programme d'accompagnement des mutations du bassin cotonnier du Cameroun – Programme d'appui au développement rural (ABC - PADER) de la GIZ, fruit de la coopération conjointe entre le Cameroun, l'Allemagne et l'Union Européenne vise à améliorer les performances économiques des acteurs privés de l'agriculture et de l'élevage en tenant compte des systèmes de production adaptés au changement climatique.

Plus spécifiquement, il s'agit de renforcer l'acquisition des techniques innovantes agricoles en milieu rural en vue de la durabilité des systèmes de production face aux changements climatiques. Dans la perspective de l'élargissement de l'offre de la formation professionnelle agricole répondant au déficit de compétences au niveau local, et plus particulièrement dans les régions septentrionales du Cameroun, ABC – PADER a commis une étude visant l'élaboration d'un référentiel de formation au métier « d'Agent Agro-aménagiste » devant contribuer efficacement à l'amélioration de la gestion durable des terres, de la restauration des sols.

En formation professionnelle, la fonction évaluation repose sur quelques concepts; elle présente certaines caractéristiques et se déploie en prenant appui sur des valeurs et des orientations de base. Tous ces éléments constituent un cadre de référence à partir duquel l'évaluation des apprentissages est structurée et mise en œuvre.

L'évaluation des apprentissages constitue l'un des fondements du système de formation professionnelle. Sa mise en place et sa réalisation doivent être des plus transparents: il en va de la valeur et de la reconnaissance sociale du diplôme.

Ce document présente le matériel et mode utilisés pour l'évaluation des compétences.

## I. PRÉSENTATION DU RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION

L'Approche par Compétences (APC) est, pour l'essentiel, une démarche systématique de conception de référentiels de formation reposant sur l'analyse des tâches accomplies dans le cadre d'un métier ou d'une profession et sur leur traduction en compétences et définition des modalités de certification de ces compétences.

L'APC, pour l'enseignement en formation professionnelle et technique, se traduit par une philosophie d'intervention visant à amener l'apprenant à mobiliser des ressources individuelles et externes, à agir, à réussir et à progresser dans différents contextes, selon des performances définies, et avec tous les savoirs nécessaires. L'approche par compétences se réalise à travers des situations reflétant la vie professionnelle et personnelle.

L'APC a été conçue à partir de théories et de modèles connus et diffusés dans la littérature spécialisée en sciences de l'éducation. Il s'agit d'une approche éprouvée qui a évolué au Québec (Canada) à l'intérieur de la production de programmes d'études depuis 30 ans et qui a été adoptée par l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF).

Bien qu'il existe plusieurs définitions de la notion de compétence, le secteur de la formation professionnelle et technique la décrit comme le pouvoir d'agir, de réussir et de progresser, qui permet de réaliser adéquatement des tâches, des activités de vie professionnelle ou personnelle, et qui se fonde sur un ensemble organisé de savoirs : connaissances et habiletés de divers domaines, stratégies, perceptions, attitudes, etc.

Selon le Ministère de l'Éducation du Québec (2003), «l'évaluation est le processus qui consiste à porter un jugement sur les apprentissages, à partir de données recueillies, analysées et interprétées, en vue de décisions pédagogiques et administratives».

Pour Romainville (2012), «Évaluer n'équivaut pas à enregistrer de manière externe et objective des acquis, comme le thermomètre indique la température, sans l'intervention de l'homme. Au contraire, évaluer des acquis revient à construire un point de vue sur des performances censées représenter des acquis.

Dans le contexte de l'APC, l'évaluation doit être authentique, c'est-à-dire, doit placer l'apprenant face à une tâche contextualisée, comparable aux tâches qu'il risque de rencontrer dans sa vie extrascolaire.

Ainsi, les instruments de mesure conçus pour recueillir les données à analyser et interpréter doivent avoir comme qualités la Validité, la Fidélité (fiabilité) et la Faisabilité.

La validité est la capacité d'un instrument à mesurer réellement ce qu'il doit mesurer, selon l'utilisation que l'on veut en faire. (Legendre R., Dictionnaire actuel de l'éducation, 2005). Dans le contexte de l'APC, cela suppose que la tâche utilisée pour l'évaluation est représentative de la compétence, qu'il y a un effort de mobilisation exigé de l'apprenant, qu'il y a plusieurs ressources à mobiliser, que la situation d'évaluation est en rapport avec l'apprentissage et se rapproche d'un contexte authentique, et qu'il y a un souci de transparence.

La fidélité ou la fiabilité, quant à elle, traduit l'aptitude de l'outil d'évaluation à mesurer avec la même exactitude chaque fois qu'il est administré.

La faisabilité exprime le réalisme de l'outil d'évaluation au niveau de la durée, de la fréquence, des ressources du milieu à mobiliser et des coûts de sa mise en œuvre.

En définitive, plusieurs principes généraux doivent guider l'évaluateur dans le contexte APC, lors de la conception d'outils d'évaluation. Ce sont :

**Principe 1 :** L'évaluation certificative doit être organisée de manière à permettre à chaque candidat de démontrer individuellement sa maîtrise des compétences. L'évaluation des acquis doit s'effectuer à partir des prestations individuelles même si la situation d'évaluation requiert un travail en équipe.

**Principe 2 :** Le secteur professionnel doit être largement impliqué dans toute certification. Le secteur socio productif dans lequel les futurs certifiés devraient s'insérer doit être partie prenante de la validation ou de la reconnaissance des compétences des candidats. De la même façon, il devrait participer à la définition des compétences à évaluer.

**Principe 3 :** Dans le cadre de la certification, toute évaluation de compétences doit se faire à partir de situations les plus proches possible de l'exercice du métier.

**Principe 4 :** Les évaluations certificatives doivent s'appuyer sur les référentiels (de métier et compétences, de formation, d'évaluation et certification). Les évaluations portent exclusivement sur les compétences requises dans l'exercice du métier. Ces compétences sont consignées dans les référentiels en vigueur sur le métier.

**Principe 5 :** Les mêmes degrés d'exigences doivent être respectés pour un niveau donné de qualification. Quelle que soit la filière, pour un niveau donné de qualification, les candidats sont soumis aux mêmes degrés d'exigence.

Dans ce contexte, l'évaluation certificative permet d'observer une tâche complexe faisant appel à un ensemble intégré de savoirs, savoir-faire et savoir-être correspondant à la compétence visée. Elle sert à statuer sur l'acquisition ou non de la compétence au terme de l'ensemble des apprentissages et donc à déterminer la sanction appropriée. Son utilisation devrait se limiter à confirmer la réussite de la formation. En cas d'échec, il est possible de prévoir une procédure d'enseignement correctif et de reprise d'épreuve. En général, cette sanction est de type dichotomique : succès ou échec, maîtrise ou non de la compétence par l'apprenant.

Le référentiel d'évaluation présente donc les bases devant fonder l'évaluation ainsi que le matériel mis à la disposition des structures de formation et des formateurs, premiers responsables de sa mise en application. Il permet d'assurer la comparabilité de l'évaluation à l'ensemble des apprenants, dans un souci d'égalité et de justice.

L'élaboration du référentiel d'évaluation est un processus qui débute par une analyse globale des compétences, en portant une attention particulière aux éléments ou caractéristiques communes à certaines compétences et aux liens de dépendance ou de complémentarité qui unissent deux ou plusieurs d'entre elles, conduisant à la sélection des éléments de chaque compétence à retenir pour ensuite déterminer des indicateurs et des critères qui seront utilisés pour établir la valeur relative de ces éléments et qui se termine par l'élaboration du matériel d'évaluation des compétences.

L'élaboration du référentiel d'évaluation s'insère dans un processus qui va de l'analyse des besoins de formation au suivi de l'implantation des référentiels de formation. Les étapes de ce processus sont présentées ci-après.

## Processus d'élaboration d'un curriculum

Planification	Étude sectorielle et préliminaire des besoins en compétences (ESPBC) Orientations de développement des curricula
Conception et production	Analyse de la situation de travail Définition des buts et des compétences du Référentiel Métier-Compétences (RMC) Validation du Référentiel Métier Compétences (RMC) Rédaction du Référentiel de Formation (RF) Rédaction du Guide Pédagogique (GP) Rédaction du Référentiel d'Évaluation et de Certification (REC) Guide d'Organisation Pédagogique et Matérielle (GOPM)
Application et suivi	Expérimentation Approbation du référentiel de formation Implantation Collecte de données sur l'application des référentiels de formation conduisant à une actualisation, s'il y a lieu

En formation professionnelle et technique, le référentiel d'évaluation présente le matériel utilisé pour l'évaluation de chaque compétence. Il comprend :

- les tableaux de spécifications;
- la description de l'épreuve ou de la participation;
- la fiche d'évaluation.

Les tableaux de spécifications regroupent un ou des indicateurs qui présentent un aspect à évaluer ou précisent l'angle à retenir pour l'évaluation. Chaque élément retenu de la compétence se traduit par un ou des aspects observables et de natures différentes (indicateurs), et chaque indicateur est assorti d'un ou de plusieurs critères d'évaluation qui précisent ce qui est attendu. Les critères d'évaluation sont sélectionnés parmi les critères de performance pour la compétence traduite en comportement ou les critères d'engagement dans la démarche pour la compétence traduite en situation.

Le tableau de spécification précise également la stratégie d'évaluation choisie, c'est à dire le moyen le plus efficient pour permettre à l'apprenant de démontrer l'acquisition de la compétence, donc de fournir la meilleure information possible au regard de ce qui est évalué. Trois stratégies sont utilisées :

- le produit «Pt» (production, performance);
- le processus «Ps» (démarche);
- le propos «Pr» (discours, justification).

Enfin, les tableaux de spécifications déterminent un seuil de réussite pour chaque compétence.

La description de l'épreuve ou de la participation présente les modalités d'évaluation de chaque compétence, elle constitue une proposition conforme aux exigences liées aux critères d'évaluation établis afin de reconnaître la compétence. Les modalités proposées visent à soutenir l'élaboration des épreuves et à préciser le niveau de complexité souhaité.

La durée de l'évaluation de sanction est comprise dans la période d'acquisition de la compétence et devrait être de 5 à 10% de la durée totale prévue pour l'acquisition de la compétence.

La fiche d'évaluation reprend les indicateurs et les critères adoptés pour l'évaluation aux fins de la sanction et les précise davantage, le cas échéant, sous forme d'éléments d'observation. Cette fiche peut aussi faire mention des tolérances acceptées ou de la satisfaction aux exigences liées à certains critères d'évaluation. Pour les compétences traduites en comportement, elle fait état de la pondération associée aux critères d'évaluation. Elle fait état de critères de réussite obligatoire ainsi que du nombre de critères à respecter pour les compétences traduites en situation. Elle présente, pour les deux types de compétences, le seuil de réussite fixé dans les tableaux de spécifications ;

Finalement, le référentiel d'évaluation est un outil de référence pour l'évaluation des apprentissages et la reconnaissance des acquis. Ainsi, pour obtenir leur diplôme, les personnes doivent démontrer qu'elles ont acquis les compétences du référentiel de formation.

La durée globale de formation est de 1305 heures dont 825 heures sont consacrées à l'acquisition de compétences particulières liées directement à la maîtrise des tâches du métier et 480 heures, à l'acquisition de compétences générales liées à des activités de travail ou de vie professionnelle. La durée globale comprend le temps consacré à l'évaluation des apprentissages aux formatives, certificative et d'enseignement correctif.

## DONNÉES ADMINISTRATIVES

DONNEES ADMINISTRATIVES	
<b>Année d'approbation :</b>	2022
<b>Appellation type / Code</b>	Agent Agro – aménagiste /3A
<b>Secteur / branche</b>	Primaire /Agricole
<b>Ordre(s) professionnel(s) de rattachement</b>	Génie rural
<b>Type de sanction :</b>	Diplôme d'Agent Agro – aménagiste (DAAA)

<b>Niveau de qualification</b>	Ouvrier Qualifié Agricole (OQA)
<b>Niveau d'admission</b>	Classe de 3e/4 <sup>e</sup> année secondaire diplôme professionnel de base d'agriculture ou formations apparentées et expériences professionnelles
<b>Nombre de compétences</b>	20
<b>Nombre d'unités :</b>	87
<b>Formation liée aux compétences générales</b>	480
<b>Formation spécifique liée aux compétences particulières</b>	825
<b>Durée totale :</b>	<b>1305</b>

## II. DESCRIPTION SYNTHÈSE DU RÉFÉRENTIEL DE FORMATION

Le scénario de formation se trouve au cœur du référentiel de formation. Il consiste à présenter les choix qui ont résulté de la définition des compétences issues du référentiel métier-compétences (elles même découlant de l'AST). Ces compétences sont traduites en actions observables et en résultats mesurables, éléments sur lesquels reposent l'acquisition par l'apprenant et leur évaluation.

En plus de mettre en évidence la liste des compétences requises pour exercer un métier, le référentiel de formation les décrit de manière exhaustive et pose des balises qui déterminent une démarche d'acquisition desdites compétences. En conséquence, selon les modalités de réalisation de la compétence, le référentiel de formation s'appuie sur deux techniques différentes pour décrire les compétences : la traduction en comportement et la traduction en situation.

Ainsi, le référentiel de formation pour le métier d'Agent Agro-aménagiste traduit les orientations particulières en matière de formation. Il prépare donc la personne à devenir un travailleur du secteur agricole ou du génie rural pouvant mener des activités d'aménagement seul, en équipe ou sous supervision, pour le compte son compte ou d'une entreprise.

De plus, Le référentiel de formation vise à rendre apte l'Agent Agro-aménagiste à appliquer les techniques de gestion conservatoire des eaux, des sols et de la fertilité des sols ainsi que la restauration des terres agricoles dégradées. Il est chargé de restaurer des terres dégradées et de favoriser la régénération des sols. Dans l'exercice de ses fonctions, l'Agent Agro-aménagiste est chargé d'aménager les sites d'implantation du bassin de production, préparer des terres, mettre en valeur des zones de production (application des amendements, récolte, post-récolte), restaurer les terres agricoles inutilisées du fait de leurs dégradations.

L'Agent Agro-aménagiste est entre autres chargé de réaliser les aménagements parcellaire, anti-érosif, agroforestier, hydro-agricole, pastoraux ainsi que la restauration des terres agricoles dégradées. C'est un professionnel qui a une bonne maîtrise des technique agro

écologiques (aménagement, construction des biefs, techniques de restauration des sols et eaux (production des fumures organiques, technique de production sous couvert végétal etc...)) et qui accompagne les producteurs dans les activités liées à la restauration des sols, reboisement des blocs de culture, conservation et gestion des eaux (appui conseil et appui dans la construction des puits, biefs, abreuvoir ...) et les aménagements anti érosifs (bandes enherbées, cordons pierreux); sensibilisation à la gestion du foncier, la réduction des conflits agropastoraux et l'accompagnement dans la production fourragères.

La nature du travail et les caractéristiques de l'environnement imposent à l'Agent Agro-aménagiste de respecter strictement les règles et les consignes de sécurité autant pour la protection des travailleurs que de celle de l'environnement.

Étant donné que l'Agent Agro-aménagiste travaille souvent en équipe ou sous supervision, il doit démontrer de bonnes attitudes relationnelles, tout en veillant à préserver l'image de l'entreprise pour laquelle il réalise les activités d'aménagement.

Le métier est ouvert aux personnes des deux sexes justifiant d'un niveau scolaire équivalent à celui de la classe de troisième. Les modalités de recrutement privilégiées sont le test et essai.

Étant donné que l'Agent Agro-aménagiste travaille souvent en équipe ou sous supervision, il doit démontrer de bonnes attitudes relationnelles. Outre les compétences liées directement au métier d'aménagement des sols, le référentiel de formation vise, conformément aux buts généraux de la formation professionnelle et en tenant compte, en particulier, de la situation de travail.

### III. TABLEAU SYNTHÈSE DU RÉFÉRENTIEL DE FORMATION D'AGENT AGRO-AMÉNAGISTE

De ce point de vue, les compétences ci-après pour le métier d'Agent Agro-aménagiste correspondant aux attitudes, habiletés et comportements attendus de la personne qui exerce ce métier ont été retenues:

Tableau 1 : Synthèse du programme de formation

METIER : Agent Agro-aménagiste								
N°	Énoncé de la compétence	Intitulé Module	Durée totale h	Modalités	Stratégie d'évaluation	Durée de l'épreuve	Traduction	Types
01	Se situer au regard du métier et de la formation	Métier et Formation	30	Pratique et orale	Ps	2h	S	G
02	Communiquer en milieu professionnel	Communication	45	Écrite et orale	Ps Pr Pt	3h	C	G
03	Prévenir les atteintes à l'hygiène, à la santé, à la sécurité et à l'environnement	HSSE	30	Orale et écrite	Ps Pt Pr	2h	S	G
04	Exploiter les outils informatiques	Informatique	45	Écrite et Pratique	Ps Pt	3h	C	G
05	Utiliser les notions de base de mathématiques Appliquées au métier	Mathématiques appliquées	45	Écrite	Ps Pt	3h	C	G
06	Appréhender les techniques de reconnaissance des sols	Reconnaisances des sols	45	Écrite	Pt Ps	3h	S	G
07	Appréhender la relation eau-sol- plante en vue d'un projet d'aménagement	Système Eau-sol- plante	60	Écrite	Ps Pt	4h	C	G

<b>08</b>	S'approprier la documentation technique et réglementaire relative au métier	Réglementation et documentation professionnelles	45	Écrite	Ps Pt	3h	S	G
<b>09</b>	Apprêter les équipements et outils d'aménagement	Technologie des équipements	45	Pratique et écrite	Ps	3h	C	G
<b>10</b>	Établir le devis des travaux d'aménagement	Devis	30	Pratique	Ps Pt	2h	S	G
<b>11</b>	Établir un diagnostic participatif d'une parcelle de production agro-sylvo-pastorale	Diagnostic participatif	60	Pratique	Ps Pt	4h	C	P
<b>12</b>	Mettre en œuvre les techniques d'aménagement parcellaire	Aménagement parcellaire	75	Pratique	Ps Pt	5h	C	P
<b>13</b>	Mettre en œuvre les techniques d'aménagement agroforestier	Aménagement agroforestier	75	Pratique et écrite	Ps Pt	5h	C	P
<b>14</b>	Mettre en œuvre les techniques d'aménagement hydro-agricoles	Aménagement hydro-agricole	120	Pratique et écrite	Ps Pt	8h	C	P
<b>15</b>	Participer à la réalisation des dispositifs d'aménagement pastoral	Aménagement pastoral	75	Pratique et écrite	Ps Pt	5h	C	P
<b>16</b>	Effectuer la restauration des sols dégradés	Restauration des sols	60	Pratique et écrite	Ps Pt	4h	C	P

<b>17</b>	Assurer le suivi post réalisation des aménagements agro-sylvo-pastoraux	Suivi -évaluation	60	Pratique et écrite	Ps Pt	4h	C	P
<b>18</b>	Explorer les moyens de développement de l'entrepreneuriat	Entrepreneuriat	30	Pratique et écrite	Ps Pt	2h	S	G
<b>19</b>	Utiliser les moyens de recherche d'emploi	Recherche d'emploi	30	Pratique et écrite	Ps Pt	2H	S	G
<b>20</b>	S'intégrer en milieu de travail	Stage	300	Pratique	Ps Pt	20h	C	P
<b>Total</b>		<b>1 305</b>						

#### IV. DÉFINITIONS DES CONCEPTS

##### ○ **Compétence:**

- Regroupement ou ensemble intégré de connaissances, d'habiletés et d'attitudes permettant de faire, avec succès, une action ou un ensemble d'actions telles qu'une tâche ou une activité de travail.

##### ○ **Compétence traduite en comportement:**

- Se prête surtout aux apprentissages faciles à circonscrire et pour lesquels on possède des données objectives. Cette méthode s'applique bien à la définition de comportements relatifs aux tâches ou aux productions propres à un métier.

##### ○ **Compétence traduite en situation:**

- Présente une démarche dans laquelle s'inscrit une personne en vue d'un développement personnel et professionnel. Cette méthode s'applique mieux s'il s'agit de viser particulièrement l'acquisition de compétences qui présentent une forte composante liée à des attitudes ou à des savoir-être. Elle permet de prendre en compte les dimensions profondes de la personnalité, des valeurs et des attitudes.

##### ○ **Critères d'évaluation:**

- Ce sont les aspects précis sur lesquels l'évaluation de la maîtrise de la compétence repose.

##### ○ **Évaluation des apprentissages:**

- Processus qui conduit à porter un jugement sur les apprentissages, à partir de données recueillies, analysées et interprétées en vue de décisions pédagogiques et administratives.

##### ○ **Indicateur:**

- Présente l'aspect ou l'angle sous lequel les éléments de la compétence sont évalués.

## V. PRÉSENTATION DÉTAILLÉE DES MODALITÉS PROPOSÉES D'ÉVALUATION DES COMPÉTENCES

Cette partie du référentiel comporte les composantes proposées pour l'évaluation de chacune des compétences déterminées pour le métier d'Agent Agro-aménagiste. Dans le référentiel de formation, les compétences présentées ont été traduites en comportement ou en situation afin de rendre la formation explicite. Cette même présentation répond bien aux exigences de l'évaluation.

**Les tableaux de spécifications** pour l'évaluation d'une compétence traduite en comportement ou en situation présentent les éléments de la compétence, les indicateurs et les critères d'évaluation.

Dans le cas de la compétence traduite en comportement, les éléments de l'évaluation reposent sur des comportements relatifs aux tâches ou aux productions particulières du métier.

Dans le cas des compétences traduites en situation, l'évaluation est orientée sur l'engagement de l'apprenant dans la démarche qui lui est proposée durant la formation.

Outre les tableaux de spécifications, sont aussi présentées :

- **une description de l'épreuve** dans le cas des compétences traduites en comportement;
- et une **description de l'engagement** dans le cas des compétences traduites en situation.

La fiche d'évaluation complète l'ensemble des outils proposés dans le référentiel d'évaluation pour guider les structures de formation et les formateurs dans la description des épreuves.

Pour l'évaluation des éléments de compétences, les épreuves mixtes (connaissances théoriques et épreuves de type pratique ou épreuves pratiques) sont recommandées lorsque la stratégie d'évaluation correspond à un processus.

Par contre, une épreuve de type pratique ou épreuve pratique est recommandée pour les éléments de compétences dont la stratégie d'évaluation correspond à un produit.

### Synthèse des épreuves

Le tableau ci-dessous est présenté à la page 19. L'ensemble des compétences faisant l'objet d'évaluation

#### Explications relatives au tableau de synthèse des épreuves

Le tableau de synthèse présente l'énoncé des 20 compétences du métier d'Agent Agro-aménagiste faisant objet d'évaluation certificative dans le Référentiel d'évaluation. Il décrit pour chaque compétence, les modalités d'évaluation privilégiées (épreuve de connaissance pratique ou épreuve pratique) et les stratégies (processus, produit, propos) retenues par l'équipe d'élaboration du référentiel pour certifier chaque compétence. Il précise la durée totale de chaque épreuve de certification et le seuil de réussite. Concernant le matériel indispensable lors de l'administration des épreuves, le tableau ramène à la fiche descriptive de chaque épreuve.

#### Renseignements complémentaires

Certaines épreuves comportent deux parties : une partie relative aux connaissances pratiques et une partie pratique. Pour ces épreuves,

la partie relative aux connaissances pratiques est individuelle alors que la partie pratique peut être traitée en équipe de maximum cinq (5) candidats, mais chaque candidat est évalué sur sa participation au travail d'équipe.

Pour les épreuves de 5 h et plus, elles sont élaborées de façon à être administrées en deux temps si possible sur deux jours.

### Grille de rétroaction

La grille de rétroaction en annexe est destinée à assurer l'amélioration continue des épreuves. Elle comporte des questionnaires destinés aux évaluateurs. Elle est renseignée par ces derniers puis acheminée à la direction chargée des examens et concours qui fait la synthèse.

## COMPÉTENCES TRADUITES EN SITUATIONS

### MODULE 1 : METIER ET FORMATION

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS

N° et libellé de la compétence	1. Se situer au regard du métier et de la formation	Durée d'apprentissage/Evaluation	28h/ 2 h
Éléments de Compétence	Indicateurs	Critères d'évaluation	Points
<b>Recueillir de l'information sur le marché du travail</b>	1. Reconnaissance des particularités du milieu professionnel	1.1 Résumé complet des principales particularités du milieu professionnel	
<b>Examiner le métier et ses conditions d'exercice</b>	2. Recueil des conditions d'exercice du métier	2.1. Résumé complet des conditions d'exercice du métier	
	3. Distinction des exigences du Métier	3.1. Identification précise des exigences du métier	
	4. Reconnaissance des tâches et activités du métier	4.1. Identification précise des tâches et activités du métier	
<b>Recueillir de l'information sur le programme et la démarche de formation.</b>	5. Collecte d'informations sur la formation	5.1. Description précise des compétences à acquérir	
		5.2. Description précise des modes d'évaluation	

<b>Comparer les exigences du métier et de la formation avec son bilan personnel objective</b>	6. Reconnaissance des habiletés, aptitudes, goûts et intérêts	6.1. Expression judicieuse de sa perception du programme de formation	
		6.2. Comparaison adéquate de sa perception du programme de formation avec le marché du travail	
	7. Reconnaissance des forces et ses faiblesses.	7.1. Identification précise des forces et faiblesses	
	8. Reconnaissance de l'importance d'une démarche honnête et Participation à une rencontre de groupe	8.1 Précision de l'importance d'une démarche honnête	
<b>Confirmer son choix d'orientation professionnelle.</b>	9. Détermination des moyens réalistes pour pallier les écarts.	9.1. Identification claire des moyens réalistes	
	10. Justification du choix d'orientation professionnelle	10.1. Choix judicieux d'orientation professionnelle	
Seuil de réussite: <b>Sept des neuf critères d'évaluation, dont les critères cochés, pour que l'on considère la compétence acquise.</b>			

## DESCRIPTION DE L'ENGAGEMENT

N° 01 **Énoncé de la Compétence : Se situer au regard du métier et de la formation**

### ***Renseignements généraux***

L'épreuve a pour but d'évaluer l'engagement de l'apprenant dans un processus évolutif visant l'acquisition de la compétence « Se situer au regard du métier ».

L'évaluation de la participation est faite tout au long du module par le formateur, à l'aide d'une grille. Elle porte sur la participation de l'apprenant aux différentes activités individuelles, en groupe et en sous-groupe, et non sur les résultats obtenus.

L'épreuve comprend trois parties. Chacune des parties est accompagnée de consignes particulières.

### ***Déroulement ou Contenu***

#### **➤ *S'informer des réalités du métier et des perspectives professionnelles***

Cette partie recueille des données sur la majorité des sujets à traiter et exprime convenablement la perception du métier au moment d'une rencontre de groupe en faisant le lien avec l'information recueillie.

Dans leur recherche, les apprenants auront à préciser :

- deux types d'entreprises et leurs produits ou services offerts;
- des perspectives d'emploi et l'échelle de salaires dans ce milieu de travail;
- des tâches associées au métier;
- les principales conditions de travail ;
- les conditions d'entrée sur le marché de travail ;
- des habiletés et des comportements qui sont propres au métier.

#### **➤ *S'informer sur le référentiel et la démarche de formation***

L'évaluation de cette partie porte sur la participation de l'apprenant aux discussions de groupe, sur les exigences auxquelles il faut satisfaire pour pratiquer le métier et la perception qu'ont les apprenants de la formation.

Au cours de la discussion, l'apprenant aura :

- à présenter au moins trois avantages et trois inconvénients à pratiquer le métier;
- à commenter quelques règles de l'éthique professionnelle;
- à échanger des points de vue sur l'approche par compétences et son influence sur les apprentissages et les modes d'évaluation;
- à commenter les modules indiqués au tableau synthèse du programme.

#### **➤ *Confirmer ou infirmer son orientation professionnelle***

L'évaluation de cette partie porte sur la qualité du rapport rédigé expliquant principalement le choix de l'orientation professionnelle de l'apprenant.

Dans le rapport, l'apprenant aura :

- à démontrer, par quelques exemples, comment son choix d'orientation par rapport à la profession d'opérateur en transformation/conservation des produits végétaux est en conformité ou non avec ses goûts, ses aptitudes et ses champs d'intérêt;

à donner des exemples quant aux possibilités d'exercer le métier et de progresser dans ce métier.

### FICHE D'ÉVALUATION

<b>N° 01</b>	<b>Énoncé de la Compétence : Se situer au regard du métier et de la formation</b>	<b>Durée : 2 h</b>
--------------	---	------------------------

Nom de l'apprenant:  
Établissement d'enseignement:  
Date de l'évaluation:

Signature du formateur:

Résultat	
SUCCÈS	ÉCHEC

### ÉLÉMENTS D'OBSERVATION

	Jugement	
	OUI	NON
1. RECONNAISSANCE DES PARTICULARITÉS DU MILIEU PROFESSIONNEL 1.1 Résumé complet des principales particularités du milieu professionnel		
2. RECUEIL DES CONDITIONS D'EXERCICE DU MÉTIER 2.1. Résumé complet des conditions d'exercice du métier		
3. DISTINCTION DES EXIGENCES DU MÉTIER 3.1. Identification précise des exigences du métier		

4. RECONNAISSANCE DES TÂCHES ET ACTIVITÉS DU MÉTIER 4.1. Identification précise des tâches et activités du métier		
5. COLLECTE D'INFORMATIONS SUR LA FORMATION 5.1. Description précise des compétences à acquérir 5.2. Description précise des modes d'évaluation		
6. RECONNAISSANCE DES HABILITÉS, APTITUDES, GOÛTS ET INTÉRÊTS 6.1. Expression judicieuse de sa perception du programme de formation 6.2. Comparaison adéquate de sa perception du programme de formation avec le marché du travail		
7. RECONNAISSANCE DES FORCES ET SES FAIBLESSES. 7.1. Identification précise des forces et faiblesses		
8. RECONNAISSANCE DE L'IMPORTANCE D'UNE DÉMARCHE HONNÊTE ET PARTICIPATION À UNE RENCONTRE DE GROUPE 8.1. Précision de l'importance d'une démarche honnête 8.2. Participation fructueuse à une rencontre de groupe		
9. DÉTERMINATION DES MOYENS RÉALISTES POUR PALLIER LES ÉCARTS. 9.1. Identification claire des moyens réalistes		
10. JUSTIFICATION DU CHOIX D'ORIENTATION PROFESSIONNELLE 10.1. Choix judicieux d'orientation professionnelle		
<b>TOTAL:</b>		<b>/13</b>
<b>Seuil de réussite:</b> Six des neuf critères d'évaluation, dont la satisfaction aux exigences des critères 3.2, 5.2 et 5.3.		
<b>Remarque</b>		

## MODULE 3 : SANTE ET SECURITE AU TRAVAIL

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS			
N° et libellé de la compétence	3. Prévenir les atteintes liées à la santé, à la sécurité au travail et à l'environnement	Durée d'apprentissage/Evaluation	42h/3h
Éléments de la compétence	Indicateurs	Critères d'évaluation	
S'informer des lois et des règlements sur la santé et la sécurité au travail	1. Identification du corpus et du dispositif juridique	1.1 Interprétation juste de la législation du travail.	
		1.2 Relevé approprié des normes et des procédures de santé et de sécurité au travail.	
		1.3 Repérage adéquat de l'information dans les documents et les pictogrammes.	
Identifier les risques relatifs à la santé et à la sécurité dans l'environnement professionnel	2. Identification des risques liés à la santé en milieu de travail	2.1 Repérage correct des situations à risques et des sources de dangers.	
		2.2 Appréciation juste des risques associés à la situation.	
	3. Identification des risques liés à la sécurité et à l'environnement	3.1 Anticipation juste des dangers actuels ou potentiels.	
		3.2 Reconnaissance juste des comportements et des attitudes comportant des risques.	

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS			
N° et libellé de la compétence	3. Prévenir les atteintes liées à la santé, à la sécurité au travail et à l'environnement	Durée d'apprentissage/Evaluation	42h/3h
Éléments de la compétence	Indicateurs	Critères d'évaluation	
Appliquer des mesures préventives reliées à l'hygiène, la santé et la sécurité au travail	4. Distinction des équipements de protection individuelle et collective	4.1 Utilisation conforme des équipements de protection individuelle et collective	
		4.2 Reconnaissance juste des mesures préventives.	
	5. Identification des normes de sécurité 1.	5.1 Reconnaissance appropriée des conséquences du non-respect des normes sur le plan individuel et celui de l'entreprise.	
		5.2 Association appropriée des normes d'hygiène, de santé et de sécurité aux zones de travail	
Intervenir en situation d'urgence	6. Évaluation du niveau de gravité de la situation	6.1 Appréciation juste de la gravité de la situation	
		6.2 Manifestation d'attitudes et de comportements sécurisants et réconfortants.	
	7. Organisation de l'intervention d'urgence	7.1 Exécution efficace des interventions de premier niveau en cas d'accident.	
		7.2 Respect de la procédure d'appel aux ressources compétentes.	

<b>TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS</b>			
<b>N° et libellé de la compétence</b>	<b>3. Prévenir les atteintes liées à la santé, à la sécurité au travail et à l'environnement</b>	<b>Durée d'apprentissage/Evaluation</b>	42h/3h
<b>Éléments de la compétence</b>	<b>Indicateurs</b>	<b>Critères d'évaluation</b>	
Prévenir les infections transmissibles sexuellement (ITS), le virus d'immunodéficience humaine (VIH/SIDA) et d'autres maladies transmissibles	8. Information sur les maladies infectieuses	8.1 Collecte d'information pertinente sur les modes de transmission, l'évolution et les moyens de prise en charge.	
		8.2 Reconnaissance des conséquences possibles de comportements inappropriés.	
Développer un comportement écologiquement responsable	9. Information sur les normes environnementales	9.1 Synthèse des informations recueillies	
	10. Information sur les risques et dégâts des produits utilisés	10.1 Cueillette d'informations pertinentes	
<b>Seuil de réussite:</b> Quatorze des dix-neuf critères d'évaluation, dont les critères cochés, pour que l'on considère la compétence acquise			

## DESCRIPTION DE L'ENGAGEMENT

N° 3

### Énoncé de la compétence : Prévenir les atteintes liées à la santé, à la sécurité et à l'environnement

#### *Renseignements généraux*

L'épreuve a pour but d'évaluer l'engagement de l'apprenant dans un processus évolutif visant l'acquisition de la compétence « Prévenir les atteintes à la santé, à la sécurité, à l'intégrité physique et à l'environnement ».

L'évaluation des connaissances de l'apprenant est faite tout au long de la formation par le formateur. L'évaluation des habiletés pratiques et des comportements adéquats sera aussi réalisée pendant la durée complète du programme, mais par l'entremise des compétences particulières.

Le jugement devrait porter sur la recherche d'informations ainsi que leur intégration dans le cheminement professionnel de l'apprenant et sa façon de comprendre ses rôles et obligations.

#### *Déroulement*

➤ *S'informer des lois et des règlements sur la santé et la sécurité au travail*

L'évaluation de l'apprenant s'effectuerait à l'occasion d'une rencontre de groupe qui précise les éléments du cadre juridique dans lequel s'exerce le métier. Durant cette rencontre, l'apprenant devrait déterminer au moins deux droits et deux devoirs qui sont ceux d'un employé œuvrant pour une entreprise du secteur. Une telle rencontre devrait être dirigée de manière à ce que toutes les personnes aient l'occasion de s'exprimer.

➤ *Appliquer des mesures préventives reliées à l'hygiène, la santé et la sécurité au travail*

## DESCRIPTION DE L'ENGAGEMENT

### N° 3 Énoncé de la compétence : Prévenir les atteintes liées à la santé, à la sécurité et à l'environnement

L'apprenant devrait remettre un rapport/compte rendu écrit dans lequel il explique les risques associés au métier qu'il a choisi et les comportements sécuritaires qu'il doit manifester. Dans ce rapport, il devrait démontrer sa prise de conscience au regard des risques et réalités de son environnement de travail.

➤ *Prévenir les infections transmissibles sexuellement (ITS), le virus d'immunodéficience humaine (VIH/SIDA) et d'autres maladies transmissibles*

L'évaluation de l'apprenant s'effectuerait à l'occasion d'une rencontre de groupe qui porte sur la prévention des MST et du VIH. Durant cette rencontre, l'apprenant serait appelé à réfléchir sur les comportements préventifs et sur les risques sur la santé. Une telle rencontre devrait être dirigée de manière à ce que toutes les personnes aient l'occasion de s'exprimer, démontrant ainsi leur prise de conscience.

➤ *Intervenir en situation d'urgence*

L'évaluation de l'apprenant s'effectuerait à l'occasion d'une rencontre de groupe qui porte sur la mise en relation du métier avec les obligations de celui qui le pratique sur le plan de la prévention des atteintes à la santé et à la sécurité. Durant cette rencontre, l'apprenant devrait établir au moins deux liens entre son métier et les organismes en charge dans le domaine. Une telle rencontre devrait être dirigée de manière à ce que toutes les personnes aient l'occasion de s'exprimer.

➤ *Développer un comportement écologiquement responsable*

L'évaluation de l'apprenant s'effectuerait à l'occasion d'une cueillette d'informations et de la production d'une synthèse écrite. L'apprenant devrait identifier au moins deux normes environnementales spécifiques à son métier et les principaux produits qui peuvent avoir un impact sur l'environnement. Dans ce rapport, il devrait démontrer sa prise de conscience au regard des impacts de son métier sur l'environnement et des responsabilités qui lui incombent dans la protection de celui-ci.

## FICHE D'ÉVALUATION

### N° 3 Énoncé de la compétence: Prévenir les atteintes liées à la santé, à la sécurité et à l'environnement

**Durée :**  
3 h

Nom de l'apprenant:

Établissement d'enseignement:

Date de l'évaluation:

Résultat	
SUCCÈS	ÉCHEC

Signature du formateur:

### ÉLÉMENTS D'OBSERVATION

**Jugement**

## FICHE D'ÉVALUATION

N° 3	Énoncé de la compétence: Prévenir les atteintes liées à la santé, à la sécurité et à l'environnement	Durée : 3 h
1. IDENTIFICATION DU CORPUS ET DU DISPOSITIF JURIDIQUE 1.1 Interprétation juste de la législation du travail. 1.2 Relevé approprié des normes et des procédures de santé et de sécurité au travail. 1.3 Repérage adéquat de l'information dans les documents et les pictogrammes.	<b>OUI</b>	<b>NON</b>
2. IDENTIFICATION DES RISQUES LIES A LA SANTE EN MILIEU DE TRAVAI 2.1 Repérage correct des situations à risques et des sources de dangers. 2.2 Appréciation juste des risques associés à la situation.		
3. IDENTIFICATION DES RISQUES LIES A LA SECURITE ET A L'ENVIRONNEMENT 3.1 Anticipation juste des dangers actuels ou potentiels. 3.2 Reconnaissance juste des comportements et des attitudes comportant des risques.		
4. DISTINCTION DES EQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE ET COLLECTIVE 4.1 Utilisation conforme des équipements de protection individuelle et collective 4.2 Reconnaissance juste des mesures préventives.		
5. IDENTIFICATION DES NORMES DE SECURITE 5.1 Reconnaissance appropriée des conséquences du non-respect des normes sur le plan individuel et celui de l'entreprise. 5.2 Association appropriée des normes d'hygiène, de santé et de sécurité aux zones de travail.		
6. EVALUATION DU NIVEAU DE GRAVITE DE LA SITUATION 6.1 Appréciation juste de la gravité de la situation 6.2 Manifestation d'attitudes et de comportements sécurisants et réconfortants.		
7. ORGANISATION DE L'INTERVENTION D'URGENCE 7.1 Exécution efficace des interventions de premier niveau en cas d'accident. 7.2 Respect de la procédure d'appel aux ressources compétentes.		
8. INFORMATION SUR LES MALADIES INFECTIEUSES 8.1 Collecte d'information pertinente sur les modes de transmission, l'évolution et les moyens de prise en charge. 8.2 Reconnaissance des conséquences possibles de comportements inappropriés.		

### FICHE D'ÉVALUATION

<b>N° 3</b>	<b>Énoncé de la compétence: Prévenir les atteintes liées à la santé, à la sécurité et à l'environnement</b>	<b>Durée : 3 h</b>
9. INFORMATION SUR LES NORMES ENVIRONNEMENTALES 9.1 Synthèse des informations recueillies		
10. INFORMATION SUR LES RISQUES ET DEGATS DES PRODUITS UTILISES 10.1 Cueillette d'informations pertinentes		
<b>TOTAL:</b>		<b>/19</b>
<b>Seuil de réussite:</b> Quatorze des dix-neuf critères d'évaluation, dont la satisfaction aux exigences des critères 1.1, 3.1, 3.2, 4.1, 4.2, 7.1 et 9.1		
<b>Remarque</b>		

### MODULE 18 : ENTREPRENEURIAT

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS			
N° et libellé de la compétence	18 Explorer les moyens de développement de l'entrepreneuriat	Durée d'apprentissage/Evaluation	28h/2 h
Éléments de la compétence	Indicateurs	Critères d'évaluation	
Examiner les conditions de réussite d'un projet de création ou d'auto emploi	1. Application de la démarche entrepreneuriale	1.1Collecte d'informations pertinentes sur l'entrepreneuriat	
Situer son talent par rapport à une démarche d'entrepreneuriat ou d'auto-emploi	2. Utilisation des outils et activités de positionnement	2.1 Établissement correct de son profil entrepreneurial	

Ébaucher un plan d'affaires	3. Distinction des éléments d'une opportunité d'affaires	3.1 Production appropriée des éléments d'une étude de marché	
	4. Énumération de la mission et les activités types d'une entreprise ou de l'auto emploi	4.1 Informations claires sur les types d'entreprise	
	5. Application de la démarche de création d'auto emploi ou d'une entreprise	5.1 Production d'un plan d'affaires réaliste	
Faire l'examen des ressources disponibles	6. Identification des ressources disponibles	6.1 Évaluation précise des ressources disponibles	
Présenter le projet	7. Application des techniques et mode de présentation de projet	7.1 Maîtrise complète du projet d'entreprise	
<b>Seuil de réussite:</b> Cinq des sept critères d'évaluation, dont les critères cochés, pour que l'on considère la compétence acquise.			

## DESCRIPTION DE L'ENGAGEMENT

### N° 18 Énoncé de la compétence : Explorer les moyens de développement de l'entrepreneuriat

#### *Renseignements généraux*

L'épreuve a pour but d'évaluer l'engagement de l'apprenant dans un processus évolutif visant l'acquisition de la compétence « Utiliser les moyens de recherche d'emploi ».

L'évaluation de la participation est faite tout au long du module par le formateur, à l'aide d'une grille. Elle porte sur la participation de l'apprenant aux différentes activités individuelles, en groupe et en sous-groupe, et non sur les résultats obtenus.

L'épreuve comprend quatre parties. Chacune des parties est accompagnée de consignes particulières.

#### *Déroulement ou Contenu*

##### ➤ *Examiner les conditions de réussite d'un projet de création ou d'auto-emploi*

Cette partie permet au formateur de s'assurer que les apprenants prennent conscience de la démarche engagée, et qu'ils sont appelés à s'autoévaluer en dressant chacun un rapport qui présente les conditions de réussite d'un projet, notamment les avantages, les difficultés et les opportunités. Chaque apprenant sera invité à s'exprimer devant ses pairs.

##### ➤ *Situer son talent par rapport à une démarche d'entrepreneuriat ou d'auto-emploi*

L'évaluation de cette partie permet au formateur de s'assurer que le profil ou bilan professionnel de l'apprenant est compatible avec son aspiration d'entrepreneuriat. L'apprenant présentera devant ses pairs ses forces et ses faiblesses pour une démarche entrepreneuriale réussie.

##### ➤ *Ébaucher un plan d'affaires*

Après avoir collecté les données pertinentes sur les entreprises, son environnement, ses contraintes, l'apprenant devra élaborer un plan d'affaires réaliste.

##### ➤ *Faire l'examen des ressources*

L'évaluation permettra au formateur de s'assurer que l'apprenant a collecté les informations sur les structures susceptibles de l'appuyer dans la mise en œuvre de son projet, de proposer les types de ressources humaines, financières et matérielles nécessaires pour la mise en œuvre de son projet.

##### ➤ *Présenter le projet*

Le formateur vérifiera que l'apprenant maîtrise les techniques et l'utilisation des outils de présentation en public. Dans un jeu de rôle, les apprenants seront des évaluateurs et permettront d'affiner le projet soumis par leur pair.

## FICHE D'ÉVALUATION

N° 18	Énoncé de la compétence : Explorer les moyens de développement de l'entrepreneuriat	Durée : 6 h						
Nom de l'apprenant: Établissement d'enseignement: Date de l'évaluation:								
Signature du formateur:		<table border="1" style="margin-left: auto; margin-right: auto;"> <thead> <tr> <th colspan="2">Résultat</th> </tr> <tr> <th>SUCCÈS</th> <th>ÉCHEC</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td style="height: 20px;"></td> <td style="height: 20px;"></td> </tr> </tbody> </table>	Résultat		SUCCÈS	ÉCHEC		
Résultat								
SUCCÈS	ÉCHEC							
ÉLÉMENTS D'OBSERVATION								
		Jugement						
		OUI    NON						
1. APPLICATION DE LA DÉMARCHE ENTREPRENEURIALE 1.1 Collecte d'informations pertinentes sur l'entrepreneuriat		<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>						
2. UTILISATION DES OUTILS ET ACTIVITES DE POSITIONNEMENT 2.1 Établissement correct de son profil entrepreneurial du projet d'entreprise		<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>						
3. DISTINCTION DES ÉLÉMENTS D'UNE OPPORTUNITÉ D'AFFAIRES 3.1 Production appropriée des éléments d'une étude de marché		<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>						
4. ENUMERATION DE LA MISSION ET LES ACTIVITES TYPES D'UNE ENTREPRISE OU DE L'AUTO EMPLOI 4.1 Informations claires sur les types d'entreprise		<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>						
5. APPLICATION DE LA DEMARCHE DE CREATION D'AUTO EMPLOI OU D'UNE ENTREPRISE 5.1 Production d'un plan d'affaires réaliste		<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>						
6. IDENTIFICATION DES RESSOURCES DISPONIBLES 6.1 Évaluation précise des ressources disponibles		<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>						
7. APPLICATION DES TECHNIQUES ET MODE DE PRESENTATION DE PROJET 7.1 Maîtrise complète du projet d'entreprise		<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>						
<b>TOTAL:</b>		<b>/7</b>						
<b>Seuil de réussite:</b> Cinq des sept critères d'évaluation, dont la satisfaction aux exigences des critères 1.1, 3.1 et 5.1.								
<b>Remarque</b>								

## MODULE 19 : RECHERCHE D'EMPLOI

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS

N° et libellé de la compétence	19. Utiliser les moyens de recherche d'emploi	Durée d'apprentissage/Evaluation	28h/2 h
Éléments de la compétence	Indicateurs	Critères d'évaluation	
Faire un bilan de ses acquis	1. Description des éléments d'un bilan personnel	1.1 Élaboration judicieuse d'un état de ses forces, de ses faiblesses	
	2. Détermination des traits caractéristiques de sa personnalité.	2.1 Élaboration judicieuse d'un état de ses motivations et de son profil psychologique	
Planifier une démarche de recherche d'emploi	3. Identification des étapes d'une recherche d'emploi	3.1 Description adéquate des étapes d'une recherche d'emploi	
	4. Établissement d'une liste d'employeurs potentiels	4.1 Élaboration exhaustive d'une liste d'entreprises	
	5. Détermination des actions à entreprendre	5.1 Élaboration juste d'un plan de déploiement	
Rédiger un curriculum vitae	6. Identification de la façon de rédiger un curriculum vitae	6.1 Collecte pertinente des données sur les modèles de Curriculum Vitae	
		6.2 Production adéquate d'un Curriculum Vitae personnel	
Préparer une entrevue d'embauche	7. Identification des règles de convenance à respecter	7.1 Détermination claire des règles et attitudes à observer	
	8. Identification d'une façon de répondre aux questions	8.1 Adoption d'une attitude correcte pour les réponses	
	9. Identification d'une façon de poser des questions à l'employeur	9.1 Respect des règles de communication avec les autorités	

### Seuil de réussite:

Sept des neuf critères d'évaluation, dont les critères cochés, pour que l'on considère la compétence acquise.

## DESCRIPTION DE L'ENGAGEMENT

### N°27 Énoncé de la compétence : Utiliser les moyens de recherche d'emploi

#### *Renseignements généraux*

L'épreuve a pour but d'évaluer l'engagement de l'apprenant dans un processus évolutif visant l'acquisition de la compétence « Utiliser les moyens de recherche d'emploi ».

L'évaluation de la participation est faite tout au long du module par le formateur, à l'aide d'une grille. Elle porte sur la participation de l'apprenant aux différentes activités individuelles, en groupe et en sous-groupe, et non sur les résultats obtenus.

L'épreuve comprend quatre parties. Chacune des parties est accompagnée de consignes particulières.

#### *Déroulement ou Contenu*

##### ➤ *Faire un bilan de ses acquis*

Cette partie permet au formateur de s'assurer que les apprenants prennent conscience de la démarche engagée, et qu'ils sont appelés à s'autoévaluer en dressant chacun son bilan de compétences. Le résultat de ce travail est apprécié dans une démarche de groupe par les pairs. Chaque apprenant sera invité à s'exprimer devant ses pairs.

##### ➤ *Planifier une démarche de recherche d'emploi*

L'évaluation de cette partie porte sur la participation de l'apprenant aux discussions de groupe, notamment les actions envisagées pour la recherche d'un emploi. Le résultat de ce travail est apprécié dans une démarche de groupe par les pairs. Chaque apprenant sera invité à s'exprimer devant ses pairs.

##### ➤ *Rédiger un curriculum vitae*

Après avoir décrit le Curriculum Vitae et présenté plusieurs modèles, le formateur amènera les apprenants à produire divers types de CV, ainsi que les lettres de motivation ou des demandes d'emploi. Le résultat de ce travail est apprécié dans une démarche de groupe par les pairs. Chaque apprenant sera invité à s'exprimer devant ses pairs.

##### ➤ *Préparer une entrevue d'embauche*

Par des simulations, les apprenants s'exercent entre eux dans un jeu de rôles, tantôt employeur, tantôt demandeur d'emploi pour appréhender toutes les attitudes et postures à avoir ou à éviter pendant un entretien d'embauche. L'appréciation est faite par les pairs.

## FICHE D'ÉVALUATION

**N°19**

**Énoncé de la compétence : Utiliser les moyens de recherche d'emploi**

**Durée: 2 h**

Nom de l'apprenant:  
Établissement d'enseignement:  
Date de l'évaluation:

Signature du formateur:

**Résultat**

<b>SUCCÈS</b>	<b>ÉCHEC</b>

### ÉLÉMENTS D'OBSERVATION

**Jugement**

1. DESCRIPTION DES ÉLÉMENTS D'UN BILAN PERSONNEL

1.1 Élaboration judicieuse d'un état de ses forces, de ses faiblesses

**OUI**

**NON**

2. DETERMINATION DES TRAITS CARACTERISTIQUES DE SA PERSONNALITE

2.1 Élaboration judicieuse d'un état de ses motivations et de son profil psychologique

3. IDENTIFICATION DES ETAPES D'UNE RECHERCHE D'EMPLOI

3.1 Description adéquate des étapes d'une recherche d'emploi

4. ÉTABLISSEMENT D'UNE LISTE D'EMPLOYEURS POTENTIELS

4.1 Élaboration exhaustive d'une liste d'entreprises

5. DETERMINATION DES ACTIONS A ENTREPRENDRE

5.1 Élaboration juste d'un plan de déploiement

6. IDENTIFICATION DE LA FAÇON DE REDIGER UN CURRICULUM VITAE 6.1 Collecte pertinente des données sur les modèles de Curriculum Vitae 6.2 Production adéquate d'un Curriculum Vitae personnel		
7. IDENTIFICATION DES LES REGLES DE CONVENANCE A RESPECTER 7.1 Détermination claire des règles et attitudes à observer		
8. IDENTIFICATION D'UNE FAÇON DE REpondre AUX QUESTIONS 8.1 Adoption d'une attitude correcte pour les réponses		
9. IDENTIFICATION D'UNE FAÇON DE POSER DES QUESTIONS A L'EMPLOYEUR 9.1 Respect des règles de communication avec les autorités		
<b>TOTAL:</b>		<b>/10</b>
<b>Seuil de réussite:</b> Six des neuf critères d'évaluation, dont la satisfaction aux exigences des critères 1.2, 5.1, 6.2 et 9.1.		
<b>Remarque</b>		

## MODULE 20 : STAGE

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS			
N° et libellé de la compétence	20. S'intégrer en milieu de travail	Durée d'apprentissage/Evaluation	280h/20 h
Éléments de la compétence	Indicateurs	Critères d'évaluation	
Préparer son séjour en milieu de travail	Informations sur les entreprises susceptibles d'accueillir des stagiaires	1.1 Collecte d'informations pertinentes	
Respecter les principes de discipline et déontologie	Fiche d'évaluation du stagiaire	2.1 Démonstration adéquate des qualités personnelles	
Exécuter les activités en milieu de travail		3.1 Exécution appropriée des tâches assignées	
Comparer ses perceptions aux réalités du métier	Bilan de compétences	4.1 Participation fructueuse aux échanges avec les conseillers d'orientation, les formateurs et les pairs	
Rédiger le rapport de stage	Fiche d'évaluation du rapport de stage	5.1 Respect du canevas de rédaction du rapport de stage	
		5.2 Présentation judicieuse du rapport de stage	
<p><b>Seuil de réussite:</b> Cinq des six critères d'évaluation, dont les critères cochés, pour que l'on considère la compétence acquise.</p>			

## DESCRIPTION DE L'ENGAGEMENT

### N° 20 Énoncé de la compétence : S'intégrer en milieu de travail

#### *Renseignements généraux*

L'épreuve a pour but d'évaluer la compétence relative à « S'intégrer dans le milieu de travail ».

Il s'agit d'une évaluation de l'apprenant de retour de stage pratique en entreprise, d'une part sur son comportement en milieu professionnel, et d'autre part sur ses capacités à avoir intégré le milieu professionnel. Il serait important que l'apprenant durant ce stage soit mis en situation réelle de maintenance des systèmes industriels par une implication, sous la supervision de l'encadreur du stage, dans les activités de maintenance afin que le rapport de stage puisse s'inspirer du compte rendu d'un rapport d'activité.

L'apprenant peut être évalué individuellement ou être associé à un autre dans le cas d'un projet commun.

#### *Déroulement ou Contenu*

##### ➤ *Préparer son séjour en stage*

L'évaluation de l'apprenant s'effectuerait à l'occasion d'une rencontre de groupe qui porte sur la mise en exergue de ses capacités à rechercher une position de stage dans une entreprise. Durant cette rencontre, l'apprenant devrait présenter devant le formateur et ses pairs au moins cinq demandes de stage rédigées, signées par le responsable de la structure de formation et déposées dans les entreprises ciblées dans le domaine. Une telle rencontre devrait être dirigée de manière à ce que toutes les personnes aient l'occasion de s'exprimer.

##### ➤ *Respecter les principes de discipline et déontologie*

L'évaluation de l'apprenant serait effectuée par l'encadreur professionnel désigné par l'entreprise d'une part, et par l'encadreur pédagogique désigné par la structure de formation d'autre part. Chacun devant apprécier la capacité de l'apprenant avoir intégré le milieu de travail par sa démonstration et sa capacité à se conformer aux dispositions du règlement de l'entreprise que l'encadreur professionnel lui aura présentées.

##### ➤ *Exécuter les activités en milieu de travail*

L'évaluation de l'apprenant serait effectuée par l'encadreur professionnel désigné par l'entreprise d'une part, et par l'encadreur pédagogique désigné par la structure de formation d'autre part. Chacun devant apprécier la capacité de l'apprenant avoir intégré le milieu de travail par sa disponibilité, sa démonstration et sa capacité à exécuter de manière satisfaisante les tâches liées au métier

##### ➤ *Comparer ses perceptions aux réalités du métier*

L'évaluation de l'apprenant s'effectuerait à l'occasion d'une rencontre de groupe qui porte sur la mise en exergue de son bilan professionnel, lequel serait élaboré à la suite d'une rencontre avec un spécialiste de l'orientation. Une telle rencontre devrait être dirigée de manière à ce que toutes les personnes aient l'occasion de s'exprimer

##### ➤ *Rédiger le rapport de stage*

L'évaluation de l'apprenant porte sur la forme et le fond du rapport. Dans ces deux aspects, l'on appréciera la capacité de l'apprenant à respecter le canevas de rédaction d'un rapport de stage, sa maîtrise des règles de réaction et de communication écrite et son aptitude à rendre compte d'une activité. Le deuxième pan de l'évaluation portera sur sa capacité à s'exprimer devant un jury et à utiliser les outils de présentation tel que le micro-ordinateur, le pointeur et le vidéoprojecteur, etc.

## FICHE D'ÉVALUATION

**N° 20**

**Énoncé de la compétence : S'intégrer en milieu de travail**

**Durée : 20h**

Nom de l'apprenant:

Établissement d'enseignement:

Date de l'évaluation:

Signature du formateur:

**Résultat**

**SUCCÈS**

**ÉCHEC**

### ÉLÉMENTS D'OBSERVATION

**Jugement**

1. INFORMATIONS SUR LES ENTREPRISES SUSCEPTIBLES D'ACCUEILLIR DES STAGIAIRES

1.1 Collecte d'informations pertinentes

**OUI**

**NON**

2. FICHE D'ÉVALUATION DU STAGIAIRE

2.1 Démonstration adéquate des qualités personnelles

2.2 Exécution appropriée des tâches assignées

3. BILAN DE COMPETENCES

3.1 Participation fructueuse aux échanges avec les conseillers d'orientation, les formateurs et les pairs

4. FICHE D'ÉVALUATION DU RAPPORT DE STAGE

4.1 Respect du canevas de rédaction du rapport de stage

4.2 Présentation judicieuse du rapport de stage

**TOTAL:**

**/6**

**Seuil de réussite:** quatre des six critères d'évaluation, dont la satisfaction aux exigences des critères 2.1, 2.2, 3.1.

**Remarque**

## COMPÉTENCES TRADUITES EN COMPORTEMENT

### MODULE 2 : COMMUNICATION

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS				
N° et libellé de la compétence	2. Communiquer en milieu professionnel		Durée d'apprentissage/Evaluation	28h/2 h
Éléments de la compétence	Stratégie	Indicateurs	Critères d'évaluation	Points
Exploiter les ressources des langues officielles	Processus	1. Appropriation des termes et expressions relatifs au métier en français et en anglais	1.1 Utilisation appropriée de formules et des termes relatifs au métier en français et en anglais	15
		2. Utilisation du français	2.1 Application appropriée du code grammatical du français	10
		3. Making use of English language	3.1 Appropriated use of English language rules	10
		4. Exploitation d'un texte et des ressources documentaires	4.1 Détermination des éléments pertinents d'un texte	05
		5. Exploitation of documentary resources	5.1 Determination of pertinent elements of a document	05
Interagir avec les membres de l'équipe et la hiérarchie	Processus	6. Expression d'une opinion	6.1 Utilisation correcte du langage professionnel	05
		7. Expression of an opinion	7.1 Making good use of professional language	05

Produire des écrits généraux et professionnels	Produit	8. Rédaction d'une correspondance administrative	8.1 Rédaction claire et précise des messages	05
		9. Production of an administrative document	9.1 Precise ratings of messages	05
		10. Rédaction d'un rapport	10.1 Application efficace de techniques de prise de notes.	05
		11. Production of a report	11.1 Efficient application of notes taking	05
Établir une relation conseil	Processus	12. Identification du besoin du vis-à-vis	12.1 Détermination précise du besoin d'un tiers	05
		13. Proposition des solutions	13.1 Communication appropriée de l'information pertinente	05
Encadrer une équipe de travail	Processus	14. Identification des compétences de l'équipe	14.1 Élaboration appropriée du plan de travail	05
			14.2 Détermination des profils nécessaires	05
		15. Gestion des rapports	15.1 Reconnaissance de l'importance d'une communication franche et adaptée aux situations	05

## DESCRIPTION DE L'ÉPREUVE

### N°2 | **Énoncé de la compétence : Communiquer en milieu professionnel**

#### *Renseignements généraux*

L'épreuve a pour but d'évaluer la compétence relative à « Communiquer en milieu de travail ».

Il s'agit d'une épreuve d'évaluation qui prend en considération une portion d'évaluation des connaissances théoriques et une portion de type pratique.

L'évaluation de type pratique pourrait être administrée individuellement ou en groupe en fonction de l'élément de compétence et du matériel disponible.

L'évaluation des connaissances théoriques pourrait être réalisée avec l'ensemble des apprenants. L'environnement de réalisation de l'épreuve de type pratique pourrait s'inspirer d'une situation en milieu de travail.

La durée cumulée de l'ensemble des épreuves pourrait être d'environ 4 heures, et inclure la portion pratique combinée à celle de l'évaluation des connaissances théoriques pour les différents éléments de compétence.

#### *Contenu de l'épreuve*

A partir d'un texte en rapport une situation de travail ou le domaine d'activité, le formateur amènera les apprenants à faire ressortir l'idée principale du texte et à répondre à des questions dont le but est de juger leur capacité d'exploitation de documents et de production des écrits, tout en respectant les règles grammaticales usuelles dans les deux langues.

Par ailleurs, l'apprenant pourra être mis en situation de communiquer oralement dans les deux langues dans le cadre de la portion pratique de l'épreuve.

#### *Matériel (Pour un groupe de 25 apprenants)*

- 01 micro-ordinateur
- 01 vidéoprojecteur
- Etc.

#### *Consigne particulière*

- L'épreuve pourrait être administrée après le temps d'apprentissage des compétences 3.
- L'observation pourrait être faite en simulation.
- En cas d'échec, l'épreuve devrait être reprise dans son ensemble. Si un seul élément est très faible comparativement aux autres pour lesquels les performances de l'apprenant seraient excellentes, seul cet élément pourrait être repris.

## FICHE D'ÉVALUATION

**N°2** | **Énoncé de la compétence : Communiquer en milieu professionnel** | **Durée 5 h**

Nom de l'apprenant:  
Établissement d'enseignement:  
Date de l'évaluation:  
Signature du formateur:

Résultat	
SUCCÈS	ÉCHEC

ÉLÉMENTS D'OBSERVATION	OUI	NON	RÉSULTATS
1. APPROPRIATION DES TERMES ET EXPRESSIONS RELATIFS AU METIER EN FRANÇAIS ET EN ANGLAIS 1.1 Utilisation appropriée de formules et des termes relatifs au métier en français et en anglais			0 ou 15
2. UTILISATION DU FRANÇAIS 2.1 Application appropriée du code grammatical du français			0 ou 10
3. MAKING USE OF ENGLISH LANGUAGE 3.1 Appropriated use of english language rules			0 ou 10
4. EXPLOITATION D'UN TEXTE ET DES RESSOURCES DOCUMENTAIRES 4.1 Détermination des éléments pertinents d'un texte			0 ou 5
5. EXPLOITATION OF DOCUMENTARY RESOURCES 5.1 Determination of pertinent elements of a document			0 ou 5
6. EXPRESSION D'UNE OPINION 6.1 Utilisation correcte du langage professionnel			0 ou 5

## FICHE D'ÉVALUATION

N°2	Énoncé de la compétence : Communiquer en milieu professionnel	Durée 5 h
7. EXPRESSION OF AN OPINION 7.1 Good use of professional language		0 ou 5
8. REDACTION D'UNE CORRESPONDANCE ADMINISTRATIVE 8.1 Rédaction claire et précise des messages		0 ou 5
9. PRODUCTION OF AN ADMINISTRATIVE DOCUMENT 9.1 Precise writing of messages		0 ou 5
10. REDACTION D'UN RAPPORT 10.1 Application efficace de techniques de prise de notes		0 ou 5
11. PRODUCTION OF A REPORT 11.1 Efficient application of notes taking		0 ou 5
12. IDENTIFICATION DU BESOIN DU VIS-A-VIS 12.1 Détermination précise du besoin d'un tiers		0 ou 5
13. PROPOSITION DES SOLUTIONS 13.1 Communication appropriée de l'information pertinente		0 ou 5
14. IDENTIFICATION DES COMPETENCES DE L'EQUIPE 14.1 Élaboration appropriée du plan de travail 14.2 Détermination des profils nécessaires		0 ou 5 0 ou 5
15. GESTION DES RAPPORTS 15.1 Reconnaissance de l'importance d'une communication franche et adaptée aux situations		0 ou 5
<b>TOTAL:</b>		<b>/100</b>
<b>Seuil de réussite:</b> 70%et obligation de satisfaire aux critères : 1.1, 6.1, 7.1 et 14.1		

## FICHE D'ÉVALUATION

<b>N°2</b>	<b>Énoncé de la compétence : Communiquer en milieu professionnel</b>			<b>Durée 5 h</b>
	<b>Règle de verdict:</b> Le formateur devra s'assurer qu'en dehors de la maîtrise des opérations, l'apprenant adopte des attitudes respectant les règles de sécurité et de préservation de l'environnement pour lesquelles il aura été évalué à la compétence 3.	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	
	<b>Remarque :</b>			

## MODULE 4 : INFORMATIQUE

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS				
N° et libellé de la compétence	Exploiter les outils informatiques		Durée d'apprentissage/Evaluation	41h/4 h
Éléments de la compétence	Stratégie	Indicateurs	Critères d'évaluation	Points
Préparer son poste de travail.	Processus	1. Reconnaissance des composants d'un ordinateur	1.1 Identification précise des composants d'un ordinateur	05
		Produit	2. Reconnaissance des ports de branchement des périphériques	2.1 Indentification précise des types de ports
Utiliser les fonctions de base d'un système d'exploitation	Processus	3. Utilisation d'un logiciel d'exploitation.	3.1 Utilisation appropriée des principales fonctions d'un système d'exploitation	10
		4. Création des dossiers et classer des fichiers	4.1 Gestion adéquate des dossiers et des fichiers	05
		5. Création des copies de sécurité.	5.1 Application rigoureuse des mesures de protection des données	05
Saisir des données.	Processus	6. Utilisation d'un logiciel de traitement de texte et un tableur.	6.1 Utilisation appropriée des fonctions de base d'un logiciel de traitement de texte et d'un tableur	15
	Produit	7. Sauvegarde et impression des documents.	7.1 Application correcte des fonctions de sauvegarde et d'impression	10
Monter une présentation.	Processus	8. Utilisation des logiciels de présentation de texte	8.1 Utilisation appropriée des fonctions de base d'un logiciel de présentation	10
	Produit	9. Sauvegarde et impression des documents.	9.1 Application correcte des fonctions de sauvegarde et d'impression	05

Naviguer sur Internet.	Processus	10. Connaissance les différents moteurs de recherche.	10.1 Choix approprié des outils, du site et des critères de recherche	10
			10.2 Repérage approprié de l'information recherchée	05
	Produit	11. Utilisation du courrier électronique.	11.1 Transmission et réception correctes d'un message	05
			11.2 Attache appropriée d'un document à un message	05

### DESCRIPTION DE L'ÉPREUVE

#### N° 4 | **Énoncé de la compétence** : Exploiter les outils informatiques

##### *Renseignements généraux*

L'épreuve a pour but d'évaluer la compétence relative à « Exploiter des outils informatiques ».

Il s'agit d'une épreuve d'évaluation qui prend en considération une portion d'évaluation des connaissances théoriques et une portion de type pratique.

L'évaluation de type pratique pourrait être administrée individuellement ou en groupe en fonction de l'élément de compétence et du matériel disponible.

L'évaluation des connaissances théoriques pourrait être réalisée avec l'ensemble des apprenants. L'environnement de réalisation de l'épreuve de type pratique pourrait s'inspirer d'une situation en milieu de travail.

La durée cumulée de l'ensemble des épreuves pourrait être d'environ 04 heures, et inclure la portion pratique combinée à celle de l'évaluation des connaissances théoriques pour les différents éléments de compétence.

##### *Contenu de l'épreuve*

A partir d'un dispositif mis en place ou des photos, l'on pourrait demander aux apprenants de reconnaître les différents composants d'un poste de travail informatique, d'en donner le rôle, et éventuellement de faire le raccordement de tout ou partie de ces équipements de manière à les faire fonctionner correctement.

On pourrait également demander à l'apprenant, dans le cadre d'une évaluation pratique, d'effectuer des saisies en utilisant les différents logiciels, et même d'effectuer des recherches. Le produit de ce travail pouvant être imprimé et sauvegardé sur divers types de supports.

Plusieurs apprenants pourraient être associés pour cette évaluation.

La mise en situation (étude de cas) pourrait être utilisée à titre d'évaluation des connaissances théoriques pour l'ensemble des éléments de la compétence.

Matériel (Pour un groupe de 25 apprenants)

- 25 postes de travail équipés de logiciel Office et des moteurs de recherche
- 02 vidéoprojecteurs
- 02 imprimantes
- 02 scanners
- Des clés USB
- Des CD vierges
- Etc.

Consigne particulière

- L'épreuve pourrait être administrée après le temps d'apprentissage de la compétence 3, L'observation pourrait être faite en simulation.
- En cas d'échec, l'épreuve devrait être reprise dans son ensemble. Si un seul élément est très faible comparativement aux autres pour lesquels les performances de l'apprenant seraient excellentes, seul cet élément pourrait être repris.

### FICHE D'ÉVALUATION

N° 4

4. Exploiter les outils informatiques

Durée : 3 h

Nom de l'apprenant:

Établissement d'enseignement:

Date de l'évaluation:

Signature du formateur:

Résultat

SUCCÈS

ÉCHEC

ÉLÉMENTS D'OBSERVATION

OUI

NON

RÉSULTATS

1. RECONNAISSANCE DES COMPOSANTS D'UN ORDINATEUR

1.1 Identification précise des composants d'un ordinateur

0 ou 10

## FICHE D'ÉVALUATION

N° 4	4. Exploiter les outils informatiques			Durée : 3 h
2. RECONNAISSANCE DES PORTS DE BRANCHEMENT DES PERIPHERIQUES				
2.1 Indentification précise des types de ports				0 Ou 5
2.2 Assemblage correct des composants				0 Ou 5
3. UTILISATION D'UN LOGICIEL D'EXPLOITATION				
3.1 Utilisation appropriée des principales fonctions d'un système d'exploitation				0 ou 10
4. CREATION DES DOSSIERS ET CLASSER DES FICHIERS				
4.1 Gestion adéquate des dossiers et des fichiers				0 ou 5
5. CREATION DES COPIES DE SECURITE				
5.1 Application rigoureuse des mesures de protection des données				0 ou 5
6. UTILISATION D'UN LOGICIEL DE TRAITEMENT DE TEXTE ET UN TABLEUR				
6.1 Utilisation appropriée des fonctions de base d'un logiciel de traitement de texte et d'un tableur				0 ou 10
7. SAUVEGARDE ET IMPRESSION DES DOCUMENTS				
7.1 Application correcte des fonctions de sauvegarde et d'impression				0 ou 10
8. UTILISATION DES LOGICIELS DE PRESENTATION DE TEXTE				
8.1 Utilisation appropriée des fonctions de base d'un logiciel de présentation				0 ou 10
9. SAUVEGARDE ET IMPRESSION DES DOCUMENTS				
9.1 Application correcte des fonctions de sauvegarde et d'impression				0 ou 5
10. CONNAISSANCE DES DIFFERENTS MOTEURS DE RECHERCHE				
10.1 Choix approprié des outils, du site et des critères de recherche				0 ou 10
10.2 Repérage approprié de l'information recherchée				0 ou 5

## FICHE D'ÉVALUATION

N° 4	4. Exploiter les outils informatiques			Durée : 3 h
11. UTILISATION DU COURRIER ELECTRONIQUE				
11.1 Transmission et réception correctes d'un message				0 ou 5
11.2 Attache appropriée d'un document à un message				0 ou 5
<b>TOTAL:</b>				<b>/100</b>
<b>Seuil de réussite:</b> 60%.				
<b>Règle de verdict:</b> Le formateur devra s'assurer qu'en dehors de la maîtrise des opérations, l'apprenant adopte des attitudes respectant les règles de sécurité et de préservation de l'environnement pour lesquelles il aura été évalué à la compétence 3.		<b>Oui</b>	<b>Non</b>	
<b>Remarque :</b>				

**TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS**

N° et libellé de la compétence	5. Utiliser les notions de base de mathématiques appliqués au métier		Durée d'apprentissage/d'évaluation	<b>56h/4h</b>
Éléments de la compétence	Stratégie	Indicateurs	Critères d'évaluation	Points
Convertir des unités de mesure	Processus	1. Tables de conversion appropriées.	1.1 Utilisation appropriée des tables de conversion.	10
		2. Utilisation des unités de mesure appropriées	2.1 Utilisation appropriée des unités de mesure.	10
Établir des rapports et des proportions entre des quantités	Processus	3. Méthodes de résolution	3.1 Utilisation appropriée d'une méthode de résolution.	10
		4. calcul des produits et quotients	4.1 Calcul exact des produits et des quotients.	05
Résoudre des équations algébriques à une ou à deux inconnues	Processus	5. Manipulation de la méthode de calcul	5.1 Manipulation algébrique conforme aux règles établies.	05
			5.2 Application correcte de la méthode de calcul.	10
Calculer des dimensions	Processus	6. Formules Mathématiques	6.1 Choix approprié des formules.	05
		7. Calcul des dimensions	7.1 Calcul exact de longueurs, de surfaces et de volumes	10

Produire des tableaux et des graphiques	Produit	8. Choix des paramètres	8.1 Choix approprié des données.	05
			8.2 Choix approprié du type de tableau et de graphique.	05
	Produit	9. Étude des fonctions	9.1 Présentation du tableau et du graphique conforme aux exigences	10
			Processus	9.2 Interprétation juste des exponentielles et logarithmiques.
Vérifier les résultats	Processus	10. Résultats interprétés	10.1 Interprétation juste des résultats	10

Module 5 : mathématiques appliqués

## DESCRIPTION DE L'ÉPREUVE

### Compétence 5: Utiliser les notions de base de mathématiques appliquées au métier

#### Renseignements généraux

L'épreuve a pour but d'évaluer la compétence relative à « ».

Il s'agit d'une épreuve d'évaluation qui prend en considération une portion d'évaluation des connaissances théoriques. Cependant, dans l'impossibilité de produire une épreuve mixte, l'évaluation des connaissances théoriques devrait être priorisée.

L'évaluation de type pratique pourrait être administrée à un groupe restreint d'apprenants en raison de la disponibilité du matériel et de la capacité du formateur à observer plusieurs personnes à la fois. L'évaluation des connaissances théoriques pourrait être réalisée avec l'ensemble des participants.

L'épreuve pourrait être d'une durée d'environ 4 heures, ce qui inclut la portion pratique combinée à celle de l'évaluation des connaissances théoriques.

#### Déroulement de l'épreuve

Par l'entremise d'une épreuve de connaissances théoriques, on pourrait demander aux apprenants de convertir des unités de mesure, résoudre des équations algébriques à une ou à deux inconnues, calculer des dimensions, produire des tableaux et des graphiques et étudier les fonctions logarithmiques et exponentielles.

#### Matériel

- Blocs notes,
- Instruments de mesures
- Tables de conversions
- calculatrices

#### Consigne particulière

- En cas d'échec, l'épreuve devrait être reprise dans son ensemble. Si un seul élément est très faible comparativement aux autres pour lesquels les performances de l'apprenant seraient excellentes, seul cet élément pourrait être repris.

## FICHE D'ÉVALUATION

**Compétence 5: Utiliser les notions de base de mathématiques appliquées au métier**

**3h**

**Nom de l'apprenant:**  
**Établissement d'enseignement:**  
**Date de l'évaluation:**  
**Signature du formateur:**

Résultat	
SUCCÈS	ÉCHEC

ÉLÉMENTS D'OBSERVATION	OUI	NON	RÉSULTATS
1. TABLES DE CONVERSION. 1.1 Utilisation appropriée des tables de conversion			<b>0 ou 10</b>
2. UTILISATION DES UNITÉS DE MESURE APPROPRIÉES 2.1 Utilisation appropriée des unités de mesure.			<b>0 ou 10</b>
3. MÉTHODES DE RÉOLUTION 3.1 Utilisation appropriée d'une méthode de résolution.			<b>0 ou 10</b>
4. CALCUL DES PRODUITS ET QUOTIENTS 4.1 Calcul exact des produits et des quotients			<b>0 ou 05</b>
5. MANIPULATION DE LA MÉTHODE DE CALCUL 5.1 Manipulation algébrique conforme aux règles établies. 5.2 Application correcte de la méthode de calcul.			<b>0 ou 05</b>
			<b>0 ou 10</b>
6. FORMULES MATHÉMATIQUES 6.1 Choix approprié des formules.			<b>0 ou 05</b>
7. CALCUL DES DIMENSIONS 7.1 Calcul exact de longueurs, de surfaces et de volumes			<b>0 ou 10</b>

8. CHOIX DES PARAMÈTRES			<b>0 ou 05</b>
8.1 Choix approprié des données.			<b>0 ou 05</b>
8.2 Choix approprié du type de tableau et de graphique.			<b>0 ou 05</b>
9. ÉTUDE DES FONCTIONS			<b>0 ou 10</b>
9.1 Présentation du tableau et du graphique conforme aux exigences			<b>0 ou 05</b>
9.2 Interprétation juste des exponentielles et logarithmiques.			<b>0 ou 05</b>
10. RÉSULTATS INTERPRÉTÉS			<b>0 ou 10</b>
10.1 Interprétation juste des résultats			<b>0 ou 10</b>
TOTAL:			<b>/100</b>
Seuil de réussite: 60 % et obligation de satisfaire aux exigences des critères 1.1, 4.1, 7.1 et 9.1			
Règle de verdict: Le formateur devra s'assurer que l'apprenant travail sans documentation	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	
Remarque : Le formateur veillera à vérifier l'acquisition de la compétence 6.			

## MODULE 6 : Reconnaissance des sols

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS				
N° et libellé de la compétence	6. Appréhender les techniques de reconnaissance des sols		Durée /évaluation	28h/2h
Éléments de la compétence	Stratégie	Indicateurs	Critères d'évaluation	Points
Appréhender les notions des états de la matière	Processus	1. Identification des trois états de la matière	1.1. Identification correcte de trois états de la matière	10
		2. Définition des corps pur et mélange	2.1. Définition correcte des corps pur et mélange	10
	Processus	3. Détermination des caractériser les différents états	3.1. Détermination précise des caractéristiques des différents états	05
		4. Appréhension de la conservation de la matière	4.1. Appréhension adéquate de la conservation de la matière	05
Connaitre la texture du sol	Processus.	5. classification des textures du sol	5.1. Identification des classes granulométriques	05
			5.2. Appréhension de l'importance de la texture du sol	05
		6. Application de la méthode de reconnaissance de texture de sol	6.1.Évaluation de la texture du sol	05

Déterminer la composition chimique et minéralogique du sol	Processus	7. Détermination des caractéristiques physiques du sol	7.1. Identification précise des catégories et types des sols	05
		8. Détermination des caractéristiques chimique du sol	8.1. Détermination correcte des caractéristiques physiques du sol	05
			8.2. Détermination exacte des caractéristiques chimique du sol	05
Identifier la source de l'acidité des sols	Processus	9. Identification des différentes expressions de l'acidité	9.1. Énumération correcte des différentes expressions de l'acidité	05
			9.2. Définition juste de la notion d'acidité du sol	05
	Processus	10. Détermination du PH du sol	10.1. Définition juste de la notion du PH	10
			10.2. Détermination exacte du PH du sol	05
			10.3. Détermination exacte de Solution basique et acide	05
Identifier les types et causes de dégradation du sol		11. Identifier les types et causes de dégradation physique du sol	11.1. Identification judicieuse des types et causes de dégradation physique du sol	05
		12. Identifier les types de dégradation chimique et biologique du sol	12.1. Identification judicieuse des types et causes de dégradation chimique et/ou biologique du sol du sol	05

## DESCRIPTION DE L'ÉPREUVE

**Compétence 6 :** Appréhender les techniques de reconnaissance des sols

### ***Renseignements généraux***

L'épreuve a pour but d'évaluer la compétence relative à « Appréhender les techniques de reconnaissance des sols ». Cette compétence permet à l'apprenant d'appréhender les notions des états de la matière, appréhender les notions des transformations chimiques, déterminer la composition chimique et minéralogique du sol, Identifier la source de l'acidité des sols. L'épreuve prend en considération une portion d'évaluation des connaissances théoriques et une portion de type pratique. Cependant, dans l'impossibilité de produire une épreuve mixte, l'évaluation des connaissances théoriques devrait être priorisée. Elle pourrait être réalisée avec l'ensemble des participants. L'épreuve pourrait être d'une durée d'environ 02 heures D'évaluation des connaissances théoriques.

### ***Déroulement de l'épreuve***

On pourra demander à l'apprenant de définir les notions des états de la matière, appréhender les notions des transformations chimiques, déterminer la composition chimique et minéralogique du sol, Identifier la source de l'acidité des sols.

### ***Consignes particulières***

- L'épreuve pourrait être administrée durant le temps d'apprentissage ;
- En cas d'échec, l'épreuve devrait être reprise dans son ensemble. Si un seul élément est très faible comparativement aux autres pour lesquels les performances de l'apprenant seraient excellentes, seul cet élément pourrait être repris.

## FICHE D'ÉVALUATION

**Compétence 6 :** Appréhender les techniques de reconnaissance des sols

**2H**

Nom de l'apprenant:

Établissement d'enseignement:

Date de l'évaluation:

Signature du formateur:

**Résultat**

**SUCCÈS**

**ÉCHEC**

### ÉLÉMENTS D'OBSERVATION

**OUI**

**NON**

**RÉSULTATS**

1. IDENTIFICATION DES TROIS ÉTATS DE LA MATIÈRE

1.1. Identification correcte de trois états de la matière

0 ou 10

2. DÉFINITION DES CORPS PUR ET MÉLANGE

2.1. Définition correcte des corps pur et mélange

0 ou 10

3. DÉTERMINATION DES CARACTÉRISER LES DIFFÉRENTS ÉTATS

3.1. Détermination précise des caractéristiques des différents états

0 ou 05

4. APPRÉHENSION DE LA CONSERVATION DE LA MATIÈRE

4.1. Appréhension adéquate de la conservation de la matière

0 ou 05

5. classification des textures du sol

5.1. Identification des classes granulométriques

0 ou 05

5.2. Appréhension de l'importance de la texture du sol

0 ou 05

6. Application de la méthode de reconnaissance de texture de sol

6.1. Évaluation de la texture du sol

0 ou 05

7. DÉTERMINATION DES CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES DU SOL

7.1. Identification des catégories et types des sols

0 ou 05

8. DÉTERMINATION DES CARACTÉRISTIQUES CHIMIQUE DU SOL			0 ou 05
8.1. Détermination correcte des caractéristiques physiques du sol			0 ou 05
8.2. Détermination exacte des caractéristiques chimique du sol			0 ou 05
9. IDENTIFICATION DES DIFFÉRENTES EXPRESSIONS DE L'ACIDITÉ			0 ou 05
9.1. Énumération correcte des différentes expressions de l'acidité			0 ou 05
9.2. Définition juste de la notion d'acidité du sol			0 ou 05
10. DÉTERMINATION DU PH DU SOL			0 ou 10
10.1. Définition juste de la notion du PH			0 ou 05
10.2. Détermination exacte du PH du sol			0 ou 05
10.3. Détermination exacte de Solution basique et acide			0 ou 05
11. Identifier les types et causes de dégradation physique du sol			0 ou 05
11.1. Identification judicieuse des types et causes de dégradation physique du sol			0 ou 05
12. Identifier les types de dégradation chimique et biologique du sol			0 ou 05
12.1. Identification judicieuse des types et causes de dégradation chimique et/ou biologique du sol du sol			0 ou 05
<b>EXIGENCES :</b> L'apprenant devra répondre adéquatement à 70 % des questions qui lui sont posées afin d'obtenir la totalité des points associés au critère d'évaluation			
<b>TOTAL:</b>			<b>/100</b>
<b>Seuil de réussite: 70</b> points			
<b>Règle de verdict:</b> Le formateur devra s'assurer qu'en dehors de la maîtrise des opérations, l'apprenant adopte des attitudes respectant les règles de sécurité pouvant affecter sa sécurité ou celle des autres pour lesquelles il aura été évalué.	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	
<b>Remarque</b>			

## Module 7 : Système Eau-Sol-Plante

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS				
N° et libellé de la compétence	7 : Appréhender la relation Eau-Sol-Plante en vue d'un projet d'aménagement		Durée d'apprentissage/d'évaluation	56h/4h
Éléments de la compétence	Stratégie	Indicateurs	Critères d'évaluation	Points
Prélever les échantillons d'eau et de sol.	Processus	1. Différenciation des propriétés du sol.	1.1 Identification correcte des propriétés de la phase solide, des propriétés de la phase liquide et du processus de transfert eau-solutés	10
		2. Description du mode d'utilisation du matériel de prélèvement.	2.1 Identification précise de chaque matériel et de son mode d'utilisation	05
		3. Description des procédures d'échantillonnage.	3.1 Définition exacte des procédures d'échantillonnage	05
		4. Description du mode de restitution de l'échantillonnage.	4.1 Explication juste du mode de restitution de l'échantillonnage	05

**TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS**

N° et libellé de la compétence	7 : Appréhender la relation Eau-Sol-Plante en vue d'un projet d'aménagement		Durée d'apprentissage/d'évaluation	56h/4h
Éléments de la compétence	Stratégie	Indicateurs	Critères d'évaluation	Points
Mesurer les paramètres d'eau et du sol in situ. 2 2	Processus	5. Identification des différents paramètres d'analyse in situ de l'eau et du sol et le matériel de mesure adéquat.	5.1 Désignation exacte des paramètres d'analyses de l'eau et du sol et du matériel de mesure adéquat.	10
		6. Description du mode de préparation du matériel de mesure in situ.	6.1 Explication convaincante du mode de préparation du matériel de mesure in situ.	05
		7. Description du principe de mesure de paramètres in situ de l'eau et du sol.	7.1 Définition précise d'une procédure de mesure de paramètres in situ de l'eau et du sol	05
Interpréter les résultats d'analyse d'eau et du sol. 3	Processus	8. Utilisation des normes de qualité de l'eau et du sol.	8.1 Description adéquate des différentes normes de qualité de l'eau et du sol	05
		9. Référence aux exigences des cultures.	9.1 Référence exacte aux exigences des cultures	05
Déterminer les besoins en eau d'irrigation. 3 3	Processus	10. Identification des caractéristiques biologiques essentielles des plantes	10.1 Différenciation précise de la morphologie et de la physiologie de la plante	10
		11. Identification des éléments du cycle de l'eau.	11.1 Distinction claire des éléments du cycle de l'eau.	05
		12. Détermination des paramètres d'arrosage.	12.1 Estimation précise des paramètres	05

**TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS**

<b>N° et libellé de la compétence</b>	7 : Appréhender la relation Eau-Sol-Plante en vue d'un projet d'aménagement		<b>Durée d'apprentissage/d'évaluation</b>	56h/4h
<b>Éléments de la compétence</b>	<b>Stratégie</b>	<b>Indicateurs</b>	<b>Critères d'évaluation</b>	<b>Points</b>
Quantifier les besoins de fertigation des cultures	Produit	13. Décodage d'un bilan de masse.	13.1 Description adéquate du bilan de masse	05
		14. Calcul des paramètres de fertigation.	14.1 Détermination précise des paramètres de fertigation	05
		15. Validation des paramètres	15.1 Confirmation des paramètres	05
		16. Synthétisation des besoins en eau d'irrigation.	16.1 Compilation appropriée des besoins en eau d'irrigation	05
		17. Bilan des besoins nutritifs de la culture.	17.1 Synthèse adéquate des besoins nutritifs de la culture	05

## DESCRIPTION DE L'ÉPREUVE

### Compétence 7 : Appréhender la relation Eau-Sol-Plante en vue d'un projet d'aménagement

#### *Renseignements généraux*

L'épreuve a pour but d'évaluer la compétence relative à « Appréhender la relation Eau-Sol-Plante en vue d'un projet d'aménagement ». Il s'agit d'une épreuve d'évaluation qui prend en considération une portion d'évaluation des connaissances théoriques et une portion de type pratique. Cependant, dans l'impossibilité de produire une épreuve mixte, l'évaluation des connaissances théoriques devrait être priorisée.

L'évaluation de type pratique pourrait être administrée à un groupe restreint d'apprenants en raison de la disponibilité du matériel et de la capacité du formateur à observer plusieurs personnes à la fois. L'évaluation des connaissances théoriques pourrait être réalisée avec l'ensemble des participants. L'environnement de réalisation de l'épreuve de type pratique devrait s'inspirer le plus possible d'une situation en milieu de travail.

L'épreuve pourrait être d'une durée d'environ 4 heures, ce qui inclut la portion pratique combinée à celle de l'évaluation des connaissances théoriques.

#### **Déroulement de l'épreuve**

Par l'entremise d'une épreuve de connaissances théoriques, on pourrait poser des questions à l'apprenant sur les différentes propriétés du sol, les différents types de matériels de prélèvement et leur mode d'utilisation, la détermination des besoins en eau d'irrigation et les besoins de fertigation des cultures, les protocoles de prélèvement, les équipements de protection individuelle (EPI) et collective (EPC), etc.

On pourrait également lui demander, dans le cadre d'une évaluation pratique, d'apprêter le matériel d'échantillonnage d'eau et de sol, d'effectuer les prélèvements d'échantillons d'eau et de sol, d'effectuer quelques mesures de paramètres d'eau et de sol in situ à l'aide de kits de laboratoire. L'on pourrait lui demander ensuite d'interpréter les résultats d'analyse obtenus.

La mise en situation (texte définissant le contexte ou étude de cas) pourrait être utilisée à titre d'évaluation des connaissances théoriques pour l'ensemble des éléments de la compétence.

L'épreuve pourrait donc être mixte et impliquer des activités en sous-groupe pour vérifier le travail d'équipe. Elle pourrait être d'une durée d'environ 04 heures, ce qui inclut la portion pratique combinée à celle de l'évaluation des connaissances théoriques.

**Matériel (Pour un groupe de 25 apprenants)**

- Verreries de laboratoire
- Produits chimiques
- Kits d'analyses rapides
- Instruments, appareils,
- Matériel et équipement de laboratoire,
- Ouvrages de référence,
- Documentation technique et rapports,
- Protocole d'analyse.
- Logiciels, etc.

**Consigne particulière**

- 1 L'épreuve pourrait être administrée durant le temps d'apprentissage d'une compétence subséquente.
- 2 En cas d'échec, l'épreuve devrait être reprise dans son ensemble. Si un seul élément est très faible comparativement aux autres pour lesquels les performances de l'apprenant seraient excellentes, seul cet élément pourrait être repris.

## FICHE D'ÉVALUATION

**Compétence 07: Appréhender la relation Eau-Sol-Plante en vue d'un projet d'aménagement**

**Durée : 04h**

Nom de l'apprenant:

Établissement d'enseignement:

Date de l'évaluation:

Signature du formateur:

**Résultat**

**SUCCÈS**

**ÉCHEC**

### ÉLÉMENTS D'OBSERVATION

**OUI**

**NON**

**RÉSULTATS**

1. DIFFÉRENCIATION DES PROPRIÉTÉS DU SOL.

1.1 Identification correcte des propriétés de la phase solide, des propriétés de la phase liquide et du processus de transfert eau-solutés

0 ou 10

2. DESCRIPTION DU MODE D'UTILISATION DU MATÉRIEL DE PRÉLÈVEMENT

2.1 Identification précise de chaque matériel et de son mode d'utilisation

0 ou 05

3. DESCRIPTION DES PROCÉDURES D'ÉCHANTILLONNAGE

3.1 Définition exacte des procédures d'échantillonnage

0 ou 05

4. DESCRIPTION DU MODE DE RESTITUTION DE L'ÉCHANTILLONNAGE

4.1 Explication juste du mode de restitution de l'échantillonnage

0 ou 05

5. IDENTIFICATION DES DIFFÉRENTS PARAMÈTRES D'ANALYSE IN SITU DE L'EAU ET DU SOL ET LE MATÉRIEL DE MESURE ADÉQUAT

5.1 Désignation exacte des paramètres d'analyses de l'eau et du sol et du matériel de mesure adéquat

0 ou 10

## FICHE D'ÉVALUATION

**Compétence 07: Appréhender la relation Eau-Sol-Plante en vue d'un projet d'aménagement**

**Durée : 04h**

Nom de l'apprenant:

Établissement d'enseignement:

Date de l'évaluation:

Signature du formateur:

**Résultat**

**SUCCÈS**

**ÉCHEC**

### ÉLÉMENTS D'OBSERVATION

**OUI**

**NON**

**RÉSULTATS**

6. DESCRIPTION DU MODE DE PRÉPARATION DU MATÉRIEL DE MESURE IN SITU

6.1 Explication convaincante du mode de préparation du matériel de mesure in situ.

0 ou 05

7. DESCRIPTION DU PRINCIPE DE MESURE DE PARAMÈTRES IN SITU DE L'EAU ET DU SOL

7.1 Définition précise d'une procédure de mesure de paramètres in situ de l'eau et du sol

0 ou 05

8. RÉFÉRENCE AUX NORMES DE QUALITÉ DE L'EAU ET DU SOL

8.1 Description adéquate des différentes normes de qualité de l'eau et du sol

0 ou 05

9. RÉFÉRENCE AUX EXIGENCES DES CULTURES

9.1 Référence exacte aux exigences des cultures

0 ou 05

10. DISTINCTION DES CARACTÉRISTIQUES BIOLOGIQUES ESSENTIELLES DES PLANTES

10.1 Différenciation précise de la morphologie et de la physiologie de la plante

0 ou 10

11. DIFFÉRENCIATION DES ÉLÉMENTS DU CYCLE DE L'EAU

11.1 Distinction claire des éléments du cycle de l'eau.

0 ou 05

## FICHE D'ÉVALUATION

**Compétence 07: Appréhender la relation Eau-Sol-Plante en vue d'un projet d'aménagement**

**Durée : 04h**

Nom de l'apprenant:

Établissement d'enseignement:

Date de l'évaluation:

Signature du formateur:

**Résultat**

**SUCCÈS**

**ÉCHEC**

### ÉLÉMENTS D'OBSERVATION

**OUI**

**NON**

**RÉSULTATS**

12.DÉTERMINATION DES PARAMÈTRES D'ARROSAGE

12.1 Estimation précise des paramètres

0 ou 05

13.BILAN DE MASSE

13.1 Description adéquate du bilan de masse

0 ou 05

14.CALCUL DES PARAMÈTRES DE FERTIGATION

14.1 Détermination précise des paramètres de fertigation

0 ou 05

15.VALIDATION DES PARAMÈTRES

15.1 Confirmation des paramètres

0 ou 05

16. BILAN DES BESOINS EN EAU D'IRRIGATION

16.1 Compilation appropriée des besoins en eau d'irrigation

0 ou 05

17.SYNTHÉTISE DES BESOINS NUTRITIFS DE LA CULTURE

17.1 Synthèse adéquate des besoins nutritifs de la culture

0 ou 05

**EXIGENCES :** L'apprenant devra répondre adéquatement à 60 % des questions qui lui sont posées afin d'obtenir la totalité des points associés au critère d'évaluation

## FICHE D'ÉVALUATION

**Compétence 07: Appréhender la relation Eau-Sol-Plante en vue d'un projet d'aménagement**

**Durée : 04h**

Nom de l'apprenant:

Établissement d'enseignement:

Date de l'évaluation:

Signature du formateur:

**Résultat**

**SUCCÈS**

**ÉCHEC**

**ÉLÉMENTS D'OBSERVATION**

**OUI**

**NON**

**RÉSULTATS**

**TOTAL :**

**/100**

**Seuil de réussite: 60** points

**Règle de verdict:** Le formateur devra s'assurer qu'en dehors de la maîtrise des lois, l'apprenant applique ces lois dans diverses situations de travail

**Remarque**

**MODULE 8 : DOCUMENTATION ET RÉGLEMENTATION PROFESSIONNELLE**

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS				
N° et libellé de la compétence	S'APPROPRIER LA DOCUMENTATION TECHNIQUE ET RÉGLEMENTAIRE RELATIF AU MÉTIER		Durée d'apprentissage/évaluation	42h/3h
Éléments de la compétence	Stratégie	Indicateurs	Critères d'évaluation	Points
Recenser l'ensemble des textes législatifs et réglementaires du secteur de l'aménagement agricole ou apparenté au foncier	Processus	1. Reconnaissance des lois et règlements liés à l'exercice du métier	1.1 - Repérage exact des lois et règlements applicables au domaine de l'aménagement agricole	10
	Produit		1.2 Distinction juste des lois et règlements applicables à différentes situations d'aménagement agricole	10
Exploiter la réglementation, les normes et procédures de gestion foncière dans les activités d'aménagement	Processus	2. Connaissance des diverses procédures foncières	2.1. Appropriation complète des procédures de gestion foncière	10
	Produit		2.2. Repérage correct des indices ou situations / sources de conflits	10
Identifier la nature de la documentation stratégique et technique	Processus	3. Exploitation de la documentation technique et scientifique	3.1 Identification correcte des stratégies et des plans nationaux impactant les pratiques d'aménagement agricole	10
	Produit		3.2 Appropriation succincte de la documentation stratégique du secteur	10
Lire et interpréter la documentation technique	Processus	Interprétation de la documentation technique	4.1 Caractérisation adéquate des principes généraux de la documentation technique	10
	Produit		4.2 Appropriation effective de la terminologie et codes relatifs au métier	10
	Processus		4.3 Caractérisation adéquate de la documentation topographique	20

## DESCRIPTION DE L'ÉPREUVE

**Compétence 8 :** « s'approprier la documentation technique et réglementaire relatif au métier

### **Renseignements généraux**

L'épreuve a pour but d'évaluer la compétence relative à « s'approprier la documentation technique et réglementaire relatif au métier ». Cette compétence vise la maîtrise, par l'apprenant, des lois, règlements et normes qui régissent le secteur de l'aménagement.

L'épreuve prend en considération une portion d'évaluation des connaissances théoriques et une portion de type pratique vérifiable lors des différentes mises en situation professionnelle. Cependant, dans l'impossibilité de produire une épreuve mixte, l'évaluation des connaissances théoriques devrait être priorisée. Elle pourrait être réalisée avec l'ensemble des participants.

L'épreuve pourrait être d'une durée d'environ 03 heures d'évaluation des connaissances théoriques.

### **Déroulement de l'épreuve**

On pourra demander à l'apprenant de démontrer l'application des lois, règlements et normes qui régissent le secteur de l'aménagement dans le cadre d'une étude pratique de cas. Il pourra ainsi manipuler les ressources en matière légale (lois, des règlements et des normes).

### **Consignes particulières**

- L'épreuve pourrait être administrée durant le temps d'apprentissage ;
- En cas d'échec, l'épreuve devrait être reprise dans son ensemble. Si un seul élément est très faible comparativement aux autres pour lesquels les performances de l'apprenant seraient excellentes, seul cet élément pourrait être repris.

## FICHE D'ÉVALUATION

**Compétence 8: S'APPROPRIER LA DOCUMENTATION TECHNIQUE ET RÉGLEMENTAIRE RELATIF AU MÉTIER**

**2H**

Nom de l'apprenant:  
Établissement d'enseignement:  
Date de l'évaluation:

Signature du formateur:

Résultat	
SUCCÈS	ÉCHEC

ÉLÉMENTS D'OBSERVATION	OUI	NON	RÉSULTATS
1. RECONNAISSANCE DES LOIS ET RÈGLEMENTS LIÉS À L'EXERCICE DU MÉTIER			0 ou 20
1.1 Repérage exact des lois et règlements applicables au domaine de l'aménagement agricole			
1.2 Distinction juste des lois et règlements applicables à différentes situations d'aménagement agricole			0 ou 10
2. CONNAISSANCE DES DIVERSES PROCÉDURES FONCIÈRES			0 ou 10
2.1. Appropriation complète des procédures de gestion foncière			
2.2. Repérage correct des indices ou situations / sources de conflits			0 ou 10
3. EXPLOITATION DE LA DOCUMENTATION TECHNIQUE ET SCIENTIFIQUE			0 ou 10
3.1 Identification correcte des stratégies et des plans nationaux impactant les pratiques d'aménagement agricole			
3.2 Appropriation succincte de la documentation stratégique du secteur			0 ou 10

4. INTERPRETATION DE LA DOCUMENTATION TECHNIQUE 4.1 Caractérisation adéquate des principes généraux de la documentation technique 4.2 Appropriation effective de la terminologie et codes relatifs au métier 4.3 Caractérisation adéquates de la documentation topographique			0 ou 10
			0 ou 10
			0 ou 20
<b>EXIGENCES :</b> L'apprenant devra répondre adéquatement à 60 % des questions qui lui sont posées afin d'obtenir la totalité des points associés au critère d'évaluation			
<b>TOTAL:</b>			<b>/100</b>
<b>Seuil de réussite: 60</b> points			
<b>Règle de verdict:</b> Le formateur devra s'assurer qu'en dehors de la maîtrise des lois, l'apprenant applique ces lois dans diverses situations de travail	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	
<b>Remarque</b>			

## MODULE 9 : TECHNOLOGIE DES ÉQUIPEMENTS

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS

N° et libellé de la compétence	Apprêter les équipements et outils d'aménagement		Durée d'apprentissage/d'évaluation	42h/3h
Éléments de la compétence	Stratégie	Indicateurs	Critères d'évaluation	Points
<b>Prendre en charge l'équipement</b>	Processus	1. Caractérisation des équipements et outils de travail	1.1 1.1 Identification complète des différents éléments composant l'équipement.	5
	Produit		1.2 Vérification correcte des caractéristiques de fonctionnement au regard des besoins préétablis et des prescriptions techniques.	5
			1.3 Validation de la conformité des informations déclarées par rapport au constat.	2
<b>Effectuer les mesures</b>	Processus	2. Mesures conformes aux exigences	2.1 Appréhension correcte de la notion de métrologie	5
	Produit		2.2 Identification exacte des instruments de mesure	5
	Produit		2.3 Application rigoureuse du processus de mesure	5
<b>Déterminer les caractéristiques d'une force</b>	Processus	3. Caractérisation des notions de force et de poids	3.1 Définition claire de la notion d'une force	2
			3.2 Caractérisation juste du poids	2
<b>Déterminer les caractéristiques géométriques des pièces</b>	Processus	4. Description géométrique des pièces	4.1 Conditions idoines d'équilibre d'un objet	2

<b>Déterminer l'énergie</b>	Processus	5. Application des principes de l'énergie	5.1 Détermination judicieuse du centre de gravité, section et volume	5
	Produit		5.2 Distinction claire des différentes formes d'énergie	5
	produit		5.3 Détermination précise de la puissance nominale et électrique et l'énergie électrique.	5
	Produit		5.4 Calcul exact de l'énergie mécanique et cinétique	5
<b>Effectuer les réglages.</b>	produit	6. Utilisation optimale des outils et équipements	6.1 Choix judicieux des outils de travail	5
	produit		6.2 Réalisation correcte des ajustements	5
	processus		6.3 Vérification systématique des ajustements opérés	5
	produit		6.4 Préparation adéquate du matériel d'aménagement in situ	5
	produit		6.5 Consignation claire des informations appropriées	2
<b>Effectuer les opérations courantes d'entretien</b>	processus	7. État de fonctionnement quotidien des outils et équipements	7.1 Caractérisation juste de la notion de maintenance	5
	processus		7.2 Planification coordonnée des activités de maintenance	5
	produit		7.3 Gestion efficiente des stocks de pièces de rechange	5
	produit		7.4 Réalisation optimale de l'entretien de premier niveau	10
	produit		7.5 Utilisation appropriée de la fiche d'entretien	5

## DESCRIPTION DE L'ÉPREUVE

### Compétence 9: Apprêter les équipements et outils d'aménagement

#### *Renseignements généraux*

L'épreuve a pour but d'évaluer la compétence relative au « **Apprêter les équipements et outils d'aménagement** ».

Il s'agit d'une épreuve d'évaluation qui prend en considération une portion d'évaluation des connaissances théoriques et une portion de type pratique.

L'évaluation de type pratique pourrait être administrée à un groupe restreint d'apprenants en raison de la disponibilité du matériel et de la capacité du formateur à observer plusieurs personnes à la fois. L'évaluation des connaissances théoriques pourrait être réalisée avec l'ensemble des participants. L'environnement de réalisation de l'épreuve de type pratique devrait s'inspirer le plus possible d'une situation en milieu de travail.

L'épreuve pourrait être d'une durée d'environ 3 heures, ce qui inclut la portion pratique combinée à celle de l'évaluation des connaissances théoriques.

#### *Déroulement de l'épreuve*

Par l'entremise d'une épreuve de connaissances théoriques, on pourrait demander à l'apprenant de démarrer le caractériser la technologie des équipements utilisés.

On pourrait également demander à l'apprenant, dans le cadre d'une évaluation pratique, d'effectuer quelques manipulations de ces matériels et outils afin d'en vérifier l'opérationnalité.

La mise en situation pourrait être utilisée à titre d'évaluation des compétences pratiques pour l'ensemble des éléments de la compétence. L'épreuve pourrait donc être mixte et impliquer des activités en sous-groupe pour vérifier le travail d'équipe.

#### *Matériel (Pour un groupe de 25 apprenants)*

#### *Consigne particulière*

- En cas d'échec, l'épreuve devrait être reprise dans son ensemble. Si un seul élément est très faible comparativement aux autres pour lesquels les performances de l'apprenant seraient excellentes, seul cet élément pourrait être repris.

FICHE D'ÉVALUATION			
<b>Compétence 9: Apprêter les équipements et outils d'aménagement</b>		<b>DUREE: 3h</b>	
Nom de l'apprenant:			
Établissement d'enseignement:			
Date de l'évaluation:			
Signature du formateur:			
		<b>Résultat</b>	
		<b>SUCCÈS</b>	<b>ÉCHEC</b>
<b>ÉLÉMENTS D'OBSERVATION</b>	<b>OUI</b>	<b>NON</b>	<b>RÉSULTATS</b>
1. CARACTÉRISATION DES ÉQUIPEMENTS ET OUTILS DE TRAVAIL 1.1 Identification complète des différents éléments composant l'équipement. 1.2 Vérification correcte des caractéristiques de fonctionnement au regard des besoins préétablis et des prescriptions techniques. 1.3 Validation de la conformité des informations déclarées par rapport au constat.			0 ou 5
2. MESURES CONFORMES AUX EXIGENCES 2.1 Appréhension correcte de la notion de métrologie			0 ou 5
2.2 Identification exacte des instruments de mesure			0 ou 5
2.3 Application rigoureuse du processus de mesure			0 ou 5
3. CARACTÉRISATION DES NOTIONS DE FORCE ET DE POIDS 3.1 Définition claire de la notion d'une force			0 ou 2
3.2 Caractérisation juste du poids			0 ou 2
4. DESCRIPTION GÉOMÉTRIQUE DES PIÈCES 4.1 Conditions idoines d'équilibre d'un objet			0 ou 2
5. APPLICATION DES PRINCIPES DE L'ÉNERGIE 5.1 Détermination judicieuse du centre de gravité, section et volume			0 ou 5
5.2 Distinction claire des différentes formes d'énergie			0 ou 5
5.3 Détermination précise de la puissance nominale et électrique et l'énergie électrique.			0 ou 5
5.4 Calcul exact de l'énergie mécanique et cinétique			0 ou 5

FICHE D'ÉVALUATION			
Compétence 9: Apprêter les équipements et outils d'aménagement		DUREE: 3h	
Nom de l'apprenant:			
Établissement d'enseignement:			
Date de l'évaluation:			
Signature du formateur:			
		Résultat	
		SUCCÈS	ÉCHEC
ÉLÉMENTS D'OBSERVATION	OUI	NON	RÉSULTATS
6. UTILISATION OPTIMALE DES OUTILS ET ÉQUIPEMENTS			0 ou 5
6.1 Choix judicieux des outils de travail			0 ou 5
6.2 Réalisation correcte des ajustements			0 ou 5
6.3 Vérification systématique des ajustements opérés			0 ou 5
6.4 Préparation adéquate du matériel d'aménagement in situ			0 ou 5
6.5 Consignation claire des informations appropriées			0 ou 5
7. ÉTAT DE FONCTIONNEMENT QUOTIDIEN DES OUTILS ET EQUIPEMENTS			0 ou 5
7.1 Caractérisation juste de la notion de maintenance			0 ou 5
7.2 Planification coordonnée des activités de maintenance			0 ou 5
7.3 Gestion efficiente des stocks de pièces de rechange			0 ou 5
7.4 Réalisation optimale de l'entretien de premier niveau			0 ou 5
7.5 Utilisation appropriée de la fiche d'entretien			0 ou 5
<b>TOTAL:</b>			0 ou 5
<b>Seuil de réussite:</b> 70 % et obligation de satisfaire aux exigences des critères 7.3 et 7.4.			0 ou 5
<b>Règle de verdict:</b> Le formateur devra s'assurer que l'apprenant adopte des attitudes respectant les règles de sécurité pour lesquelles il aura été évalué à la compétence 2.			0 ou 5
<b>Remarque :</b> Aucun document n'est autorisé.			
	<b>/100</b>		
	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	

**MODULE 10 : DEVIS**
**TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS**

N° et libellé de la compétence	10. Établir les devis des travaux d'aménagements		Durée d'apprentissage/d'évaluation	28h/2h
Éléments de la compétence	Stratégie	Indicateurs	Critères d'évaluation	Points
<b>Analyser un cahier de charge</b>	Processus	1. Compréhension d'un cahier de charge	1.1. Définition juste d'un cahier de charge	05
		2. Identification des points fondamentaux d'un cahier de charge	2.1. Structuration adéquate d'un cahier de charge	05
			2.2. Définition juste des contraintes et exigences d'un cahier de charge	05
<b>Appliquer les techniques d'élaboration d'un devis</b>	Processus	3. Appréhension de la notion de devis	3.1. Définition juste d'un devis	05
		4. Identification des différentes parties d'un devis	4.1. Caractérisation complète d'un devis	05
<b>Établir les détails quantitatifs et estimatifs</b>	Processus	5. Recherche des quantités élémentaires de composants	5.1. Étude judicieuse des déboursés horaires (ou coût horaire) de main d'oeuvre (D.H)	05
			5.2. Détermination exacte de la Durée légale du travail, Taux horaire de base (T.H.B), Heures supplémentaires, Primes et indemnités	05
		6. Calcul des coûts hors taxes des matériaux rendus chantiers	6.1. Calcul précis des Charges salariales et du Temps improductifs	10
			6.2. Étude judicieuse du transport et de la manutention	05
			6.3. Calcul précis des couts en matériaux, matériel, outils et charges complémentaires	10

<b>Élaborer un bordereau</b>	Processus	7. Appréhension de la notion de bordereau 7.	7.1. Définition juste de la notion du bordereau	05
			7.2. Caractérisation adéquate d'un bordereau	10
	Produit	8. Rédaction d'un bordereau	8.1. Rédaction correcte d'un bordereau	05
			8.2. Application rigoureuse des techniques de remplissage d'un bordereau	20

### DESCRIPTION DE L'ÉPREUVE

**Compétence 10 :** Établir les devis des travaux d'aménagement

**Renseignements généraux**

L'épreuve a pour but d'évaluer la compétence relative à « Établir les devis des travaux d'aménagement ».

Il s'agit d'une épreuve d'évaluation qui prend en considération une portion d'évaluation des connaissances théoriques et une portion de type pratique.

L'évaluation de type pratique pourrait être administrée individuellement ou en groupe en fonction de l'élément de compétence et du matériel disponible, en salle (atelier).

L'évaluation des connaissances théoriques pourrait être réalisée avec l'ensemble des apprenants. L'environnement de réalisation de l'épreuve de type pratique pourrait s'inspirer d'une situation en milieu de travail.

La durée cumulée de l'ensemble des épreuves pourrait être d'environ 2 heures, et inclure la portion pratique combinée à celle de l'évaluation des connaissances théoriques pour les différents éléments de compétence.

## DESCRIPTION DE L'ÉPREUVE

### **Compétence 10** : Établir les devis des travaux d'aménagement

#### **Contenu de l'épreuve**

On pourrait demander à l'apprenant, dans le cas d'une épreuve de connaissances théoriques, de donner la signification d'un devis et bordereau puis d'en préciser les différentes caractéristiques ainsi que leur importance.

On pourrait également lui demander, dans le cadre d'une évaluation pratique, d'établir un devis pour les travaux d'aménagement et d'élaborer un bordereau de transmission.

La mise en situation (étude de cas) pourrait être utilisée à titre d'évaluation des connaissances théoriques pour l'ensemble des éléments de la compétence.

- Pour Travail effectué individuellement ou en équipe ou sous supervision.
- À partir de directives.
- À l'aide :
  - de plans, de croquis, de documents techniques et manuels de référence ;
  - de la réglementation ;
  - d'instruments de mesure, de calcul et de contrôle ;
  - d'équipement et de matériel;
  - de matériaux, de matériel, d'adhésifs et de produits.

#### **Matériel**

- ordinateur
- Calculatrice
- Mercuriale des prix etc...

#### **Consigne particulière**

- L'épreuve pourrait être administrée durant le temps d'apprentissage d'une compétence subséquente (compétence 10).
- L'observation pourrait être faite en simulation.
- En cas d'échec, l'épreuve devrait être reprise dans son ensemble. Si un seul élément est très faible comparativement aux autres pour lesquels les performances de l'apprenant seraient excellentes, seul cet élément pourrait être repris.

## FICHE D'ÉVALUATION

**Compétence 10 : Établir les devis des travaux d'aménagements**

**Durée: 2h**

Nom de l'apprenant:

Établissement d'enseignement:

Date de l'évaluation:

Signature du formateur:

**Résultat**

**SUCCÈS**

**ÉCHEC**

### ÉLÉMENTS D'OBSERVATION

**OUI**

**NON**

**RÉSULTATS**

1. COMPRÉHENSION D'UN CAHIER DE CHARGE

1.1 Définition juste d'un cahier de charge

0 ou 05

2. IDENTIFICATION DES POINTS FONDAMENTAUX D'UN CAHIER DE CHARGE

2.1 Structuration adéquate d'un cahier de charge

0 ou 05

2.2 Définition juste des contraintes et exigences d'un cahier de charge

0 ou 05

3. APPRÉHENSION DE LA NOTION DE DEVIS

3.1 Définition juste d'un devis

0 ou 05

4. IDENTIFICATION DES DIFFÉRENTES PARTIES D'UN DEVIS

4.1 Caractérisation complète d'un devis

0 ou 05

5. RECHERCHE DES QUANTITÉS ÉLÉMENTAIRES DE COMPOSANTS

5.1 Étude judicieuse des déboursés horaires (ou coût horaire) de main d'œuvre (D.H)

0 ou 05

5.2 Détermination exacte de la Durée légale du travail, Taux horaire de base (T.H.B), Heures supplémentaires, Primes et indemnités

0 ou 05

6. CALCUL DES COÛTS HORS TAXES DES MATÉRIAUX RENDUS CHANTIERS			0 ou 10
6.1 Calcul précis des Charges salariales et du Temps improductifs			0 ou 05
6.2 Étude judicieuse du transport et de la manutention			0 ou 10
6.3 Calcul précis des couts en matériaux, matériel, outils et charges complémentaires			0 ou 10
7. APPRÉHENSION DE LA NOTION DE BORDEREAU			0 ou 05
7.1 Définition juste de la notion du bordereau			0 ou 10
7.2 Caractérisation adéquate d'un bordereau			0 ou 10
8. RÉDACTION D'UN BORDEREAU			0 ou 05
8.1 Rédaction correcte d'un bordereau			0 ou 20
8.2 Application rigoureuse des techniques de remplissage d'un bordereau			0 ou 20
<b>TOTAL:</b>			<b>/100</b>
<b>Seuil de réussite:</b> 70%et obligation de satisfaire aux exigences des critères 1.1 et 2.2			
<b>Règle de verdict : Le formateur devra s'assurer qu'en dehors de la maîtrise des tests et essais, l'apprenant adopte des attitudes respectant les règles de sécurité et de préservation de l'environnement pour lesquelles il aura été évalué à la compétence 2.</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	
<b>Remarque</b>			

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS

N° et libellé de la compétence	11. Établir un diagnostic participatif d'une parcelle de production agro-sylvo-pastorale		Durée d'apprentissage/ D'évaluation	56h/4h
Éléments de la compétence	Stratégie	Indicateurs	Critères d'évaluation	Points
<b>Établir le diagnostic du milieu physique et de la végétation</b>	Processus	1. Appréhension de l'importance du diagnostic	1.1. Caractérisation adéquate du diagnostic	10
		2. Identification des aspects à prendre en compte dans cette phase de diagnostic	2.1. Établissement juste des aspects à prendre en compte dans le diagnostic	10
<b>S'informer sur l'organisation sociale</b>	Produit	3. Inventaire des groupes sociaux	3.1. Inventaire exact des groupes sociaux	20
	Processus	4. Appropriation des Règles d'acquisition des terres	4.1. Appropriation juste des Règles de gestion locale des terres	20
<b>S'informer sur les pratiques paysannes existantes</b>	Processus	5. Exploitation de la carte d'occupation des sols	5.1. Exploitation juste de la carte d'occupation des sols	20
		6. Appropriation des expériences d'aménagement des sols	6.1. Appropriation exacte des expériences d'aménagement menées dans la zone (projet, ONG etc...)	20

**DESCRIPTION DE L'ÉPREUVE**

**Compétence 11 : Établir un diagnostic participatif d'une parcelle de production agro-sylvo-pastorale**

*Renseignements généraux*

L'épreuve a pour but d'évaluer la compétence relative à « Établir un diagnostic participatif ».

Il s'agit d'une épreuve d'évaluation qui prend en considération une portion d'évaluation des connaissances théoriques et une portion de type pratique.

L'évaluation de type pratique pourrait être administrée individuellement ou en groupe en fonction de l'élément de compétence et du matériel disponible, en salle (atelier) et sur le terrain.

L'évaluation des connaissances théoriques pourrait être réalisée avec l'ensemble des apprenants. L'environnement de réalisation de l'épreuve de type pratique pourrait s'inspirer d'une situation en milieu de travail.

La durée cumulée de l'ensemble des épreuves pourrait être d'environ 4 heures, et inclure la portion pratique combinée à celle de l'évaluation des connaissances théoriques pour les différents éléments de compétence.

*Contenu de l'épreuve*

On pourrait demander à l'apprenant, dans le cas d'une épreuve de connaissances pratiques, Établir le diagnostic du milieu physique et de la végétation : S'informer sur l'organisation sociale et s'informer sur les pratiques paysannes existantes. La mise en situation (étude de cas) pourrait être utilisée à titre d'évaluation des connaissances théoriques pour l'ensemble des éléments de la compétence.

*Matériel (Pour un groupe de 25 apprenants)*

- Blocs note;
- Stylo à billes;
- GPS etc...

*Consigne particulière*

- L'épreuve pourrait être administrée durant le temps d'apprentissage d'une compétence subséquente (compétence 11).
- L'observation pourrait être faite en simulation.
- En cas d'échec, l'épreuve devrait être reprise dans son ensemble. Si un seul élément est très faible comparativement aux autres pour lesquels les performances de l'apprenant seraient excellentes, seul cet élément pourrait être repris.

## FICHE D'ÉVALUATION

Compétence 11 : Établir un diagnostic participatif d'une parcelle de production agro-sylvo-pastorale

**Durée: 4h**

Nom de l'apprenant:  
Établissement d'enseignement:  
Date de l'évaluation:

Signature du formateur:

Résultat	
SUCCÈS	ÉCHEC

ÉLÉMENTS D'OBSERVATION	OUI	NON	RÉSULTATS
1. APPRÉHENSION DE L'IMPORTANCE DU DIAGNOSTIC 1.1 Caractérisation adéquate du diagnostic			0 ou 10
2. IDENTIFICATION DES ASPECTS À PRENDRE EN COMPTE DANS CETTE PHASE DE DIAGNOSTIC 2.1 Établissement juste des aspects à prendre en compte dans le diagnostic			0 ou 10
3. INVENTAIRE DES GROUPES SOCIAUX 3.1 Inventaire exact des groupes sociaux			0 ou 20
4. APPROPRIATION DES RÈGLES D'ACQUISITION DES TERRES 4.1 Appropriation juste des Règles de gestion locale des terres			0 ou 20
5. EXPLOITATION DE LA CARTE D'OCCUPATION DES SOLS 5.1 Exploitation juste de la carte d'occupation des sols			0 ou 20
6. APPROPRIATION DES EXPÉRIENCES D'AMÉNAGEMENT DES SOLS 6.1 Appropriation exacte des expériences d'aménagement menées dans la zone (projet, ONG etc...)			0 ou 20

<b>TOTAL:</b>		<b>/100</b>
<b>Seuil de réussite:</b> 70% et obligation de satisfaire aux exigences des critères 1.1, 3.1 et 4.1		
<b>Règle de verdict :</b> Le formateur devra s'assurer qu'en dehors de la maîtrise des tests et essais, l'apprenant adopte des attitudes respectant les règles de sécurité et de préservation de l'environnement pour lesquelles il aura été évalué à la compétence 3.	<b>Oui</b>	<b>Non</b>
<b>Remarque</b> Le formateur veillera à vérifier l'acquisition de la compétence.		

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS

N° et libellé de la compétence	Mettre en œuvre les techniques d'aménagement parcellaire		Durée d'apprentissage/D'évaluation	56h/4h
Éléments de la compétence	Stratégie	Indicateurs	Critères d'évaluation	Points
<b>Aménager les voies d'accès aux parcelles</b>	Processus	1. Matérialisation des limites de parcelles	1.1 Lecture et interprétation juste des plans	10
	Produit		1.2 Traçage optimale des limites de la parcelle	20
<b>Aménager les voies de circulation entre parcelles</b>	Produit	2. Matérialisation des tracés	2.1 Tracé correct des voies de circulation	20
			2.2 Utilisation des outils appropriés de traçage	15
<b>Matérialiser les contours de chaque parcelle</b>	Processus	3. Qualité technique des courbes de niveau	3.1 Caractérisation des types de parcelles de référence	15
	Produit		3.2 Réalisation conforme des courbes de niveau	20

MODULE 12: aménagement parcellaire

## DESCRIPTION DE L'ÉPREUVE

### Compétence 12 : Mettre en œuvre les techniques d'aménagement parcellaire

#### Renseignements généraux

L'épreuve a pour but d'évaluer la compétence relative à « Mettre en œuvre les techniques d'aménagement parcellaire ».

Il s'agit d'une épreuve d'évaluation qui prend en considération une portion d'évaluation des connaissances théoriques et une partie de type pratique.

L'évaluation de type pratique pourrait être administrée individuellement ou en groupe en fonction de l'élément de compétence et du matériel disponible, en salle (atelier) et sur le terrain.

L'évaluation des connaissances théoriques pourrait être réalisée avec l'ensemble des apprenants. L'environnement de réalisation de l'épreuve de type pratique pourrait s'inspirer d'une situation en milieu de travail.

La durée cumulée de l'ensemble des épreuves pourrait être d'environ 4 heures, et inclure la portion pratique combinée à celle de l'évaluation des connaissances théoriques pour les différents éléments de compétence.

#### Contenu de l'épreuve

A partir des systèmes de pompage, on pourrait demander à l'apprenant, dans le cas d'une épreuve de connaissances théoriques, de reconnaître, d'identifier et de caractériser les différents types de parcelles de référence. On pourrait également demander à l'apprenant, dans le cadre d'une mise en situation professionnelle, de réaliser effectivement l'aménagement des parcelles en y associant les compétences intégratrices liées à la lecture des plans, l'utilisation des équipements, le respect des consignes d'hygiène et de sécurité. Plusieurs apprenants pourraient être associés pour cette évaluation.

#### Matériel (Pour un groupe de 25 apprenants)

- Pelles,
- Houes,
- Daba;
- Machette;
- GPS etc...

#### Consigne particulière

- L'épreuve formative pourrait être administrée durant le temps d'apprentissage
- L'observation pourrait être faite en simulation.
- En cas d'échec, l'épreuve devrait être reprise dans son ensemble. Si un seul élément est très faible comparativement aux autres pour lesquels les performances de l'apprenant seraient excellentes, seul cet élément pourrait être repris.

## FICHE D'ÉVALUATION

**Compétence 12: Mettre en œuvre les techniques d'aménagement parcellaire**

**Durée: 4h**

Nom de l'apprenant:  
Établissement d'enseignement:  
Date de l'évaluation:

Signature du formateur:

**Résultat**

**SUCCÈS**

**ÉCHEC**

**ÉLÉMENTS D'OBSERVATION**

**OUI**

**NON**

**RÉSULTATS**

**1. MATÉRIALISATION DES LIMITES DE PARCELLES**

**1.1 Lecture et interprétation juste des plans**

**1.2 Traçage optimale des limites de la parcelle**

**0 ou 10**

**0 ou 20**

**2. MATÉRIALISATION DES TRACÉS**

**2.1 Tracé correct des voies de circulation**

**2.2 Utilisation des outils appropriés de traçage**

**0 ou 20**

**0 ou 15**

**3. QUALITÉ TECHNIQUE DES COURBES DE NIVEAU**

**3.1 Caractérisation des types de parcelles de référence**

**3.2 Réalisation conforme des courbes de niveau**

**0 ou 15**

**0 ou 20**

**TOTAL:**

**/100**

**Seuil de réussite:** 70% et obligation de satisfaire aux exigences des critères 1.1, 2.1, 3.1 et 3.2

**Règle de verdict :** Le formateur devra s'assurer qu'en dehors de la maîtrise de la lecture des plans, l'apprenant adopte des attitudes respectant les règles de sécurité et de préservation de l'environnement pour lesquelles il aura été évalué à la compétence 3.

**Oui**

**Non**

**Remarque** Le formateur veillera à vérifier l'acquisition complète de la compétence.

## MODULE 13: AMÉNAGEMENT AGROFORESTIER

### TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS

No et libellé de la compétence	13.Mettre en œuvre les techniques d'aménagement agroforestier		Durée d'apprentissage/D'évaluation	70h/5h
Éléments de la compétence	Stratégie	Indicateurs	Critères d'évaluation	Points
<b>Appréhender les rôles et fonctions de l'agroforesterie</b>	Processus	1. Caractérisation des fonctions de l'agroforesterie	1.1 Définitions complètes de l'agroforesterie	5
			1.2 Caractérisation exacte des principes généraux	5
			1.3 Appropriation correcte du plan de gestion agroforestier	5
<b>Mettre en place une haie sur les pourtours de la parcelle</b>	Processus	2. Mise en place des haies	2.1 Importance claire des haies sur le pourtour de la parcelle	5
	Produit		2.2 Choix judicieux de la haie en fonction du site	5
<b>Mettre en terre des plants en champ</b>	Produit	3. Qualité des prestations réalisées	3.1 Choix judicieux des essences et de plants d'origine locale	5
			3.2 Respect des normes d'écart de mise en plant	10
<b>Réaliser les plantations d'alignement le long des pistes agricoles</b>	Produit	4. Qualité des plantations mises en œuvre	4.1 Choix judicieux des espèces (essences)	5
			4.2 Respect des règles techniques de l'élagage	10
<b>Procéder à la mise en défens des massifs autour des parcelles agricoles</b>	Processus	5. Qualité des opérations mises en œuvre	5.1 Définition claire des effets de la mise en défens sur le relief	10
	Produit		5.2 mises en place conforme de panneaux indicatifs	5
<b>Procéder à la régénération naturelle assistée</b>	Processus	6. Mise en œuvre effective de la RNA	6.1 Définition juste des principes de la RNA	10
	Processus		6.2 Indications précises des effets de la RNA	10
	Produit		6.3 Application conforme des principes de RNA	10

## DESCRIPTION DE L'ÉPREUVE

### **Compétence 13:** Mettre en œuvre les techniques d'aménagement agroforestier

#### *Renseignements généraux*

L'épreuve a pour but d'évaluer la compétence relative à « Mettre en œuvre les techniques d'aménagement agroforestier ».

Il s'agit d'une épreuve d'évaluation qui prend en considération une portion d'évaluation des connaissances théoriques et une portion de type pratique.

L'évaluation de type pratique pourrait être administrée individuellement ou en groupe en fonction de l'élément de compétence et du matériel disponible.

L'évaluation des connaissances théoriques pourrait être réalisée avec l'ensemble des apprenants. L'environnement de réalisation de l'épreuve de type pratique pourrait s'inspirer d'une situation en milieu de travail.

La durée cumulée de l'ensemble des épreuves pourrait être d'environ **5** heures, et inclure la portion pratique combinée à celle de l'évaluation des connaissances théoriques pour les différents éléments de compétence.

#### *Contenu de l'épreuve*

A partir des situations professionnelles, on pourrait demander à l'apprenant, dans le cas d'une épreuve de connaissances théoriques, de reconnaître et d'identifier les différents composants d'un dispositif agroforestier

On pourrait également demander à l'apprenant, dans le cadre d'une évaluation pratique de mettre en œuvre les techniques agroforesterie dans le cadre de ses activités d'aménagement.

La mise en situation (étude de cas) pourrait être utilisée à titre d'évaluation des connaissances théoriques pour l'ensemble des éléments de la compétence.

#### *Matériel (Pour un groupe de 25 apprenants)*

•

#### *Consigne particulière*

- L'épreuve formative pourrait être administrée pendant le temps d'apprentissage de compétences.
- L'observation pourrait être faite en simulation.
- En cas d'échec, l'épreuve devrait être reprise dans son ensemble. Si un seul élément est très faible comparativement aux autres pour lesquels les performances de l'apprenant seraient excellentes, seul cet élément pourrait être repris.

## FICHE D'ÉVALUATION

**Compétence 13:** Mettre en œuvre les techniques d'aménagement agroforestier

**DUREE: 5h**

Nom de l'apprenant:

Établissement d'enseignement:

Date de l'évaluation:

Signature du formateur:

Résultat	
SUCCÈS	ÉCHEC

ÉLÉMENTS D'OBSERVATION	OUI	NON	RÉSULTATS
1. CARACTÉRISATION DES FONCTIONS DE L'AGROFORESTERIE			0 ou 5
1.1 Définitions complètes de l'agroforesterie			0 ou 5
1.2 Caractérisation exacte des principes généraux			0 ou 5
1.3 Appropriation correcte du plan de gestion agroforestier.			0 ou 5
2. MISE EN PLACE DES HAIES			0 ou 5
2.1 Importance claire des haies sur le pourtour de la parcelle			0 ou 5
2.2 Choix judicieux de la haie en fonction du site			0 ou 5
3. QUALITÉ DES PRESTATIONS RÉALISÉES			0 ou 5
3.1 Choix judicieux des essences et de plants d'origine locale			0 ou 10
3.2 Respect des normes d'écart de mise en plant			0 ou 10
4. QUALITÉ DES PLANTATIONS MISES EN ŒUVRE			0 ou 5
4.1 Choix judicieux des espèces (essences)			0 ou 10
4.2 Respect des règles techniques de l'élagage			0 ou 10
4. QUALITÉ DES OPÉRATIONS MISES EN ŒUVRE			0 ou 10
5.1 Définition claire des effets de la mise en défens sur le relief			0 ou 5
5.2 mise en place conforme de panneaux indicatifs			0 ou 5
6. MISE EN ŒUVRE EFFECTIVE DE LA RNA			0 ou 10
6.1 Définition juste des principes de la RNA			0 ou 10
6.2 Indications précises des effets de la RNA			0 ou 10
6.3 Application conforme des principes de RNA			0 ou 10
<b>TOTAL:</b>			<b>/100</b>

**Seuil de réussite:** 70% et obligation de satisfaire aux critères 6.1, 6.2, 6.3.

<b>Règle de verdict:</b> Le formateur devra s'assurer qu'en dehors de la maîtrise des opérations, l'apprenant adopte des attitudes respectant les règles de sécurité et de préservation de l'environnement pour lesquelles il aura été évalué à la compétence 3.	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	
<b>Remarque :</b> Le formateur veillera à vérifier l'acquisition effective de la compétence 11 .			

## MODULE 14 : Aménagement hydro agricole

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS

No et libellé de la compétence	14. Mettre en œuvre les Techniques d'Aménagement Hydro-agricole		Durée d'apprentissage/D'évaluation	112h/8h
Éléments de la compétence	Stratégie	Indicateurs	Critères d'évaluation	Points
<b>S'approprier les méthodes d'évaluation des besoins en eau des plantes</b>	Processus	1. La demande évaporative	1.1 Définition exacte des différents termes	05
	Produit	2. Les méthodes de détermination des besoins en eau des plantes	2.1 Détermination exacte des paramètres	05
<b>Cerner les ressources en eau disponibles</b>	Processus	3. Les différentes ressources en eau	3.1 Description correcte des différentes ressources en eau	
		4. Caractéristiques du cycle et du bilan hydrologiques	4.1 Caractérisation appropriée du cycle et du bilan hydrologiques	05

<b>Décrire les dispositifs de protection des ressources en eau</b>	Processus	5. Prévention de l'érosion hydrique et facilitation de l'infiltration	5.1 Description appropriée de l'érosion hydrique	05
		6. Prévention de l'érosion éolienne	6.1 Description appropriée de l'érosion éolienne	
		7. Rôle des éléments organiques	7.1 Définition adéquate du rôle des éléments organiques	05
		8. L'efficacité des engrais chimiques	8.1 Description adéquate de l'efficacité des engrais chimiques	
		9. La conservation par la végétation	9.1 Explication judicieuse de la conservation par la végétation	05
<b>Participer à la réalisation des dispositifs de captage des eaux</b>	Processus	10. Les types d'ouvrages de captage d'eau souterraine	10.1 Identification précise des types d'ouvrages de captation d'eau souterraine	05
	Produit	11. Réalisation d'un ouvrage de captage d'eau souterraine	11.1 Respect des normes de réalisation	10
<b>Participer à la réalisation des dispositifs de drainage</b>	Produit	12. Mise en œuvre du drainage agricole	12.1 Efficacité du dispositif réalisé	10
	Processus	13. Caractérisation du bassin versant et des courbes de niveau	13.1 Description appropriée	
<b>Participer à la réalisation des dispositifs de mini-irrigation</b>	Processus	14. Les techniques d'irrigation	14.1 Description adéquate	05
	Processus	15. Les différents équipements de mini-irrigation	15.1 Utilisation correcte	10
	Produit	16. Les différents procédés de mini-irrigation	16.1 Dispositifs fonctionnels	10
	Processus	17. Les rendements en fonction des dispositifs mis en place	17.1 Appréciation conforme	

<b>Réaliser les principaux ouvrages d'aménagement antiérosif des terres agricoles</b>	Produit	18. Les techniques de construction d'ouvrages CES adaptée au site	18.1 Respect des techniques de construction d'ouvrages CES	15
	Processus	19. Caractéristiques des différentes techniques	19.1 Explication juste des caractéristiques des différentes techniques	
<b>Appréhender les aspects de la GIRE (Gestion Intégrée des Ressources en Eau)</b>	Processus	20. Les principes de gestion de l'eau	20.1 Description appropriée des aspects de la GIRE	05

### DESCRIPTION DE L'ÉPREUVE

**Compétence 14 :** Mettre en œuvre les techniques d'Aménagement Hydro-agricole

#### *Renseignements généraux*

L'épreuve a pour but d'évaluer la compétence relative à « Mettre en œuvre les techniques d'Aménagement Hydro-agricole ».

Il s'agit d'une épreuve d'évaluation qui prend en considération une portion d'évaluation des connaissances théoriques et une portion de type pratique.

L'évaluation de type pratique pourrait être administrée individuellement ou en groupe en fonction de l'élément de compétence et du matériel disponible.

L'évaluation des connaissances théoriques pourrait être réalisée avec l'ensemble des apprenants. L'environnement de réalisation de l'épreuve de type pratique pourrait s'inspirer d'une situation en milieu de travail.

La durée cumulée de l'ensemble des épreuves pourrait être d'environ **8** heures, et inclure la portion pratique combinée à celle de l'évaluation des connaissances théoriques pour les différents éléments de compétence.

#### *Contenu de l'épreuve*

On pourrait demander à l'apprenant, dans le cas d'une épreuve de connaissances pratique permettant, de participer à la réalisation des aménagements hydro-agricoles, de délimiter le bassin versant, d'utiliser les données pluviométriques. On pourrait également demander à l'apprenant, dans le cadre d'une évaluation pratique de mettre en œuvre les compétence sus évoquées. Plusieurs apprenants pourraient être associés pour cette évaluation.

La mise en situation (étude de cas) pourrait être utilisée à titre d'évaluation des connaissances théoriques pour l'ensemble des éléments de la compétence.

Matériel (Pour un groupe de 25 apprenants)

- pompe
- fiole à filtration
- papier filtres
- gants

Consigne particulière

- L'épreuve pourrait être administrée après le temps d'apprentissage des compétences 9 et 10. L'observation pourrait être faite en simulation.
- En cas d'échec, l'épreuve devrait être reprise dans son ensemble. Si un seul élément est très faible comparativement aux autres pour lesquels les performances de l'apprenant seraient excellentes, seul cet élément pourrait être repris.

### FICHE D'ÉVALUATION

**Compétence 14 :** Mettre en œuvre les techniques d'Aménagement Hydro-agricole

**DUREE: 8h**

Nom de l'apprenant:

Établissement d'enseignement:

Date de l'évaluation:

Signature du formateur:

**Résultat**

**SUCCÈS**

**ÉCHEC**

#### ÉLÉMENTS D'OBSERVATION

**OUI**

**NON**

**RÉSULTATS**

1. LA DEMANDE ÉVAPORATIVE

1.1 Définition exacte des différents termes

0 ou 05

2. LES MÉTHODES DE DÉTERMINATION DES BESOINS EN EAU DES PLANTES

2.1 Détermination exacte des paramètres

0 ou 05

3. LES DIFFÉRENTES RESSOURCES EN EAU

3.1 Description correcte des différentes ressources en eau

4. CARACTÉRISTIQUES DU CYCLE ET DU BILAN HYDROLOGIQUES 4.1 Caractérisation appropriée du cycle et du bilan hydrologiques			0 ou 05
5. PRÉVENTION DE L'ÉROSION HYDRIQUE ET FACILITATION DE L'INFILTRATION 5.1 Description appropriée de l'érosion hydrique			0 ou 05
6. PRÉVENTION DE L'ÉROSION ÉOLIENNE 6.1 Description appropriée de l'érosion éolienne			
7. RÔLE DES ÉLÉMENTS ORGANIQUES 7.1 Définition adéquate du rôle des éléments organiques			0 ou 05
8. L'EFFICACITÉ DES ENGRAIS CHIMIQUES 8.1 Description adéquate de l'efficacité des engrais chimiques			
9. LA CONSERVATION PAR LA VÉGÉTATION 9.1 Explication judicieuse de la conservation par la végétation			0 ou 05
10. LES TYPES D'OUVRAGES DE CAPTAGE D'EAU SOUTERRAINE 10.1 Identification précise des types d'ouvrages de captation d'eau souterraine			0 ou 05
11. RÉALISATION D'UN OUVRAGE DE CAPTAGE D'EAU SOUTERRAINE 11.1 Respect des normes de réalisation			0 ou 10
12. MISE EN ŒUVRE DU DRAINAGE AGRICOLE 12.1 Efficacité du dispositif réalisé			0 ou 10
13. CARACTÉRISATION DU BASSIN VERSANT ET DES COURBES DE NIVEAU 13.1 Description appropriée			
14. LES TECHNIQUES D'IRRIGATION 14.1 Description adéquate			0 ou 05
15. LES DIFFÉRENTS ÉQUIPEMENTS DE MINI-IRRIGATION 15.1 Utilisation correcte			0 ou 10
16. LES DIFFÉRENTS PROCÉDÉS DE MINI-IRRIGATION 16.1 Dispositifs fonctionnels			0 ou 10
17. LES RENDEMENTS EN FONCTION DES DISPOSITIFS MIS EN PLACE 17.1 Appréciation conforme			

18. LES TECHNIQUES DE CONSTRUCTION D'OUVRAGES CES ADAPTÉE AU SITE 18.1 Respect des techniques de construction d'ouvrages CES			0 ou 15
19. CARACTÉRISTIQUES DES DIFFÉRENTES TECHNIQUES 19.1 Explication juste des caractéristiques des différentes techniques			
20. LES PRINCIPES DE GESTION DE L'EAU 20.1 Description appropriée des aspects de la GIRE			0 ou 05
<b>TOTAL:</b>			<b>/100</b>
<b>Seuil de réussite:</b> 70% et obligation de satisfaire aux critères 11.1, 12.1, 15.1, 16.1 et 18.1.			
<b>Règle de verdict:</b> Le formateur devra s'assurer qu'en dehors de la maîtrise des opérations, l'apprenant adopte des attitudes respectant les règles de sécurité et de préservation de l'environnement pour lesquelles il aura été évalué à la compétence 2.	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	
<b>Remarque :</b> Le formateur veillera à vérifier l'acquisition de la compétence 11.			

### MODULE 15 : Aménagements pastoral

#### TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS

N° et libellé de la compétence	16. Participer à la réalisation des dispositifs d'aménagements pastoral		Durée d'apprentissage/D'évaluation	70h/5h
Éléments de la compétence	Stratégie	Indicateurs	Critères d'évaluation	Points
<b>Reconnaitre les zones pastorales et pistes de bétails</b>	Processus	1. Appréhension les notions des zones pastorales et pistes de bétails	1.1. Définition correcte des notions de zones pastorales et pistes de bétails	05
		2. Identification des zones pastorales et pistes de bétails	2.1. Identification méticuleuse des zones pastorales et des pistes de bétails	05
		3. Renforcement des zones pastorales et pistes à bétails matérialisées	3.1. renforcement des zones pastorales et pistes à bétails matérialisées	05
		4. Valorisation des zones pastorales et des pistes de bétails	4.1. Valorisation correcte des zones pastorales et des pistes de bétails	05

<b>Sécuriser des zones pastorales et des pistes de bétails</b>	Produit	5. Sécurisation des zones pastorales et pistes à bétails	5.1. Sécurisation juste des zones pastorales et des pistes à bétails	05
	Processus	6. Identification les sources d'insécurité et de conflits	6.1. Identification correcte des sources d'insécurité et de conflits	05
<b>Valoriser les mares d'eau naturelles</b>	Produit	7. Choix d'un site de la mare d'eau	7.1. identification du site de la mare d'eau	10
	Processus	8. Valorisation les sites dédiés aux mares d'eau	8.1. Valorisation juste des sites dédiés aux mares d'eau	10
	Produit	9. Choix des plantes à installer autour de la mare d'eau	9.2. Identification juste des plantes de sécurisation du périmètre de la mare d'eau	10
	Processus	10. Application des techniques d'entretien de la mare	10.1. Entretien de la mare	10
<b>Appuyer la réalisation de la construction d'un u abreuvoir</b>	Processus	11. Caractérisation d' un abreuvoir	11.1. Identification correcte d'un abreuvoir	10
	Processus	12. Appréhension des règles de conception d'un abreuvement	12.1. Définition correcte des règles de conception d'un abreuvoir	10
	Produit	13. Participation à l'installation un système d'abreuvement	13.1. l'installation d'un système d'abreuvement	10

## DESCRIPTION DE L'ÉPREUVE

### **Compétence 15 :** *Participer à la réalisation des dispositifs d'aménagements pastoral*

#### *Renseignements généraux*

L'épreuve a pour but d'évaluer la compétence relative à « *Participer à la réalisation des dispositifs d'aménagements pastoral* ». Il s'agit d'une épreuve d'évaluation qui prend en considération une portion d'évaluation des connaissances théoriques et une portion de type pratique. L'évaluation de type pratique pourrait être administrée individuellement.

L'évaluation des connaissances théoriques pourrait être réalisée avec l'ensemble des apprenants. L'environnement de réalisation de l'épreuve de type pratique devrait s'inspirer le plus possible d'une situation en milieu de travail.

La durée cumulée de l'ensemble des épreuves pourrait être d'environ 5 heures, et inclure la portion pratique combinée à celle de l'évaluation des connaissances théoriques pour les différents éléments de compétence.

#### *Déroulement de l'épreuve*

Par l'entremise d'une épreuve de connaissances théoriques, on pourrait demander à l'apprenant de transcrire sur une page modèle de cahier de terrain ou de fiche de contrôle les procédés mis en œuvre.

On pourrait également demander à l'apprenant, dans le cadre d'une évaluation pratique, reconnaître les zones pastorales et pistes de bétails, sécuriser des espaces pastoraux et des pistes de bétails, valoriser les mares d'eau naturelles, appuyer la réalisation d'un abreuvoir.

#### *Matériel (Pour un effectif de 25 apprenants)*

- Conductivimètre, Turbidimètre, Décamètre, Stylos à bille, Machettes, Paires de bottes, Paires de gants
- documentation technique sur l'aménagement

#### *Consignes particulières*

- L'épreuve pourrait être administrée durant le temps d'apprentissage d'une compétence subséquente ou d'une compétence évaluée en parallèle.
- En cas d'échec, l'épreuve devrait être reprise dans son ensemble. Si un seul élément est très faible comparativement aux autres pour lesquels les performances de l'apprenant seraient excellentes, seul cet élément pourrait être repris.

## FICHE D'ÉVALUATION

**Compétence 15:** *Participer à la réalisation des dispositifs d'aménagements pastoral*

**Durée: 5H**

Nom de l'apprenant:

Établissement d'enseignement:

Date de l'évaluation:

Signature du formateur:

**Résultat**

**SUCCÈS**

**ÉCHEC**

### ÉLÉMENTS D'OBSERVATION

**OUI**

**NON**

**RÉSULTATS**

1. APPRÉHENDER LES NOTIONS DES ZONES PASTORALES ET PISTES DE BÉTAILS

1.1. Appréhension des notions de zones pastorales et pistes de bétails

0 ou 05

2. IDENTIFIER DES ZONES PASTORALES ET PISTES DE BÉTAILS

2.1. Identification des zones pastorales et des pistes de bétails

0 ou 05

3. RENFORCEMENT DES ZONES PASTORALES ET PISTES À BÉTAILS MATÉRIALISÉES

3.1. Renforcement juste des zones pastorales et pistes à bétails matérialisées

0 ou 05

4. VALORISATION DES ZONES PASTORALES ET DES PISTES DE BÉTAILS

4.1. Valorisation juste des zones pastorales et des pistes de bétails

0 ou 05

5. SÉCURISATION DES ZONES PASTORALES ET PISTES À BÉTAILS

5.1. Sécurisation juste des zones pastorales et des pistes à bétails

0 ou 05

6. IDENTIFICATION LES SOURCES D'INSÉCURITÉ ET DE CONFLITS

6.1. Identification correcte des sources d'insécurité et de conflits

0 ou 05

7. CHOIX D'UN SITE DE LA MARE D'EAU

7.1. Identification du site de la mare d'eau

0 ou 10

## FICHE D'ÉVALUATION

**Compétence 15:** *Participer à la réalisation des dispositifs d'aménagements pastoral*

**Durée: 5H**

8. VALORISATION LES SITES DÉDIÉS AUX MARES D'EAU 8.1. Valorisation juste des sites dédiés aux mares d'eau			0 ou 10
9. CHOIX DES PLANTES À INSTALLER AUTOUR DE LA MARRE D'EAU 9.2. Identification correcte de sécurisation du périmètre de la mare d'eau			0 ou 10
10. APPLICATION DES TECHNIQUES D'ENTRETIEN DE LA MARRE 10.1. Entretien de la mare			0 ou 10
11. CARACTÉRISATION D'UN ABREUVOIR 11.1. Identification correcte d'un abreuvoir			0 ou 10
12. APPRÉHENSION DES RÈGLES DE CONCEPTION D'UN ABREUVEMENT 12.1. Définition correcte des règles de conception d'un abreuvoir			0 ou 10
13. PARTICIPATION À L'INSTALLATION UN SYSTÈME D'ABREUVAGE 13.1. L'installation d'un système d'abreuvement			0 ou 10

### EXIGENCES

L'évaluation des connaissances pratiques pourrait être utilisée au cas où une observation (évaluation pratique) ne pourrait pas être réalisée. Si tel est le cas, l'apprenant devra répondre adéquatement à 70 % des questions qui lui sont posées afin d'obtenir la totalité des points associés au critère d'évaluation

**TOTAL: /100**

**Seuil de réussite: 70** points

**Règle de verdict:** Le formateur devra s'assurer qu'en dehors de la maîtrise des opérations, l'apprenant adopte des attitudes respectant les règles de sécurité pouvant affecter sa sécurité ou celle des autres pour lesquelles il aura été évalué à la compétence 03.

**Oui**

**Non**

**Remarque**

## MODULE 16: Restauration des sols dégradés

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS

N° et libellé de la compétence	16. Effectuer la restauration des sols dégradés		Durée d'apprentissage	56h/4h
Éléments de la compétence	Stratégie	Indicateurs	Critères d'évaluation	Points
<b>Identifier les facteurs de la dégradation des sols</b>	Processus	1. Identification des origines de dégradations des sols	1.1 Définition exacte de l'érosion	<b>10</b>
	Produit		1.2 Identification correcte des facteurs climatique et anthropique	<b>10</b>
<b>Appliquer les techniques de restauration des sols</b>	Processus	2. Identification des techniques d'amendements des sols	2.1. Application juste des techniques d'amendement pour la productivité agricole des terres	<b>10</b>
		3. Appliquer les techniques de SCV	3.1 Application correcte des techniques de SCV	<b>10</b>
			3.2 Interprétation judicieuse des résultats	<b>10</b>
<b>Appliquer les techniques de restauration des sols par les plantes et espèces fertilisantes</b>	Processus	4. Identification des systèmes de cultures	4.1. Application correcte des techniques de variation de culture	<b>10</b>
		5. Identification des espèces fertilisantes	5.1. Caractérisation exacte des espèces fertilisantes	<b>20</b>
			5.2. Plantation adéquate des espèces fertilisantes	<b>20</b>

## DESCRIPTION DE L'ÉPREUVE

### **Compétence 16 :** Effectuer la restauration des sols dégradés

#### *Renseignements généraux*

L'épreuve a pour but d'évaluer la compétence relative à « Participer à la restauration des sols dégradés ».

Il s'agit d'une épreuve d'évaluation qui prend en considération l'évaluation des connaissances théoriques et pratique. L'évaluation des pratiques devrait être priorisée.

L'évaluation de type pratique pourrait être administrée à un groupe restreint d'apprenants en raison de la disponibilité du matériel et de la capacité du formateur à observer plusieurs personnes à la fois. L'évaluation des connaissances théoriques pourrait être réalisée avec l'ensemble des participants. L'environnement de réalisation de l'épreuve de type pratique devrait s'inspirer le plus possible d'une situation en milieu de travail.

L'épreuve pourrait être d'une durée d'environ 4 heures, ce qui inclut la portion combinée à celle de l'évaluation des connaissances théoriques et de la pratique.

#### *Déroulement de l'épreuve*

Par l'entremise d'une épreuve de connaissances théoriques, on pourrait demander à l'apprenant **d'effectuer** le suivi du point de captage et du bassin versant d'une ressource en eau brute à partir d'un plan de travail en respectant les instructions du superviseur et déterminer une liste de matériels et outils appropriés pour un procédé de suivi du point de captage et du bassin versant d'une ressource en eau brute. On pourrait également demander à l'apprenant, dans le cadre d'une évaluation pratique, identifier les facteurs de la dégradation des sols, appliquer les techniques de restauration des sols et appliquer les techniques de restauration par les plantes et espèces fertilisantes.

#### *Matériel (Pour un groupe de 25 apprenants)*

- des manuels techniques;
- des outils;
- des instruments;
- de l'équipement de santé et de sécurité au travail;
- des véhicules pour le déplacement.

#### *Consigne particulière*

- L'épreuve pourrait être administrée durant le temps d'apprentissage d'une compétence subséquente, ou d'une compétence évaluée en parallèle (compétences 15 et 16);
- L'observation pourrait être faite en simulation.
- En cas d'échec, l'épreuve devrait être reprise dans son ensemble. Si un seul élément est très faible comparativement aux autres pour lesquels les performances de l'apprenant seraient excellentes, seul cet élément pourrait être repris.

## FICHE D'ÉVALUATION

**Compétence 16 :** Effectuer la restauration des sols dégradés

**Durée:** 4h

Nom de l'apprenant:

Établissement d'enseignement:

Date de l'évaluation:

Signature du formateur:

Résultat	
SUCCÈS	ÉCHEC

### ÉLÉMENTS D'OBSERVATION

	OUI	NON	RÉSULTATS
1. IDENTIFICATION DES ORIGINES DE DÉGRADATIONS DES SOLS			
1.1 Définition exacte de l'érosion			0 ou 10
1.2 Identification correcte des facteurs climatique et anthropique			0 ou 10
2. IDENTIFICATION DES TECHNIQUES D'AMENDEMENTS DES SOLS			
2.1. Application juste des techniques d'amendement pour la productivité agricole des terres			0 ou 10
3. APPLICATION DES TECHNIQUES DE SCV			0 ou 10
3.1. Application correcte des techniques de SCV			0 ou 10
3.2. Interprétation judicieuse des résultats			0 ou 10
4. IDENTIFICATION DES SYSTÈMES DE CULTURES			0 ou 10
4.1. Application correcte des techniques de variation de culture			0 ou 10

5. IDENTIFICATION DES ESPÈCES FERTILISANTES			0 ou 20
5.1. Caractérisation exacte des espèces fertilisantes			0 ou 20
5.2. Plantation adéquate des espèces fertilisantes			0 ou 20
<b>TOTAL:</b>			<b>/100</b>
<b>Seuil de réussite:</b> 70 % et obligation de satisfaire aux exigences des critères des éléments de compétence 3 et 5.			
<b>Règle de verdict:</b> Le formateur devra s'assurer qu'en dehors de la maîtrise des opérations, l'apprenant adopte des attitudes respectant les règles de sécurité pour lesquelles il aura été évalué à la compétence 03.	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	
<b>Remarque :</b>			

## MODULE 17: SUIVI -EVALUATION

### TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS

N° et libellé de la compétence	17. Assurer le suivi post-réalisation des aménagements agro-sylvo-pastoraux		<b>Durée d'apprentissage</b>	56 h/4h
Éléments de la compétence	<b>Stratégie</b>	<b>Indicateurs</b>	<b>Critères d'évaluation</b>	<b>Points</b>
<b>Appliquer des techniques de Planification et d'organisation</b>	Produit	1. Structure de la planification	1.1 Élaboration judicieuse de l'échéancier d'exécution des tâches (plannings)	10
	Produit		1.2 Mobilisation adéquate des moyens humains et matériels	5
<b>Appliquer des techniques de Suivi</b>	processus	2. Dispositif de suivi mis en place	2.1 Utilisation appropriée des outils de suivi du projet	10
	Produit		2.2 Réalisation des consignations post contrôle	5

<b>Assurer la bonne tenue des aménagements et des ouvrages</b>	Produit	3. Niveau de fonctionnalité des aménagements	3.1 Vérification de l'état optimal des aménagements divers	5
			3.2 comparaison conforme des paramètres de rendement	5
<b>Effectuer les travaux de consolidation / mesures correctives</b>	Produit	4. Qualité fonctionnelle des aménagements effectués	4.1 Diagnostic conforme des sources de dysfonctionnement	10
			4.2 Choix des options de remédiation et des outils de travail	5
			4.3 Réalisation correcte des travaux d'ajustement	15
			4.4 Mise en œuvre optimale des opérations de sécurisation	10
<b>5. Participer à l'encadrement des producteurs dans la mise en place des cultures</b>	Produit	5. Niveau d'organisation des producteurs	5.1 Qualité des conseils techniques apportés	10
			5.2 Mise en place harmonieuse des comités de gestion	5
			5.3 Évaluation des rendements	5

## DESCRIPTION DE L'ÉPREUVE

**Compétence :** Assurer le suivi post-réalisation des aménagements agro-sylvo- pastoraux

### *Renseignements généraux*

L'épreuve a pour but d'évaluer la compétence relative à « Assurer le suivi et l'entretien des aménagements agro-sylvo- pastoraux ». Il s'agit d'une épreuve d'évaluation qui prend en considération une portion d'évaluation des connaissances théoriques et une portion de type pratique.

L'évaluation de type pratique pourrait être administrée individuellement ou en groupe en fonction de l'élément de compétence et du matériel disponible.

L'évaluation des connaissances théoriques pourrait être réalisée avec l'ensemble des apprenants. L'environnement de réalisation de l'épreuve de type pratique pourrait s'inspirer d'une situation en milieu de travail.

La durée cumulée de l'ensemble des épreuves pourrait être d'environ 4 heures, et inclure la portion pratique combinée à celle de l'évaluation des connaissances théoriques pour les différents éléments de compétence.

### *Contenu de l'épreuve*

A partir d'un dispositif préalablement aménagé et plus ou moins fonctionnel, on pourrait demander à l'apprenant, dans le cas d'une épreuve de connaissances théoriques, de reconnaître et d'identifier les différentes composantes d'une planification du suivi des aménagements. On pourrait également demander à l'apprenant, dans le cadre d'une évaluation pratique, de formuler un plan d'intervention, suivi de sa matérialisation pour ce qui est de l'entretien préventif ou ordinaire et de l'action confortative ou réparatrice.

L'apprenant pourrait être aussi être évalué sur sa capacité à encadrer les producteurs, notamment pour ce qui est de l'organisation des comités de gestion ou des conseils d'entretien.

Plusieurs apprenants pourraient être associés pour cette évaluation.

### *Matériel (Pour un groupe de 25 apprenants)*

- 

### *Consigne particulière*

- L'observation pourrait être faite en simulation.
- En cas d'échec, l'épreuve devrait être reprise dans son ensemble. Si un seul élément est très faible comparativement aux autres pour lesquels les performances de l'apprenant seraient excellentes, seul cet élément pourrait être repris.

## FICHE D'ÉVALUATION

**Compétence 17:** Assurer le suivi post réalisation des aménagements agro-sylvo- pastoraux

**Durée: 4h**

Nom de l'apprenant:

Établissement d'enseignement:

Date de l'évaluation:

Signature du formateur:

**Résultat**

**SUCCÈS**

**ÉCHEC**

### ÉLÉMENTS D'OBSERVATION

**OUI**

**NON**

**RÉSULTATS**

#### 1 STRUCTURE DE LA PLANIFICATION

1.1 Élaboration judicieuse de l'échéancier d'exécution des tâches (plannings)

1.2 Mobilisation adéquate des moyens humains et matériels

0 ou 10

0 ou 5

#### 2. DISPOSITIF DE SUIVI MIS EN PLACE

2.1 Utilisation appropriée des outils de suivi du projet

2.2 Réalisation des consignations post contrôle

0 ou 10

0 ou 5

#### 3. NIVEAU DE FONCTIONNALITÉ DES AMÉNAGEMENTS

3.1 Vérification de l'état optimal des aménagements divers

3.2 comparaison conforme des paramètres de rendement

0 ou 5

0 ou 5

#### 4. QUALITÉ FONCTIONNELLE DES AMÉNAGEMENTS EFFECTUÉS

4.1 Diagnostic conforme des sources de dysfonctionnement

4.2 Choix des options de remédiation et des outils de travail

4.3 Réalisation correcte des travaux d'ajustement

4.4 Mise en œuvre optimale des opérations de sécurisation

0 ou 10

0 ou 5

0 ou 15

0 ou 10

5. NIVEAU D'ORGANISATION DES PRODUCTEURS			0 ou 10
5.1 Qualité des conseils techniques apportés			0 ou 5
5.2 Mise en place harmonieuse des comités de gestion			0 ou 5
5.3 Évaluation des rendements			0 ou 5
<b>TOTAL:</b>			<b>/100</b>
<b>Seuil de réussite: 70%</b> et obligation de satisfaire aux critères 4.1, 4.2, 4.3 et 4.4			
<b>Règle de verdict:</b> Le formateur devra s'assurer qu'en dehors de la maîtrise des opérations, l'apprenant adopte des attitudes respectant les règles de sécurité et de préservation de l'environnement pour lesquelles il aura été évalué à la compétence 2.	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	
<b>Remarque :</b>			

# GUIDE D'ORGANISATION MATERIEL ET PEDAGOGIQUE

Référentiel pour le métier  
**AGENT AGRO  
AMÉNAGISTE**

---

Niveau: ouvrier qualifié



## INTRODUCTION

Le guide d'organisation pédagogique et matérielle est un document d'accompagnement à caractère indicatif. En ce sens, l'administration centrale peut prescrire des conditions minimales d'implantation ou des modes de financement communs pour assurer la conformité des dispositifs et des moyens de formation.

Le Guide d'organisation pédagogique et matérielle est un document de soutien. Il est considéré comme le support privilégié pour la mise en application d'un programme de formation. On y trouve l'information visant à combler les différents besoins inhérents aux programmes en matière de modes d'organisation, de ressources humaines, de matériel, d'appareillage et d'outillage, de ressources matérielles et d'aménagement des lieux.

Tenant compte des difficultés que certaines structures de formation pourraient rencontrer, ce guide précise les conditions minimales de mise en place de la formation en fournissant des renseignements sur certains scénarios possibles d'organisation, des données de nature administrative, pédagogique, technique et financière, pouvant être déployés.

Il est conseillé de l'utiliser pour l'implantation des référentiels de formation et d'évaluation dans les structures de formation. Ce document vise les personnes suivantes : les responsables de la gestion centrale (gestionnaires des ressources humaines, financières, physiques et matérielles), les gestionnaires d'établissement et les équipes pédagogiques chargées de la mise en place des nouveaux référentiels et de la formation.

Le guide d'organisation pédagogique et matérielle varie selon le contexte, le type de formation et la nature des besoins de chaque établissement de formation. Il est en fait le scénario retenu faisant suite aux travaux d'élaboration des référentiels de formation et d'évaluation. Il tient compte des décisions pédagogiques et organisationnelles, prises lors de l'élaboration de ces documents.

L'organisation pédagogique repose sur une détermination des besoins, tant quantitatifs que qualitatifs, en matière des ressources humaines. Le logigramme du référentiel de formation propose d'aborder chaque compétence selon un ordre séquentiel de formation qui conditionne la mobilisation et l'utilisation des diverses ressources requises.

Le chronogramme de formation quant à lui est mis à contribution pour établir le nombre de formateurs nécessaires pour exécuter diverses tâches, préciser les domaines d'intervention qui pourraient être repartis entre ces formateurs, préciser les profils types des formateurs appropriés à la mise en œuvre d'une formation de qualité. Il met en évidence les besoins de perfectionnement du personnel en place et permet de relever certaines carences portant sur les difficultés à accéder à une expertise plus spécialisée.

Une formation professionnelle de qualité demande un minimum de moyens : ressources humaines, ressources physiques et financières. Dans le cas où les moyens sont limités, de solutions de rechange doivent être trouvées et des modes d'organisation donnant accès à des ressources extérieures ou conduisant à la production des biens et de services doivent être explorés, pour pouvoir atténuer les coûts de formation.

En se basant sur le scénario retenu pour la mise en œuvre de formation, l'équipe de production a défini et présenté les équipements, la matière d'œuvre, les locaux et les aménagements que le projet de formation demande. Une attention particulière doit être portée à l'utilisation de ces ressources et à l'entretien des équipements, pour garantir leur durabilité.

## I. BUTS DU RÉFÉRENTIEL DE FORMATION

Le référentiel de formation pour le métier de “Agent Agro-aménagiste” traduit les orientations particulières en matière de formation. Il prépare donc l'apprenant à devenir un travailleur du secteur agricole pouvant réaliser des activités d'aménagement des sols; seul, en équipe ou sous supervision, pour le compte d'une entreprise ou à son propre compte.

Le référentiel de formation vise à rendre apte l'Agent Agro-aménagiste à appliquer les techniques de gestion conservatoire des eaux, des sols et de la fertilité des sols ainsi que la restauration des terres agricoles dégradées. Il est chargé de restaurer des terres dégradées et de favoriser la régénération des sols. Dans l'exercice de ses fonctions, l'Agent Agro-aménagiste est chargé d'aménager les sites d'implantation du bassin de production, préparer des terres, mettre en valeur des zones de production (application des amendements, récolte, post-récolte), restaurer les terres agricoles inutilisées du fait de leurs dégradations.

L'Agent Agro-aménagiste est entre autres chargé de réaliser les aménagements parcellaire, anti-érosif, agroforestier, hydro-agricole, pastoraux ainsi que la restauration des terres agricoles dégradées. C'est un professionnel qui a une bonne maîtrise des techniques agro-écologiques (aménagement, construction des biefs, techniques de restauration des sols et eaux (production des fumures organiques, technique de production sous couvert végétal etc..)) et qui accompagne les producteurs dans les activités liées à la restauration des sols, reboisement des blocs de culture, conservation et gestion des eaux (appui-conseil et appui dans la construction des puits, biefs, abreuvoir ...) et les aménagements antiérosifs (bandes enherbées, cordons pierreux); sensibilisation à la gestion du foncier, la réduction des conflits agropastoraux et l'accompagnement dans la production fourragères.

La nature du travail et les caractéristiques de l'environnement imposent à l'Agent Agro-aménagiste de respecter strictement les règles et les consignes de sécurité autant pour la protection des travailleurs que de celle de l'environnement.

Étant donné que l'Agent Agro-aménagiste travaille souvent en équipe ou sous supervision, il doit démontrer de bonnes attitudes relationnelles, tout en veillant à préserver l'image de l'entreprise pour laquelle il réalise les activités d'aménagement.

Le métier est ouvert aux personnes des deux sexes justifiant d'un niveau scolaire équivalent à celui de la classe de troisième. Les modalités de recrutement privilégiées sont le test et l'essai.

Étant donné que l'agent Agro-aménagiste travaille souvent en équipe ou sous supervision, il doit démontrer de bonnes attitudes relationnelles. Outre ces informations, le référentiel de formation vise aussi à préciser les orientations sous-jacentes à l'offre du programme, conformément aux buts généraux de la formation professionnelle. En conséquence, les buts du référentiel sont les suivants:

- *Rendre la personne efficace dans l'exercice de son métier, soit :*
  - lui permettre, dès l'entrée sur le marché du travail, de jouer les rôles, d'exercer les fonctions et d'exécuter les tâches et les activités associées à son métier ;
  - lui permettre d'évoluer adéquatement dans un milieu de travail (ce qui implique des connaissances et des habiletés techniques et technologiques en matière de communication, de résolution de problèmes, de prise de décisions, d'éthique, de santé et de sécurité, etc.) ;
- *Favoriser l'intégration de la personne à la vie professionnelle, soit :*

- lui faire connaître le marché du travail en général ainsi que le contexte particulier de son métier ;
- lui faire connaître ses droits et responsabilités comme travailleur ou travailleuse;
- *Favoriser l'évolution de la personne et l'approfondissement de savoirs professionnels, soit:*
  - lui permettre de développer son autonomie et sa capacité d'apprendre ainsi que d'acquérir des méthodes de travail ;
  - lui permettre de comprendre les principes sous-jacents aux techniques et aux technologies utilisées ;
  - lui permettre de développer sa faculté d'expression, sa créativité, son sens de l'initiative et son esprit d'entreprise ;
  - lui permettre d'adopter des attitudes essentielles à son succès professionnel, de développer son sens des responsabilités et de viser l'excellence ;
- *Assurer la mobilité professionnelle de la personne, soit :*
  - lui permettre d'adopter une attitude positive à l'égard des changements;
  - lui permettre de se donner des moyens pour gérer sa carrière, notamment par le développement de ses habiletés interpersonnelles et celles liées au travail d'équipe et à la gestion des responsabilités au sein d'une équipe.

## II. DESCRIPTION DU REFERENTIEL DE FORMATION

Le référentiel de formation d'un Agent Agro-aménagiste a été élaboré suivant l'approche par compétences (APC) qui exige, notamment, la participation de partenaires du milieu de travail et du milieu de la formation.

Il a pour objet de professionnaliser le parcours de l'apprenant, lequel construit progressivement les éléments de sa compétence à travers l'acquisition de savoirs et savoir-faire, attitudes et comportements.

Il est formulé par objectifs, conçu selon une approche globale qui tient compte à la fois de facteurs tels les besoins de formation, la situation de travail, les buts ainsi que les stratégies et les moyens pour atteindre les objectifs.

Le référentiel de formation énonce et structure les compétences minimales que l'apprenant doit acquérir au terme de sa formation. Ce référentiel doit servir de référence pour la planification de l'enseignement et de l'apprentissage ainsi que pour la préparation du matériel didactique et du matériel d'évaluation.

Le référentiel de formation d'un Agent Agro-aménagiste prévoit une durée de 1335 heures pour la formation dont, 855 heures consacrées aux compétences particulières et 480 heures aux compétences générales soit respectivement 70% et 30 %. Cette durée couvre le temps consacré à la formation, à l'évaluation des apprentissages aux fins de la sanction des études et à l'enseignement correctif.

Le référentiel de formation est composé de 20 modules formés de 12 compétences générales et 8 compétences particulières.

Les modules de formation sont en lien les uns avec les autres et contribuent à l'acquisition des compétences. L'ordre séquentiel de passage

des modules est présenté dans le logigramme.

Les liens entre les diverses compétences d'une part et entre les compétences et le processus de travail d'autre part permettent de décrire les compétences et la nature des relations qui les unissent, rendant ainsi cohérent et applicable le référentiel de formation. Les compétences sont traduites en actions observables et en résultats mesurables.

La durée de formation par module va de 30 à 90 heures à l'établissement. Elle est de 300 heures en milieu professionnel.

Le référentiel oriente une formation structurée autour de l'étude de situations donnant aux apprenants l'occasion de :

- comprendre : l'apprenant acquiert les savoirs et savoir-faire nécessaires à la compréhension des situations ;
- agir : l'apprenant mobilise les savoirs et acquiert la capacité d'agir et d'évaluer son action ;
- transférer : l'apprenant conceptualise et acquiert la capacité de transposer ses acquis dans des situations nouvelles.

Les compétences qui y sont développées sont les suivantes :

N°	Énoncé de la compétence	Intitulé Module	Durée totale h	Durée de l'épreuve	Modalités	Stratégie d'évaluation	Traduction	Types
01	Se situer au regard du métier et de la formation	Métier et Formation	30	2h	Pratique et orale	Ps	S	G
02	Communiquer en milieu professionnel	Communication	45	3h	Écrite et orale	Ps Pr Pt	C	G
03	Prévenir les atteintes à l'hygiène, à la santé, à la sécurité et à l'environnement	HSSE	30	2h	Orale et écrite	Ps Pt Pr	S	G
04	Exploiter les outils informatiques	Informatique	45	3h	Écrite Pratique	Ps Pt	C	G
05	Utiliser les notions de base de mathématiques Appliquées au métier	Mathématiques appliqués	45	3h	Ecrite	Ps Pt	C	G
06	Appréhender les techniques de reconnaissance des sols	Reconnaissances des sols	45	3h	Écrite	Pt Ps	C	G

<b>07</b>	Appréhender la relation eau-sol- plante en vue d'un projet d'aménagement	Système Eau-sol-plante	60	4h	Écrite	Ps Pt	C	G
<b>08</b>	S'approprier la documentation technique et réglementaire relative au métier	Réglementation et documentation professionnelles	45	3h	Écrite	Ps Pt	C	G
<b>09</b>	Apprêter les équipements et outils d'aménagement	Technologie des équipements	45	3h	Pratique et écrite	Ps	C	G
<b>10</b>	Établir le devis des travaux d'aménagement	Devis	30	2h	Pratique	Ps Pt	C	P
<b>11</b>	Réaliser un diagnostic participatif d'une parcelle de production agro-sylvo-pastorale	Diagnostic participatif	60	4h	Pratique	Ps Pt	C	P
<b>12</b>	Mettre en œuvre les techniques d'aménagement parcellaire	Aménagement parcellaire	75	5h	Pratique	Ps Pt	C	P
<b>13</b>	Mettre en œuvre les techniques d'aménagement agroforestier	Aménagement agroforestier	75	5h	Pratique et écrite	Ps Pt	C	P
<b>14</b>	Mettre en œuvre les techniques d'aménagement hydro-agricoles	Aménagement hydro-agricole	120	8h	Pratique et écrite	Ps Pt	C	P
<b>15</b>	Réaliser le dispositif d'aménagement pastoral	Aménagement pastoral	75	5h	Pratique et écrite	Ps Pt	C	P
<b>16</b>	Participer à la restauration des sols dégradés	Restauration des sols	60	4h	Pratique et écrite	Ps Pt	C	P
<b>17</b>	Assurer le suivi post réalisation des aménagements agro-sylvo-pastoraux	Suivi -évaluation	60	4h	Pratique et écrite	Ps Pt	C	P

<b>18</b>	Explorer les moyens de développement de l'entrepreneuriat	Entrepreneuriat	30	2h	Pratique et écrite	Ps Pt	S	G
<b>19</b>	Utiliser les moyens de recherche d'emploi	Recherche d'emploi	30	2H	Pratique et écrite	Ps Pt	S	G
<b>20</b>	S'intégrer en milieu de travail	Stage	300	20h	Pratique	Ps Pt	S	P

### III. ORGANISATION DE LA FORMATION

Le guide d'organisation est centré sur les outils et les moyens à mettre en œuvre pour offrir la formation. Il ne traite donc pas des contenus ou des stratégies pédagogiques présentées dans le référentiel de formation et dans le guide pédagogique.

Pour réaliser le volet organisation pédagogique du guide d'organisation, l'ensemble des contenus du référentiel de formation, du guide pédagogique et du référentiel d'évaluation sont pris en considération.

L'organisation de la formation exige une planification qui conduit à déterminer la séquence de mise en œuvre des compétences et leur répartition dans le temps. Pour appuyer ces travaux, il a fallu le logigramme, que l'on retrouve dans le référentiel de formation ainsi que le chronogramme figuré dans le guide pédagogique.

Pour compléter cette planification, un tableau proposant un scénario de mise en œuvre de la formation s'ajoute.

Ainsi, se présentent les compétences avec de précisions sur leur mise en œuvre et des contraintes liées aux dites compétences. Pour l'organisation de cette formation, il est aussi nécessaire de connaître les conditions d'admission au centre de formation et de promouvoir cette formation.

#### 1- Conditions d'admission

L'admission se fait par test ou essai. Les candidats désirant suivre la formation d'Agent Agro-aménagiste; doivent avoir au moins le niveau de la classe de troisième de l'enseignement général ou de la classe de quatrième année de l'enseignement technique.

Il serait avantageux que les postulants au métier d'Agent Agro-aménagiste sachent lire ou écrire dans l'une des langues officielles du Cameroun, ceci à l'effet de devoir comprendre et interpréter la documentation technique.

Il serait souhaitable de vérifier certaines qualités chez les candidats qui désirent être admis au programme :

- Une acuité visuelle parfaite;
- La force physique
- L'endurance
- Des gestes précis;
- Le souci de la qualité du travail;
- L'esprit d'équipe;

- La perception artistique;
- L'esprit d'initiative.

NB. Les diverses séquences de travail imposent le maintien prolongé en position debout

## **2- Présentation du logigramme**

Le logigramme est une représentation schématique de l'ordre d'acquisition des compétences. C'est une séquence de mise en œuvre des compétences, et par conséquent de la mobilisation des ressources humaines, physiques et matérielles nécessaires pour la formation. Le logigramme assure une planification du référentiel et présente l'articulation des compétences. Il vise à assurer la cohésion et la progression des apprentissages.

Le logigramme tient compte, pour une compétence donnée, des apprentissages déjà accomplis, de ceux qui se déroulent en parallèle et de ceux qui sont à venir. Son but est de donner une idée globale du déroulement de la formation.

Pour le métier d'Agent Agro-aménagiste, le logigramme est proposé comme suit :

## **3- Présentation du chronogramme**

Le chronogramme de réalisation de la formation est une représentation schématique présentant l'ordre selon lequel les compétences devraient être acquises et la répartition dans le temps, des activités d'enseignement, d'apprentissage et d'évaluation. Il assure une planification globale des compétences du référentiel et présente l'articulation qui existe entre les compétences. Cette planification vise à assurer une cohésion et une progression des apprentissages.

Le chronogramme respecte certaines contraintes organisationnelles à savoir :

- La durée totale du référentiel et celle attribuée à chaque compétence ;
- Le nombre d'heures d'apprentissage hebdomadaire, semestriel et annuel ;
- La logique de la matrice des objets de formation et du logigramme des compétences ;
- Les périodes durant lesquelles le milieu du travail se montre disponible pour organiser la tenue de stage.

Le chronogramme sert à résoudre les questions de définition des tâches du personnel, d'utilisation des locaux d'enseignement et des ateliers de travaux pratiques. Il repose sur une situation-type et devra être ajusté en fonction de la situation réelle de chaque structure de formation. Il peut également être modifié à chaque période de l'année, en fonction des contraintes locales.

Pour le métier d'Agent Agro-aménagiste, le chronogramme est proposé comme suit :



# CHRONOGRAMME

N° Comp	COMPETENCES GENERALES												COMPETENCES PARTICULIERES								TOTAL	
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	18	19	11	12	13	14	15	16	17	20	20	
Durée(H)	30	45	30	45	45	45	60	45	45	30	30	30	60	75	75	120	75	60	60	300	1305	
Semaine																					Total /S	
1	30																				30	
2		5	5	5	5	5	5	5													35	
3		4	5	4	4	4	4	4	6												35	
4		4	4	4	4	4	4	4	4	3											35	
5		4	4	4	4	4	4	4	4	3											35	
6		4	4	4	4	4	4	4	4	3											35	
7		4	4	4	4	4	4	4	4	3											35	
8		4	4	4	4	4	4	4	4	3											35	
9		4		4	4	4	4	4	4	3			4								35	
10		4		4	4	4	4	4	4	4			3								35	
11		4		4	4	4	4	4	4	4			3								35	
12		4		4	4	4	4	4	4	4			3								35	
13							4		3				4	4	4	8	4	4			35	
14							4						4	4	4	8	4	4	3		35	
15							4						4	4	4	8	4	4	3		35	
16							3						4	4	4	8	4	4	4		35	
17										3			4	4	4	8	4	4	4		35	
18										3			4	4	4	8	4	4	4		35	
19										3			4	4	4	8	4	4	4		35	
20										3			4	4	4	8	4	4	4		35	
21										3			4	4	4	8	4	4	4		35	
22										3			4	4	4	8	4	4	4		35	
23										3			4	4	4	8	4	4	4		35	
24										4			3	4	4	8	4	4	4		35	
25										5	2			4	4	8	4	4	4		35	
26											7			4	4	8	4	4	4		35	
27											6			4	4	8	4	4	5		35	
28											7			8	8		7		5		35	
29											8			7	7		8				30	
30	<b>INTEGRATION EN MILIEU PROFESSIONNEL</b>																			40	40	
31																					40	40
32																					40	40
33																					40	40
34																					40	40
35																					40	40
36																					40	40
37																					20	20
	30	45	30	45	45	45	60	45	45	30	30	30	60	75	75	120	75	60	60	300	1305	

#### 4- Modes d'organisation à privilégier

Le mode d'organisation de la formation pourrait être compris à travers le tableau ci-dessous qui présente l'ensemble des compétences, la durée réservée à chaque compétence, la nature des activités, les installations physiques, les équipements spécialisés et le commentaire lié à chaque compétence.

Ce tableau précise les caractéristiques et les principales contraintes rattachées à la mise en œuvre des compétences.

La nature des compétences renseigne sur la répartition de temps pour la formation théorique et la formation pratique. Cette information est fournie à titre indicatif et peut être variée en fonction du contexte et des caractéristiques de l'environnement d'apprentissage.

Le tableau présente également les principales exigences en matière d'organisation physique et matérielle de la formation.

Les stages en entreprise et les autres activités sont mentionnés dans la colonne « commentaires ».

Le scénario de mise en œuvre de cette formation se présente comme suit :

N°	Titre du module	Compétences	Durée	Nature des activités (T ou P)	Locaux ou installation physiques	Équipements spécialisés	Commentaires
1	Métier et formation	Se situer au regard du métier et de la formation.	30	100% théorique	En salle de classe ou en entreprise	Non	Sur invitation d'un professionnel en salle de classe ou en entreprise lors d'une visite
2	Communication	Communiquer en milieu professionnel	45	70 % théorique 30% pratique	En salle de classe, atelier, laboratoire	Vidéo projecteur livres et outils de communication	TD
3	HSSE	Prévenir des atteintes à l'hygiène à la santé, à la sécurité et à l'environnement.	30	70% théorique 30% pratique	En salle de classe et sur site en simulation	EPI, boîtes à pharmacie, mannequin, ordinateur, vidéo projecteur	Organisation des exposés simulation
4	Informatique	Exploiter les outils informatiques	45	50 % théorique 50 % pratique	En salle de dessin, en atelier.	Table de dessin et instruments de dessin, ordinateur, vidéo projecteur, pâte à modeler, EPI	TD

<b>5</b>	Mathématiques Appliquées	Utiliser les notions de base de mathématiques Appliquée au métier	45	70 % théorique 30 % pratique	En salle de de technologie, en atelier	Ordinateur, vidéo projecteur Etc.	TD
<b>6</b>	Reconnaissance des sols	Appréhender les techniques de reconnaissance des sols	45	50% théorique 50 % pratiques	En salle de technologie, en atelier,	Equipements de laboratoire de physique et documents techniques	TD
<b>7</b>	Système eau-sol-plante	Appréhender la relation eau-sol- plante en vue d'un projet d'aménagement	60	50 % théorique 50 % pratique	En salle Laboratoire site	Equipements de laboratoire de physique et documents techniques	TD
<b>8</b>	Documentation et réglementaire professionnelle	S'approprier la documentation technique et réglementaire relative au métier	45	20 % théorique 80 % pratique	En salle, bibliothèque	Machines, outillages, , EPI, ordinateur, vidéo projecteur Etc.	TD
<b>9</b>	Technologie des équipements	Apprêter les équipements et outils d'aménagement	30	60 % théorique 40 % pratique	En salle de technologie, en atelier,	Machines, outillages, matière d'œuvre, EPI, ordinateur, vidéo projecteur Etc.	TD
<b>10</b>	Devis	Établir le devis des travaux d'aménagement	60	50 % théorique 50 % pratique	En salle de technologie, en atelier,	Machines, outillages, matière d'œuvre, EPI, ordinateur, vidéo projecteur Etc	TD

<b>11</b>	Diagnostic participatif	Réaliser un diagnostic participatif d'une parcelle de production agro-sylvo-pastorale	60	40 % théorique 60 % pratique	En salle de technologie, sur site,	Machines, outillages, matière d'œuvre, EPI, ordinateur, vidéo projecteur Etc	TP
<b>12</b>	Aménagement parcellaire	Mettre en œuvre les techniques d'aménagement parcellaire	75	10 % théorique 90 % pratique	En salle de technologie, sur site,	Outillages, matière d'œuvre, EPI, ordinateur, vidéo projecteur Etc	TP
<b>13</b>	Aménagement agroforestier	Mettre en œuvre les techniques d'aménagement agroforestier	75	10% théorique et 90% pratique	En salle de technologie, sur site,	Machines, outillages, matière d'œuvre, EPI, ordinateur, vidéo projecteur Etc.	TP
<b>14</b>	Aménagement hydro-agricole	Mettre en œuvre les techniques d'aménagement hydro-agricoles	120	10 % théorique 90 % pratique	En salle de technologie, sur site,	Equipements divers et outillages	TP
<b>15</b>	Aménagement pastoral	Réaliser le dispositif d'aménagement pastoral	60	10 % théorique 90 % pratique	En salle de technologie, sur site	Outillages, matière d'œuvre, EPI, ordinateur, vidéo projecteur Etc	TP
<b>16</b>	Restauration des sols dégradés	Participer à la restauration des sols dégradés	60	10 % théorique 90 % pratique	En salle de technologie, sur site	Machines, outillages, matière d'œuvre, EPI, ordinateur, vidéo projecteur Etc.	TP
<b>17</b>	Aménagements agro-sylvo-pastoraux	Assurer le suivi et l'entretien des aménagements agro-sylvo- pastoraux	30	20 % théorique 80 % pratique	En salle de technologie, site	Equipements divers et outillages	TP

<b>18</b>	Entreprenariat	Explorer les moyens de développement de l'entreprenariat	30	80 % théorique 20 % pratique	En salle de technologie, en atelier,	Ordinateur, vidéo projecteur Etc	TD
<b>19</b>	Technique de recherche d'emploi	Utiliser les moyens de recherche d'emploi	30	60% théorique et 40% pratique	En salle de classe	Table ; Chaise ; Stylos. Videoprojecteur, ordinateur, bandes vidéos	TD
<b>20</b>	Stage	S'intégrer en milieu de travail	300	10 % théorique 90 % pratique	En entreprise	Equipements divers et outillages	

## 5- Promotion du programme

Il appartient aux établissements d'enseignement professionnel de faire la promotion de leurs programmes de formation professionnelle auprès de la population en général, des élèves potentiels et d'éventuels employeurs et, à cet égard, diverses pistes peuvent être exploitées. La promotion peut prendre différentes formes allant de journées portes ouvertes complétées par des visites guidées, jusqu'à la présence de stands à l'occasion de foires ou de salons thématiques.

Voici quelques éléments de promotion pouvant être mis en avant :

- Les perspectives d'emploi dans le secteur et les conditions de travail.
- La qualité de la formation assurée notamment par des formateurs d'expériences qui maîtrisent tous les aspects d'un *Agent Agro-aménagiste*;
- L'environnement d'apprentissage dont le dispositif de formation et les exigences permettent de recréer le plus possible le contexte réel de travail;
- L'approche de formation axée sur la pratique en relation étroite avec les compétences déterminées avec les partenaires du monde de travail;
- L'encadrement de la formation par un ordre professionnel
- La possibilité d'obtenir une qualification basée sur un ensemble de compétences retenues en relation avec l'exercice du métier ;
- Les conditions d'admission à la formation.

## IV. LES RESSOURCES HUMAINES

Cette section précise les besoins de formateurs et de personnel de soutien. Elle fournit les données pertinentes pour la sélection, la formation et le perfectionnement du personnel ou l'attribution des tâches aux employés. L'information fournie est à titre de suggestion.

Pour le choix du personnel et l'organisation du travail, on prend en compte les ententes de travail et des conventions en vigueur. Cette section détermine également les domaines dans lesquels il serait recommandé de proposer des activités de perfectionnement.

Les formateurs sont des personnes ayant une bonne expérience en génie rural et agriculture.

Même si la réussite de la mise en œuvre du programme dépend en grande partie de la compétence et de l'expérience professionnelle du personnel formateur, il sera tout aussi souhaitable de recourir aux services de techniciens ou de spécialistes.

La présente partie du guide formule certaines suggestions à considérer au moment de choisir le nouveau personnel ou d'attribuer des tâches au personnel déjà en place.

### V-1- Qualifications professionnelles

Pour former une équipe d'enseignants efficace, on tient compte de la correspondance entre les caractéristiques des compétences du programme et l'expérience acquise dans la profession. De plus, l'affectation en priorité du personnel formateur dans son champ de compétence pourrait constituer un élément supplémentaire permettant d'assurer la qualité de l'enseignement.

Les formateurs du programme *d'Agent Agro-aménagiste* sont appelés à faire état des savoirs et des compétences suivantes :

- des habiletés liées aux tâches d'aménagement agricole dans toutes ses variantes;
- des habiletés liées à l'utilisation des équipements et outils dédiés au métier;
- des habiletés et aptitudes en interprétation de plans;
- des compétences pédagogiques touchant l'ensemble des compétences du programme.

En outre, les qualités suivantes sont souhaitées :

- la capacité de s'exprimer clairement et de communiquer;
- la polyvalence;
- le sens de l'organisation et de la planification;
- la capacité de diriger une équipe de travail;
- la capacité de superviser des activités;
- la disponibilité;
- la capacité de se perfectionner;
- l'esprit d'équipe;
- l'habileté manuelle et technique.

### V-2- Besoins quantitatifs en matière de ressources humaines

L'implantation du référentiel de formation implique la présence possible de :

- 03 Formateurs spécialistes en aménagement agricole ;
- 03 Formateurs spécialistes en agriculture ;

- 07 Formateurs à raison d'un formateur par module ci-dessous :
  - o Français
  - o Anglais
  - o Informatique
  - o Topographie
  - o 01 Conseiller emploi ou spécialiste en entrepreneuriat
  - o Mathématiques
  - o Sciences Physiques
  - o Droit.
- Personnel de soutien
  - o 1 responsable du magasin;
  - o 1 agent d'entretien.

La répartition des tâches devrait tenir compte de l'organisation horaire proposée dans le chronogramme de formation ainsi que de l'organisation mise en oeuvre par l'équipe pédagogique (chef d'unité, responsable des stages et insertion, professionnels divers).

#### V-3- Orientation du recrutement et compétences recherchées

Pour le recrutement de nouveaux formateurs, on recommande :

- les diplômés des grandes écoles et/ou de l'Enseignement Technique justifiant d'une expérience d'au moins deux ans (02) dans le domaine de compétence.
- un baccalauréat auquel on aura associé au moins trois (03) années d'expériences avérées dans le domaine de compétence ;
- une expérience de 10 ans au moins pour les titulaires d'un CAP ou équivalent dans son domaine de compétence ;
- une expérience de 15 ans au moins pour les non diplômés mais ayant acquis l'expérience sur le tas.

De plus, une formation en pédagogie (plus précisément selon l'Approche Par Compétences) est essentielle et devra être acquise au moment de l'embauche ou assurée le plus tôt possible après le recrutement.

#### V-4- Perfectionnement des formateurs

L'implantation du référentiel de formation demande le perfectionnement des formateurs. Pour cela, ils devraient demeurer en rapport avec l'environnement agricole pour être informés des nouvelles techniques et d'équipements nouveaux. À cet effet, le perfectionnement pourrait faire l'objet des domaines suivants :

*Domaine technique*

- les kits de prélèvement et d'analyse des eaux et des sols;
- les équipements et logiciels de topographie;
- les innovations en cours;
- les techniques d'animation;
- les logiciels de simulation;
- les logiciels de géolocalisation;
- les logiciels de traitement de texte;
- les tableurs;
- les systèmes irrigués ou de conservation des sols

#### *Domaine pédagogique*

Il est difficile de trouver un expert du métier ayant une formation pédagogique adéquate. Il est relativement facile de recruter des formateurs ayant une bonne maîtrise des compétences du métier visé. Pour cela, une formation de base s'impose pour la majorité des personnes recrutées pour la formation professionnelle. Il est en effet utile de réaliser un bilan de compétences de la personne recrutée afin de déterminer les besoins de perfectionnement, en tenant compte du personnel déjà en place et du personnel de soutien. Les besoins de perfectionnement peuvent concerner les volets de la planification et de la préparation des activités de formation et d'évaluation, les diverses méthodes à utiliser pour donner la formation, l'utilisation des équipements et de matériel pédagogiques et didactiques, etc. Les aspects plus distincts du référentiel de formation peuvent s'y ajouter. Pour ces activités, le guide pédagogique peut servir de référence de base.

#### *Domaine de l'Approche par Compétences*

Il faut offrir aux formateurs, sans tenir compte de leur niveau de maîtrise du métier, une formation portant sur l'APC, approche utilisée pour élaborer le référentiel de formation et les guides d'accompagnement, pour apporter un soutien à l'implantation du référentiel de formation. Pour cette formation, les thèmes abordés peuvent être par exemple l'appropriation du contenu du référentiel de formation, la lecture et l'interprétation de la matrice des objets de formation, l'utilisation des tableaux de spécification, etc.

L'APC implique une relation avec l'entreprise pour suivre l'évolution des nouveaux produits, des nouvelles technologies et des nouvelles techniques. A cet effet, les formateurs doivent participer aux colloques et aux journées d'information ou expositions organisées en collaboration avec les spécialistes du métier.

Des stages pratiques de courte durée en milieu professionnel peuvent aussi être une autre possibilité.

#### *Domaine de la santé, l'hygiène, sécurité et environnement*

Ce volet de perfectionnement implique la prise en charge de la prévention liée au mieux-être au travail. Ceci inclut les connaissances, les habilités et les attitudes pour préparer dans les bonnes conditions les personnes en emploi. Le souci de prévention doit être une préoccupation importante à intégrer dans l'apprentissage de tout métier ou de toute profession. Cette prévention doit s'appliquer dans l'exécution de toutes les tâches au cours des apprentissages et de l'évaluation.

Au-delà du mieux-être, cette formation vise à prévenir les futurs travailleurs des accidents au travail, des lésions professionnelles et des accidents de nature écologique.

Que ce soit sur le plan de la sécurité personnelle ou de protection de l'environnement, la démarche de prévention comporte trois étapes :

- repérer les dangers et les facteurs de risque ;
- corriger les situations à problèmes ;
- prendre des dispositions pour éviter les problèmes.

Pour s'assurer que les formateurs maîtrisent les différents contours de la formation, un perfectionnement spécial devrait les accompagner.

## **V. L'ORGANISATION PHYSIQUE ET MATÉRIELLE**

Pour déterminer les besoins en matière de ressources physiques et matérielles, il faut une analyse systématique des informations liées à chaque compétence du référentiel de formation. Ces informations sont complétées par le contenu du référentiel d'évaluation. Les éléments de la compétence, le contexte de réalisation du référentiel de formation, les indicateurs et les critères d'évaluation fournissent la majorité des informations concernant les ressources physiques et matérielles.

Les fiches de suggestions pédagogiques fournissent les informations manquantes.

Une catégorisation des ressources physiques et matérielles nécessaires facilite le relevé des besoins et des conditions d'implantation des référentiels. La catégorisation regroupe les éléments ayant les caractéristiques communes et élabore des devis d'implantation ou de mise à niveau des dispositifs de formation. Une telle catégorisation aide à mettre en place ou à réviser les modalités de financement de la formation et d'entretien du parc d'équipements.

### **1- RESSOURCES MATERIELLES**

Ce volet présente la liste des ressources matérielles nécessaires à la mise en œuvre du référentiel du métier d'Agent Agro-aménagiste.

Les quantités proposées prennent en compte 25 apprenants et les ressources nécessaires pour le formateur.

Les tableaux ci-dessous présentent les ressources nécessaires classées par catégorie.

#### **1-1 Machinerie et équipement nécessaires**

Cette catégorie comprend les machines et l'équipement. Ce sont des ensembles de mécanismes ou de pièces servant à exécuter un travail. Cette catégorie comprend aussi les accessoires, soit tout objet qui complète la machine ou un équipement. Elle inclut également les pièces de rechange, nécessaires à l'entretien et au bon fonctionnement des différentes machines-outils et équipements.

N°	Activités	Liste du matériel	Local	Quantité	Cout
1.	Diagnostic participatif + préparation de l'intervention	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Récepteur GPS</li> <li>- Appareil photo numérique</li> <li>- Cartable imperméable</li> <li>- Calculatrice</li> <li>- Matériel de préparation et d'emballage (sacs, cordes, gants, etc.),</li> <li>- Ph mètre</li> <li>- Conductivimètre</li> <li>- Turbidimètre</li> <li>- Décamètre</li> <li>- Metre ruban</li> <li>- Piquets en bois</li> <li>- Piquets de fer</li> <li>- Bloc-notes</li> <li>- Stylos à bille</li> <li>- Tableau d'affiche (flip board)</li> <li>- Papier conférence</li> <li>- Marqueurs de couleurs</li> <li>- Machettes</li> <li>- Pelle</li> <li>- Paires de bottes</li> <li>- Paires de gants</li> </ul>	-	-	-

<p><b>2.</b></p>	<p>Mise en œuvre des Aménagements (parcellaire, anti-érosif, agroforestier, hydro-agricole, pastorale, restauration)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Récepteur GPS</li> <li>- Appareil photo numérique</li> <li>- Cartable imperméable</li> <li>- Calculatrice</li> <li>- Décamètre, pentadécamètre</li> <li>- Piquets en bois</li> <li>- Piquets de fer</li> <li>- Râteaux</li> <li>- Bloc-notes</li> <li>- Stylos à bille</li> <li>- Brouettes</li> <li>- Charrettes</li> <li>- Pelle</li> <li>- Pioche</li> <li>- Daba</li> <li>- Arrosoir</li> <li>- Barre à mine</li> <li>- Machettes</li> <li>- Rouleau de ficelle</li> <li>- Bidon d'eau (environ 20 litres)</li> <li>- Paires de bottes</li> <li>- Paires de gants</li> <li>- Seaux</li> <li>- <b>Marteau</b></li> </ul>	<p>-</p>	<p>-</p>	<p>-</p>
------------------	--	--	----------	----------	----------

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Massette</li> <li>- Clinomètre</li> <li>- Planimètre</li> <li>- Curvimètre</li> <li>- Pluviomètre</li> <li>- Pluviographe</li> <li>- Tuyaux avec gouteurs autorégulés incorporés en polyéthylène - 400 m (Diamètre : 16 mm Débit : 2,2 l/h, Espacement entre gouteurs : 33 mm)</li> <li>- Tuyaux avec gouteurs standard incorporés en polyéthylène 400 m (Diamètre : 16 mm Débit : 1,7 l/h, Espacement entre gouteurs : 33 mm)</li> <li>- Tuyaux en PVC souple pour alimentation : 100 m</li> <li>- Raccord</li> <li>- Diamètre : 4 x 6 mm</li> <li>- Jonction 4 x 6 mm</li> <li>- T 4 x 6 mm</li> <li>- Coude 4 x 6 mm</li> <li>- Croix 4 x 6 mm</li> <li>- Vanne PVC simple 20 mm</li> <li>- Vanne PVC simple 50 mm</li> <li>- Filtre à tamis 3/4» avec réducteur de pression</li> <li>-</li> </ul>			
--	--	--	--	--

		<p>Micro asperseur 360° (Diamètre d'entrée : 4 mm Débit : 42 l/h, Portée : 2,90 m)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Micro asperseur 360° réglable (Diamètre d'entrée : 4 mm - Débit : 0 à 94 l/h Portée : 0 à 3,20 m)</li> <li>- Pompes motorisées.</li> <li>- Manteau,</li> <li>- Fût,</li> <li>- Ordinateur,</li> <li>- MNT (Modèle Numérique de Terrain), Logiciels (MapInfo, Vertical Mappeur, QGIS),</li> <li>- Radio VHF</li> <li>- Téléphone satellitaire</li> <li>- Niveau à eau</li> <li>- Boussole</li> <li>- Jalons</li> <li>- Mires parlantes et mires muettes</li> <li>- Niveau optique</li> <li>- Cartes</li> <li>- Enrouleur démultiplié</li> <li>- Kit barrière à ruban</li> <li>- Kit barrière à cordon élastique solcor</li> <li>- Camion</li> <li>- Bulldozer</li> <li>- Tracteur muni d'un sous-soleur à 3 ou 5 dents</li> </ul>			
<b>3</b>	Suivi post-réalisation des aménagements réalisés	(idem diagnostic)			

## 1-2 Outils et instruments

Cette catégorie comprend les outils et les instruments servant à agir sur la matière, à exécuter un travail, à faire une opération ou à prendre des mesures. Ils peuvent être mécaniques ou manuels. On y trouve également des petits outils et instruments mis à la disposition des apprenants. Pour prévenir les pertes, les disparitions et les bris, pour assurer la disponibilité, il faut mettre en place des mesures particulières de gestion.

N°	Désignation	Description	Type de local	Compétence	Quantité	Prix unitaire
1	Cisaille électrique portative	Capacité de coupe de 3 mm acier doux. Moteur de 550 watts- 240 volts- 1 ph- 50 Hz 3000 coups par minute, telle que MétaboTKZ059 ou équivalent.	AT/MA	9	2	1 189 000
2	Coupe tuyaux 75 mm dia.	Acier noir de plomberie. Pour diamètre de 10 à 75 mm dia.	MA	9	2	200 500
3	Marteau	De 4 Kg avec manche de bois de 30 cm.	MA	9, 12 et 13	5	15 750
4	Masse de 2 kg	Tête forgée et traitée à manche de bois.	MA	9, 11 et 12	5	8 500
5	Masse de 4 kg	Tête forgée et traitée à manche de bois.	MA	9, 11 et 12	5	10 500
6	Réglet	En acier de 2 mètres, graduation en millimètres.	MA	6, 9 et 11	5	30 750
7	Calibre de hauteur	10 mm à 310 mm, graduation de 0,02 mm, précision de 2 microns.	MA	10	42	799 500
8	Ensemble de 6 micromètres	6 pièces de 0 à 150 mm Capacité 0-25, 25-50, 50-75, 75-100, 100-125, 125-150 mm A partir de 25 mm d'amplitude avec repère de réglage Conforme DIN 863 Précision de lecture 0,01 mm Échelle chromée mate Broche de mesure diam 6,35 mm Surfaces de mesure en acier trempé. Pendant avec protection de main Tambour de mesure diam 17 mm Avec cliquet Pas de broche 0,5 mm Livré en coffret bois	MA	10	2	225 500

<b>9</b>	Pieds à coulisse	de 200 mm , précision de 0,01 mm.	MA	10	2	30 750
<b>10</b>	Pieds à coulisse 150 mm	vernier gradué 0,02 mm, avec étui.	MA	10	2	61 500
<b>11</b>	Pieds à coulisse (vernier)	de 150 mm, incluant tige de mesure de profondeur.	MA	10	2	61 500
<b>12</b>	Pied à coulisse de hauteur	vernier de 450 mm à lecture directe pour marbre de métrologie.	MA	10	1	94 300
<b>13</b>	Pied à coulisse de hauteur	de 450 mm, résolution de 0,01 mm, numérique avec sortie. Pour marbre de métrologie.	MA	10	1	287 000
<b>14</b>	Pied à coulisse de hauteur	vernier de 300 mm. précision de 0.01 mm.	MA	10	1	102 500
<b>15</b>	Pierre à affuter	Norton FJF 234 ou équivalent.	MA	10	5	1 230
<b>16</b>	Pierre à affuter	Norton FJF 134 ou équivalent.	MA	10	5	1 435
<b>17</b>	Rapporteur d'angles	sur règle de 600 mm.	MA	1	32 800	
<b>18</b>	Rapporteur d'angle	en acier, avec graduation de 1 degré, longueur de base de 150 mm.	MA	5	10 250	
<b>19</b>	Rapporteur d'angle	en acier chromé 0-180° longueur de 150 mm.	MA	5	14 350	
<b>20</b>	Briquet	Pour chalumeau	AT/MA	6, 9 et 11	10	600
<b>21</b>	Burin	25 mm X 200 mm	MA	6 et 9	20	4 800
<b>22</b>	Compas à pointe sèche	150 mm	MA	6 et 9	20	8 000
<b>23</b>	Compas à verge	Pour montage sur règle de métal avec ajustement final par vis micrométrique	MA	6 et 9	5	20 000
<b>24</b>	Débitmètre	Argon, CO <sub>2</sub> et argon/CO <sub>2</sub>	MA	6 et 9	10	60 000

25	Ensemble de limes	De différentes formes et différentes longueurs, avec manche	MA	6, 11 et 12	5	40 000
26	Ensemble de raccords	Boyaux d'oxygène et d'acétylène	MA	6, 9 et 11	10	2 400
27	Équerre à chapeau	De 400 mm X 600 mm graduée	MA	6, 9 et 11	5	16 000
28	Équerre combinée	300 mm	MA	6, 9 et 11	20	18 000
29	Jeu de tarauds	De différents diamètres	MA	6	5	20 000
30	Règle d'acier	300 mm flexible	MA	6, 9 et 11	20	4 800
31	Ruban à mesurer	Métrique (5 m) et impérial (20 pouces)	MA		10	2 000
32	Tournevis	Jeu de différentes formes	MA	6 et 12	4	10 000

### 1-3 Matériels de sécurité

Cette partie concerne tout objet nécessaire à la sécurité au travail.

N°	Désignation	Description	Type de local	Compétence	Quantité	Prix unitaire
1	Extincteur à poudre	Capacité : poudre de 5 kg. du type ABC avec supports murales et ancrages appropriés.	AT	6	3	
2	Gants d'utilité	Pour manutention	AT/MA	6, 9, 10 et 11	30	2 000
3	Gants en cuir/ paire	Pour travaux	AT	6, 9, 10 et 11	2	49 500
4	Habillement à l'usage de l'ensemble	1-sarrau, 2-Chaussures : souliers/bottes, 3-Gants	AT	6, 9, 10, 11 et 12	2	100 000
5	Lunettes de sécurité/verres correcteurs	Pour les ensembles	AT	6	2	75 000

6	Lunettes de sécurité/verres neutres de rechange		AT	6	24	6 250
7	Trousse de premiers soins	Selon les normes exigées	AT	6, 9, 10, 11 et 12	2	25 000

## 1-5 Mobilier et équipement de bureau

Cette section précise les ameublements non fixés et non intégrés aux immeubles, par exemple des chaises, des pupitres des bureaux, des tables de travail, des fauteuils, etc.

N°	Désignation	Description	Type de local	Quantité	Prix unitaire
1	Bureau formateur	1500x750X750 mm	Salle de classe	1	175 000
2	Tableau noir ou blanc	1m40x1m40	Salle de classe	1	60 000
3	Ordinateur portable HP	Disque dur 1 To, Mémoire vive 2 GO processeur double cores de 2 GHZ DDR Lecteur-graveur CD-DVD carte graphique modem intégré, cartes réseaux 1 GO 3 Ports USB, Clavier AZERTY, Souris USB, Fire wire compatible avec les projecteurs, tous raccords	Bureau formateur	3	500 000
4	Réseau Ethernet	Système pour 24 machines et tous les appareils informatiques et bureautiques en réseau	Salle de classe et bureau formateur	1	2 000 000
5	Réseau sans fil, WIFI	Système pour que l'ensemble des unités informatiques installées soient connectées dans le périmètre du centre de formation	Salle de classe et bureau formateur	1	1 200 000
6	Internet	Système avec serveur pour desservir toutes les unités informatiques et bureautiques de la structure de formation	Salle de classe et bureau formateur	1	1 500 000
7	Logiciel d'assistance	Logiciel pour formulation de recette et autres	Bureau formateur	2	800 000

<b>8</b>	Imprimante	Imprimante compatible avec le logiciel de formulation des recettes	Bureau formateur	1	700 000
<b>9</b>	Armoire de rangement	En métal, 0,82mx1,22mx0,33m	Atelier	2	125 000
<b>10</b>	Bibliothèque	1220x1800x300mm en bois massif	Bureau formateur	1	175 000
<b>11</b>	Chaise pour personnel enseignant	Noire, ajustable (hauteur et dos) 5 roulettes	Bureau formateur	4	80 000
<b>12</b>	Classeur	Brand format, ouverture latérale (3 tiroirs), métal	Bureau formateur	2	205 000
<b>13</b>	Poubelle de bureau	Plastique 380x350x400mm	Bureau formateur	2	7 500
<b>14</b>	Présentoir pour revues	4 tablettes réglables, métallique 200x1850mm	Bureau formateur	1	15 000
<b>15</b>	Table d'utilité	750x1500x750mm	Bureau formateur et atelier	6	105 000
<b>16</b>	Taille-crayon	Modèle conventionnel métallique, à suspendre	Bureau formateur et atelier	3	5 500

VI-1-6 Matériel audiovisuel et informatique.

Cette section précise les appareils, équipements associés à l'informatique, par exemple, un ordinateur, un projecteur, une imprimante, un logiciel et un didacticiel, un film, une vidéocassette, un diaporama, etc.

N°	Désignation	Description	Type de local	Compétence	Quantité	Prix unitaire
1.	Ecran de projection	Au mur ou mobile	Salle multimédia	6	2	126 000
2.	Lecteur DVD et moniteur (TV) :	Avec support, TV, LCD de 100 mm	Salle multimédia	8	1	1 000 000
3.	Vidéoprojecteur	2500 lumens avec deux lampes supplémentaires et tous les raccords pour les ordinateurs alimentation de 220-1-50	Salle multimédia	8	1	720 000
4.	Projecteur à diapositives	Système à carrousel compris avec 2 carrousels de 2 1 mapes, alimentation 220-1-50	Salle multimédia	8	1	250 000
5.	Rétroprojecteur	A 2 lampes, complets avec 2 lampes supplémentaires	Salle multimédia	8	2	158 000
6.	Classeur latéral	A devants fixes, 4 tiroirs	Bureau formateur	8	3	223 000
7.	Logiciel spécialisé	Pour la formation	Salle de classe	8	26	22 700
8.	Classeur de dessus de bureau	En plastique, trois niveaux pour format A4	Salle de classe	8	25	1 220
9.	Micro-ordinateur portable	Pour formateur	Bureau formateur	8	6	250 000

<b>10.</b>	Micro-ordinateur PC	Pour apprenant	Salle multimédia	8	26	260 000
<b>11.</b>	Connexion internet	Pour accès internet au niveau de la structure ( live box)	Salle multimédia	8	3	160 000
<b>12.</b>	Photocopieur/scanneur	Pour multiplication des documents, canon IR 2025	Salle multimédia	8	2	900 000
<b>13.</b>	Imprimante	Pour impression des documents, Hp laser couleur	Salle multimédia	8	3	450 000

## 2- RESSOURCES PHYSIQUES

Les ressources physiques du guide d'organisation présentent ici les renseignements portant sur les aménagements qu'exige la mise en œuvre d'un référentiel de formation pour le métier. Pour la construction d'une nouvelle structure de formation, ces informations sont essentielles. Que ce soit les classes, les ateliers ou les espaces de travail, les informations présentées permettent de mettre en évidence les besoins de création, d'adaptation et de modification des locaux et des installations existantes.

Tout aménagement est dépendant de son contexte d'apprentissage. Il est donc important de mettre en relation les aménagements et les activités d'apprentissage. Vu dans ce sens, à l'occasion de l'implantation d'un nouveau référentiel conçu selon l'APC, si la situation et les moyens le permettent, il faut procéder à la mise à niveau de l'ensemble des dispositifs de formation.

Des plans d'aménagements des locaux et des équipements devant répondre aux exigences de la formation doivent donc être suggérés. Les espaces délimités doivent être bien calculés en tenant compte du nombre d'apprenants et du poste de travail, du nombre d'appareils et du type d'équipement utilisé dans les ateliers et les autres locaux.

La mise en place de certaines installations exige le respect des normes et de règlements.

## 2-1 Types d'aménagement physique à considérer

### Les locaux

Locaux	Longueur en m	Largeur en m	Total en m <sup>2</sup>	Durée : 1305heures	
				Heures	%
Vestiaire	5	2,5	12,5		
Bureau des formateurs (BP)	4,5	3	13,5		
Atelier des travaux pratiques (AT)	18	10	180	825	64
Salle de classe (SC)	10,5	7	73,5	480	36
Bloc administratif	10	4	40		
Salle multimédia	20	7	140		
Bibliothèque	20	7	140		
Infirmierie et salle de salle de repos	5	4	20		
Salle de conférence	20	9	180		
Salle des formateurs	10	5	50		
Blocs de toilettes	7	3	21		

Pour répondre aux normes de sécurité, les locaux doivent être spacieux. La ventilation naturelle doit être en phase avec l'orientation des bâtiments et la ventilation mécanique ou la climatisation devra être une nécessité. L'approvisionnement en éclairage naturel et en électricité doit être adéquat. La porte de secours doit être prévue.

Tout ce qui est présenté dans le tableau est à titre indicatif, car chaque structure de formation doit prendre en compte les réalités de son environnement. Ce qui compte, c'est l'aménagement des espaces qui puissent assurer le développement efficace des compétences des apprenants et la sécurité de la formation.

Pour la mise en place de certains équipements, les normes et les règles de protection de l'environnement, les normes de construction particulières doivent être respectées. Il faudra tenir compte de l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite, de l'extraction mécanique de toutes formes de pollution, de l'étanchéité des espaces aux insectes et autres rampants.

#### **Le vestiaire.**

Avant d'entrer dans l'atelier, les apprenants et formateurs devront se changer et laver les mains au niveau du vestiaire maintenu toujours propre et doté d'un équipement sanitaire.

### **La salle de stockage des équipements et outillages.**

Les équipements de préférence sur roulettes et outillages seront stockés dans une salle gérée par un formateur. La sortie des équipements et outillages sera programmée dans une fiche de décharge, selon le type de pratique à réaliser.

### **Le bureau des formateurs.**

Le bureau est aménagé pour contenir trois postes de travail muni chacun d'un ordinateur connecté au réseau internet haut débit. Ce bureau pourrait servir à la recherche et à la préparation des enseignements.

### **L'atelier des travaux pratiques.**

Les aires de travail en atelier, vu leur usage, leurs dimensions et leurs caractéristiques, devraient être dotés de conduites d'eau, comprimés en air et de gaz. Les normes d'alimentation en ventilation et en électricité devront être respectées pour assurer la sécurité des formateurs et des apprenants. Il faudrait aménager ici un espace d'enseignement théorique et un espace de stockage d'intrants.

Des aires de regroupement isolé s'avèrent nécessaires pour les travaux d'équipe.

Un plan d'aménagement de l'atelier est proposé en annexe.

### **La salle de classe.**

Pour un effectif de 25 apprenants, la salle devrait contenir 3 rangés de tables et un bureau de formateurs.

Chaque table devrait avoir 120 cm de long, 80 cm de large et 2 chaises. La mobilité dans la salle devrait être favorisée par des espaces prévus à cet effet.

Un plan d'aménagement d'une salle de classe est proposé en annexe.

### **Le bloc administratif.**

Le bloc administratif sera constitué du bureau du chef de la structure, du secrétariat, de l'infirmier, du service de finance, du service de suivi de stage, de la salle de conférence.

### **La salle multimédia.**

La salle multimédia devrait être aménagée pour contenir 25 postes de travail pour les apprenants et 1 poste pour le formateur. Cette salle devrait être connectée à l'internet haut débit. Un espace d'impression et de reprographie devrait être prévu.

### **La bibliothèque.**

La bibliothèque est commune pour la structure de formation. C'est le lieu où seront déposés les ouvrages de référence pour le métier d'Agent Agro-aménagiste et tous les documents nécessaires à la formation.

### **La salle de conférence.**

Celle-ci est réservée pour les grandes réunions et les fêtes. Elle devrait être spacieuse et contenir au moins 200 places.

### **Les blocs de toilettes.**

Deux blocs de toilettes pourraient être construits. Un au niveau du bloc administratif et l'autre au niveau de la salle des cours théoriques et travaux pratiques.

### **Autres aménagements.**

### **Circuit d'alimentation en eau, de drainage des eaux pluviales et de traitement des eaux usées.**

Pour l'alimentation en eau, un château d'eau d'une capacité de 5000 l pourrait être construit. Il sera réalisé en béton armé, implanté à

proximité de la borne d'eau CAMWATER à une hauteur minimale de 12m par rapport au niveau de la plate forme. La réserve sera alimentée simultanément par le forage et le branchement CAMWATER. Le branchement Camwater sera exécuté à partir d'une dérivation de la borne existante. Les eaux issues du forage seront analysées et approuvées avant leur raccordement.

Pour le drainage des eaux pluviales, il sera construit une cunette de 40cm au pied du talus. Les eaux de ruissellement seront déversées directement dans cette cunette. La cunette est raccordée au caniveau public de la route. Il sera réalisé une forme de pente pendant la mise en œuvre des pavées pour diriger les eaux de ruissellement. Pour le traitement des eaux usées, une fosse septique toute eau, à 3 compartiments de 10 m<sup>3</sup> sera construite avec tous les dispositifs d'infiltration, d'évacuation, d'épuration et de filtration.

### **Alimentation en électricité et éclairage public.**

Le centre de formation sera doté de 3 sources d'énergies :

#### Energie normale produite par ENEO :

Le poste de transformation pour l'alimentation du centre sera de type sur poteau de caractéristiques 30kv/400v 160KVA. Le poste sera raccordé au réseau par une liaison souterraine depuis la ligne ENEO longeant la voie principale. Le poste de transformation est logé dans le bloc technique situé à l'entrée du centre.

#### Energie de secours produite par un Groupe Electrogène

L'installation électrique du centre sera secourue par un Groupe Electrogène. La capacité du groupe électrogène est de 100KVA. Le groupe électrogène sera doté d'une réserve de carburant de 2000 l pouvant assurer une autonomie de 3 jours.

#### Energie solaire destinée en priorité pour l'éclairage de chaque bâtiment.

## VI. SCENARIO DE RECHANGE

La formation professionnelle développe les compétences rattachées directement à l'exercice d'un métier. Dans les milieux où les ressources humaines et financières sont limitées, cette formation représente un défi à relever. Pour y parvenir, trois conditions doivent être réunies, à savoir :

- disposer d'instruments de qualité ;
- avoir accès à des personnes de qualité ;
- disposer d'équipements et de matières d'œuvre permettant de recréer ou d'accéder à un environnement représentatif de la fonction de travail visée.

Pour remplir la première condition, la documentation dans le cadre de la démarche d'ingénierie pédagogique, le matériel didactique et d'évaluation ont été produits.

La réponse appropriée à la deuxième condition est la sélection rigoureuse des nouveaux formateurs, la formation et le perfectionnement du personnel en place.

Une formation de qualité exige un minimum d'équipements et de matières d'œuvre. Les ressources financières étant rares, il faut chercher systématiquement le partenariat avec les entreprises pour contribuer à l'augmentation du potentiel des structures de formation et à faciliter l'accès aux ressources professionnelles.

Les principales pistes à explorer sont les suivantes :

- la production et la commercialisation des biens et des services ;
- la formation en entreprise ;
- le partage d'équipements avec les entreprises (locaux, machines) ;
- la collaboration à l'entretien du parc immobilier et des équipements de la structure de formation ;
- l'organisation des services aux entreprises comme la formation et le perfectionnement du personnel.

### **La production et la commercialisation des biens et des services**

La formation professionnelle exige que les apprenants soient placés en situation de production des biens et des services à travers l'exercice de l'apprentissage du métier. Cette production pendant la formation donne lieu à une valeur commerciale. Il est donc possible d'exploiter ce potentiel pour contribuer à une partie du coût de financement d'une structure de formation. Cependant, il faudra développer un cadre rigoureux qui vise à assurer aux apprenants une bonne formation au détriment de la production et d'autofinancement.

Pour les activités de commercialisation, il faudrait envisager une révision des lois et des règlements qui régissent la gestion des structures de formation, accordant à celle-ci une certaine autonomie et une autorisation de disposer d'une partie des profits réalisés.

Ces activités de commercialisation nécessitent une révision des modes de gestion des structures de formation afin d'assurer une transparence de gestion, un processus rigoureux de compte rendu et de vérification.

Ces activités de commercialisation nécessitent également une sensibilisation de la communauté pour éviter de considérer les apprenants comme des personnels disponibles à bon marché. Ces activités, considérées comme une concurrence déloyale pour certains, pourraient nuire à la mission de la structure de formation et à son rayonnement.

## **La formation en entreprise**

Dans un contexte où l'accès aux équipements spécialisés est limité, il est avantageux d'établir un partenariat avec les entreprises. Pour cela, il est proposé une approche selon laquelle, l'exploration et l'apprentissage de base se réalisent à la structure de formation et par la suite, le stage en entreprise pourrait compléter la formation, développer la dextérité et approfondir certaines notions ou compétences en relation avec l'environnement de l'entreprise.

## **Le partage d'équipements avec les entreprises**

Dans certains domaines, il est possible que la structure de formation fasse l'achat d'équipement, seul ou avec les entreprises. Cet équipement sera mis partiellement à sa disposition, selon des modalités précises. Cette forme de collaboration permet à la structure de formation de réduire les coûts de d'implantation et de réaliser la formation tout en permettant aussi aux entreprises du milieu d'avoir accès à certains équipements qu'elle ne pourrait pas normalement se procurer.

## **La collaboration à l'entretien du parc immobilier et des équipements de la structure de formation**

Il est possible d'obtenir la collaboration des entreprises du milieu pour l'entretien ou le renouvellement d'une partie du parc d'équipements, puisqu'il est de l'intérêt des deux parties que ce parc demeure disponible et fonctionnel.

## **L'organisation des services aux entreprises comme la formation et le perfectionnement du personnel**

Par la voie d'échanges, la structure de formation peut offrir aux entreprises des places pour la formation de son personnel en contrepartie de leur contribution à l'appui pour la formation (matériel, équipement, entretien, stage en entreprise, etc.).

Ce type de scénario ne peut être généralisé et uniformisé, mais peut être adapté au contexte du milieu d'implantation de chaque structure de formation.

Les bâtiments de l'administration, la bibliothèque, le centre multimédia, la salle de classe et l'atelier seront chacun dotés d'une centrale solaire, 10h de fonctionnement par jour, 3 jours d'autonomie. Le scénario d'alimentation du réseau d'éclairage de chaque bâtiment est comme suit :

- Centrale solaire en bon état de fonctionnement=Alimentation électrique par l'énergie solaire ;
- Centrale solaire en panne=Alimentation électrique par ENEO ou par groupe électrogène.

Les puissances des kits solaires sont les suivantes :

- Administration : 8 KVA
- Salle de classe : 8 KVA
- Atelier: 8 KVA
- Bibliothèque : 8 KVA
- Salle multimédia : 20 KVA

Le branchement de chaque bâtiment aura pour origine de branchement le tableau General basse tension situé dans le bloc technique à l'entrée du centre.

L'éclairage public du pourtour de la plate forme sera assuré par Candélabre solaire 1x84w.

## **Alimentation téléphonique et en réseau internet**

La connexion aux différents réseaux sera assurée par des passerelles GSM situé dans la salle multimédia. La liaison du local informatique

vers les bâtiments sera réalisée en câble fibre optique cheminant en souterrain dans les buses PVC de 63.

**Les systèmes d'alarme et de détection**

**Les aires de sports**

**Le parking**

**Les espaces verts et pays**

# GUIDE PEDAGOGIQUE

Référentiel pour le métier  
**AGENT AGRO  
AMÉNAGISTE**

Niveau: ouvrier qualifié



## INTRODUCTION

En adoptant la Stratégie National de Développement (SND30), le Gouvernement camerounais a inscrit l'accroissement de la productivité, de la production et de la compétitivité des produits agro-sylvo-pastoraux et halieutiques comme un pilier important pour l'éclosion de milliers d'emplois en faveur des populations. Et ceci à travers l'aménagement des grands espaces hydro-sylvo-pastoraux.

Dans cette optique, le programme d'accompagnement des mutations du bassin cotonnier du Cameroun – Programme d'appui au développement rural (ABC - PADER) de la GIZ, fruit de la coopération conjointe entre le Cameroun, l'Allemagne et l'Union Européenne vise à améliorer les performances économiques des acteurs privés de l'agriculture et de l'élevage en tenant compte des systèmes de production adaptés au changement climatique.

Plus spécifiquement, il s'agit de renforcer l'acquisition des techniques innovantes agricoles en milieu rural en vue de la durabilité des systèmes de production face aux changements climatiques. Dans la perspective de l'élargissement de l'offre de la formation professionnelle agricole répondant au déficit de compétences au niveau local, et plus particulièrement dans les régions septentrionales du Cameroun, ABC – PADER a commis une étude visant l'élaboration d'un référentiel de formation au métier « d'Agent Agro-aménagiste » devant contribuer efficacement à l'amélioration de la gestion durable des terres et la restauration des sols.

Découlant du référentiel de formation d'Agent Agro-aménagiste qui est la démarche de formation au sein d'une structure de formation, en relation avec les milieux professionnels concernés, le présent guide pédagogique en précise les contenus et les stratégies d'enseignement – apprentissage.

Compte tenu des moyens disponibles et faisant face à des besoins importants de formation et de qualification dans le secteur de l'aménagement des terres agricoles, il est question de proposer les démarches et intentions pédagogiques pouvant contribuer à terme, à insérer le plus de personnes formées sur le marché du travail en relation avec les besoins en main-d'œuvre qualifiée dans ce secteur porteur.

# I. PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU GUIDE

## 1. Nature

L'objectif principal d'un guide pédagogique est d'appuyer les formateurs et l'équipe pédagogique responsables de la mise en œuvre de la formation dans chaque établissement. Le milieu, les types de formations offertes, le profil des apprenants, les caractéristiques du personnel enseignant, les ressources physiques et matérielles mises à disposition ainsi que la nature des partenariats accessibles font de chaque structure de formation un lieu unique. Dans un tel contexte, il ne saurait être question d'instaurer des modes d'intervention et des stratégies éducatives uniformes.

Au contraire, il faut laisser à chaque structure de formation toute la marge de manœuvre possible pour adapter le scénario de formation élaboré lors de la production du référentiel de formation tout en s'assurant du respect des rubriques prescrites, dont les standards de performance retenus pour les compétences. Le guide pédagogique doit donc allier latitude et souplesse en vue de la réalisation de la formation.

Le guide pédagogique présente dans un premier temps les principes pédagogiques recommandés pour soutenir la livraison de la formation en respect de l'Approche Par Compétences. Il présente aussi le projet pédagogique et les intentions qui soutiennent celui-ci. Il permet de renforcer les liens spécifiques entre le référentiel de formation et la traduction des intentions pédagogiques exprimées par l'équipe de production. Il définit deux outils pédagogiques (chronogramme suggéré et fiches de suggestions pédagogiques) destinés à aider le formateur, l'équipe pédagogique ainsi que les gestionnaires de la structure de formation à effectuer la planification et l'organisation de la formation. Dans un second temps, y sont présentées des fiches contenant des suggestions pédagogiques pour chacune des compétences identifiées dans le référentiel de formation. Ces fiches constituent l'essence du guide pédagogique.

## 2. Buts

Bien que le guide pédagogique soit un instrument facultatif, contrairement au référentiel de formation qui est prescriptif, sa mise à la disposition des formateurs et des équipes pédagogiques permet d'atteindre divers buts :

- Contribuer fortement à diffuser les valeurs de base qui devraient présider à la réalisation de la formation ;
- Consolider les diverses approches pédagogiques et les modalités de collaboration entre les équipes de formateurs et d'agents ou conseillers pédagogiques des structures de formation ;
- Proposer diverses approches susceptibles de mieux répondre aux besoins des apprenants en formation et de favoriser leur insertion et leur cheminement dans la vie active ;
- Prendre en compte, dans le projet éducatif, l'acquisition de compétences transversales qui relèvent du développement global de la personne et s'alignent avec les objectifs de la formation générale de base ;
- Proposer une démarche de planification pédagogique destinée à faciliter le travail initial du formateur.

## II. PRINCIPES PÉDAGOGIQUES

Lorsqu'une équipe de pédagogues aborde l'élaboration d'un guide pédagogique, elle doit généralement avoir en tête un modèle théorique pour mettre en évidence les valeurs qui sous-tendent ses actions et adopter un cadre de référence pour étayer son projet. En rappel, l'Approche Par Compétences (APC) place l'apprenant au centre de la démarche de formation et le reconnaît comme premier acteur responsable de ses apprentissages. Le modèle constructiviste et socioconstructiviste d'apprentissage s'inscrit bien dans cette perspective.

Selon cette approche, les nouveaux savoirs se développent progressivement, à la manière d'une véritable construction, c'est-à-dire en retenant les connaissances antérieures comme assises, et en établissant des réseaux de liens entre les diverses réalités avec lesquelles on entre en contact. Le socioconstructivisme, issu du constructivisme, ajoute la dimension des relations humaines, des interactions et des questionnements mutuels dans la construction des savoirs et le développement des compétences.

Ces principes découlent directement des bases conceptuelles, des valeurs et du cadre de référence qui ont présidé à la mise en place de l'APC. Ils constituent des lignes directrices devant être suivies dans le choix des stratégies d'enseignement et d'apprentissage pour permettre aux apprenants d'atteindre les buts du référentiel de formation.

Voici quelques principes généraux qui s'appliquent également dans le cadre du référentiel de formation :

- Faire participer activement les apprenants et les rendre responsables de leurs apprentissages ;
- Tenir compte du rythme et de la façon d'apprendre de chacun ;
- Prendre en compte et réinvestir les acquis scolaires ou expérimentiels des apprenants ;
- Considérer que la possibilité ou la capacité d'apprendre est fortement liée aux stratégies et aux moyens utilisés pour acquérir les compétences ;
- Favoriser le renforcement et l'intégration des apprentissages ;
- Privilégier des activités pratiques d'apprentissage et des projets adaptés à la réalité du marché du travail ;
- Communiquer avec les apprenants dans un langage correct et en utilisant les termes techniques appropriés ;
- Rechercher le plus possible la collaboration du milieu du travail.

Faire découvrir aux apprenants que la formation professionnelle constitue une voie importante d'intégration sociale et de développement personnel.

### III. PROJET DE FORMATION ET INTENTIONS PÉDAGOGIQUES

Le projet est structuré à partir des finalités, des orientations et des buts généraux de la formation professionnelle. Il s'inspire des valeurs et des principes pédagogiques qui ont présidé à l'élaboration du référentiel de formation. Chaque structure de formation est appelée à établir ou à actualiser son projet éducatif lors de l'implantation d'un référentiel de formation, et ce avant sa mise en œuvre.

L'élaboration d'un projet de formation implique également une prise en considération des spécificités de la formation offerte par la structure de formation, des caractéristiques des ressources humaines mobilisées, des ressources physiques et matérielles disponibles, de la nature du partenariat avec le milieu du travail et du contexte général.

Le projet définit les intentions pédagogiques et les stratégies d'apprentissages à mettre en place pour l'ensemble de la formation professionnelle, plus spécifiquement pour chaque filière de formation offerte dans la structure de formation.

Les intentions pédagogiques sont des visées éducatives qui découlent du projet de formation et qui servent de guides pour les interventions auprès de l'apprenant. Elles touchent généralement des dimensions significatives du développement professionnel et personnel des apprenants qui n'ont pas fait l'objet de formulations explicites dans les buts du référentiel ou les compétences retenues. Elles incitent le personnel formateur à intervenir dans une direction donnée, chaque fois qu'une situation s'y prête.

Voici donc quelques intentions éducatives d'ordre général qui sont insérées dans le projet éducatif de la mise en œuvre du programme de formation d'Agent Agro-aménagiste:

- Développer chez les apprenants, le sens des responsabilités et du respect de la personne ;
- Accroître, chez les apprenants, l'autonomie, l'initiative et l'esprit d'entreprise ;
- Développer chez les apprenants, la pratique de l'autoévaluation ;
- Développer chez les apprenants, une discipline personnelle et une méthode de travail ;
- Augmenter chez les apprenants, le souci de protéger l'environnement ;
- Développer chez les apprenants, la préoccupation du travail bien fait ;
- Développer chez les apprenants, le sens de l'économie du temps et des ressources ;
- Développer chez les apprenants, la préoccupation d'utiliser avec soin les différents équipements.

## IV. PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU RÉFÉRENTIEL DE FORMATION

Le scénario de formation se trouve au cœur du référentiel de formation. Il consiste à présenter les choix qui ont résulté de la définition des compétences issues du référentiel métier-compétences (elles même découlant de l'AST). Ces compétences sont traduites en actions observables et en résultats mesurables, éléments sur lesquels reposent l'acquisition par l'apprenant et leur évaluation. En plus de mettre en évidence la liste des compétences requises pour exercer un métier, le référentiel de formation les décrit de manière exhaustive et pose des balises qui déterminent une démarche d'acquisition desdites compétences. En conséquence, selon les modalités de réalisation de la compétence, le référentiel de formation mise sur deux techniques différentes pour décrire les compétences : la traduction en comportement et la traduction en situation.

En conséquence, Le référentiel de formation pour le métier d'Agent Agro- aménagiste traduit les orientations particulières en matière de formation. Il prépare donc la personne à devenir un travailleur du secteur agricole pouvant mener des activités d'aménagement seul, en équipe ou sous supervision, pour le compte d'une entreprise.

Le référentiel de formation vise à rendre apte l'Agent Agro- aménagiste à appliquer les techniques de gestion conservatoire des eaux, des sols et de la fertilité des sols ainsi que la restauration des terres agricoles dégradées. Il est chargé de restaurer des terres dégradées et de favoriser la régénération des sols. Dans l'exercice de ses fonctions, l'Agent Agro-aménagiste est chargé d'aménager les sites d'implantation du bassin de production, préparer des terres, mettre en valeur des zones de production (application des amendements, récolte, post-récolte), restaurer les terres agricoles inutilisées du fait de leurs dégradations.

L'Agent Agro-aménagiste est entre autres chargé de réaliser les aménagements parcellaire, anti-érosif, agroforestier, hydro-agricole, pastoraux ainsi que la restauration des terres agricoles dégradées. C'est un professionnel qui a une bonne maîtrise des techniques agro écologiques (aménagements, construction des biefs, techniques de restauration des sols et eaux (production des fumures organiques, technique de production sous couvert végétal etc..) et qui accompagne les producteurs dans les activités liées à la restauration des sols, reboisement des blocs de culture, conservation et gestion des eaux (appui conseil et appui dans la construction des puits, biefs, abreuvoir ...) et les aménagements anti érosifs (bandes enherbées, cordons pierreux); sensibilisation à la gestion du foncier, la réduction des conflits agropastoraux et l'accompagnement dans la production fourragères.

La nature du travail et les caractéristiques de l'environnement imposent à l'Agent Agro- aménagiste de respecter strictement les règles et les consignes de sécurité autant pour la protection des travailleurs que de celle de l'environnement.

Étant donné que l'Agent Agro- aménagiste travaille souvent en équipe ou sous supervision, il doit démontrer de bonnes attitudes relationnelles, tout en veillant à préserver l'image de l'entreprise pour laquelle il réalise les activités d'aménagement.

Le métier est ouvert aux personnes des deux sexes justifiant d'un niveau scolaire équivalent à celui de la classe de troisième. Les modalités de recrutement privilégiées sont le test et essai.

## 1. Présentation des compétences

Suite à l'étude et à l'analyse des informations collectées lors de l'AST, les compétences générales suivantes, correspondant aux attitudes, habiletés et comportements attendus de la personne qui exerce le métier d'Agent - Agro- aménagiste, ont été retenues :

Compétences générales	
<b>N°</b>	
<b>01</b>	Se situer au regard du métier et de la profession
<b>02</b>	Communiquer en milieu professionnel
<b>03</b>	Prévenir les atteintes à l'hygiène, à la santé, à la sécurité et à l'environnement
<b>04</b>	Exploiter les outils informatiques
<b>05</b>	Utiliser les notions de base de mathématiques appliquées au métier
<b>06</b>	Appréhender les techniques de reconnaissance des sols
<b>07</b>	Appréhender la relation Eau-Sol-Plante en vue d'un projet d'aménagement
<b>08</b>	S'approprier la documentation technique et réglementaire relative au métier
<b>09</b>	Établir le devis des travaux d'aménagement

La description du métier en lien avec le processus de travail retenu lors de l'AST a permis de dériver les compétences particulières suivantes :

Compétences particulières	
<b>N°</b>	
<b>01</b>	Établir un diagnostic participatif d'une parcelle de production agro-sylvo-pastorale
<b>02</b>	Mettre en œuvre les techniques d'aménagement parcellaire
<b>03</b>	Mettre en œuvre les techniques d'aménagement agroforestier
<b>04</b>	Mettre en œuvre les techniques d'aménagement hydro-agricole
<b>05</b>	Participer à la réalisation des dispositifs d'aménagement pastoral
<b>06</b>	Effectuer la restauration des sols dégradés
<b>07</b>	Assurer le suivi post-réalisation des aménagements agro-sylvo- pastoraux
<b>08</b>	Apprêter les équipements et outils d'aménagement

D'autres compétences propres à la formation ont été introduites dans le référentiel de formation en complément des compétences générales et particulières déjà présentées dans le référentiel de métier-compétences. Ces compétences dérivent directement des buts généraux de la

formation professionnelle. Elles sont destinées à assurer un apprentissage qui soit le plus complet possible en favorisant l'intégration à la vie et la mobilité professionnelles de la personne. Il s'agit de :

N°	Compétences
01	Se situer au regard du métier et de la formation
02	Explorer des moyens de développement de l'entrepreneuriat
03	Utiliser les moyens de recherche d'emploi
04	S'intégrer en milieu de travail

#### a) Présentation synthèse des compétences de l'Agent Agro – aménagiste

##### *Les données administratives*

DONNEES ADMINISTRATIVES	
Année d'approbation :	2022
Appellation type / Code	Agent Agro – aménagiste /AAA (3A)
Secteur / branche	Primaire /Agricole
Ordre(s) professionnel(s) de rattachement	Génie rural
Type de sanction :	Diplôme d'Agent Agro – aménagiste (DAAA)
Niveau de qualification	Ouvrier Qualifié Agricole (OQA)
Niveau d'admission	Classe de 3e/4eannée secondaire diplôme professionnel de base d'agriculture ou formations apparentées et expériences professionnelles
Nombre de compétences	20
Nombre d'unités :	87
Formation liée aux compétences générales	480
Formation spécifique liée aux compétences particulières	825
Durée totale :	1305

## b) Tableau synthèse du référentiel de formation

N°	Enoncé de la compétence	Intitulé du module	Durée totale	Unités / Eval	Traduction	Types
1.	Se situer au regard du métier et de la formation	Métier et Formation	30	2	S	G
2.	Communiquer en milieu de travail	Communication	45	3	C	G
3.	Prévenir les atteintes à l'hygiène, à la santé, à la sécurité et l'environnement	HSSE	30	2	S	G
4.	Exploiter les outils informatiques	Informatique	45	3	C	G
5.	Utiliser les notions de base de mathématiques appliquées au métier	Mathématiques appliquées	45	3	C	G
6.	Appréhender les techniques de reconnaissance des sols	Reconnaitances des sols	45	3	S	G
7.	Appréhender la relation Eau-Sol-Plante en vue d'un projet d'aménagement	Système Eau-sol-plante	60	4	C	G
8.	S'approprier la documentation technique et réglementaire relative au métier	Réglementation et documentation professionnelles	45	3	S	G
9.	Apprêter les équipements et outils d'aménagement	Technologie des équipements	45	3	C	G
10.	Établir le devis des travaux d'aménagement	Devis	30	2	C	P
11.	Établir un diagnostic participatif d'une parcelle de production agro-sylvo-pastorale	Diagnostic participatif	60	4	C	P

12.	Mettre en œuvre les techniques d'aménagement parcellaire	Aménagement parcellaire	75	5	C	P
13.	Mettre en œuvre les techniques d'aménagement agroforestier	Aménagement agroforestier	75	5	C	P
14.	Mettre en œuvre les techniques d'aménagement hydro-agricoles	Aménagement hydro-agricole	120	8	C	P
15.	Participer à la réalisation des dispositifs d'aménagement pastoral	Aménagement pastoral	75	5	C	P
16.	Effectuer la restauration des sols dégradés	Restauration des sols	60	4	C	P
17.	Assurer le suivi post-réalisation des aménagements agro-sylvo- pastoraux	Suivi post-réalisation	60	4	C	P
18.	Explorer les moyens de développement de l'entrepreneuriat	Entrepreneuriat	30	2	S	G
19.	Utiliser les moyens de recherche d'emploi	Recherche d'emploi	30	2	S	G
20.	S'intégrer en milieu de travail	Stage	300	20	C	P
<b>Total</b>			<b>1305</b>	<b>87</b>		

### c) Matrice des objets de formation

Agent Agro-aménagiste	Compétences générales															Processus			Nombre de compétences		
	Numéro de la compétence	Niveau de complexité / 10	Comportement/Situation	Durée (heures)	Se situer au regard du métier et de la formation	Communiquer en milieu professionnel	Prévenir les atteintes à l'hygiène, à la santé et à l'environnement	Exploiter les outils informatiques	Utiliser les notions de base en Mathématiques appliquées au métier	Appréhender les techniques de reconnaissance des sols	Appréhender la relation Eau-Sol-Plante en vue d'un projet d'aménagement	S'approprier la documentation technique et réglementaire	Apprêter les équipements et outils d'aménagement	Etablir les devis des travaux d'aménagements	Explorer les moyens de développement de l'entrepreneuriat	Utiliser les moyens de recherche d'emploi	Prendre connaissance du travail à faire	planifier le travail		réaliser les activités en appliquant les mesures de sécurité	Rendre compte
Numéro de la compétence					1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	18	19					<b>12</b>
Niveau de complexité / 10					5	7	7	7	7	7	8	7	7	6	6	6					
Comportement/Situation					S	S	S	C	S	S	S	S	C	C	S	S					
Durée (1305 heures)					30	45	30	45	45	45	60	45	45	30	30	30					480
Etablir un diagnostic participatif d'une parcelle de production agro-sylvo-pastorale	11	7	C	60	0										0	0					
Mettre en œuvre les techniques d'aménagement parcellaire	12	7	C	75	0										0	0					

Mettre en œuvre les techniques d'aménagement agroforestier	13	8	C	75	0									0	0				
Mettre en œuvre les techniques d'aménagement hydro-agricoles	14	8	C	120	0									0	0				
Participer à la réalisation des dispositifs d'aménagement pastoral	15	7	C	75	0									0	0				
Effectuer la restauration des sols dégradés	16	7	C	60	0									0	0				
Assurer le suivi post-réalisation des aménagements agro-sylvo-pastoraux	17	5	C	60	0									0	0				
S'intégrer en milieu de travail	20	9	C	300	0									0	0				
<b>Nombres de compétences</b>	<b>8</b>			825															<b>20</b>

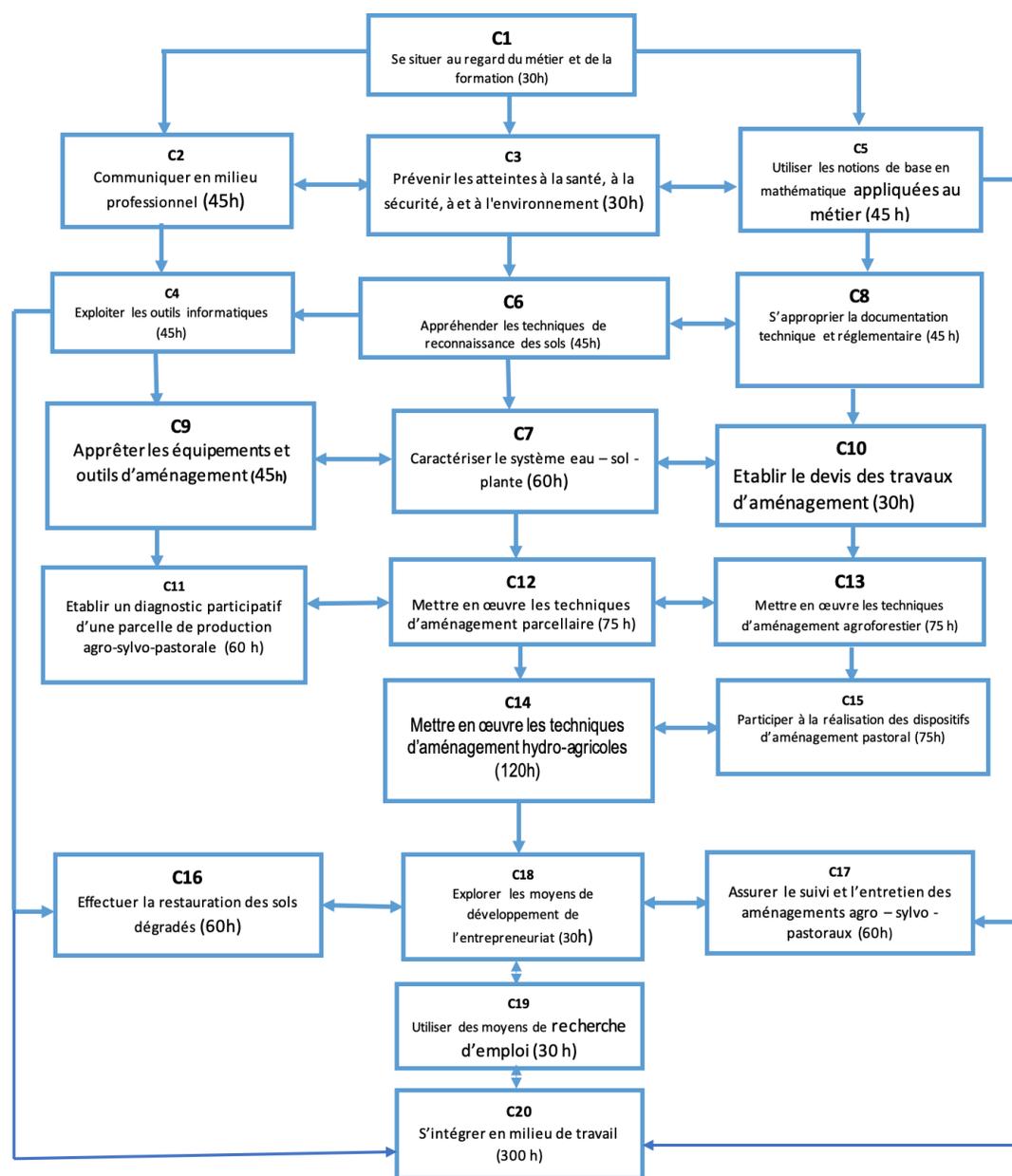
**Légende:** Liens fonctionnels entre les compétences générales et les compétences particulières sur le marché du travail

Liens fonctionnels entre les compétences générales et les compétences particulières dans la formation

Liens fonctionnels entre les étapes du processus et les compétences particulières sur le marché du travail

Liens fonctionnels entre les étapes du processus et les compétences particulières dans la formation

## 2. Logigramme de la séquence d'acquisition des compétences



**NB:**

- *Les compétences placées sur une même ligne horizontale peuvent être acquises en parallèle.*
- *Les compétences qui ne sont pas reliées aux autres n'ont pas de préalables. Elles peuvent être acquises indifféremment, avant ou après, ou en parallèle avec d'autres.*
- *Les compétences qui sont placées sur une même ligne verticale sont préalables les unes aux autres.*

**3. Le chronogramme suggéré**

Le chronogramme de réalisation de la formation est une représentation schématique de l'ordre selon lequel les compétences devraient être acquises et de la répartition dans le temps des activités d'enseignement, d'apprentissage et d'évaluation. Il assure une planification globale de l'ensemble du référentiel de formation et permet de voir l'articulation qui existe entre les compétences. Ce type de planification vise à assurer une certaine cohérence et une progression des apprentissages. Le chronogramme est une version plus détaillée du logigramme présenté dans le Référentiel de Formation.

Contrairement au logigramme qui est réalisé dans le but de donner une idée globale du déroulement de la formation, le chronogramme, quant à lui, décrit de manière détaillée le déroulement de la formation et précise les modalités selon lesquelles des thèmes autres que la formation reliée au métier peuvent être intégrés à la formation.

Le chronogramme est également l'un des outils de base de l'organisation pédagogique qui couvre les questions de définition des tâches du personnel, d'utilisation des locaux d'enseignement et de réalisation des ateliers de travaux pratiques. (Ces aspects seront expliqués plus à fond dans le guide méthodologique de conception et de réalisation d'un guide d'organisation pédagogique et matérielle.)

S'inspirant du logigramme, le chronogramme de formation de l'Agent Agro- aménagiste repose sur une situation type et devra être ajusté en fonction de la situation réelle de chaque structure de formation, voire de chaque période de l'année et en fonction des contraintes locales.

Le chronogramme ci-après respecte certaines contraintes organisationnelles dont :

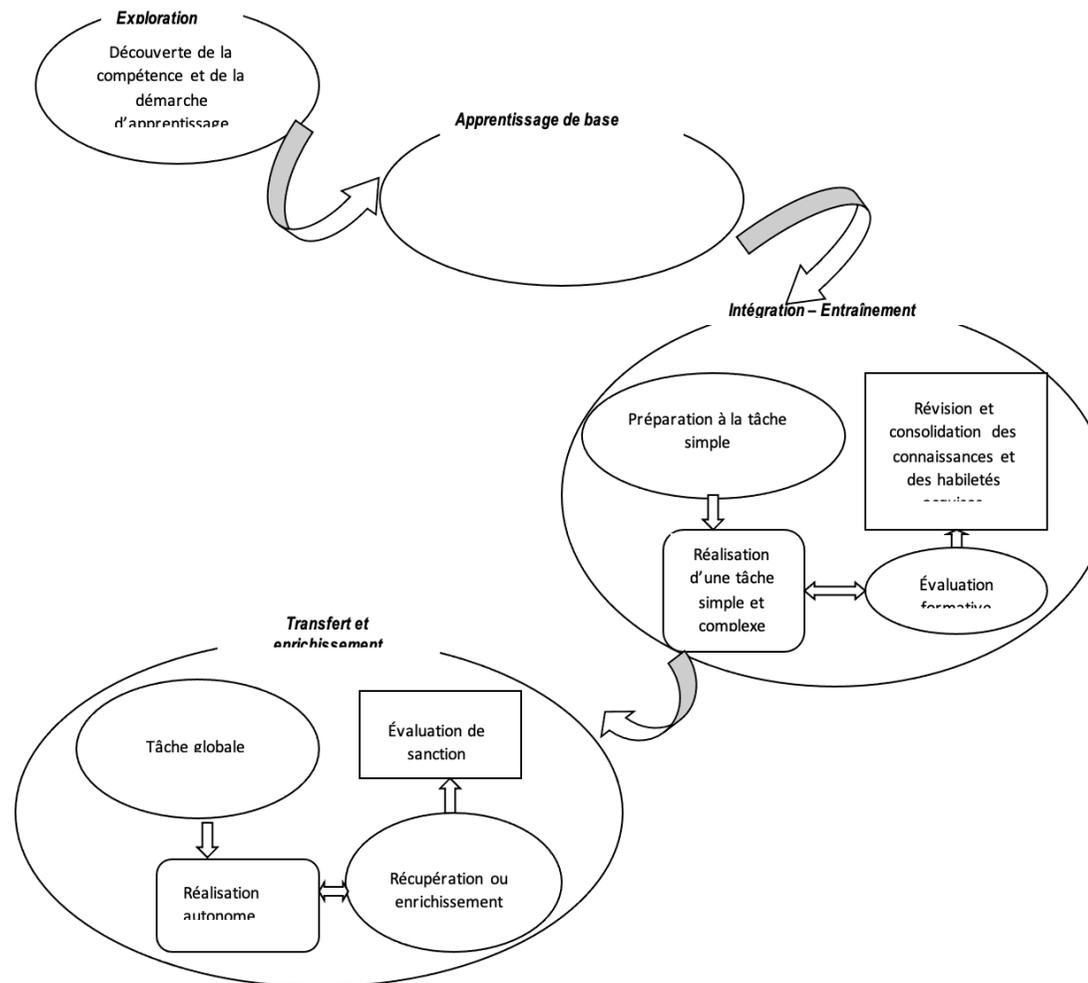
- la durée totale du programme de formation (1305 heures) ;
- la durée d'acquisition de chaque compétence (entre 30 et 90 heures) ;
- le nombre d'heure moyenne de formation hebdomadairement en établissement et en alternance (35h);
- la logique de la matrice et du logigramme des compétences.

N° Comp	COMPETENCES GENERALES												COMPETENCES PARTICULIERES									TOTAL	
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	19	20	11	12	13	14	15	16	17	18	21	21	
Durée(H)	30	45	30	45	45	45	60	45	45	30	30	30	60	75	75	75	90	60	60	60	300	1335	
Semaine																						Total /S	
1	30																					30	
2		5	5	5	5	5	5	5														35	
3		4	5	4	4	4	4	4	6													35	
4		4	4	4	4	4	4	4	4	3												35	
5		4	4	4	4	4	4	4	4	3												35	
6		4	4	4	4	4	4	4	4	3												35	
7		4	4	4	4	4	4	4	4	3												35	
8		4	4	4	4	4	4	4	4	3												35	
9		4		4	4	4	4	4	4	3			4									35	
10		4		4	4	4	4	4	4	4			3									35	
11		4		4	4	4	4	4	4	4			3									35	
12		4		4	4	4	4	4	4	4			3									35	
13							4		3				4	4	4	4	4	4	4			35	
14							4						4	4	4	4	4	4	4	3		35	
15							4						4	4	4	4	4	4	4	3		35	
16							3						4	4	4	4	4	4	4	4		35	
17											3		4	4	4	4	4	4	4	4		35	
18											3		4	4	4	4	4	4	4	4		35	
19											3		4	4	4	4	4	4	4	4		35	
20											3		4	4	4	4	4	4	4	4		35	
21											3		4	4	4	4	4	4	4	4		35	
22											3		4	4	4	4	4	4	4	4		35	
23											3		4	4	4	4	4	4	4	4		35	
24											4		3	4	4	4	4	4	4	4		35	
25											5	2		4	4	4	4	4	4	4		35	
26												7		4	4	4	4	4	4	4		35	
27												6		4	4	4	4	4	4	5		35	
28												7		8	4	4	7			5		35	
29												8		7	7	6	7					35	
30															4	5	16					25	
31	<b>INTEGRATION EN MILIEU PROFESSIONNEL</b>																				40	40	
32																						40	40
33																						40	40
34																						40	40
35																						40	40
36																						40	40
37																						40	40
38																						20	20
	30	45	30	45	45	45	60	45	45	30	30	30	60	75	75	75	90	60	60	60	300	1335	

## V. STRATEGIES PEDAGOGIQUES

### 1. Les phases d'acquisition d'une compétence

Les phases d'acquisition d'une compétence constituent le cheminement par lequel un apprenant doit passer pour développer la compétence visée. La prise en compte de ces phases guide la réflexion du formateur dans le choix des stratégies pédagogiques et l'organisation, leçon par leçon, des activités d'enseignement et d'apprentissage matérialisé dans le schéma ci-après :



## 2. Aperçu du rôle et fonctions du formateur en approche par compétences

L'approche par compétences implique une mise en œuvre systématique, pour l'acquisition de chaque compétence, du processus d'apprentissage par lequel s'acquiert la compétence. Les formateurs doivent donc appliquer une pédagogie qui tient compte :

- du rythme individuel et de la façon d'apprendre des apprenants ;
- d'une responsabilité accrue des apprenants au regard de leurs apprentissages.

Pour exercer pleinement leur rôle, les formateurs doivent remplir les fonctions suivantes :

- Planifier et organiser la formation.
- Informer les apprenants.
- Effectuer de l'animation pédagogique.
- Évaluer les apprentissages

### • **Planifier et organiser la formation**

Cette fonction consiste tout d'abord à situer les compétences dont ils ont la responsabilité et ensuite à :

- ajouter ou ajuster, au besoin, les apprentissages de base et les éléments de contenu précisés dans les suggestions pédagogiques ;
- produire des outils de planification de la formation (plans de cours) et des outils relatifs à l'organisation de la formation au quotidien (plans de leçon) ;
- produire les activités d'enseignement et d'apprentissage propres à chacune des compétences, selon les outils de planification et les phases d'acquisition d'une compétence ;
- produire les instruments d'évaluation formative ;
- s'assurer de la disponibilité des équipements, de l'outillage, des accessoires, de la matière d'œuvre nécessaire, et l'organisation des postes de travail ;
- préparer le matériel de formation et d'apprentissage déjà produit pour la formation ;
- s'assurer de la disponibilité des outils d'évaluation de sanction.

### • **Informier les apprenants**

Cette fonction consiste à :

- situer les apprenants par rapport à l'ensemble du programme et, aussi, par rapport à la compétence en cours ;
- fournir aux apprenants les données utiles à une compréhension suffisante des tâches reliées au métier ;
- faire ressortir l'importance et la pertinence des apprentissages à réaliser.

**NB :** La première compétence « **Se situer au regard du métier et de la formation** » est prévue pour situer les apprenants par rapport à l'ensemble de leur formation et pour les stimuler dans leurs apprentissages. Par ailleurs, il revient à chaque formateur de fournir, au début de chaque cours et de chaque activité importante, les données nécessaires à ces fins en liaison avec les spécialistes de l'orientation et de l'information sur les métiers et les carrières.

- **Effectuer l'animation pédagogique**

Le formateur doit :

- guider les apprentissages des apprenants par un rappel des éléments de la compétence à acquérir, par la détermination des apprentissages de base et par la formulation d'indications sur les activités à réaliser ;
- créer un climat de confiance reposant sur le respect des personnes et de leur autonomie, ainsi que sur la clarification des enjeux réels ;
- maintenir l'intérêt des apprenants tout au long de leur cheminement par des propositions d'activités intéressantes et diversifiées, par un dosage judicieux du niveau de difficulté, par l'utilisation d'approches à caractère pratique et par une ouverture aux préoccupations des apprenants ;
- encadrer les activités d'apprentissage par l'implantation d'un système souple et efficace de suivi des apprenants, par une assistance particulière à ceux en difficulté et par un encadrement adéquat vers des activités d'apprentissage, d'évaluation, d'enseignement correctif et d'enrichissement ;
- fournir des explications claires et justes au groupe et à chaque apprenant.

- **Évaluer les apprentissages**

Le formateur assure le suivi mentionné précédemment :

- en produisant et en utilisant des instruments d'évaluation formative afin de guider l'apprenant dans son cheminement et de lui fournir des informations de façon continue sur l'état de sa progression ;
- en administrant les épreuves aux fins de la sanction ;
- en fournissant les résultats de l'évaluation de sanction à la personne responsable dans la structure de formation.

## **VI. PRÉSENTATION DES FICHES DE SUGGESTIONS PÉDAGOGIQUES**

Les suggestions pédagogiques pour le métier d'agent Agro- aménagiste renseignent sur la position, le rôle et la démarche particulière de chaque compétence. Elles fournissent ensuite une liste des savoirs liés à chaque compétence ainsi que leurs balises, lesquelles renseignent sur l'étendue ou sur les limites des savoirs en cause. Enfin, elles contiennent des suggestions d'activités d'enseignement et d'apprentissage de façon à couvrir l'ensemble des savoirs liés à la compétence et des éléments qui s'y rapportent.

## **LA SÉQUENCE OU L'ÉLÉMENT DE COMPÉTENCE**

Le chiffre affecté à un élément de compétence indique la chronologie d'apprentissage suggérée pour l'acquisition de la compétence à laquelle il est rattaché. Les éléments de compétence sont retranscrits des fiches de compétences dans le Référentiel de formation

correspondant.

## **L'OBJET DE FORMATION**

Les objets de formation renvoient à tous les apprentissages de base que l'élève doit faire pour acquérir et exercer la compétence. La nature des objets de formation dépend de la phase d'acquisition de la compétence à laquelle ils sont rattachés. Ces objets sont présentés selon un ordre d'enseignement chronologique représenté par les numéros (réfèrent aux séances). Ils sont formulés sous forme d'objectif à atteindre.

## **LE CONTENU OU LA BALISE**

Les contenus donnent des précisions sur les savoirs ou le champ d'application visés par l'objectif opérationnel. C'est également dans cette colonne que l'on indique les liens d'avec d'autres modules ou avec des intentions pédagogiques.

## **LES ACTIVITÉS**

Cette colonne indique des activités de formations «suggérées» à l'enseignant. En effet, ce dernier doit s'en inspirer pour élaborer des activités (proches du métier) pour chacun des objets de formation. Cependant, on pourra regrouper, au besoin, plusieurs objets de formation au sein d'une même activité pour faciliter les apprentissages;

Cette colonne fait également des suggestions de postures à adopter par l'apprenant dans le cadre de sa formation. La colonne suggère des activités à l'endroit des apprenants correspondants aux activités de formation de la colonne précédente.

## **LA DURÉE**

Elle détermine le temps estimé pour l'enseignement, l'apprentissage et l'évaluation de chaque élément de compétence. La somme des temps des séances doit correspondre au temps de la séquence.

Code		3A01			Type : compétence transversale		
Durée/Evaluation		28h/2h		Compétence préalables: aucune			
Compétence 01 - Se situer au regard du métier et de la formation		Compétence en parallèle : Compétence à faire acquérir au tout début de la formation et si possible, au cours de la première semaine					
Module 01		Métier et de la formation					
ÉLÉMENTS DE LA COMPÉTENCE		APPRENTISSAGES DE BASE		ÉLÉMENTS DE CONTENU / BALISES		ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE	DUREE SUGGEREE
1. Recueillir de l'information sur le marché du travail		1.1. Reconnaître les particularités du milieu professionnel		<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Données sur le secteur</li> <li>▪ Types d'entreprises et organisation du travail</li> <li>▪ Types de produits</li> <li>▪ Types de clients et services</li> <li>▪ Zones industrielles de la région</li> <li>▪ Processus industriel</li> <li>▪ Types d'emplois</li> <li>▪ Cadre légal ou réglementaire entourant le secteur</li> </ul>		Seul ou en équipe selon instructions du formateur À partir d'extraits tirés des rubriques du Référentiel de métier et de toute autre source proposée par le formateur a) Procéder à un relevé d'informations pertinentes; b) Organiser les informations recueillies à l'aide des outils fournis par le formateur.	20 %

<b>2. Examiner le métier et ses conditions d'exercice</b>	2.1. Reconnaître les conditions d'exercice du métier	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Perspective d'emploi</li> <li>▪ Rémunération</li> <li>▪ Avancement, mutation, conditions de travail</li> <li>▪ Avantages : lieu de travail, possibilité d'avancement, conditions salariales, etc.</li> </ul>	Seul ou en équipe selon instructions du formateur À partir d'extraits tirés des rubriques du Référentiel de métier et de toute autre source proposée par le formateur a) Procéder à un relevé d'informations pertinentes ; b) Organiser les informations recueillies à l'aide des outils fournis par le formateur	35%
	2.2. Distinguer les exigences du métier	Exigences relatives : <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ aux habiletés, attitudes nécessaires à l'exercice du métier;</li> <li>▪ au niveau de stress ;</li> <li>▪ au niveau de responsabilités ;</li> <li>▪ aux risques pour la santé et la sécurité;</li> <li>▪ aux règles d'éthique;</li> <li>▪ etc.</li> </ul>		
	2.3. Reconnaître les tâches et les activités du métier	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Tâches et opérations</li> <li>▪ Activités de travail transférables à différentes situations</li> </ul>		

3. <b>Recueillir de l'information sur le programme et la démarche de formation.</b>	3.1. Repérer des sources d'information sur la formation	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Documents produits par les établissements d'enseignement ou par les opérateurs.</li> <li>▪ Associations professionnelles, syndicats, etc.</li> <li>▪ Sites Internet pertinents</li> <li>▪ Importance de la formation continue, le cas échéant.</li> </ul>	<p>Seul ou en équipe selon instructions du formateur À partir d'extraits tirés des rubriques du Référentiel de métier et de toute autre source proposée par le formateur</p> <p>a) Procéder à un relevé d'informations pertinentes; b) Organiser les informations recueillies à l'aide des outils fournis par le formateur.</p>	25%
	1. 3.2. Reconnaître les points saillants de la démarche de formation	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Grandes lignes du Programme de formation et de la démarche</li> <li>▪ Compétences</li> <li>▪ Modalités de l'évaluation de sanction.</li> </ul>		

<b>4. Comparer les exigences du métier et de la formation avec son bilan personnel</b>	4.1. Reconnaître ses habiletés	Habilités techniques, professionnelles, habiletés personnelles à communiquer, à résoudre des problèmes, à travailler en équipe, à s'adapter	Seul ou en équipe selon instructions du formateur À partir d'extraits tirés des rubriques du Référentiel de métier et de toute autre source proposée par le formateur  a) Procéder à un relevé d'informations pertinentes; b) Organiser les informations recueillies à l'aide des outils fournis par le formateur	10%
	4.2. Reconnaître ses aptitudes.	Définition, liens avec des expériences antérieures		
	4.3. Reconnaître ses goûts et intérêts	Définition, liens avec des expériences antérieures		
	4.4. Reconnaître ses forces et ses faiblesses.	Forces et faiblesses ayant une incidence sur la pratique du métier.		
	4.5. Reconnaître l'importance d'une démarche honnête et objective	Incidence sur son choix de carrière		

<b>5. Confirmer son choix d'orientation professionnelle.</b>	5.1. Déterminer des moyens réalistes pour pallier les écarts.	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Écarts entre les exigences du métier et de la formation et son bilan personnel</li> <li>▪ Moyens appuyés par des expériences antérieures</li> </ul>	Seul ou en équipe selon instructions du formateur a) Repérer des choix de moyens applicables à court termes ; b) Échanger sur son choix d'orientation professionnelle avec les autres stagiaires et le formateur	10%
	5.2. Justifier son choix d'orientation professionnelle	Points de motivation et points d'incertitude quant au choix du métier		

<b>Code</b>	3A02	<b>Type</b> : Compétence générale		
<b>Durée/Evaluation</b>	42h/3h	<b>Compétences préalables</b> : Acquisition préférable de la compétence 01		
Compétence 02 - Communication en milieu professionnel.		<b>Compétence en parallèle</b> : Compétence à faire acquérir en début de formation.		
<b>Module 02</b>	Communication			
<b>ÉLÉMENTS DE LA COMPÉTENCE</b>	<b>APPRENTISSAGES DE BASE</b>	<b>ÉLÉMENTS DE CONTENU / BALISE</b>	<b>ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE</b>	<b>Durée suggérée</b>
1. Exploiter les ressources des langues officielles	1.1 S'approprier les termes et expressions relatifs au métier en français et en anglais	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Vocabulaire technique et professionnel</li> <li>• Glossaire des termes usuels en maintenance industrielle</li> <li>• Explication du sens des mots dans leurs contextes</li> </ul>	<p>A partir d'une information orale, d'un texte ou d'une situation professionnelle donnée, l'enseignant développe la stratégie de lecture silencieuse de texte ou d'extraits, d'écoute de documents sonore, d'observation des documents audiovisuels, de commentaires des documents graphiques.</p> <p>Suivant cette approche, l'apprenant parvient à exploiter les informations, déterminer le sens et les idées essentielles d'un message, classer des principales manifestations thématiques.</p>	15%
	1.2 Utiliser le français et le l'anglais	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Conjugaison</li> <li>• Grammaire</li> <li>• Orthographe</li> <li>• Vocabulaire</li> <li>• Construction des phrases Etc.</li> </ul>		
	1.3. Exploiter un texte et des ressources documentaires en français et anglais	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réponses à des questions précises sur le contenu du texte</li> <li>• Reformulation de tout ou d'une partie du texte</li> <li>• Réponses à des questions précises de l'information</li> <li>• Reformulation des messages</li> </ul>		15%

<b>Code</b>	3A02		<b>Type</b> : Compétence générale	
<b>Durée/Evaluation</b>	42h/3h		<b>Compétences préalables</b> : Acquisition préférable de la compétence 01	
Compétence 02 - Communication en milieu professionnel.			<b>Compétence en parallèle</b> : Compétence à faire acquérir en début de formation.	
<b>Module 02</b>	Communication			
<b>ÉLÉMENTS DE LA COMPÉTENCE</b>	<b>APPRENTISSAGES DE BASE</b>	<b>ÉLÉMENTS DE CONTENU / BALISE</b>	<b>ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE</b>	<b>Durée suggérée</b>
2. Interagir avec les membres de l'équipe et la hiérarchie	2.2 Exprimer une opinion en français et anglais	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Formulation du message oral</li> <li>• Formules de politesse</li> <li>• Attitudes physiques et comportementales</li> </ul>	Le formateur donne un sens à l'apprentissage de la communication couplé avec l'apprentissage de la discipline professionnelle, dans la pratique quotidienne des activités de l'apprenant. Cela donne l'occasion aux apprenants d'agir en communiquant par écrit.	30%
	2.3 Exprimer une opinion ou une appréciation à l'écrit	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Formulation de message écrit, pour partager un avis ou un sentiment par rapport à une situation donnée</li> </ul>		
	2.4. Adopter de comportement éthique	<ul style="list-style-type: none"> <li>• éthique et déontologie</li> <li>• droit et obligation des communautés</li> </ul>		

<b>Code</b>	3A02		<b>Type</b> : Compétence générale	
<b>Durée/Evaluation</b>	42h/3h		<b>Compétences préalables</b> : Acquisition préférable de la compétence 01	
Compétence 02 - Communication en milieu professionnel.			<b>Compétence en parallèle</b> : Compétence à faire acquérir en début de formation.	
<b>Module 02</b>	Communication			
<b>ÉLÉMENTS DE LA COMPÉTENCE</b>	<b>APPRENTISSAGES DE BASE</b>	<b>ÉLÉMENTS DE CONTENU / BALISE</b>	<b>ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE</b>	<b>Durée suggérée</b>
3. Produire des écrits généraux et professionnels	3.1 Rédiger une correspondance administrative en français et anglais	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Demande d'emploi/ stage</li> <li>• Demande de permission</li> <li>• Demande de congé Etc.</li> </ul>	L'enseignant donne un sens à l'apprentissage de la communication couplé avec l'apprentissage de la discipline professionnelle, dans la pratique quotidienne des activités de l'apprenant. Cela donne l'occasion aux apprenants d'agir en communiquant oralement.	20%
	3.2. Rédiger un rapport en français et anglais	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Règles de rédaction d'un rapport de réunion / d'activité</li> <li>• Règles de rédaction d'un rapport de stage</li> </ul>		
4. Encadrer une équipe de travail.	4.1 Identifier les compétences de l'équipe	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Elaboration du bilan des compétences</li> <li>• Identification des besoins en compétences et des formations</li> </ul>	A l'aide des activités pratiques, le formateur réitère les indications et consignes de prise de note et de rédaction du compte rendu. L'apprenant renforce ainsi sa compétence dans la communication avec ses coéquipiers, sa hiérarchie et le public.	
	4.2 Etablir une relation conseil	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Etablissement du bilan fonctionnel du vis-à-vis</li> <li>• Exploitation des documents</li> <li>• Revue des installations techniques Etc.</li> <li>• Rédiger le bilan</li> <li>• Ressortir les points forts et faibles de l'installation</li> <li>• Emettre des suggestions d'amélioration</li> <li>• Proposer une méthodologie d'intervention / un devis</li> </ul>		

<b>Code</b>	3A03			<b>Type</b> : Compétence particulière
<b>Durée/Evaluation</b>	28h/2h			<b>Compétences préalables</b> : Acquisition préférable de la compétence 01
Compétence 03 - Prévenir les atteintes à la santé, à la sécurité et à l'environnement				<b>Compétence en parallèle</b> : Compétence à faire acquérir en début de formation afin de favoriser l'adoption d'une démarche HSSE appropriée lors des activités pratiques d'apprentissage et le séjour en milieu du travail nécessaire en Stage
<b>Module 03</b>	<b>HSSE</b>			
<b>ÉLÉMENTS DE LA COMPÉTENCE</b>	<b>APPRENTISSAGES DE BASE</b>	<b>ÉLÉMENTS DE CONTENU / BALISE</b>	<b>ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE</b>	<b>DUREE SUGGEREE</b>
1. S'informer des lois et des règlements sur la santé et la sécurité au travail	1.1. Prendre connaissance des dispositifs législatifs généraux	Lois du travail - Lois - Droits	Individuellement ou en petite équipe, À l'aide de l'information et de la documentation imprimée, vidéo ou numérique fournie par le formateur,	10%
	1.2. Prendre connaissance des dispositifs particuliers au domaine de l'hydraulique	Articles de lois et réglementation spécifique	<b>Activité 1</b> Compléter à un mini test sur la santé et sécurité au travail	

<b>Code</b>	3A03	<b>Type</b> : Compétence particulière		
<b>Durée/Evaluation</b>	28h/2h	<b>Compétences préalables</b> : Acquisition préférable de la compétence 01		
Compétence 03 - Prévenir les atteintes à la santé, à la sécurité et à l'environnement		<b>Compétence en parallèle</b> : Compétence à faire acquérir en début de formation afin de favoriser l'adoption d'une démarche HSSE appropriée lors des activités pratiques d'apprentissage et le séjour en milieu du travail nécessaire en Stage		
<b>Module 03</b>	<b>HSSE</b>			
<b>ÉLÉMENTS DE LA COMPÉTENCE</b>	<b>APPRENTISSAGES DE BASE</b>	<b>ÉLÉMENTS DE CONTENU / BALISE</b>	<b>ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE</b>	<b>DUREE SUGGEREE</b>
2. Différencier les situations à risques pour la santé et la sécurité.	2.1. Nommer les catégories de risques pour la santé et la sécurité.	Typologie des risques et des effets sur la santé et la sécurité	Individuellement ou en mini équipe, À l'aide de l'information et de la documentation vidéo ou imprimée fournie par le formateur, <b>Activité 2</b> Dresser une liste de situations à risques liée aux activités de travail en hydraulique. En dégager une grille d'évaluation des risques	30%
	2.2. Décrire les situations à risques associées au travail	Situations critiques Sources de dangers Comportements à risques		

<b>Code</b>	3A03	<b>Type</b> : Compétence particulière		
<b>Durée/Evaluation</b>	28h/2h	<b>Compétences préalables</b> : Acquisition préférable de la compétence 01		
Compétence 03 - Prévenir les atteintes à la santé, à la sécurité et à l'environnement		<b>Compétence en parallèle</b> : Compétence à faire acquérir en début de formation afin de favoriser l'adoption d'une démarche HSSE appropriée lors des activités pratiques d'apprentissage et le séjour en milieu du travail nécessaire en Stage		
<b>Module 03</b>	<b>HSSE</b>			
<b>ÉLÉMENTS DE LA COMPÉTENCE</b>	<b>APPRENTISSAGES DE BASE</b>	<b>ÉLÉMENTS DE CONTENU / BALISE</b>	<b>ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE</b>	<b>DUREE SUGGEREE</b>
3. Recommander des mesures préventives reliées à la santé et la sécurité au travail	3.1. Nommer les mesures préventives liées aux attitudes et comportements personnels	Bonnes pratiques ergonomiques Équipement et matériel de protection Vigilance	Individuellement ou en petite équipe, À l'aide de matériel et équipement de démonstration <b>Activité 3</b> À l'aide de l'information et de la documentation imprimée, vidéo ou numérique fournie par le formateur, <b>Activité 4</b> Énumérer les normes internationales de protection contre les risques. <b>Activité 5</b> Associer divers équipements et mesures préventives à une liste de situations à risque Formuler des scénarios d'intervention préventive adaptés aux situations de travail.	30%
	3.2. Nommer les mesures préventives collectives	Codes de sécurité Icones et outils de communication Alertes et signalements		

<b>Code</b>	3A03	<b>Type</b> : Compétence particulière		
<b>Durée/Evaluation</b>	28h/2h	<b>Compétences préalables</b> : Acquisition préférable de la compétence 01		
Compétence 03 - Prévenir les atteintes à la santé, à la sécurité et à l'environnement		<b>Compétence en parallèle</b> : Compétence à faire acquérir en début de formation afin de favoriser l'adoption d'une démarche HSSE appropriée lors des activités pratiques d'apprentissage et le séjour en milieu du travail nécessaire en Stage		
<b>Module 03</b>	<b>HSSE</b>			
<b>ÉLÉMENTS DE LA COMPÉTENCE</b>	<b>APPRENTISSAGES DE BASE</b>	<b>ÉLÉMENTS DE CONTENU / BALISE</b>	<b>ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE</b>	<b>DUREE SUGGEREE</b>
4. Intervenir en situation d'urgence	4.1. Se situer par rapport à une situation d'urgence.	Émotivité Objectivité Efficacité	Individuellement ou en petite équipe, À l'aide du matériel et de l'équipement de démonstration, À l'aide de l'information et de la documentation imprimée, vidéo ou numérique fournie par le formateur, <b>Activité 6</b> Participer à un jeu de rôle permettant de simuler une séquence d'intervention urgente, d'échanger sur les aspects émotifs et objectifs et de porter une appréciation sur l'efficacité et la conformité des gestes posés.	30%
	4.2. Décrire les gestes à poser en situation d'urgence	Premiers soins Périmètre de sécurité Communication		
	4.3. Identifier les ressources à contacter en cas d'urgence.	Répertoire de Ressources internes Répertoire de Ressources externes		
	4.4. Décrire une procédure à suivre en cas d'urgence	Services d'urgence Procédures en cours dans les milieux de travail		

<b>Code</b>	3A04	<b>Type</b> : Compétence générale		
<b>Durée/Evaluation</b>	42 h/3h	<b>Compétences préalables</b> : 01		
Compétence 04 - Exploiter les outils informatiques		<b>Compétence en parallèle</b> : Compétence à faire acquérir en début de formation afin de favoriser l'appropriation et l'utilisation des TIC lors de la mise en œuvre des activités pratiques d'apprentissage et le séjour en milieu du travail nécessaire en Stage		
<b>Module 04</b>	Informatique			
<b>ÉLÉMENTS DE LA COMPÉTENCE</b>	<b>APPRENTISSAGES DE BASE</b>	<b>ÉLÉMENTS DE CONTENU / BALISE</b>	<b>ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE</b>	<b>Durée Suggérée</b>
1. Préparer son poste de travail	1.1 Reconnaître les composants d'un ordinateur	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Unité centrale et composants : microprocesseur, bloc mémoire, disque dur, cartes, lecteurs, etc.</li> <li>- Mémoires vive et morte.</li> <li>- Caractéristiques et fonctionnement du clavier, de la souris, du numériseur, du moniteur, de l'imprimante, du lecteur de disquettes, du lecteur de cédéroms, etc.</li> </ul>	Le formateur présentera aux apprenants un ordinateur complet et montrera à ces derniers comment connecter les périphériques, ainsi que leur installation. Après avoir fait des démonstrations, le formateur s'assurera que les apprenants par le biais d'exercices répétés maîtrisent l'exécution de ces opérations.	15%
	1.2. Reconnaître les ports de branchement des périphériques	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Localisation des ports de branchement des périphériques extérieurs standard et spécialisé</li> <li>- Consignes de sécurité</li> <li>- Fermeture de l'alimentation de l'ordinateur :</li> <li>- risques pour la santé (chocs électriques)</li> <li>- risques pour les appareils et les composants sous tension.</li> </ul>		

<b>Code</b>	3A04	<b>Type</b> : Compétence générale		
<b>Durée/Evaluation</b>	42 h/3h	<b>Compétences préalables</b> : 01		
Compétence 04 - Exploiter les outils informatiques		<b>Compétence en parallèle</b> : Compétence à faire acquérir en début de formation afin de favoriser l'appropriation et l'utilisation des TIC lors de la mise en œuvre des activités pratiques d'apprentissage et le séjour en milieu du travail nécessaire en Stage		
<b>Module 04</b>	Informatique			
<b>ÉLÉMENTS DE LA COMPÉTENCE</b>	<b>APPRENTISSAGES DE BASE</b>	<b>ÉLÉMENTS DE CONTENU / BALISE</b>	<b>ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE</b>	<b>Durée Suggérée</b>
2. Utiliser les fonctions de base d'un système d'exploitation	2.1 Utiliser un d'un système d'exploitation	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Logiciel d'exploitation</li> <li>Structure hiérarchique d'un classement: dossiers, répertoires, sous-répertoires, fichiers etc...</li> </ul>	Par des exercices répétés, le formateur montrera aux apprenants comment utiliser un logiciel d'exploitation, créer des dossiers, enregistrer et classer des fichiers	20%
	2.2 Créer des dossiers et classer des fichiers	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Création de dossiers, répertoires et sous-répertoires.</li> <li>- Enregistrement de fichiers.</li> <li>- Mode d'accès, changement de nom, déplacement, copie et suppression, etc.</li> </ul>		
	2.3 Créer des copies de sécurité.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Importance des copies de sécurité.</li> <li>- Appareils de sauvegarde, fonctionnement et caractéristiques : disque rigide, CD, clé USB etc.</li> </ul>		

<b>Code</b>	3A04	<b>Type</b> : Compétence générale		
<b>Durée/Evaluation</b>	42 h/3h	<b>Compétences préalables</b> : 01		
Compétence 04 - Exploiter les outils informatiques		<b>Compétence en parallèle</b> : Compétence à faire acquérir en début de formation afin de favoriser l'appropriation et l'utilisation des TIC lors de la mise en œuvre des activités pratiques d'apprentissage et le séjour en milieu du travail nécessaire en Stage		
<b>Module 04</b>	Informatique			
<b>ÉLÉMENTS DE LA COMPÉTENCE</b>	<b>APPRENTISSAGES DE BASE</b>	<b>ÉLÉMENTS DE CONTENU / BALISE</b>	<b>ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE</b>	<b>Durée Suggérée</b>
3. Saisir des données	3.1. Sauvegarder et imprimer des documents.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Procédure de sauvegarde de documents.</li> <li>- Identification de l'imprimante, nombre de copies, choix du format, etc.</li> <li>- Raccourcis clavier</li> </ul>	Après avoir fait des démonstrations de saisie, de traitement de texte et un tableur, le formateur s'assurera que les apprenants, par le biais d'exercices répétés, maîtrisent l'exécution de ces opérations.	20%
	3.2 Sauvegarder et imprimer des documents.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Procédure de sauvegarde de documents.</li> <li>- Identification de l'imprimante, nombre de copies, choix du format, etc.</li> <li>- Raccourcis clavier</li> </ul>		
4. Monter une présentation	4.1 Utiliser des logiciels de traitement de texte	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Fonctions de base de logiciel de présentation de texte : (Power point et Publisher)</li> <li>• Création de fichier et d'animations</li> <li>• Raccourcis clavier</li> </ul>	Après avoir fait des démonstrations de saisie, de traitement de texte de présentation d'un texte, ou de réalisation de documents, le formateur s'assurera que les apprenants, par le biais d'exercices répétés, maîtrisent l'exécution de ces opérations.	20%
	4.2 Sauvegarder et imprimer des documents.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Procédure de sauvegarde de documents.</li> <li>• Identification de l'imprimante, nombre de copies, choix du format, etc.</li> <li>• Raccourcis clavier</li> </ul>		

<b>Code</b>	3A04	<b>Type</b> : Compétence générale		
<b>Durée/Evaluation</b>	42 h/3h	<b>Compétences préalables</b> : 01		
Compétence 04 - Exploiter les outils informatiques		<b>Compétence en parallèle</b> : Compétence à faire acquérir en début de formation afin de favoriser l'appropriation et l'utilisation des TIC lors de la mise en œuvre des activités pratiques d'apprentissage et le séjour en milieu du travail nécessaire en Stage		
<b>Module 04</b>	Informatique			
<b>ÉLÉMENTS DE LA COMPÉTENCE</b>	<b>APPRENTISSAGES DE BASE</b>	<b>ÉLÉMENTS DE CONTENU / BALISE</b>	<b>ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE</b>	<b>Durée Suggérée</b>
5. Naviguer sur internet	5.1 Connaître les différents moteurs de recherche.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Caractéristiques d'un logiciel de navigation</li> <li>• moteurs de recherche</li> <li>• Procédure de sauvegarde des informations trouvées.</li> </ul>	Par un exposé, le formateur donnera aux apprenants les différents moteurs de recherche tout en leur expliquant comment fonctionne le courrier électronique	25%
	5.2 Savoir utiliser le courrier électronique.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réception d'un message : ouverture, fichier attaché, etc.</li> <li>• Envoi d'un message</li> <li>• Gestion du carnet d'adresses</li> <li>• Archivage et gestion des courriels</li> </ul>		

<b>Code</b>	3A05	<b>Type</b> : Compétence générale		
<b>Durée/Evaluation</b>	42h/3h	<b>Compétences préalables</b> : compétence 01		
Compétence 05 - Utiliser les notions de base de mathématiques appliquées au métier		<b>Compétence en parallèle</b> : Compétence à faire acquérir en début de formation afin d'appréhender toutes les dimensions de mathématiques à mettre en œuvre lors des activités pratiques d'apprentissage et le séjour en milieu du travail nécessaire en Stage		
<b>Module 05</b>	Mathématiques appliquées			
<b>ÉLÉMENTS DE LA COMPÉTENCE</b>	<b>APPRENTISSAGES DE BASE</b>	<b>ÉLÉMENTS DE CONTENU / BALISE</b>	<b>ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE</b>	<b>DUREE SUGGEREE</b>
1. Convertir des unités de mesure	1.1. Utiliser les tables de conversion.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Repérage des chiffres des unités du nombre à convertir</li> <li>Utilisation d'un tableau de conversion</li> <li>Utilisation du Système international</li> <li>Utilisation de la calculatrice scientifique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Seul ou en équipe selon instructions du formateur</li> <li>a) Repérer des choix de moyens applicables à court termes ;</li> <li>b) Échanger avec les autres stagiaires et le formateur</li> <li>Participation aux synthèses.</li> <li>Prise des notes des synthèses.</li> </ul>	15%
	1.2. Déterminer les unités de mesure	<ul style="list-style-type: none"> <li>Rappel sur les unités de mesures</li> <li>Système international</li> <li>Unités sous forme décimale et fractionnaire</li> <li>Mesures des longueurs, masses, durées, aires, volumes</li> <li>Utilisation de la calculatrice scientifique</li> </ul>		

<b>Code</b>	3A05	<b>Type</b> : Compétence générale		
<b>Durée/Evaluation</b>	42h/3h	<b>Compétences préalables</b> : compétence 01		
Compétence 05 - Utiliser les notions de base de mathématiques appliquées au métier		<b>Compétence en parallèle</b> : Compétence à faire acquérir en début de formation afin d'appréhender toutes les dimensions de mathématiques à mettre en œuvre lors des activités pratiques d'apprentissage et le séjour en milieu du travail nécessaire en Stage		
<b>Module 05</b>	Mathématiques appliquées			
<b>ÉLÉMENTS DE LA COMPÉTENCE</b>	<b>APPRENTISSAGES DE BASE</b>	<b>ÉLÉMENTS DE CONTENU / BALISE</b>	<b>ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE</b>	<b>DUREE SUGGEREE</b>
2. Utiliser les différents types des nombres	2.1 Résoudre des problèmes de situation additive	<ul style="list-style-type: none"> <li>Opération d'addition</li> <li>Opération de soustraction</li> <li>Opération de division</li> <li>Opération de multiplication</li> </ul>	A l'aide des exercices d'applications, les apprenants seront invités à effectuer les opérations de situation additive, calculer les nombres décimaux et entiers naturels, résoudre les problèmes de puissance, de fraction, de proportionnalité, calculer les écarts.	30%
	2.2 Utiliser les nombres décimaux et des entiers naturels	<ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre entier</li> <li>Nombres décimaux</li> <li>Ecriture de nombres dans un tableau</li> <li>Décomposition d'un nombre décimal</li> </ul>		
	2.3 Résoudre les problèmes de racine carrées	<ul style="list-style-type: none"> <li>Définition</li> <li>Règles de calcul</li> <li>Calcul de puissance</li> </ul>		
	2.4 résoudre les problèmes de fraction et de proportionnalité	<ul style="list-style-type: none"> <li>Addition des fractions</li> <li>Réduction au même dénominateur</li> <li>Produits de fraction</li> <li>Suites proportionnelles</li> <li>Produits en croix</li> <li>Pourcentages</li> <li>calcul du pourcentage</li> </ul>		
	2.5 résoudre les problèmes d'interpolation linéaire et d'extrapolation	<ul style="list-style-type: none"> <li>Ecart</li> <li>Suite numérique</li> <li>Suite géométrique</li> <li>Interpolation affine</li> </ul>		
	2.6 Utiliser la calculatrice.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Définition de la calculatrice</li> <li>Caractéristiques et fonctions d'une calculatrice</li> <li>Touches particulière</li> </ul>		

<b>Code</b>	3A05	<b>Type</b> : Compétence générale		
<b>Durée/Evaluation</b>	42h/3h	<b>Compétences préalables</b> : compétence 01		
Compétence 05 - Utiliser les notions de base de mathématiques appliquées au métier		<b>Compétence en parallèle</b> : Compétence à faire acquérir en début de formation afin d'appréhender toutes les dimensions de mathématiques à mettre en œuvre lors des activités pratiques d'apprentissage et le séjour en milieu du travail nécessaire en Stage		
<b>Module 05</b>	Mathématiques appliquées			
<b>ÉLÉMENTS DE LA COMPÉTENCE</b>	<b>APPRENTISSAGES DE BASE</b>	<b>ÉLÉMENTS DE CONTENU / BALISE</b>	<b>ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE</b>	<b>DUREE SUGGEREE</b>
3. Résoudre des équations algébriques à une ou à deux inconnues.	3.1. Résoudre les équations du premier et second degré;	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Produit nul</li> <li>• Calcul du discriminant</li> <li>• Inéquations</li> </ul>	A travers des exemples, le formateur amènera l'apprenant à appliquer les différentes méthodes de résolution d'un système à 2 ou 3 équations, de équations du premier et second degré, les inéquations tout en effectuant les calculs.  Pendant les explications, l'apprenant suit les explications, prend note puis applique les exemples données par le formateur.	10%
	3.2. Résoudre un système d'équation à 2	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Système d'équation à deux inconnues : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Méthode d'addition</li> <li>- Méthode de combinaison</li> </ul> </li> <li>• Système d'équation à trois inconnues : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Méthode d'addition</li> <li>- Méthode de combinaison</li> </ul> </li> </ul>		

<b>Code</b>	3A05	<b>Type</b> : Compétence générale		
<b>Durée/Evaluation</b>	42h/3h	<b>Compétences préalables</b> : compétence 01		
Compétence 05 - Utiliser les notions de base de mathématiques appliquées au métier		<b>Compétence en parallèle</b> : Compétence à faire acquérir en début de formation afin d'appréhender toutes les dimensions de mathématiques à mettre en œuvre lors des activités pratiques d'apprentissage et le séjour en milieu du travail nécessaire en Stage		
<b>Module 05</b>	Mathématiques appliquées			
<b>ÉLÉMENTS DE LA COMPÉTENCE</b>	<b>APPRENTISSAGES DE BASE</b>	<b>ÉLÉMENTS DE CONTENU / BALISE</b>	<b>ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE</b>	<b>DUREE SUGGEREE</b>
4. Effectuer les calculs algébriques	4.1 Développer et réduire une expression	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Distributivité de la multiplication sur l'addition et la soustraction</li> <li>• Identités remarquables</li> </ul>	A travers des exemples, le formateur amènera l'apprenant à Développer, réduire une expression et factoriser une somme des termes. Pendant les explications, l'apprenant suit les explications, prend note puis applique les exemples donnés par le formateur	10%
	4.2 Factoriser une somme des termes	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Recherche d'un facteur commun</li> <li>• Recherche des identités remarquables</li> <li>• Applications des théorèmes</li> <li>• Application des formules de calculs de dimensions des figures géométriques</li> <li>• Utilisation d'une calculatrice scientifique</li> </ul>		

<b>Code</b>	3A05	<b>Type</b> : Compétence générale		
<b>Durée/Evaluation</b>	42h/3h	<b>Compétences préalables</b> : compétence 01		
Compétence 05 - Utiliser les notions de base de mathématiques appliquées au métier		<b>Compétence en parallèle</b> : Compétence à faire acquérir en début de formation afin d'appréhender toutes les dimensions de mathématiques à mettre en œuvre lors des activités pratiques d'apprentissage et le séjour en milieu du travail nécessaire en Stage		
<b>Module 05</b>	Mathématiques appliquées			
<b>ÉLÉMENTS DE LA COMPÉTENCE</b>	<b>APPRENTISSAGES DE BASE</b>	<b>ÉLÉMENTS DE CONTENU / BALISE</b>	<b>ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE</b>	<b>DUREE SUGGEREE</b>
5. Résoudre des problèmes géométrique	5.1 Ecrire l'équation d'une droite	<ul style="list-style-type: none"> <li>Equation de droite passant par deux points</li> <li>Intersections de droites et systèmes d'équations</li> <li>Droites perpendiculaires</li> <li>Droites parallèles</li> <li>Tracé de droite</li> </ul>	<p>A travers des exemples, le formateur amènera l'apprenant à écrire l'équation d'une droite, Construire les figures géométriques simples, Caractériser les droites et plans dans l'espace.</p> <p>Pendant les explications, l'apprenant suit les explications, prend note puis applique les exemples donnés par le formateur.</p>	20%
	5.2 Construire les figures géométriques simples	<ul style="list-style-type: none"> <li>Construction du cercle <ul style="list-style-type: none"> <li>- Diamètre</li> <li>- Corde</li> </ul> </li> <li>Triangle et ses droites remarquables</li> <li>Parallélogramme</li> <li>Trapèze</li> <li>Quadrilatères, cône</li> <li>Calcul des surfaces et volumes des figures géométriques simples</li> </ul>		
	5.3. Caractériser les droites et plans dans l'espace	<ul style="list-style-type: none"> <li>Droites perpendiculaires</li> <li>Droites parallèles</li> <li>Tracé de droite</li> <li>Droites sécantes</li> <li>Plans sécants</li> <li>Plans parallèle</li> <li>Plans perpendiculaire</li> </ul>		

<b>Code</b>	3A05	<b>Type</b> : Compétence générale		
<b>Durée/Evaluation</b>	42h/3h	<b>Compétences préalables</b> : compétence 01		
Compétence 05 - Utiliser les notions de base de mathématiques appliquées au métier		<b>Compétence en parallèle</b> : Compétence à faire acquérir en début de formation afin d'appréhender toutes les dimensions de mathématiques à mettre en œuvre lors des activités pratiques d'apprentissage et le séjour en milieu du travail nécessaire en Stage		
<b>Module 05</b>	Mathématiques appliquées			
<b>ÉLÉMENTS DE LA COMPÉTENCE</b>	<b>APPRENTISSAGES DE BASE</b>	<b>ÉLÉMENTS DE CONTENU / BALISE</b>	<b>ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE</b>	<b>DUREE SUGGEREE</b>
6. Résoudre des problèmes de trigonométrie	6.1 Détermination des angles	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cosinus, sinus, tangente d'un angle aigu</li> <li>• Formules et relation trigonométriques</li> <li>• Utilisation de la calculatrice</li> </ul>	<p>A travers des exemples, le formateur amènera l'apprenant à résoudre des problèmes de trigonométrie et Calculer des dimensions.</p> <p>Pendant les explications, l'apprenant suit les explications, prend note puis applique les exemples données par le formateur.</p>	25%
	6.2 Calculer des dimensions.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Appliquer les identités remarquables</li> <li>• Applications des théorèmes</li> <li>• Application des formules de calculs de dimensions des figures géométriques</li> <li>• Utilisation d'une calculatrice scientifique</li> </ul>		

<b>Code</b>	3A06	<b>Type</b> : Compétence générale		
<b>Durée/Evaluation</b>	56 h/4h	<b>Compétences préalables</b> : Acquisition préférable des compétences 01 en amont de la compétence 07		
Compétence 06 - Appréhender les techniques de reconnaissance des sols		<b>Compétence en parallèle</b> : C4/C8 - Compétence à faire acquérir en début de formation afin d'appréhender tous les savoirs appliqués à mettre en œuvre lors des activités pratiques d'apprentissage et le séjour en milieu du travail nécessaire en Stage		
<b>Module 06</b>	<b>Reconnaissance des sols</b>			
<b>ÉLÉMENTS DE LA COMPÉTENCE</b>	<b>APPRENTISSAGES DE BASE</b>	<b>ÉLÉMENTS DE CONTENU / BALISE</b>	<b>ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE</b>	<b>DUREE SUGGEREE</b>
1. Appréhender les notions des états de la matière	1.1. Identifier les trois états de la matière	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Constitution de la matière</li> <li>• Trois états de la matière <ul style="list-style-type: none"> <li>- Solide</li> <li>- Liquide</li> <li>- gazeux</li> </ul> </li> <li>• Caractéristiques de trois états de la matière <ul style="list-style-type: none"> <li>- Ensemble compact et ordonné Molécules liées et immobiles</li> <li>- Ensemble compact et Désordonné Molécules peu liées et mobiles</li> <li>- Ensemble dispersé et désordonné Molécules séparées et très mobiles</li> </ul> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Seul ou en équipe selon instructions du formateur <ul style="list-style-type: none"> <li>a) Repérer des choix de moyens applicables à court termes ;</li> <li>b) Échanger avec les autres stagiaires et le formateur</li> </ul> </li> <li>• Participation aux synthèses.</li> <li>• Prise des notes des synthèses.</li> </ul>	20%
	1.2. Définir les corps pur et mélange	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Corps pur et mélange <ul style="list-style-type: none"> <li>- Définitions (corps pur, mélange)</li> <li>- Représentation moléculaire (Etat solide, Etat liquide, Etat gazeux)</li> </ul> </li> <li>• Représentation moléculaire</li> </ul>		
	1.3. Déterminer les caractéristiques des différents états	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Caractéristiques des différents états <ul style="list-style-type: none"> <li>- Etude d'un gaz <ul style="list-style-type: none"> <li>o Molécules désordonnées et dispersées</li> <li>o molécules se déplacent à très grande vitesse</li> </ul> </li> <li>- Etude d'un liquide</li> <li>- Etude d'un solide</li> </ul> </li> </ul>		

<b>Code</b>	3A06	<b>Type</b> : Compétence générale		
<b>Durée/Evaluation</b>	56 h/4h	<b>Compétences préalables</b> : Acquisition préférable des compétences 01 en amont de la compétence 07		
Compétence 06 - Appréhender les techniques de reconnaissance des sols		<b>Compétence en parallèle</b> : C4/C8 - Compétence à faire acquérir en début de formation afin d'appréhender tous les savoirs appliqués à mettre en œuvre lors des activités pratiques d'apprentissage et le séjour en milieu du travail nécessaire en Stage		
<b>Module 06</b>	<b>Reconnaissance des sols</b>			
<b>ÉLÉMENTS DE LA COMPÉTENCE</b>	<b>APPRENTISSAGES DE BASE</b>	<b>ÉLÉMENTS DE CONTENU / BALISE</b>	<b>ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE</b>	<b>DUREE SUGGEREE</b>
	1.4. Appréhender la conservation de la matière	<ul style="list-style-type: none"> <li>• conservation de la matière <ul style="list-style-type: none"> <li>- Énoncé du principe de conservation de la matière</li> <li>- changement d'état</li> <li>- Domaines d'application du principe de la conservation de la matière : chimie, mécanique, mécanique de fluides....</li> </ul> </li> </ul>		

<b>Code</b>	3A06	<b>Type</b> : Compétence générale		
<b>Durée/Evaluation</b>	56 h/4h	<b>Compétences préalables</b> : Acquisition préférable des compétences 01 en amont de la compétence 07		
Compétence 06 - Appréhender les techniques de reconnaissance des sols		<b>Compétence en parallèle</b> : C4/C8 - Compétence à faire acquérir en début de formation afin d'appréhender tous les savoirs appliqués à mettre en œuvre lors des activités pratiques d'apprentissage et le séjour en milieu du travail nécessaire en Stage		
<b>Module 06</b>	<b>Reconnaissance des sols</b>			
<b>ÉLÉMENTS DE LA COMPÉTENCE</b>	<b>APPRENTISSAGES DE BASE</b>	<b>ÉLÉMENTS DE CONTENU / BALISE</b>	<b>ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE</b>	<b>DUREE SUGGEREE</b>
2 Connaitre la texture du sol	2.1. classifier les textures du sol	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Texture et travail du sol <ul style="list-style-type: none"> <li>- Définition de la texture du sol</li> </ul> </li> <li>• Classes granulométriques/texturales <ul style="list-style-type: none"> <li>- Argile</li> <li>- Limon fin</li> <li>- Limon grossier</li> <li>- Sable fin</li> <li>- Sable grossier</li> </ul> </li> <li>• Importance de la texture du sol <ul style="list-style-type: none"> <li>○ petites particules,</li> <li>○ argiles,</li> <li>○ particules de taille moyenne,</li> <li>○ limons, et particules de grande taille</li> <li>○ sables</li> </ul> </li> </ul>	<p>Seul ou en équipe selon instructions du formateur</p> <p>a) Repérer des choix de moyens applicables à court termes ;</p> <p>b) Échanger avec les autres stagiaires et le formateur</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Participation aux synthèses.</li> <li>• Prise des notes des</li> </ul>	20%
	2.2. Appliquer la méthode de reconnaissance de texture de sol	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Evaluation de la texture du sol <ul style="list-style-type: none"> <li>- Test du lancer de la boule</li> <li>- Test de la pression</li> <li>- Test de la bouteille</li> <li>- Test du jet horizontal de la balle</li> <li>- Test de la boulette secouée</li> <li>- Test de l'écrasement sec</li> <li>- Test des manipulations successives</li> <li>- Test des secousses pour différencier l'argile du limon</li> </ul> </li> </ul>	<p>Seul ou en équipe selon instructions du formateur</p> <p>a) Repérer des choix de moyens applicables à court termes ;</p> <p>b) Échanger avec les autres stagiaires et le formateur</p> <p>Participation aux synthèses.</p> <p>Prise des notes des synthèses</p>	

<b>Code</b>	3A06	<b>Type</b> : Compétence générale		
<b>Durée/Evaluation</b>	56 h/4h	<b>Compétences préalables</b> : Acquisition préférable des compétences 01 en amont de la compétence 07		
Compétence 06 - Appréhender les techniques de reconnaissance des sols		<b>Compétence en parallèle</b> : C4/C8 - Compétence à faire acquérir en début de formation afin d'appréhender tous les savoirs appliqués à mettre en œuvre lors des activités pratiques d'apprentissage et le séjour en milieu du travail nécessaire en Stage		
<b>Module 06</b>	<b>Reconnaissance des sols</b>			
<b>ÉLÉMENTS DE LA COMPÉTENCE</b>	<b>APPRENTISSAGES DE BASE</b>	<b>ÉLÉMENTS DE CONTENU / BALISE</b>	<b>ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE</b>	<b>DUREE SUGGEREE</b>
3. Déterminer la composition chimique et minéralogique du sol	3.1. Déterminer les caractéristiques physiques du sol	<ul style="list-style-type: none"> <li>• caractéristiques physiques du sol <ul style="list-style-type: none"> <li>○ de la nature et de la proportion des divers constituants, en d'autres termes de la texture;</li> <li>○ de l'agencement spatial de ces divers constituants, donc de la structure;</li> <li>○ de la quantité et de l'état de l'eau occupant en partie ou en totalité les vides existant entre les unités structurales du sol.</li> </ul> </li> <li>• Reconnaissance d'un sol in situ</li> <li>• Technique de palpation des sols</li> <li>• Classes texturales</li> </ul>	<p>Seul ou en équipe selon instructions du formateur</p> <p>a) Repérer des choix de moyens applicables à court termes ;</p> <p>b) Échanger avec les autres stagiaires et le formateur</p> <p>Participation aux synthèses.</p> <p>Prise des notes des synthèses</p>	30%
	3.2. Déterminer les caractéristiques chimique du sol	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Caractéristiques chimiques du sol <ul style="list-style-type: none"> <li>- capacité d'échange <ul style="list-style-type: none"> <li>○ cause de la capacité d'échange</li> <li>○ Facteur influant sur la capacité d'échange</li> <li>○ Principe de mesure de capacités d'échanges</li> </ul> </li> <li>• Cations échangeables</li> <li>• Cations échangeables dans les sols tropicaux <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Echangeabilité des cations</li> <li>○ Localisation des cations et lois d'échange</li> <li>○ Détermination des cations échangeable</li> </ul> </li> </ul> </li> </ul>		

<b>Code</b>	3A06	<b>Type</b> : Compétence générale		
<b>Durée/Evaluation</b>	56 h/4h	<b>Compétences préalables</b> : Acquisition préférable des compétences 01 en amont de la compétence 07		
Compétence 06 - Appréhender les techniques de reconnaissance des sols		<b>Compétence en parallèle</b> : C4/C8 - Compétence à faire acquérir en début de formation afin d'appréhender tous les savoirs appliqués à mettre en œuvre lors des activités pratiques d'apprentissage et le séjour en milieu du travail nécessaire en Stage		
<b>Module 06</b>	<b>Reconnaissance des sols</b>			
<b>ÉLÉMENTS DE LA COMPÉTENCE</b>	<b>APPRENTISSAGES DE BASE</b>	<b>ÉLÉMENTS DE CONTENU / BALISE</b>	<b>ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE</b>	<b>DUREE SUGGEREE</b>
4. Identifier la source de l'acidité des sols	4.1. Identifier les différentes expressions de l'acidité	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Définition de la notion d'acidité du sol</li> <li>• différentes expressions de l'acidité <ul style="list-style-type: none"> <li>○ acidité active</li> <li>○ acidité potentielle</li> <li>○ acidité d'échange</li> </ul> </li> </ul>	Seul ou en équipe selon instructions du formateur a) Repérer des choix de moyens applicables à court termes ; b) Échanger avec les autres stagiaires et le formateur  <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Participation aux synthèses.</li> <li>○ Prise des notes des synthèses</li> </ul>	20%
	4.2. Déterminer le PH du sol	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Définition du Ph <ul style="list-style-type: none"> <li>- Solution basique et acide</li> <li>- Relation entre pH et taux de saturation</li> <li>- Utilisation du pH mètre</li> <li>- utilisation conductimètre,</li> </ul> </li> <li>• Notions de salinité et alcalinité</li> <li>• Pouvoir tampon des sols <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Variations des pH</li> <li>○ Aptitudes des sols à s'opposer aux variations des pH</li> </ul> </li> </ul>		

<b>Code</b>	3A06	<b>Type</b> : Compétence générale		
<b>Durée/Evaluation</b>	56 h/4h	<b>Compétences préalables</b> : Acquisition préférable des compétences 01 en amont de la compétence 07		
Compétence 06 - Appréhender les techniques de reconnaissance des sols		<b>Compétence en parallèle</b> : C4/C8 - Compétence à faire acquérir en début de formation afin d'appréhender tous les savoirs appliqués à mettre en œuvre lors des activités pratiques d'apprentissage et le séjour en milieu du travail nécessaire en Stage		
<b>Module 06</b>	<b>Reconnaissance des sols</b>			
<b>ÉLÉMENTS DE LA COMPÉTENCE</b>	<b>APPRENTISSAGES DE BASE</b>	<b>ÉLÉMENTS DE CONTENU / BALISE</b>	<b>ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE</b>	<b>DUREE SUGGEREE</b>
5. Identifier les types et causes de dégradation du sol	5.1. Identifier les types et causes de dégradation physique du sol	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Dégradation physique du sol <ul style="list-style-type: none"> <li>- Notion de dégradation physique</li> <li>- Principales manifestations de la dégradation structurale des sols <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Compaction</li> <li>○ Érosion</li> <li>○ encroutement</li> <li>○ Excès d'eau dans le sol</li> </ul> </li> <li>- Causes de dégradation physique</li> </ul> </li> </ul>	Seul ou en équipe selon instructions du formateur a) Repérer des choix de moyens applicables à court termes ; b) Échanger avec les autres stagiaires et le formateur  ○ Participation aux synthèses. Prise des notes des synthèses	10%
	5.2. Identifier les types et causes de dégradation chimique et biologique du sol	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Dégradation chimique et/ou biologique du sol <ul style="list-style-type: none"> <li>- Définition</li> <li>- Typologie de dégradation chimique des sols</li> <li>- Causes de dégradation chimique et biologique du sol</li> </ul> </li> </ul>		

<b>Code</b>	3A07	<b>Type :</b> Compétence générale		
<b>Durée/Evaluation</b>	56h/4h	<b>Compétences préalables :</b> Acquisition préférable des compétences 06		
Compétence 07- Appréhender la relation Eau-Sol-Plante en vue d'un projet d'aménagement		<b>Compétence en parallèle :</b> C9 /C10. Compétence devant favoriser la mise en œuvre des savoirs appliqués lors des activités pratiques d'apprentissage et le séjour en milieu du travail nécessaire en Stage		
<b>Module 07</b>	<b>Système Eau-Sol-Plante</b>			
<b>ÉLÉMENTS DE LA COMPÉTENCE</b>	<b>APPRENTISSAGES DE BASE</b>	<b>ÉLÉMENTS DE CONTENU / BALISE</b>	<b>ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE</b>	<b>DUREE SUGGEREE</b>
1. Prélever les échantillons d'eau et de sol.	1.1.Différencier les propriétés du sol.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Role et importance de l'analyse du sol</li> <li>• Analyse et propriétés de la phase solide <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Granulométrie</li> <li>▪ Texture</li> <li>▪ Structure</li> <li>▪ Complexe argilohumique</li> </ul> </li> <li>Propriétés de la phase liquide : <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Conductivité hydraulique</li> <li>▪ Humidité</li> <li>▪ Profil hydrique</li> <li>▪ Processus de transfert eau-solutés</li> </ul> </li> </ul>	<p>Seul ou en équipe</p> <p>Après démonstration par le formateur en utilisant le matériel d'échantillonnage</p> <p>Sur une parcelle du polygone pédagogique</p> <p>À partir des mises en situation et consignes données par le formateur</p> <p>Activité 1 : Préparer le matériel</p> <p>Activité 2 : Réaliser les prélèvements</p> <p>Activité 3 : Renseigner les fiches de prélèvements.</p>	15%

<b>Code</b>	3A07	<b>Type</b> : Compétence générale		
<b>Durée/Evaluation</b>	56h/4h	<b>Compétences préalables</b> : Acquisition préférable des compétences 06		
Compétence 07- Appréhender la relation Eau-Sol-Plante en vue d'un projet d'aménagement		<b>Compétence en parallèle</b> : C9 /C10. Compétence devant favoriser la mise en œuvre des savoirs appliqués lors des activités pratiques d'apprentissage et le séjour en milieu du travail nécessaire en Stage		
<b>Module 07</b>	<b>Système Eau-Sol-Plante</b>			
<b>ÉLÉMENTS DE LA COMPÉTENCE</b>	<b>APPRENTISSAGES DE BASE</b>	<b>ÉLÉMENTS DE CONTENU / BALISE</b>	<b>ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE</b>	<b>DUREE SUGGEREE</b>
	1.2. Décrire le mode d'utilisation du matériel de prélèvement.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Tarière</li> <li>• Cuillère</li> <li>• Spatule</li> <li>• Truelle</li> <li>• Récipient en acier inoxydable</li> <li>• Tamis</li> <li>• Étiquettes autocollantes et crayons à encre indélébile</li> <li>• Bouteilles</li> <li>• Glacières.</li> </ul>		
	1.3. Décrire les procédures d'échantillonnage.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Échantillon remanié</li> <li>• Échantillon non remanié</li> <li>• Nombre d'échantillons</li> <li>• Échantillonnage aléatoire composite</li> <li>• Conservation des échantillons</li> <li>• Expédition des échantillons.</li> </ul>		
	1.4. Décrire le mode de restitution de l'échantillonnage.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Fiche de prélèvement des échantillons d'eau</li> <li>• Fiche de prélèvement des échantillons du sol.</li> </ul>		

<b>Code</b>	3A07	<b>Type</b> : Compétence générale		
<b>Durée/Evaluation</b>	56h/4h	<b>Compétences préalables</b> : Acquisition préférable des compétences 06		
Compétence 07- Appréhender la relation Eau-Sol-Plante en vue d'un projet d'aménagement		<b>Compétence en parallèle</b> : C9 /C10. Compétence devant favoriser la mise en œuvre des savoirs appliqués lors des activités pratiques d'apprentissage et le séjour en milieu du travail nécessaire en Stage		
<b>Module 07</b>	<b>Système Eau-Sol-Plante</b>			
<b>ÉLÉMENTS DE LA COMPÉTENCE</b>	<b>APPRENTISSAGES DE BASE</b>	<b>ÉLÉMENTS DE CONTENU / BALISE</b>	<b>ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE</b>	<b>DUREE SUGGEREE</b>
2. Mesurer les paramètres d'eau et du sol in situ.	2.1 Nommer les différents paramètres d'analyse in situ de l'eau et du sol et le matériels de mesure adéquat.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Paramètres d'analyses de l'eau et du sol <ul style="list-style-type: none"> <li>○ pH - pH mètre</li> <li>○ température</li> <li>○ salinité</li> <li>○ turbidité</li> <li>○ Azote</li> <li>○ Conductivité électrique</li> <li>○ Conductimètre</li> <li>○ Fer</li> <li>○ Nitrate</li> <li>○ réflectomètre</li> <li>○ Oxygène dissout - oxymètre</li> <li>○ Conductivité hydraulique - double anneau</li> </ul> </li> <li>• Matériels <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Piézométrie</li> <li>○ sonde piézométrique.</li> </ul> </li> </ul>	<p>Seul ou en équipe</p> <p>Après démonstration par le formateur en utilisant le matériel d'échantillonnage</p> <p>Sur une parcelle du polygone pédagogique</p> <p>À partir des mises en situation et consignes données par le formateur,</p> <p>Activité 4 : Préparer et/ou étalonner le matériel</p> <p>Activité 5 : Réaliser les mesures</p> <p>Activité 6 : Renseigner les fiches de mesures</p>	35%
	2.2 Décrire le mode de préparation du matériel de mesure in situ.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Étalonnage du matériel</li> <li>• Assemblage du matériel</li> <li>• Installation du matériel.</li> </ul>		
	2.3 Décrire une procédure de mesure de paramètres in situ de l'eau et du sol.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Relevés et mesures</li> <li>• Techniques de lecture des résultats</li> <li>• Renseignement des résultats.</li> </ul>		

<b>Code</b>	3A07	<b>Type</b> : Compétence générale		
<b>Durée/Evaluation</b>	56h/4h	<b>Compétences préalables</b> : Acquisition préférable des compétences 06		
Compétence 07- Appréhender la relation Eau-Sol-Plante en vue d'un projet d'aménagement		<b>Compétence en parallèle</b> : C9 /C10. Compétence devant favoriser la mise en œuvre des savoirs appliqués lors des activités pratiques d'apprentissage et le séjour en milieu du travail nécessaire en Stage		
<b>Module 07</b>	<b>Système Eau-Sol-Plante</b>			
<b>ÉLÉMENTS DE LA COMPÉTENCE</b>	<b>APPRENTISSAGES DE BASE</b>	<b>ÉLÉMENTS DE CONTENU / BALISE</b>	<b>ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE</b>	<b>DUREE SUGGEREE</b>
3. Interpréter les résultats d'analyse d'eau et du sol.	3.1 Référencer aux normes de qualité de l'eau et du sol.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Normes de qualité de l'eau en irrigation</li> <li>Normes de qualité du sol en irrigation</li> <li>Normes de réutilisation des eaux en irrigation</li> </ul>	<p>Seul ou en équipe</p> <p>A partir de résultats de mesure de l'eau et du sol</p> <p>A partir des fiches techniques des cultures</p>	
	3.2 Référencer aux exigences des cultures.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Exigence des cultures</li> <li>Caractéristiques hydrodynamiques du sol</li> <li>Cycle végétatif des cultures.</li> </ul>	<p>A partir des normes et des recommandations</p> <p>À partir des mises en situation et consignes données par le formateur,</p> <p>Sur tableur ou manuellement</p> <p>Activité 7 : Lecture dirigée de normes</p> <p>Activité 8 : Confrontation des mesures et des normes</p> <p>Activité 9 : Renseigner les fiches d'interprétation.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li></li> </ul>	

<b>Code</b>	3A07	<b>Type</b> : Compétence générale		
<b>Durée/Evaluation</b>	56h/4h	<b>Compétences préalables</b> : Acquisition préférable des compétences 06		
Compétence 07- Appréhender la relation Eau-Sol-Plante en vue d'un projet d'aménagement		<b>Compétence en parallèle</b> : C9 /C10. Compétence devant favoriser la mise en œuvre des savoirs appliqués lors des activités pratiques d'apprentissage et le séjour en milieu du travail nécessaire en Stage		
<b>Module 07</b>	<b>Système Eau-Sol-Plante</b>			
<b>ÉLÉMENTS DE LA COMPÉTENCE</b>	<b>APPRENTISSAGES DE BASE</b>	<b>ÉLÉMENTS DE CONTENU / BALISE</b>	<b>ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE</b>	<b>DUREE SUGGEREE</b>
4. Déterminer les besoins en eau d'irrigation.	4.1 Distinguer les caractéristiques biologiques essentielles des plantes	<ul style="list-style-type: none"> <li>Morphologie de la plante</li> <li>Physiologie de la plante</li> </ul>	Activité 10 : Test ludique de terminologie végétale  Seul ou en équipe	35%
	4.2 Différencier les éléments du cycle de l'eau.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Précipitation</li> <li>Infiltration</li> <li>Évaporation</li> <li>Évapotranspiration.</li> </ul>	A partir de documents et de données fournis par le formateur	
	4.3 Déterminer les paramètres d'arrosage.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Dosage</li> <li>Calendrier d'irrigation.</li> </ul>	À l'aide de tables et abaques À l'aide d'un tableur À l'aide de logiciels professionnels Travaux dirigés : Activité 11 : Calculs manuels Calculs à l'aide d'un tableur Calculs à l'aide d'un logiciel professionnel Activité 12 : Calculer un bilan hydrique Déterminer les besoins en eau.	

<b>Code</b>	3A07	<b>Type</b> : Compétence générale		
<b>Durée/Evaluation</b>	56h/4h	<b>Compétences préalables</b> : Acquisition préférable des compétences 06		
Compétence 07- Appréhender la relation Eau-Sol-Plante en vue d'un projet d'aménagement		<b>Compétence en parallèle</b> : C9 /C10. Compétence devant favoriser la mise en œuvre des savoirs appliqués lors des activités pratiques d'apprentissage et le séjour en milieu du travail nécessaire en Stage		
<b>Module 07</b>	<b>Système Eau-Sol-Plante</b>			
<b>ÉLÉMENTS DE LA COMPÉTENCE</b>	<b>APPRENTISSAGES DE BASE</b>	<b>ÉLÉMENTS DE CONTENU / BALISE</b>	<b>ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE</b>	<b>DUREE SUGGEREE</b>
5. Quantifier les besoins de fertigation des cultures.	5.1 Décoder un bilan de masse.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Éléments du bilan</li> <li>• Cycles de la matière.</li> <li>• Éléments majeurs</li> <li>• Azote</li> <li>• Phosphore</li> <li>• Potassium</li> <li>• Oligoéléments.</li> </ul>	<p>Seul ou en équipe</p> <p>A partir de documents et de données fournis par le formateur</p> <p>Sur tableur ou manuel</p> <p>Seul ou en équipe</p>	25%
	5.2 Calculer les paramètres de fertigation.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Formule de calcul</li> <li>• Solution mère</li> <li>• Taux d'injection</li> <li>• Débit d'injection</li> <li>• Solution fille.</li> </ul>	<p>A partir de documents et de données fournis par le formateur</p> <p>À l'aide de tables et abaques</p> <p>À l'aide d'un tableur</p> <p>À l'aide de logiciels professionnels</p> <p>À l'aide d'un bilan de masse de culture Travaux dirigés :</p> <p>Activité 13 :</p> <p>Repérage d'informations et de données dans un bilan de masse</p> <p>Activité 14 :</p> <p>Calculer les paramètres de fertigation en fonction d'un bilan donné.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>•</li> </ul>	

<b>Code</b>	3A07	<b>Type</b> : Compétence générale		
<b>Durée/Evaluation</b>	56h/4h	<b>Compétences préalables</b> : Acquisition préférable des compétences 06		
Compétence 07- Appréhender la relation Eau-Sol-Plante en vue d'un projet d'aménagement		<b>Compétence en parallèle</b> : C9 /C10. Compétence devant favoriser la mise en œuvre des savoirs appliqués lors des activités pratiques d'apprentissage et le séjour en milieu du travail nécessaire en Stage		
<b>Module 07</b>	<b>Système Eau-Sol-Plante</b>			
<b>ÉLÉMENTS DE LA COMPÉTENCE</b>	<b>APPRENTISSAGES DE BASE</b>	<b>ÉLÉMENTS DE CONTENU / BALISE</b>	<b>ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE</b>	<b>DUREE SUGGEREE</b>
	5.3 Valider les paramètres	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mesures manuelles ou automatisées</li> <li>Confrontation besoin - offre du sol - offre de l'eau</li> </ul>	Activité 15 Sur une station de fertigation Tester et valider les paramètres résultant de l'activité 2 ou de données fournies par le formateur.	
	5.4 Synthétiser les besoins en eau d'irrigation.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Fiches cultures</li> <li>Besoins en eau</li> <li>Dose et calendrier d'irrigation</li> </ul>		
	5.5 Synthétiser les besoins nutritifs de la culture.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Besoins en éléments majeurs</li> <li>Besoins en éléments mineurs</li> </ul>		

<b>Code</b>	3A08	<b>Type</b> : Compétence générale		
<b>Durée/Evaluation</b>	42h/3h	<b>Compétences préalables</b> : C1		
Compétence 08 - S'approprier la documentation technique et réglementaire relative au métier.		<b>Compétence en parallèle</b> : Invariable C4/ C6 – Cependant, compétence à faire acquérir en début de formation afin de se familiariser à l'environnement réglementaire et technique qui sera progressivement référencé lors des activités pratiques d'apprentissage et le séjour en milieu du travail nécessaire en Stage		
<b>Module 08</b>	<b>Documentation et réglementation technique</b>			
<b>ÉLÉMENTS DE LA COMPÉTENCE</b>	<b>APPRENTISSAGES DE BASE</b>	<b>ÉLÉMENTS DE CONTENU / BALISE</b>	<b>ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE</b>	<b>DUREE SUGGEREE</b>
1. Recenser l'ensemble des textes législatifs et réglementaires du secteur de l'aménagement agricole ou apparenté au foncier	1.1. S'informer connaissance des dispositifs législatifs généraux	<ul style="list-style-type: none"> <li>Lois et règlements généraux du secteur agricole</li> <li>Lois et règlements connexes au secteur agricole</li> </ul>	Individuellement ou en petite équipe, à l'aide d'un répertoire de textes juridiques, le formateur favorise chez l'apprenant la découverte progressive de l'environnement législatif et réglementaire de la pratique de l'aménagement agricole.  Il présentera aussi les administrations et organismes clés gouvernementaux impliqués dans la gestion des politiques d'aménagement au Cameroun	25%
	1.2. Prendre connaissance des dispositifs particuliers au domaine de l'aménagement agricole	<ul style="list-style-type: none"> <li>Dispositifs législatifs et réglementaires spécifiques à l'aménagement agricole</li> <li>Cadre juridique et institutionnel du secteur agricole</li> </ul>		

<b>Code</b>	3A08	<b>Type</b> : Compétence générale		
<b>Durée/Evaluation</b>	42h/3h	<b>Compétences préalables</b> : C1		
Compétence 08 - S'approprier la documentation technique et réglementaire relative au métier.		<b>Compétence en parallèle</b> : Invariable C4/ C6 – Cependant, compétence à faire acquérir en début de formation afin de se familiariser à l'environnement réglementaire et technique qui sera progressivement référencé lors des activités pratiques d'apprentissage et le séjour en milieu du travail nécessaire en Stage		
<b>Module 08</b>	<b>Documentation et réglementation technique</b>			
<b>ÉLÉMENTS DE LA COMPÉTENCE</b>	<b>APPRENTISSAGES DE BASE</b>	<b>ÉLÉMENTS DE CONTENU / BALISE</b>	<b>ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE</b>	<b>DUREE SUGGEREE</b>
2.Exploiter la réglementation, les normes et procédures de gestion foncière dans les activités d'aménagement	2.1.Prendre connaissance des dispositifs particuliers du foncier applicables au domaine de l'aménagement agricole.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les lois et règlements en fonction des situations d'aménagement agricole</li> <li>• Les procédures de gestion foncière appliquées à l'agriculture et à la foresterie</li> <li>• les conditions générales d'utilisation de la terre et des ressources en eau et forestières</li> </ul>	Individuellement ou en petite équipe, à l'aide d'un répertoire de textes juridiques, le formateur favorise chez l'apprenant l'appropriation progressive de l'environnement législatif et réglementaire de la pratique de l'aménagement agricole.	25%
	2.2.Repérer des sources potentielles de conflits et des moyens de résolution conforme aux textes et règlements	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les acteurs et organismes officiels impliqués dans les procédures d'aménagement agricole et forestière</li> <li>• Les formes sociales plus adaptées aux activités agricoles (les sociétés coopérative et groupements d'intérêt économique (GIE))</li> <li>• Les indices ou situations / sources de conflits sur les sites d'aménagement</li> </ul>	A travers des jeux de rôles et des situations diverses, il fait identifier par les apprenants, les différents acteurs intervenants dans le secteur de l'aménagement et les potentielles sources de conflits ainsi que des références juridiques susceptibles de favoriser leur résolution.	

<b>Code</b>	3A08	<b>Type</b> : Compétence générale		
<b>Durée/Evaluation</b>	42h/3h	<b>Compétences préalables</b> : C1		
Compétence 08 - S'approprier la documentation technique et réglementaire relative au métier.		<b>Compétence en parallèle</b> : Invariable C4/ C6 – Cependant, compétence à faire acquérir en début de formation afin de se familiariser à l'environnement réglementaire et technique qui sera progressivement référencé lors des activités pratiques d'apprentissage et le séjour en milieu du travail nécessaire en Stage		
<b>Module 08</b>	<b>Documentation et réglementation technique</b>			
<b>ÉLÉMENTS DE LA COMPÉTENCE</b>	<b>APPRENTISSAGES DE BASE</b>	<b>ÉLÉMENTS DE CONTENU / BALISE</b>	<b>ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE</b>	<b>DUREE SUGGEREE</b>
3. Identifier la nature de la documentation technique	3.1. Décrire la nature et les caractéristiques de la documentation technique spécifique	<ul style="list-style-type: none"> <li>La documentation technique pertinente du secteur de l'aménagement agricole</li> <li>Les notices et clauses techniques liées à l'aménagement agricole.</li> <li>La terminologie technique</li> </ul>	Individuellement ou en petite équipe, à l'aide d'un répertoire de textes juridiques, le formateur favorise chez l'apprenant l'appropriation progressive de la documentation technique relative à la pratique de l'aménagement agricole.	25%
	3.2. Relever les principes généraux des stratégies et plans nationaux d'aménagement agricole	<ul style="list-style-type: none"> <li>Stratégies et plans nationaux impactant les pratiques d'aménagement agricole</li> <li>Les projets et programmes de lutte contre le chômage, la pauvreté rurale et l'insécurité alimentaire et nutritionnelle (Partenaires techniques et commerciaux du projet, intervenants institutionnels et sociaux)</li> </ul>	<p>A travers des jeux de rôles et des situations diverses, il fait identifier par les apprenants, les différents acteurs intervenants dans la promotion du monde rural ainsi que l'amélioration de la productivité agricole.</p> <p>Les apprenants prennent des notes et participent à toutes les activités de synthèse.</p>	

<b>Code</b>	3A08	<b>Type</b> : Compétence générale		
<b>Durée/Evaluation</b>	42h/3h	<b>Compétences préalables</b> : C1		
Compétence 08 - S'approprier la documentation technique et réglementaire relative au métier.		<b>Compétence en parallèle</b> : Invariable C4/ C6 – Cependant, compétence à faire acquérir en début de formation afin de se familiariser à l'environnement réglementaire et technique qui sera progressivement référencé lors des activités pratiques d'apprentissage et le séjour en milieu du travail nécessaire en Stage		
<b>Module 08</b>	<b>Documentation et réglementation technique</b>			
<b>ÉLÉMENTS DE LA COMPÉTENCE</b>	<b>APPRENTISSAGES DE BASE</b>	<b>ÉLÉMENTS DE CONTENU / BALISE</b>	<b>ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE</b>	<b>DUREE SUGGEREE</b>
4.Lire et interpréter la documentation technique	4.1.Relever les principes généraux de la documentation technique	<ul style="list-style-type: none"> <li>Principes et fondements des documents spécifiques à l'aménagement agricole</li> <li>La documentation technique et différents rapports</li> <li>Comparaison des normes techniques d'aménagement</li> <li>Relevé des valeurs, politiques et normes environnementales</li> </ul>	<p>Seul ou en équipe</p> <p>À partir de documents imprimés et audiovisuels fournis par le formateur (incluant textes officiels, articles, entretiens, etc.)</p>	25%
	4.2.S'approprier la terminologie technique et les codes relatifs au métier de l'aménagement agricole	Le vocabulaire professionnel	<p>A partir : de cours, travaux dirigés tables et abaqués</p> <p>A l'aide :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>polycopiés diaporama</li> </ul>	
	4.3.Différencier les documents cartographiques et les instruments topographiques	<p>Documents cartographiques</p> <p>Échelle de la carte</p> <p>Orientation de la carte</p> <p>Courbes de niveaux</p> <p>Légende</p> <p>Altitude du point bas</p> <p>Altitude du point haut</p>	<p>En salle de cours - activités dirigées</p> <p>Exercices d'applications et d'études de cas</p>	

<b>Code</b>	3A09	<b>Type</b> : Compétence générale		
<b>Durée/Evaluation</b>	42 h/3h	<b>Compétences préalables</b> : Acquisition préférable des compétences C1/C3/C4/C6/C8 en amont de toutes les compétences particulières		
Compétence 09 - Apprêter les équipements et outils d'aménagement		<b>Compétence en parallèle</b> : Aucune en particulier. Compétence destinée à faire appréhender et à utiliser tous les équipements et outils requis lors des activités pratiques d'apprentissage et le séjour en milieu du travail nécessaire en Stage		
<b>Module 09</b>	Technologie des équipements			
<b>ÉLÉMENTS DE LA COMPÉTENCE</b>	<b>APPRENTISSAGES DE BASE</b>	<b>ÉLÉMENTS DE CONTENU / BALISE</b>	<b>ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE</b>	<b>DUREE SUGGEREE</b>
1.Prendre en charge l'équipement	1.1. Identifier les différents éléments composant l'équipement.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Notice technique</li> <li>• Technologie et choix des équipements pour tout type d'aménagement agro-sylvo-pastoral <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Aménagement antiérosif</li> <li>○ Aménagement agroforestier</li> <li>○ Aménagement parcellaire</li> <li>○ Aménagement hydroagricole</li> <li>○ Aménagement pastoral</li> <li>○ Restauration des sols dégradés etc.</li> </ul> </li> <li>• Symboles et représentation des organes des machines</li> <li>• Dessins et schémas</li> <li>• Modes d'installation.</li> </ul>	<p>équipement utilise pour les divers aménagements agro-sylvo-pastoraux du programme</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Recherche et activités d'apprentissage individuel.</li> <li>• Utilisation de schémas, de plans, de manuels du constructeur</li> <li>• Utilisation de didacticiels</li> <li>• Utilisation des instruments de mesure et d'outillage</li> <li>• Relève d'informations sur les composantes d'un système</li> <li>• Écoute active.</li> <li>• Exécution des consignes.</li> <li>• Prise des notes.</li> <li>• Échange avec les autres.</li> </ul>	10%

<b>Code</b>	3A09	<b>Type</b> : Compétence générale		
<b>Durée/Evaluation</b>	42 h/3h	<b>Compétences préalables</b> : Acquisition préférable des compétences C1/C3/C4/C6/C8 en amont de toutes les compétences particulières		
Compétence 09 - Apprêter les équipements et outils d'aménagement		<b>Compétence en parallèle</b> : Aucune en particulier. Compétence destinée à faire appréhender et à utiliser tous les équipements et outils requis lors des activités pratiques d'apprentissage et le séjour en milieu du travail nécessaire en Stage		
<b>Module 09</b>	Technologie des équipements			
<b>ÉLÉMENTS DE LA COMPÉTENCE</b>	<b>APPRENTISSAGES DE BASE</b>	<b>ÉLÉMENTS DE CONTENU / BALISE</b>	<b>ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE</b>	<b>DUREE SUGGEREE</b>
	1.2.Vérifier les caractéristiques de fonctionnement au regard des besoins préétablis et des prescriptions techniques.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Principes de fonctionnement et d'utilisation des équipements d'aménagement agro-sylvo-pastoral</li> <li>Paramètres de fonctionnement des équipements</li> <li>Courbes caractéristiques fournies par les constructeurs</li> <li>Appareils de contrôle</li> <li>Sources d'énergie</li> <li>Sécurité et hygiène</li> </ul>		
	1.3. Assurer le processus consensuel de validation de la conformité des informations déclarées par rapport au constat	<ul style="list-style-type: none"> <li>Procédures administratives</li> <li>Liste de vérification</li> <li>Rapport de passation de service</li> </ul>		

<b>Code</b>	3A09	<b>Type</b> : Compétence générale		
<b>Durée/Evaluation</b>	42 h/3h	<b>Compétences préalables</b> : Acquisition préférable des compétences C1/C3/C4/C6/C8 en amont de toutes les compétences particulières		
Compétence 09 - Apprêter les équipements et outils d'aménagement		<b>Compétence en parallèle</b> : Aucune en particulier. Compétence destinée à faire appréhender et à utiliser tous les équipements et outils requis lors des activités pratiques d'apprentissage et le séjour en milieu du travail nécessaire en Stage		
<b>Module 09</b>	Technologie des équipements			
<b>ÉLÉMENTS DE LA COMPÉTENCE</b>	<b>APPRENTISSAGES DE BASE</b>	<b>ÉLÉMENTS DE CONTENU / BALISE</b>	<b>ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE</b>	<b>DUREE SUGGEREE</b>
2. Assurer la collectes des données in situ	2.1.Appréhender la notion de métrologie	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Métrologie</li> <li>• Définition</li> <li>• Unités de mesure</li> <li>• Conversion des unités de mesure</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Seul ou en équipe selon instructions du formateur <ul style="list-style-type: none"> <li>a) Repérer des choix de moyens applicables à court termes ;</li> <li>b) Echanger avec les autres stagiaires et le formateur</li> </ul> </li> <li>• Participation aux synthèses.</li> <li>• Prise des notes des synthèses</li> </ul>	20%
	2.2.Identifier les instruments de mesure	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Essai de collecte de données in situ</li> <li>• Instruments de mesure</li> <li>• Angle <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Rapporteur, équerres etc..</li> </ul> </li> <li>• Masse <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Balance</li> </ul> </li> <li>• Longueur <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Règle graduée, mètre</li> </ul> </li> <li>• L'allongement d'un ressort <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Dynamomètre</li> </ul> </li> <li>• Intensité <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Ampèremètre</li> </ul> </li> <li>• Tension <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Voltmètre ...</li> </ul> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Seul ou en équipe selon instructions du formateur <ul style="list-style-type: none"> <li>a) Repérer des choix de moyens applicables à court termes ;</li> <li>b) Echanger avec les autres stagiaires et le formateur</li> </ul> </li> <li>• Participation aux synthèses.</li> <li>• Prise des notes des synthèses</li> </ul>	
	2.3. Appliquer le processus de mesure et de traitements des données	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Processus de mesure</li> <li>• Angle</li> <li>• Masse</li> <li>• Longueur</li> <li>• L'allongement d'un ressort</li> <li>• Intensité</li> <li>• Tension</li> <li>▪ Formules</li> <li>▪ Traitements des données</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Seul ou en équipe selon instructions du formateur <ul style="list-style-type: none"> <li>a) Repérer des choix de moyens applicables à court termes ;</li> <li>b) Echanger avec les autres stagiaires et le formateur</li> </ul> </li> <li>▪ Participation aux synthèses.</li> <li>Prise des notes des synthèses</li> </ul>	

<b>Code</b>	3A09	<b>Type</b> : Compétence générale		
<b>Durée/Evaluation</b>	42 h/3h	<b>Compétences préalables</b> : Acquisition préférable des compétences C1/C3/C4/C6/C8 en amont de toutes les compétences particulières		
Compétence 09 - Apprêter les équipements et outils d'aménagement		<b>Compétence en parallèle</b> : Aucune en particulier. Compétence destinée à faire appréhender et à utiliser tous les équipements et outils requis lors des activités pratiques d'apprentissage et le séjour en milieu du travail nécessaire en Stage		
<b>Module 09</b>	Technologie des équipements			
<b>ÉLÉMENTS DE LA COMPÉTENCE</b>	<b>APPRENTISSAGES DE BASE</b>	<b>ÉLÉMENTS DE CONTENU / BALISE</b>	<b>ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE</b>	<b>DUREE SUGGEREE</b>
3. Déterminer les caractéristiques d'une force	3.1.Caractériser une force	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Actions mécaniques</li> <li>• Définition d'une force</li> <li>• Types d'action</li> <li>• Caractérisation d'une force</li> <li>• Point d'application</li> <li>• direction</li> <li>• sens</li> <li>• intensité</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Seul ou en équipe selon instructions du formateur</li> <li>a) Repérer des choix de moyens applicables à court termes ;</li> <li>b) Echanger avec les autres stagiaires et le formateur</li> <li>• Participation aux synthèses.</li> <li>Prise des notes des synthèses</li> </ul>	20%
	3.2.Appréhender la notion de poids	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Notion de poids</li> <li>• Définition</li> <li>• Formule</li> <li>• Différence entre poids et masse</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Seul ou en équipe selon instructions du formateur</li> <li>a) Repérer des choix de moyens applicables à court termes ;</li> <li>b) Echanger avec les autres stagiaires et le formateur</li> <li>• Participation aux synthèses.</li> <li>• Prise des notes des synthèses</li> </ul>	
	3.3. Étudier l'équilibre d'un objet	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Equilibre d'une force</li> <li>• Définition</li> <li>• Condition d'équilibre</li> <li>• Loi fondamentale de la statique</li> <li>• Moment statique <ul style="list-style-type: none"> <li>o Définition</li> <li>o Caractéristiques d'un moment</li> <li>o Représentation d'un moment</li> <li>o Unité de mesure d'un moment</li> </ul> </li> </ul>		

<b>Code</b>	3A09	<b>Type</b> : Compétence générale		
<b>Durée/Evaluation</b>	42 h/3h	<b>Compétences préalables</b> : Acquisition préférable des compétences C1/C3/C4/C6/C8 en amont de toutes les compétences particulières		
Compétence 09 - Apprêter les équipements et outils d'aménagement		<b>Compétence en parallèle</b> : Aucune en particulier. Compétence destinée à faire appréhender et à utiliser tous les équipements et outils requis lors des activités pratiques d'apprentissage et le séjour en milieu du travail nécessaire en Stage		
<b>Module 09</b>	Technologie des équipements			
<b>ÉLÉMENTS DE LA COMPÉTENCE</b>	<b>APPRENTISSAGES DE BASE</b>	<b>ÉLÉMENTS DE CONTENU / BALISE</b>	<b>ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE</b>	<b>DUREE SUGGEREE</b>
4. Déterminer les caractéristiques géométriques des pièces	4.1. Déterminer les caractéristiques géométriques d'un objet	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Caractérisation géométrique</li> <li>• Identification des formes géométriques : carré, triangle, cylindre plein, cylindre creux, profilé en I, profilé en T, trapèze....</li> <li>• Calcul de la surface</li> <li>• Détermination du centre de gravité</li> <li>• Détermination du volume</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Seul ou en équipe selon instructions du formateur <ul style="list-style-type: none"> <li>a) Repérer des choix de moyens applicables à court termes ;</li> <li>b) Échanger avec les autres stagiaires et le formateur</li> </ul> </li> <li>▪ Participation aux synthèses.</li> <li>▪ Prise des notes des synthèses</li> </ul>	10%
5. Déterminer l'énergie	5.1. Distinguer les différentes formes d'énergie	<ul style="list-style-type: none"> <li>• différentes formes d'énergie <ul style="list-style-type: none"> <li>○ énergie mécanique</li> <li>○ énergie cinétique</li> <li>○ énergie potentiel</li> </ul> </li> <li>▪ Interprétation physique de chaque type d'énergie</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Seul ou en équipe selon instructions du formateur <ul style="list-style-type: none"> <li>a) Repérer des choix de moyens applicables à court termes ;</li> <li>b) Échanger avec les autres stagiaires et le formateur</li> </ul> </li> <li>▪ Participation aux synthèses.</li> <li>Prise des notes des synthèses</li> </ul>	10%
	5.1. Déterminer les puissance nominale et électrique.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Notions de puissance <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Définition</li> <li>○ Puissance électrique</li> <li>○ Puissance nominale</li> <li>○ Formule des puissance</li> </ul> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Seul ou en équipe selon instructions du formateur <ul style="list-style-type: none"> <li>a) Repérer des choix de moyens applicables à court termes ;</li> <li>b) Échanger avec les autres stagiaires et le formateur</li> </ul> </li> <li>○ Participation aux synthèses.</li> <li>Prise des notes des synthèses</li> </ul>	
	5.2. Calculer les énergies	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Détermination des énergies <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Calcul de l'énergie cinétique</li> <li>○ Calcul de l'énergie potentiel</li> <li>○ Calcul de l'énergie mécanique</li> <li>○ L'énergie électrique</li> <li>○ Relation entre puissance et énergie</li> </ul> </li> <li>• Principe de conservation de l'énergie</li> </ul>		

<b>Code</b>	3A09	<b>Type</b> : Compétence générale		
<b>Durée/Evaluation</b>	42 h/3h	<b>Compétences préalables</b> : Acquisition préférable des compétences C1/C3/C4/C6/C8 en amont de toutes les compétences particulières		
Compétence 09 - Apprêter les équipements et outils d'aménagement		<b>Compétence en parallèle</b> : Aucune en particulier. Compétence destinée à faire appréhender et à utiliser tous les équipements et outils requis lors des activités pratiques d'apprentissage et le séjour en milieu du travail nécessaire en Stage		
<b>Module 09</b>	Technologie des équipements			
<b>ÉLÉMENTS DE LA COMPÉTENCE</b>	<b>APPRENTISSAGES DE BASE</b>	<b>ÉLÉMENTS DE CONTENU / BALISE</b>	<b>ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE</b>	<b>DUREE SUGGEREE</b>
6..Effectuer les réglages – –	6.1.Décrire les réglages à réaliser sur les équipements	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réglages des équipements <ul style="list-style-type: none"> <li>- Clinomètre</li> <li>- GPS</li> <li>- Paramètres de réglage</li> </ul> </li> <li>• Utilisation des équipements hydrauliques</li> <li>• Cahier de charge</li> <li>• Impact des mauvais réglages.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Seul</li> <li>• Utilisation d'une étude de cas</li> <li>• Exploitation de plans de circuits</li> <li>• Utilisation de manuels du constructeur et des fiches techniques</li> <li>• Utilisation des supports didactiques, des appareils de mesure et de l'outillage</li> <li>• En laboratoire ou sur didacticiel réglage de débit, volume, pression, vitesse, humidité, niveau, temps sur un ensemble d'appareils.</li> </ul>	10%
	6.2.Repérer les points de réglage spécifiques à chacun des appareils	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Régulateurs de débit et de pression</li> <li>• Vannes de contrôle</li> <li>• Variateur de vitesse</li> <li>• Capteurs de niveau</li> <li>• Tensiomètre</li> <li>• Volucompteur</li> <li>• Programmeur</li> </ul>		
	6.3.Examiner des procédures de réglages.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Procédure d'ajustement</li> <li>• Documents techniques</li> <li>• Utilisation de l'outillage</li> <li>• Sécurité.</li> </ul>		
	6.4Préparer le matériel d'aménagement in situ	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Étalonnage du matériel</li> <li>• Assemblage du matériel</li> <li>• Installation du matériel</li> </ul>		

<b>Code</b>	3A09	<b>Type</b> : Compétence générale		
<b>Durée/Evaluation</b>	42 h/3h	<b>Compétences préalables</b> : Acquisition préférable des compétences C1/C3/C4/C6/C8 en amont de toutes les compétences particulières		
Compétence 09 - Apprêter les équipements et outils d'aménagement		<b>Compétence en parallèle</b> : Aucune en particulier. Compétence destinée à faire appréhender et à utiliser tous les équipements et outils requis lors des activités pratiques d'apprentissage et le séjour en milieu du travail nécessaire en Stage		
<b>Module 09</b>	Technologie des équipements			
<b>ÉLÉMENTS DE LA COMPÉTENCE</b>	<b>APPRENTISSAGES DE BASE</b>	<b>ÉLÉMENTS DE CONTENU / BALISE</b>	<b>ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE</b>	<b>DUREE SUGGEREE</b>
7.Effectuer les opérations d'entretien.	7.1.Définir le rôle de la maintenance et les différents types d'entretien	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Concept de la maintenance : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Entretien préventif</li> <li>○ Entretien conditionnel</li> <li>○ Entretien systématique</li> <li>○ Entretien curatif</li> </ul> </li> <li>• Niveaux de maintenance</li> <li>• Facteurs de détérioration des matériels, outils et système d'aménagement agro-sylvo-pastoral</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Seul</li> <li>• Exploitation de schémas et plans</li> <li>• Exploitation de manuels du constructeur, de fiches d'entretien</li> <li>• Utilisation de maquettes, d'instruments de mesure et de contrôle, d'outillage</li> <li>• Matières premières : lubrifiant, ...</li> <li>• En laboratoire ou sur simulateur</li> <li>• Mise en situations courantes d'entretien de matériels et d'appareils hydrauliques : nettoyage de filtres, remplacement de vannes, lubrification, remplacement de fusible, purgeage, lavage.</li> <li>• Consignation des entretiens effectués.</li> <li>• Exécution des consignes.</li> <li>• Prise des notes.</li> <li>• Présentation rapport de travail</li> <li>• Participation aux synthèses.</li> <li>• Prise des notes des synthèses.</li> </ul>	10%
	7.2. Relever les opérations requises selon une planification de maintenance préventive	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Spécification technique des équipements</li> <li>• Moyens de recueil d'informations de contrôle</li> <li>• Calendrier de maintenance</li> <li>• Modes de montage et démontage des appareillages</li> <li>• Matériaux de construction et usure.</li> </ul>		
	7.3.Énoncer les opérations requises pour assurer le stock nécessaire des pièces de rechange et de la matière première.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Éléments constitutifs d'un équipement</li> <li>• Nomenclature et codification des pièces</li> <li>• Lubrifiants</li> <li>• Procédure de commande des pièces</li> <li>• Principes d'inventaire</li> <li>• Gestion des pièces détachées (stock et approvisionnement)</li> </ul>		

<b>Code</b>	3A09	<b>Type</b> : Compétence générale		
<b>Durée/Evaluation</b>	42 h/3h	<b>Compétences préalables</b> : Acquisition préférable des compétences C1/C3/C4/C6/C8 en amont de toutes les compétences particulières		
Compétence 09 - Apprêter les équipements et outils d'aménagement		<b>Compétence en parallèle</b> : Aucune en particulier. Compétence destinée à faire appréhender et à utiliser tous les équipements et outils requis lors des activités pratiques d'apprentissage et le séjour en milieu du travail nécessaire en Stage		
<b>Module 09</b>	Technologie des équipements			
<b>ÉLÉMENTS DE LA COMPÉTENCE</b>	<b>APPRENTISSAGES DE BASE</b>	<b>ÉLÉMENTS DE CONTENU / BALISE</b>	<b>ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE</b>	<b>DUREE SUGGEREE</b>
	7.4 Effectuer l'entretien de premier niveau sur appareils équipements	<ul style="list-style-type: none"> <li>Situations courantes d'entretien (nettoyage de filtres, remplacement de vannes, lubrification, remplacement de fusible, purgeage, lavage ...)</li> <li>Outillages de travail</li> <li>Démarche à suivre pour réaliser l'opération d'entretien</li> <li>Mesures de sécurité lors d'une intervention d'entretien.</li> </ul>		
	7.5 Décrire le contenu et l'utilité de la fiche de suivi d'entretien	<ul style="list-style-type: none"> <li>Gestion des données : quantité, volume, unités, heures de fonctionnement, date d'intervention.</li> <li>Durée d'amortissement des pièces</li> <li>Calculs des coûts d'entretien</li> <li>Livret d'entretien.</li> </ul>		

<b>Code</b>	3A10	<b>Type :</b> compétence générale		
<b>Durée/Evaluation</b>	28 h/2h	Compétence préalables : Utiliser les notions de base en mathématiques		
Compétences 10 - Etablir les devis des travaux d'aménagements		Compétence en parallèle : Possibilité d'utiliser les thèmes de la compétence 09 pour les activités de 10		
<b>Module 10</b>	Devis			
<b>ÉLÉMENTS DE LA COMPÉTENCE</b>	<b>APPRENTISSAGES DE BASE</b>	<b>ÉLÉMENTS DE CONTENU / BALISE</b>	<b>ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE</b>	<b>DUREE SUGGEREE</b>
1. Analyser un cahier de charge	1.1. Comprendre un cahier de charge	<ul style="list-style-type: none"> <li>• cahier de charge <ul style="list-style-type: none"> <li>- Définition <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Définition par le client d'un problème à résoudre</li> <li>○ Instructions du client</li> <li>○ Objectif</li> <li>○ Contexte ou information nécessaire</li> <li>○ Contraintes et conditions nécessaires</li> </ul> </li> <li>- Structure d'un cahier de charge</li> </ul> </li> </ul>	<p>Seul ou en équipe selon instructions du formateur</p> <p>a) Repérer des choix de moyens applicables à court termes ;</p> <p>b) Échanger avec les autres stagiaires et le formateur</p> <p>Participation aux synthèses.</p> <p>Prise des notes des synthèses</p>	<b>10%</b>
	1.2. Identifier les points fondamentaux d'un cahier de charge	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Points fondamentaux d'un cahier de charge <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Identification de ce que le nouveau produit aspire à être</li> <li>○ Description de sa fonction basique</li> <li>○ Identification du produit</li> <li>○ Description de l'utilisateur et du produit</li> <li>○ Description des traits qui caractérisent l'expérience de l'utilisateur</li> <li>○ Identification des points essentiels</li> </ul> </li> </ul>	<p>Seul ou en équipe selon instructions du formateur</p> <p>a) Repérer des choix de moyens applicables à court termes ;</p> <p>b) Échanger avec les autres stagiaires et le formateur</p> <p>Participation aux synthèses.</p> <p>Prise des notes des synthèses</p>	

<b>Code</b>	3A10	<b>Type :</b> compétence générale		
<b>Durée/Evaluation</b>	28 h/2h	Compétence préalables : Utiliser les notions de base en mathématiques		
Compétences 10 - Etablir les devis des travaux d'aménagements		Compétence en parallèle : Possibilité d'utiliser les thèmes de la compétence 09 pour les activités de 10		
<b>Module 10</b>	Devis			
<b>ÉLÉMENTS DE LA COMPÉTENCE</b>	<b>APPRENTISSAGES DE BASE</b>	<b>ÉLÉMENTS DE CONTENU / BALISE</b>	<b>ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE</b>	<b>DUREE SUGGEREE</b>
2. Appliquer les techniques d'élaboration d'un devis	3.4.Appréhender la notion de devis	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Caractérisation complète</li> <li>• Définition d'un devis</li> <li>• Importance de devis</li> <li>• Sécuriser le client</li> <li>• Sécuriser le prestataire</li> <li>• Qualité d'un bon devis <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Clair</li> <li>○ Précis</li> <li>○ Détaillé</li> <li>○ Comporte toutes les informations nécessaires</li> </ul> </li> </ul>	<p>Seul ou en équipe selon instructions du formateur</p> <p>a) Repérer des choix de moyens applicables à court termes ;</p> <p>b) Échanger avec les autres stagiaires et le formateur</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Participation aux synthèses.</li> <li>○ Prise des notes des synthèses</li> </ul> <p>6.</p>	<b>15%</b>
	3.5.Identifier les différentes parties d'un devis	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Parties d'un devis <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Coordonnées de l'entreprise ou personnelle</li> <li>○ Coordonnées du client</li> <li>○ Date d'établissement du devis</li> <li>○ Description de chaque prestation à réaliser</li> <li>○ Date de début de prestation et sa durée estimée</li> <li>○ Prix de la prestation, main d'œuvre, les éventuels frais de déplacement et un récapitulatif du montant total</li> <li>○ Conditions de règlement</li> <li>○ Conditions de garanties liées aux prestations</li> </ul> </li> </ul>		

<b>Code</b>	3A10	<b>Type :</b> compétence générale		
<b>Durée/Evaluation</b>	28 h/2h	Compétence préalables : Utiliser les notions de base en mathématiques		
Compétences 10 - Etablir les devis des travaux d'aménagements		Compétence en parallèle : Possibilité d'utiliser les thèmes de la compétence 09 pour les activités de 10		
<b>Module 10</b>	Devis			
<b>ÉLÉMENTS DE LA COMPÉTENCE</b>	<b>APPRENTISSAGES DE BASE</b>	<b>ÉLÉMENTS DE CONTENU / BALISE</b>	<b>ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE</b>	<b>DUREE SUGGEREE</b>
4. Établir les détails quantitatifs et estimatifs	3.1.Rechercher des quantités élémentaires de composants	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Identification des matériaux</li> <li>• Identification des équipements</li> <li>• Temps unitaire du matériel de production</li> <li>• besoins élémentaires en matières consommables</li> <li>• Recherche des temps unitaires de main d'œuvre (M.O)</li> </ul>	<p>Seul ou en équipe selon instructions du formateur</p> <p>a) Repérer des choix de moyens applicables à court termes ;</p> <p>b) Échanger avec les autres stagiaires et le formateur</p> <p>Participation aux synthèses.</p> <p>Prise des notes des synthèses</p>	<b>30%</b>
	3.2.Calculer des coûts hors taxes des matériaux rendus chantiers	<p>Étude des déboursés horaires (ou coût horaire) de main d'œuvre (D.H)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Détermination de la Durée légale du travail, Taux horaire de base (T.H.B), Heures supplémentaires, Primes et indemnités</li> <li>• Calcul des Charges salariales et professionnelle</li> <li>• Calcul du Temps improductifs TI</li> <li>• Valeur d'achat hors taxes (H.T) nette de remise</li> <li>• Étude du transport et de la manutention</li> <li>• Calcul des charges complémentaires</li> </ul>	<p>Seul ou en équipe selon instructions du formateur</p> <p>a) Repérer des choix de moyens applicables à court termes ;</p> <p>b) Échanger avec les autres stagiaires et le formateur</p> <p>Participation aux synthèses.</p> <p>Prise des notes des synthèses</p>	

<b>Code</b>	3A10	<b>Type :</b> compétence générale		
<b>Durée/Evaluation</b>	28 h/2h	Compétence préalables : Utiliser les notions de base en mathématiques		
Compétences 10 - Etablir les devis des travaux d'aménagements		Compétence en parallèle : Possibilité d'utiliser les thèmes de la compétence 09 pour les activités de 10		
<b>Module 10</b>	Devis			
<b>ÉLÉMENTS DE LA COMPÉTENCE</b>	<b>APPRENTISSAGES DE BASE</b>	<b>ÉLÉMENTS DE CONTENU / BALISE</b>	<b>ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE</b>	<b>DUREE SUGGEREE</b>
5. Élaborer un bordereau de prix	5.3.Appréhender la notion de bordereau	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Définition d'un bordereau</li> <li>• Importance du bordereau</li> <li>• Parties d'un bordereau <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Date de la commande</li> <li>○ Numéro de la commande</li> <li>○ Informations d'envoi</li> <li>○ Produits inclus</li> <li>○ Quantités des produits</li> <li>○ Adresse de retour etc...</li> </ul> </li> </ul>	<p>Seul ou en équipe selon instructions du formateur</p> <p>a) Repérer des choix de moyens applicables à court termes ;</p> <p>b) Échanger avec les autres stagiaires et le formateur</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Participation aux synthèses.</li> <li>○ Prise des notes des synthèses</li> </ul>	<b>15%</b>
	5.4. Rédiger un bordereau	<ul style="list-style-type: none"> <li>• élaboration d'un bordereau <ul style="list-style-type: none"> <li>○ description</li> <li>○ numérotation</li> <li>○ respect des différentes parties</li> </ul> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Participation aux synthèses.</li> <li>○ Prise des notes des synthèses</li> </ul>	
	5.5. Élaborer une lettre de soumission	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Lettre de soumission <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Définition</li> <li>○ Différentes parties</li> <li>○ Qualité d'une bonne lettre de soumission</li> </ul> </li> </ul>	<p>Seul ou en équipe selon instructions du formateur</p> <p>a) Repérer des choix de moyens applicables à court termes ;</p> <p>b) Échanger avec les autres stagiaires et le formateur</p> <p>Participation aux synthèses.</p> <p>Prise des notes des synthèses</p>	

<b>Code</b>	3A11	<b>Type</b> : Compétence particulière		
<b>Durée/Evaluation</b>	56h/4h	<b>Compétences préalables</b> : Acquisition préférable des compétences générales et en amont de de toutes les compétences particulières		
<b>Compétence 11</b> - Élaborer un diagnostic participatif d'une parcelle de production agro-sylvo-pastorale		<b>Compétence en parallèle</b> : Aucune en particulier.		
<b>Module 11</b>	diagnostic participatif			
<b>ÉLÉMENTS DE LA COMPÉTENCE</b>	<b>APPRENTISSAGES DE BASE</b>	<b>ÉLÉMENTS DE CONTENU / BALISE</b>	<b>ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE</b>	<b>DUREE SUGGEREE</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Établir le diagnostic du milieu physique et de la végétation</li> </ul>	1.1. Appréhender l'importance du diagnostic	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Diagnostic</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Définition</li> <li>- Types de diagnostic               <ul style="list-style-type: none"> <li>○ diagnostic externe</li> <li>○ auto-diagnostic</li> </ul> </li> <li>- importance du diagnostic</li> </ul> </li> </ul>	<p>Seul ou en binôme</p> <p>À partir de documents fournis par le formateur : carte et plan, imprimés ou numérisés</p> <p>A l'aide des consignes</p> <p>Activité 1</p> <p>Interpréter la zone d'un bassin</p> <p>Activité 2</p> <p>Lire la carte ou le plan</p> <p>Repérer les informations pertinentes</p> <p>Tracer le périmètre du bassin et les voies d'accès</p>	25%
	1.2. Identifier les éléments à prendre en compte dans le diagnostic physique d'une parcelle ou d'un bloc de parcelle à aménager	<ul style="list-style-type: none"> <li>• principaux domaines à prendre en compte dans cette phase de diagnostic           <ul style="list-style-type: none"> <li>- milieu physique</li> <li>- végétation naturelle,</li> <li>- organisation sociale,</li> <li>- moyens d'intervention des paysans,</li> <li>- modes d'utilisation et de gestion des ressources naturelles</li> <li>- expériences antérieures</li> </ul> </li> </ul>		

<b>Code</b>	3A11		<b>Type</b> : Compétence particulière	
<b>Durée/Evaluation</b>	56h/4h		<b>Compétences préalables</b> : Acquisition préférable des compétences générales et en amont de de toutes les compétences particulières	
<b>Compétence 11</b> - Élaborer un diagnostic participatif d'une parcelle de production agro-sylvo-pastorale			<b>Compétence en parallèle</b> : Aucune en particulier.	
<b>Module 11</b>	diagnostic participatif			
<b>ÉLÉMENTS DE LA COMPÉTENCE</b>	<b>APPRENTISSAGES DE BASE</b>	<b>ÉLÉMENTS DE CONTENU / BALISE</b>	<b>ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE</b>	<b>DUREE SUGGEREE</b>
<b>2.</b> S'informer sur l'organisation sociale	2.1.Faire l'Inventaire des groupes sociaux	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Organisation sociale <ul style="list-style-type: none"> <li>- description et importance,</li> <li>- grands groupes sociaux,</li> <li>- classes sociales</li> <li>- corps sociaux</li> <li>- élites et leaders associatifs,</li> <li>- Outils de recensement de la population</li> </ul> </li> </ul>	Seul ou en équipe selon instructions du formateur À partir d'extraits tirés des rubriques du Référentiel de métier et de toute autre source proposée par le formateur a) Procéder à un relevé d'informations pertinentes; b) Organiser les informations recueillies à l'aide des outils fournis par le formateur.	35%
	2.2. S'approprier les Règles d'acquisition des terres	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Règle d'acquisition des terres <ul style="list-style-type: none"> <li>- héritage</li> <li>- achat</li> <li>- droit de hache,</li> </ul> </li> <li>• Techniques de valorisation des terres <ul style="list-style-type: none"> <li>- Métayage</li> <li>- Fermage</li> <li>- faire valoir direct</li> <li>- faire valoir indirect</li> </ul> </li> </ul>		

<b>Code</b>	3A11		<b>Type</b> : Compétence particulière	
<b>Durée/Evaluation</b>	56h/4h		<b>Compétences préalables</b> : Acquisition préférable des compétences générales et en amont de de toutes les compétences particulières	
<b>Compétence 11</b> - Élaborer un diagnostic participatif d'une parcelle de production agro-sylvo-pastorale			<b>Compétence en parallèle</b> : Aucune en particulier.	
<b>Module 11</b>	diagnostic participatif			
<b>ÉLÉMENTS DE LA COMPÉTENCE</b>	<b>APPRENTISSAGES DE BASE</b>	<b>ÉLÉMENTS DE CONTENU / BALISE</b>	<b>ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE</b>	<b>DUREE SUGGEREE</b>
3.S'informer sur les pratiques paysannes existantes	3.1.Exploiter la carte d'occupation des sols	<ul style="list-style-type: none"> <li>• carte d'occupation des sols <ul style="list-style-type: none"> <li>- identification des éléments</li> <li>- légendes</li> <li>- systèmes de production</li> <li>- inventaire du matériel et des animaux</li> </ul> </li> </ul>	Seul ou en équipe selon instructions du formateur À partir d'extraits tirés des rubriques du Référentiel de métier et de toute autre source proposée par le formateur a) Procéder à un relevé d'informations pertinentes; b) Organiser les informations recueillies à l'aide des outils fournis par le formateur.	40%
	2.2.S'approprier les expériences d'aménagement des sols	<ul style="list-style-type: none"> <li>• techniques traditionnelles de « défense et restauration des sols » (DRS) <ul style="list-style-type: none"> <li>- Technique zai</li> <li>- Diguette en terre à la main</li> <li>- Diguette en terre avec sous-solage mécanisé</li> <li>- Cordons pierreux avec charrette</li> <li>- Cordons pierreux avec camion Digue filtrante (bas-fond, grosse ravine)</li> </ul> </li> </ul>		

<b>Code</b>	3A12		<b>Type</b> : Compétence générale	
<b>Durée/Evaluation</b>	70h/5h		<b>Compétences préalables</b> : C7 C9 C10 C11	
Compétence 12 - Mettre en œuvre les techniques d'aménagement parcellaire			<b>Compétence en parallèle</b> : Aucune en particulier.	
<b>Module 12</b>	Aménagement parcellaire			
<b>ÉLÉMENTS DE LA COMPÉTENCE</b>	<b>APPRENTISSAGES DE BASE</b>	<b>ÉLÉMENTS DE CONTENU / BALISE</b>	<b>ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE</b>	<b>DUREE SUGGEREE</b>
1.Aménager les voies d'accès aux parcelles	1.1. Exploiter les plans.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Interprétation des plans <ul style="list-style-type: none"> <li>- Notion de plan/carte</li> <li>- Légende</li> <li>- Lignes et courbes de niveau</li> <li>- Localisation de la parcelle</li> <li>- Représentation graphique</li> </ul> </li> </ul>	<p>Seul ou en binôme</p> <p>À partir de documents fournis par le formateur : plan, imprimés ou numérisés</p> <p>A l'aide des consignes</p> <p><b>Activité 1</b></p> <p>Interpréter la zone d'un bassin</p> <p><b>Activité 2</b></p> <p>Lire la carte ou le plan</p> <p>Repérer les informations pertinentes</p> <p>Tracer le périmètre du bassin et les voies d'accès</p>	15%
	1.2. Tracer les limites de la parcelle	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Limites de la parcelle <ul style="list-style-type: none"> <li>- Traçage des limites de la parcelle et contours</li> <li>- Tracé de la ligne de partage</li> <li>- Parcelle de référence</li> <li>- Caractéristiques des types de parcelles de référence</li> <li>- Legende</li> </ul> </li> </ul>		

<b>Code</b>	3A12	<b>Type</b> : Compétence générale		
<b>Durée/Evaluation</b>	70h/5h	<b>Compétences préalables</b> : C7 C9 C10 C11		
Compétence 12 - Mettre en œuvre les techniques d'aménagement parcellaire		<b>Compétence en parallèle</b> : Aucune en particulier.		
<b>Module 12</b>	Aménagement parcellaire			
<b>ÉLÉMENTS DE LA COMPÉTENCE</b>	<b>APPRENTISSAGES DE BASE</b>	<b>ÉLÉMENTS DE CONTENU / BALISE</b>	<b>ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE</b>	<b>DUREE SUGGEREE</b>
2.Aménager les voies de circulation entre parcelles	2.1.Caractériser les voies de circulation entre parcelles.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Indices de Forme</li> <li>• Indices de Pente</li> <li>• Longueurs caractéristiques</li> <li>• Valeurs de référence</li> <li>• Courbes de niveau</li> </ul>	<p>Seul ou en binôme</p> <p>À partir de documents fournis par le formateur : carte et plan, imprimés ou numérisés</p> <p>A l'aide des consignes et grilles fournies par le formateur,</p> <p>Activité 1</p> <p>Interpréter la zone d'un bassin</p> <p>Activité 2</p> <p>Lire la carte ou le plan</p> <p>Repérer les informations pertinentes</p> <p>Tracer le périmètre du bassin et les voies de circulation</p>	20%
	2.2.Utiliser les outils et instruments de mesure appropriés	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Couple mètre, Tachymètre débitmètre, manomètre, pH-mètre, EC-mètre. Etc.</li> <li>• Technique des mesures</li> <li>• Étalonnage des appareils de mesure</li> <li>• Matériels de layonnage</li> </ul>		

<b>Code</b>	3A12	<b>Type</b> : Compétence générale		
<b>Durée/Evaluation</b>	70h/5h	<b>Compétences préalables</b> : C7 C9 C10 C11		
Compétence 12 - Mettre en œuvre les techniques d'aménagement parcellaire		<b>Compétence en parallèle</b> : Aucune en particulier.		
<b>Module 12</b>	Aménagement parcellaire			
<b>ÉLÉMENTS DE LA COMPÉTENCE</b>	<b>APPRENTISSAGES DE BASE</b>	<b>ÉLÉMENTS DE CONTENU / BALISE</b>	<b>ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE</b>	<b>DUREE SUGGEREE</b>
3. Matérialiser les contours de chaque parcelle	3.1. Caractéristiques des types de parcelles de référence	<ul style="list-style-type: none"> <li>Parcelle agricole</li> <li>Parcelle cadastrale</li> <li>Ilot de l'agriculteur</li> <li>Ilot physique / topographique.</li> </ul>	<p>Seul ou en binôme</p> <p>À partir de documents fournis par le formateur : carte et plan, imprimés ou numérisés</p>	50%
	3.2. Réaliser les courbes de niveau	<ul style="list-style-type: none"> <li>Types de délimitation <ul style="list-style-type: none"> <li>Ouverture des limites par lyonnage</li> <li>Marquage</li> <li>Rappel des points clés de la technique ou de la technologie</li> </ul> </li> <li>courbes de niveau</li> <li>contours des parcelles</li> </ul>	<p>A l'aide des consignes et grilles fournies par le formateur,</p> <p>Activité 1</p> <p>Interpréter la zone d'un bassin</p> <p>Activité 2</p> <p>Lire la carte ou le plan</p> <p>Repérer les informations pertinentes</p> <p>Tracer le périmètre du bassin et les voies de circulation</p>	

<b>Code</b>	3A13	<b>Type</b> : Compétence particulière		
<b>Durée/Evaluation</b>	70h/5h	<b>Compétences préalables</b> :C7 C9 C10 C11		
Compétence 13 - Mettre en œuvre les techniques d'aménagement agroforestier		<b>Compétence en parallèle</b> :		
<b>Module 13</b>	Aménagement agroforestier			
<b>ÉLÉMENTS DE LA COMPÉTENCE</b>	<b>APPRENTISSAGES DE BASE</b>	<b>ÉLÉMENTS DE CONTENU / BALISE</b>	<b>ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE</b>	<b>DUREE SUGGEREE</b>
1. Appréhender les rôles et fonctions de l'agroforesterie	1.1. Relever les systèmes de production agroforestiers	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Définitions <ul style="list-style-type: none"> <li>- Ecologie</li> <li>- Agro écologie</li> <li>- Agro foresterie</li> <li>- Agriculture verte</li> <li>- Agronomie</li> </ul> </li> <li>• Les systèmes agroforestiers</li> <li>• Principes généraux <ul style="list-style-type: none"> <li>- Production</li> <li>- Climat</li> <li>- Biodiversité</li> <li>- Sol</li> <li>- Eau</li> <li>- Paysage</li> <li>- Approche systémique</li> </ul> </li> <li>• Caractérisation de l'existant et détermination des enjeux</li> </ul>	<p>Seul ou en binôme Échanges entre les apprenants et le formateur. Recherche et activités d'apprentissage individuel. Présentations et études de cas Écoute active. Exécution des consignes. Prise des notes. Échange avec les autres. Présentation de la production du groupe. 4</p>	10%
	1.2. Caractériser les divers types d'aménagements agroforestiers dans une végétation	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Objectifs possibles</li> <li>• Aspects économiques</li> <li>• Principes essentiels de composition</li> <li>• Localisation et disposition des espèces ligneuses et herbacées</li> <li>• points essentiels de gestion et d'entretien</li> </ul>		

<b>Code</b>	3A13	<b>Type</b> : Compétence particulière		
<b>Durée/Evaluation</b>	70h/5h	<b>Compétences préalables</b> :C7 C9 C10 C11		
Compétence 13 - Mettre en œuvre les techniques d'aménagement agroforestier		<b>Compétence en parallèle</b> :		
<b>Module 13</b>	Aménagement agroforestier			
ÉLÉMENTS DE LA COMPÉTENCE	APPRENTISSAGES DE BASE	ÉLÉMENTS DE CONTENU / BALISE	ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE	DUREE SUGGEREE
	1.3.S'approprier le plan de gestion agroforestier	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Visite d'exploitation</li> <li>• Portrait des ligneux présents sur l'exploitation</li> <li>• Traitement des données</li> <li>• Définition du projet</li> <li>• Mise en œuvre</li> <li>• Suivi</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Seul ou en binôme</li> <li>• Échanges entre les apprenants et le formateur.</li> <li>• Recherche et activités d'apprentissage individuel.</li> <li>• Présentations et études de cas</li> <li>• Écoute active.</li> <li>• Exécution des consignes.</li> <li>• Prise des notes.</li> <li>• Échange avec les autres.</li> <li>• Présentation de la production du groupe.</li> </ul>	

<b>Code</b>	3A13	<b>Type</b> : Compétence particulière		
<b>Durée/Evaluation</b>	70h/5h	<b>Compétences préalables</b> :C7 C9 C10 C11		
Compétence 13 - Mettre en œuvre les techniques d'aménagement agroforestier		<b>Compétence en parallèle</b> :		
<b>Module 13</b>	Aménagement agroforestier			
<b>ÉLÉMENTS DE LA COMPÉTENCE</b>	<b>APPRENTISSAGES DE BASE</b>	<b>ÉLÉMENTS DE CONTENU / BALISE</b>	<b>ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE</b>	<b>DUREE SUGGEREE</b>
2. Mettre en place une haie sur les pourtours de la parcelle 1.	2.1. Connaître l'importance des haies sur les pourtours de la parcelle  2.2.choisir les haies en fonction du site	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Définition</li> <li>• Fonction protective</li> <li>• Optimisation des ressources et de la biodiversité</li> <li>• Structure / Strate de haie</li> <li>• caractéristiques paysagères des régions</li> <li>• Éléments de coût</li> <li>• Durabilité</li> <li>• Effets agro-écologiques et socioéconomiques</li> </ul> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Analyse géographique : Altitude du site de plantation Pluviométrie</li> <li>• Analyse géologique : Nature de la roche mère (friable ou compacte)</li> <li>• Analyse botanique : Les végétaux environnants, leur état de santé.</li> <li>• Analyse pédologique</li> </ul>	Seul ou en binôme Échanges entre les apprenants et le formateur. Recherche et activités d'apprentissage individuel. Présentations et études de cas Écoute active. Exécution des consignes. Prise des notes. Échange avec les autres. Présentation de la production du groupe. 4	20%

<b>Code</b>	3A13	<b>Type</b> : Compétence particulière		
<b>Durée/Evaluation</b>	70h/5h	<b>Compétences préalables</b> :C7 C9 C10 C11		
Compétence 13 - Mettre en œuvre les techniques d'aménagement agroforestier		<b>Compétence en parallèle</b> :		
<b>Module 13</b>	Aménagement agroforestier			
<b>ÉLÉMENTS DE LA COMPÉTENCE</b>	<b>APPRENTISSAGES DE BASE</b>	<b>ÉLÉMENTS DE CONTENU / BALISE</b>	<b>ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE</b>	<b>DUREE SUGGEREE</b>
3. Mettre en terre des plants en champ	3.1. Choisir les essences et plants	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mode opératoire <ul style="list-style-type: none"> <li>- Préparation du sol</li> <li>- Préparation du plant</li> <li>- Mise en terre du plant</li> </ul> </li> <li>• Indications concernant l'usage</li> <li>• Défis techniques</li> <li>• Facteurs de réussite</li> <li>• Haie brise-vent</li> <li>• Haie abritant des auxiliaires des cultures</li> <li>• Haie rétentrice de terrain</li> <li>• Système pivotant</li> <li>• Système fasciculé</li> <li>• Système traçant</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Échanges entre les apprenants et le formateur.</li> <li>• Recherche et activités d'apprentissage individuel.</li> <li>• A partir de travaux pratiques de terrains.</li> <li>• Exécution des consignes.</li> <li>• Prise des notes.</li> <li>• Échange avec les autres.</li> </ul>	10%
	3.2. Appliquer les règles de mise en plant	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Règle de mise en plant <ul style="list-style-type: none"> <li>- Distance</li> <li>- Norme</li> <li>- Schéma du parcours</li> </ul> </li> </ul>		

<b>Code</b>	3A13	<b>Type</b> : Compétence particulière		
<b>Durée/Evaluation</b>	70h/5h	<b>Compétences préalables</b> :C7 C9 C10 C11		
Compétence 13 - Mettre en œuvre les techniques d'aménagement agroforestier		<b>Compétence en parallèle</b> :		
<b>Module 13</b>	Aménagement agroforestier			
<b>ÉLÉMENTS DE LA COMPÉTENCE</b>	<b>APPRENTISSAGES DE BASE</b>	<b>ÉLÉMENTS DE CONTENU / BALISE</b>	<b>ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE</b>	<b>DUREE SUGGEREE</b>
4. Réaliser les plantations d'alignement le long des pistes agricoles -	4.1. Choisir les essences	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Choix des essences <ul style="list-style-type: none"> <li>- Types des essences</li> <li>- Caractéristiques des essences</li> <li>- Avantages et inconvénients des essences</li> </ul> </li> </ul>	Échanges entre les apprenants et le formateur. Recherche et activités d'apprentissage individuel. Présentations et études de cas Écoute active. <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Exécution des consignes.</li> <li>○ Prise des notes.</li> <li>○ Échange avec les autres.</li> <li>○ Présentation de la production du groupe</li> <li>○ Participation à la mise en commun en plénière.</li> <li>○ Participation aux synthèses.</li> <li>○ Prise des notes des synthèses.</li> </ul>	10%
	4.2. Elaguer les essences	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Dimensionnement et efficacité « brise-vent » de l'aménagement.</li> <li>• Orientation, disposition et positionnement des alignements</li> <li>• Définition de la localisation et des types d'aménagements</li> <li>• Mise en œuvre optimale des opérations de sécurisation</li> </ul>		

<b>Code</b>	3A13	<b>Type</b> : Compétence particulière		
<b>Durée/Evaluation</b>	70h/5h	<b>Compétences préalables</b> :C7 C9 C10 C11		
Compétence 13 - Mettre en œuvre les techniques d'aménagement agroforestier		<b>Compétence en parallèle</b> :		
<b>Module 13</b>	Aménagement agroforestier			
<b>ÉLÉMENTS DE LA COMPÉTENCE</b>	<b>APPRENTISSAGES DE BASE</b>	<b>ÉLÉMENTS DE CONTENU / BALISE</b>	<b>ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE</b>	<b>DUREE SUGGEREE</b>
5. Procéder à la mise en défens des massifs autour des parcelles agricoles	5.1. Déterminer l'objet et la nature de la mise en défens	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise en défens <ul style="list-style-type: none"> <li>- Définition</li> <li>- Nature</li> <li>- Composante et technologie</li> <li>- Effets de la mise en défens</li> </ul> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Échanges entre les apprenants et le formateur.</li> <li>○ Recherche et activités d'apprentissage individuel.</li> <li>○ A partir de travaux pratiques de terrains.</li> <li>○ Exécution des consignes.</li> <li>○ Prise des notes.</li> <li>○ Échange avec les autres.</li> </ul>	20%
	5.2. Placer les panneaux indicatifs	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Panneaux indicatifs <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Typologie des panneaux Panneaux biologiques</li> <li>○ Panneaux physiques</li> </ul> </li> <li>- Fonction</li> <li>- Emplacement</li> </ul>		

<b>Code</b>	3A13	<b>Type</b> : Compétence particulière		
<b>Durée/Evaluation</b>	70h/5h	<b>Compétences préalables</b> :C7 C9 C10 C11		
Compétence 13 - Mettre en œuvre les techniques d'aménagement agroforestier		<b>Compétence en parallèle</b> :		
<b>Module 13</b>	Aménagement agroforestier			
<b>ÉLÉMENTS DE LA COMPÉTENCE</b>	<b>APPRENTISSAGES DE BASE</b>	<b>ÉLÉMENTS DE CONTENU / BALISE</b>	<b>ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE</b>	<b>DUREE SUGGEREE</b>
6. Procéder à la régénération naturelle assistée	6.1. Caractériser la RNA	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Définitions, objectifs et présentation de la technique</li> <li>• Conditions écologiques de mise en œuvre, modes opératoires et défis techniques</li> <li>• Indications concernant l'usage</li> <li>• Facteurs de réussite</li> <li>• Durabilité</li> <li>• Élément de coût</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Seul ou en équipe</li> <li>• A partir des différentes méthodes répertoriées</li> <li>• Utilisation des données fournies.</li> <li>• Repérage d'informations, de données et de méthodes.</li> <li>• Juger la qualité des résultats communiqués dans le rapport.</li> </ul>	30%
	6.2. Déterminer les effets agro-écologiques et socioéconomiques	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Production / Bénéfices économiques sur : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ La production des cultures ;</li> <li>○ La production de bois ;</li> <li>○ Le revenu ;</li> <li>○ L'allègement des charges de travail ;</li> <li>○ La production animale et pastorale.</li> </ul> </li> <li>• Bénéfices écologiques sur : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ la couverture du sol, de la biomasse et de la densité d'arbres</li> <li>○ la vitesse du vent</li> </ul> </li> <li>• la fertilité des sols Bénéfices socioculturels sur : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ la sécurité alimentaire et nutritionnelle ;</li> <li>○ la qualité de vie : moins de vent et de poussière, plus d'ombre ;</li> <li>○ Création d'espaces de solidarité entre les communautés locales à travers la mise en œuvre de la technologie et renforcement des capacités institutionnelles ;</li> <li>○ Réduction des conflits champêtres et d'occupation des terres</li> </ul> </li> </ul>		
	6.3. Assurer la mise en œuvre de la RNA auprès des producteurs	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les normes techniques</li> <li>• Techniques de repérage des plants à protéger (sans distinction d'âge) ;</li> <li>• Technique de recepage des plants.</li> <li>• Techniques d'élagages des plants.</li> <li>• Techniques de tuteurage des jeunes plants</li> <li>• Les techniques de protection contre les animaux dès les premières années</li> <li>• Techniques de confection de cuvettes autour des jeunes pousses pour collecter les eaux de pluies.</li> </ul>		

<b>Code</b>	<b>3A14</b>		<b>Type : Compétence particulière</b>	
<b>Durée</b>	112h/8h		<b>Compétences préalables</b> : Mise en œuvre intégrée des compétences 06, 10 et 11.	
<b>Compétence</b>	Mettre en œuvre les Techniques d'Aménagement Hydro-agricole		<b>Compétence en parallèle</b> : Aucune requise en particulier	
<b>Module</b>	Aménagement Hydro-agricole			
<b>ÉLÉMENTS DE LA COMPÉTENCE</b>	<b>APPRENTISSAGES DE BASE</b>	<b>ÉLÉMENTS DE CONTENU</b>	<b>ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE</b>	<b>DUREE SUGGEREE</b>

<b>1. S'approprier les méthodes d'évaluation des besoins en eau des plantes</b>	1.1 Préciser la demande évaporative	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Généralités</li> <li>▪ L'évapotranspiration, l'évaporation, la transpiration</li> <li>▪ Variations de la demande évaporative dans le temps</li> <li>▪ Variations géographiques de la demande évaporative</li> <li>▪ Évapotranspiration réelle</li> <li>▪ Évapotranspiration maximale</li> <li>▪ Évapotranspiration potentielle</li> <li>▪ Le mécanisme de transfert d'eau dans la plante</li> <li>▪ Facteurs influençant les besoins en eau des plantes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Seul ou en binôme</li> <li>• Échanges entre les apprenants et le formateur.</li> <li>• Recherche et activités d'apprentissage individuel.</li> <li>• Présentations et études de cas</li> <li>• Écoute active.</li> <li>• Exécution des consignes.</li> <li>• Prise des notes.</li> <li>• Échange avec les autres.</li> <li>• Présentation de la production du groupe.</li> </ul>	08%
	1.2 Appliquer les méthodes de détermination des besoins en eau des plantes	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Lysimètre</li> <li>▪ Équilibre sol-eau (entrée-sortie)</li> <li>▪ La méthode du bilan énergétique et du microclimat etc.</li> <li>▪ Le coefficient cultural</li> <li>▪ Chances de réussite des cultures</li> <li>▪ Exemples de calcul des besoins en eau</li> <li>▪ Suivi agro-pluviométrique de la campagne agricole</li> <li>▪ Simulation du bilan hydrique des cultures.</li> </ul>		
	1.3 Estimer les besoins en eau d'irrigation	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Le bilan hydrique des cultures</li> <li>▪ Les caractéristiques de l'évaluation en eau nécessaire aux cultures : le sol, le climat, le type de culture et son stade de développement, la pratique culturale.</li> <li>▪ Bilan hydrique en conditions non irriguées (ou naturelles)</li> <li>▪ Besoins en eau des cultures</li> <li>▪ Estimation des prélèvements d'eau pour l'irrigation</li> <li>▪ Corrections des besoins et des prélèvements d'eau pour l'irrigation</li> <li>▪ Pression sur les ressources en eau due à l'irrigation: synthèse régionale des ratios des besoins d'eau.</li> </ul>		

<b>2. Cerner les ressources en eau disponibles</b> <b>1.</b>	2.1 Cerner les différentes ressources en eau	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Ressources naturelles : nappes souterraines, cours d'eau, lacs etc.</li> <li>▪ Sources artificielles : plans d'eau, canaux etc.</li> <li>▪ Dispositifs de stockage : citerne, puits etc.</li> <li>▪ Gestion durable des ressources en eau.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Seul ou en binôme</li> <li>• Échanges entre les apprenants et le formateur.</li> </ul>	07%
	2.2 Caractériser le cycle et le bilan hydrologiques	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Définition et composantes du cycle hydrologique : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Définition</li> <li>○ Les précipitations</li> <li>○ L'évaporation/l'évapotranspiration</li> <li>○ L'interception et le stockage dans les dépressions</li> <li>○ L'infiltration et la percolation</li> <li>○ Les écoulements</li> </ul> </li> <li>▪ La répartition des eaux à l'échelle d'une zone géographique Le bilan hydrique.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Recherche et activités d'apprentissage individuel.</li> <li>• Présentations et études de cas</li> <li>• Écoute active.</li> <li>• Exécution des consignes.</li> <li>• Prise des notes.</li> <li>• Échange avec les autres.</li> <li>• Présentation de la production du groupe.</li> <li>•</li> </ul>	

<b>3. Décrire les dispositifs de protection des ressources en eau</b>	3.1 Prévenir l'érosion hydrique et faciliter l'infiltration	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Conservation du sol à la source du ruissellement</li> <li>▪ Facilité d'infiltration de la pluie</li> <li>▪ Obstacle au ruissellement et réduction de la vitesse</li> <li>▪ Concentration de l'eau.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Seul ou en binôme</li> <li>• A partir de documents et de données fournis par le formateur</li> <li>• A partir de manuels de référence</li> <li>• Choix du mode d'aménagement en fonction des caractéristiques du site</li> <li>• Application du modèle (méthode) adéquat(e)</li> <li>• Validation</li> <li>• Application / travaux dirigés.</li> <li>•</li> <li>•</li> <li>•</li> <li>•</li> </ul>	10%
	3.2 Prévenir l'érosion éolienne	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Plantation de tous les types d'arbres dans les aménagements des parcelles et des hauts de pente</li> <li>▪ Protection des jeunes pousses d'arbres et arbustes</li> <li>▪ Utilisation du petit bois dans les ouvrages antiérosifs (fascines, pieux, piquets, mulch avec branchages)</li> <li>▪ Introduction massive des graminées pérennes dans les aménagements</li> <li>▪ Régénération des parcours en amont des zones cultivées et aménagées.</li> </ul>		
	3.3 Définir le rôle des éléments organiques	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Rôle chimique</li> <li>▪ Rôle physique.</li> </ul>		
	3.4 Décrire l'efficacité des engrais chimiques	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Types d'engrais chimiques</li> <li>▪ Apport dans la restauration des sols</li> <li>▪ Précautions d'emploi.</li> </ul>		
	3.5 Expliquer la conservation par la végétation	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Disponibilité en végétation naturelle et usages</li> <li>▪ Interventions.</li> </ul>		

<b>4. Participer à la réalisation des dispositifs de captage des eaux</b>  <b>1.</b>	4.1 Identifier les types d'ouvrages de captage d'eau souterraine	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Description</li> <li>▪ Le puits tubulaire</li> <li>▪ Le puits de surface</li> <li>▪ La pointe filtrante</li> <li>▪ Le captage de source.</li> <li>▪ Constitution d'un dispositif de captage d'eau souterraine</li> <li>▪ Caractéristiques</li> <li>▪ Critères de choix</li> <li>▪ Le cadre légal et réglementaire régissant les captages d'eau souterraine.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Seul ou en équipe selon instructions du formateur</li> <li>• À partir d'extraits tirés des rubriques du Référentiel de métier et de toute autre source proposée par le formateur :               <ul style="list-style-type: none"> <li>a) Procéder à un relevé d'informations pertinentes;</li> <li>b) Organiser les informations recueillies à l'aide des outils fournis par le formateur.</li> </ul> </li> <li>▪</li> <li>▪</li> </ul>	15%
	4.2 Participer à la réalisation d'un ouvrage de captage d'eau souterraine	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Technique d'aménagement d'un puits tubulaire</li> <li>▪ Technique d'aménagement d'un puits de surface</li> <li>▪ Technique d'aménagement d'une pointe filtrante</li> <li>▪ Technique d'aménagement d'un captage de source.</li> </ul>		

<b>5. Participer à la réalisation des dispositifs de drainage</b> <b>1.</b>	5.1 Mettre en œuvre le drainage agricole	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Description</li> <li>▪ Drainage à ciel ouvert et drainage enterré</li> <li>▪ Évolution des techniques et de la conception des drainages agricoles</li> <li>▪ Structure et matériaux de drainage</li> <li>▪ Conception des réseaux de drainage</li> <li>▪ Traitement des différents cas d'excès d'eau</li> <li>▪ Mise en œuvre des techniques de drainage</li> <li>▪ Entretien et surveillance du réseau.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Échanges entre les apprenants et le formateur.</li> <li>• Recherche et activités d'apprentissage individuel.</li> <li>• Présentations et études de cas</li> </ul>	15%
	5.2 Caractériser le bassin versant et les courbes de niveau	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Définitions</li> <li>▪ Schématisation</li> <li>▪ Caractéristiques du BV</li> <li>▪ Utilisation du BV dans les aménagements</li> <li>▪ Caractéristiques et formes d'utilisation des courbes de niveau</li> <li>▪ Détermination des courbes de niveau</li> <li>▪ Outils et techniques diverses.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Écoute active.</li> <li>• Exécution des consignes.</li> <li>• Prise des notes.</li> <li>• Échange avec les autres.</li> <li>• Présentation de la production du groupe</li> <li>• Participation à la mise en commun en plénière.</li> <li>• Participation aux synthèses.</li> <li>• Prise des notes des synthèses</li> </ul>	

<b>6. Participer à la réalisation des dispositifs de mini-irrigation</b>	6.1 Appréhender les techniques d'irrigation	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Notions d'irrigation</li> <li>▪ Typologie d'irrigation <ul style="list-style-type: none"> <li>- Irrigation en surface <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Ruissellement</li> <li>○ Inondation</li> </ul> </li> <li>- Irrigation par aspersion <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Arroseur rotatif</li> <li>○ Canon d'arrosage</li> </ul> </li> <li>- Micro irrigation ou système goutte à goutte <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Gouteur</li> <li>○ Micro aspersion.</li> </ul> </li> </ul> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Seul ou en équipe selon instructions du formateur</li> <li>• À partir d'extraits tirés des rubriques du Référentiel de métier et de toute autre source proposée par le formateur <ul style="list-style-type: none"> <li>a) Procéder à un relevé d'informations pertinentes;</li> <li>b) Organiser les informations recueillies à l'aide des outils fournis par le formateur.</li> </ul> </li> </ul>	20%
	6.2 Utiliser les différents équipements de mini-irrigation	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Typologie d'équipements d'irrigation <ul style="list-style-type: none"> <li>- Pompes <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Pompe à motricité humaine (corde, main, pédale)</li> <li>○ Pompe motorisée</li> <li>○ Pompes solaires</li> <li>○ Pompe à énergie éolienne</li> <li>○ Pompe à énergie hydraulique</li> <li>○ Pompe à traction animale</li> </ul> </li> <li>- Tuyaux <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Tuyaux PVC</li> <li>○ Tuyaux polyéthylène</li> </ul> </li> <li>- Vannes</li> <li>- Filtres</li> <li>- Micro asperseurs</li> </ul> </li> <li>▪ Principe de fonctionnements des pompes.</li> </ul>		
	6.3 Mettre en œuvre les différents procédés de mini-irrigation	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Procédés d'irrigation <ul style="list-style-type: none"> <li>- Techniques de délimitation et confection des parcelles</li> <li>- Matériels et intrants nécessaires</li> <li>- Choix du terrain <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Homogénéité</li> <li>○ Gradient de fertilité</li> <li>○ Obstacle</li> <li>○ Taux de salinité du sol</li> </ul> </li> </ul> </li> <li>▪ Modes de réalisation et de fonctionnement</li> <li>▪ Avantages et inconvénients des techniques utilisées</li> <li>▪ Conditions de réussites</li> </ul>		
	6.4 Apprécier les rendements en fonction des dispositifs mis en place	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ L'Efficacité des systèmes <ul style="list-style-type: none"> <li>- Périodicité</li> <li>- Performance du dispositif</li> <li>- Rendement</li> <li>- Coût</li> <li>- Ratio eau / plante.</li> </ul> </li> </ul>		

<b>7. Réaliser les principaux ouvrages d'aménagement antiérosif des terres agricoles</b>	<b>7.1 Choisir et mettre en œuvre une technique de construction d'ouvrages CES adaptée au site</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Demi-lunes</li> <li>▪ Tranchées Nardi et manuelles</li> <li>▪ Banquettes agricoles</li> <li>▪ Diques et diguettes filtrantes</li> <li>▪ Cordons pierreux</li> <li>▪ Bandes enherbées</li> <li>▪ Zaï – Tassa</li> <li>▪ Biefs en pierres calées et en pierres maçonnées</li> <li>▪ Avaloirs</li> <li>▪ Puits et forages maraîchers</li> <li>▪ Terrasses</li> <li>▪ Paillage (mulching)</li> <li>▪ Régénération naturelle assistée</li> <li>▪ Etc.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Seul ou en binôme</li> <li>• A partir de documents et de données fournis par le formateur</li> <li>• A partir de matériels et outillages</li> <li>• Choix du mode d'aménagement en fonction des caractéristiques du site</li> <li>• Application du modèle (méthode) adéquat(e)</li> <li>• Validation</li> <li>• Application / travaux pratiques.</li> </ul>	<b>20%</b>
	<b>7.2 Caractériser les différentes techniques de construction d'ouvrages</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Normes techniques et caractéristiques</li> <li>▪ Mode opératoire</li> <li>▪ Indications concernant l'usage</li> <li>▪ Potentiel d'adaptation au changement climatique</li> <li>▪ Effets agroécologiques et socioéconomiques</li> <li>▪ Défis techniques</li> <li>▪ Facteurs de réussite</li> <li>▪ Durabilité</li> <li>▪ Éléments de coût.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Seul ou en binôme</li> <li>• A partir de documents et de données fournis par le formateur</li> <li>• A partir de matériels et outillages</li> <li>• Choix du mode d'aménagement en fonction des caractéristiques du site</li> <li>• Application du modèle (méthode) adéquat(e)</li> <li>• Validation</li> <li>• Application / travaux pratiques.</li> </ul>	

<p><b>8. Appréhender les aspects de la GIRE (Gestion Intégrée des Ressources en Eau)</b></p>	<p>8.1 S'approprier les principes de gestion de l'eau</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Définition de la GIRE</li> <li>▪ Les principes clés</li> <li>▪ Les défis pour le Global Water Partnership (GWP) Afrique de l'Ouest et Afrique Centrale</li> <li>▪ L'utilisation de l'eau, de ses impacts et de ses avantages</li> <li>▪ Les mécanismes de mise en œuvre de la GIRE</li> <li>▪ Rôles complémentaires des organismes de gestion de l'eau par bassin.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Seul ou en équipe selon instructions du formateur</li> <li>• À partir d'extraits tirés des rubriques du Référentiel de métier et de toute autre source proposée par le formateur <ul style="list-style-type: none"> <li>a) Procéder à un relevé d'informations pertinentes;</li> <li>b) Organiser les informations recueillies à l'aide des outils fournis par le formateur.</li> </ul> </li> </ul>	<p>05%</p>
--	---	--	--	------------

<b>Code</b>	3A15	<b>Type</b> : compétence particulière		
<b>Durée</b>	70h/5h	<b>Compétence préalable</b> : C9 C10 C11 C12		
Compétence 15 - Participer à la réalisation des dispositifs d'aménagement pastoral		<b>Compétence en parallèle</b> : Aucune		
<b>Module :15</b>	Aménagement pastoral			
<b>ÉLÉMENTS DE LA COMPÉTENCE</b>	<b>APPRENTISSAGES DE BASE</b>	<b>ÉLÉMENTS DE CONTENU/BALISE</b>	<b>ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE</b>	<b>DUREE SUGGEREE</b>
1. Reconnaître les zones pastorales et pistes de bétails	1.1 Appréhender les notions des zones pastorales et pistes de bétails	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Notions des zones pastorales et pistes de bétails</li> <li>- Définitions</li> <li>- Pistes de bétails</li> <li>- Zones pastorales</li> </ul>		25 %
	1.2. Identifier des zones pastorales et pistes de bétails	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Identification des zones pastorales potentielles</li> <li>▪ Identification des zones pastorales actives fortement occupées</li> <li>▪ Identification des zones résultant des instruments d'aménagement du territoire</li> <li>▪ Identification des zones aménagées par le privé</li> <li>▪ Identification des pistes à bétail <ul style="list-style-type: none"> <li>- Pistes aménagées occupées</li> <li>- Pistes potentielles</li> </ul> </li> </ul>	<p>Seul ou en équipe selon instructions du formateur</p> <p>À partir d'extraits tirés des rubriques du Référentiel de métier et de toute autre source proposée par le formateur</p> <p>a) Procéder à un relevé d'informations pertinentes;</p> <p>b) Organiser les informations recueillies à l'aide des outils fournis par le formateur.</p>	

<b>Code</b>	3A15	<b>Type</b> : compétence particulière		
<b>Durée</b>	70h/5h	<b>Compétence préalables</b> : C9 C10 C11 C12		
Compétence 15 - Participer à la réalisation des dispositifs d'aménagement pastoral		<b>Compétence en parallèle</b> : Aucune		
<b>Module :15</b>	Aménagement pastoral			
<b>ÉLÉMENTS DE LA COMPÉTENCE</b>	<b>APPRENTISSAGES DE BASE</b>	<b>ÉLÉMENTS DE CONTENU/BALISE</b>	<b>ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE</b>	<b>DUREE SUGGEREE</b>
	1.3.Renforcer les zones pastorales et pistes à bétails matérialisées	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Aménagement des zones pastorales <ul style="list-style-type: none"> <li>• Aménagement des zones pastorales potentielles</li> </ul> </li> <li>- élaboration des documents d'aménagements</li> <li>- adoption des documents</li> <li>- Réalisation des opérations d'aménagement des zones pastorales ;</li> <li>- planification de la mise en œuvre des activités à réaliser</li> <li>-</li> </ul>	<p>Seul ou en équipe selon instructions du formateur À partir d'extraits tirés des rubriques du Référentiel de formation et de toute autre source proposée par le formateur</p> <p>a) Procéder à un relevé d'informations pertinentes; b) Organiser les informations recueillies à l'aide des outils fournis par le formateur</p>	
	Aménager des pistes à bétails	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Aménagement des pistes à bétail <ul style="list-style-type: none"> <li>- Principe</li> <li>- Organisation et contrôle de mouvement du bétail</li> <li>- Matérialisation</li> <li>- Caractéristiques de la piste</li> <li>- Mise en place de l'équipe de réalisation des travaux</li> <li>- Réalisation des travaux</li> </ul> </li> </ul>	<p>Seul ou en équipe selon instructions du formateur À partir d'extraits tirés des rubriques du Référentiel de formation et de toute autre source proposée par le formateur</p> <p>a) Procéder à un relevé d'informations pertinentes; b) Organiser les informations recueillies à l'aide des outils fournis par le formateur</p>	

<b>Code</b>	3A15	<b>Type</b> : compétence particulière		
<b>Durée</b>	70h/5h	<b>Compétence préalable</b> : C9 C10 C11 C12		
Compétence 15 - Participer à la réalisation des dispositifs d'aménagement pastoral		<b>Compétence en parallèle</b> : Aucune		
<b>Module :15</b>	Aménagement pastoral			
<b>ÉLÉMENTS DE LA COMPÉTENCE</b>	<b>APPRENTISSAGES DE BASE</b>	<b>ÉLÉMENTS DE CONTENU/BALISE</b>	<b>ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE</b>	<b>DUREE SUGGEREE</b>
	1.4.Valoriser les zones pastorales et des pistes de bétails	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Valorisation les zones pastorales et des pistes de bétails <ul style="list-style-type: none"> <li>- Outils de valorisation</li> <li>- Bénéficiaire et acteurs divers</li> <li>- Obligation des bénéficiaires et acteurs divers</li> <li>- Valorisation des zones pastorales</li> <li>- Valorisation des pistes à bétail</li> </ul> </li> </ul>	<p>Seul ou en équipe selon instructions du formateur</p> <p>À partir d'extraits tirés des rubriques du Référentiel de formation et de toute autre source proposée par le formateur</p> <p>a) Procéder à un relevé d'informations pertinentes;</p> <p>b) Organiser les informations recueillies à l'aide des outils fournis par le formateur</p>	

<b>Code</b>	3A15	<b>Type</b> : compétence particulière		
<b>Durée</b>	70h/5h	<b>Compétence préalable</b> : C9 C10 C11 C12		
Compétence 15 - Participer à la réalisation des dispositifs d'aménagement pastoral		<b>Compétence en parallèle</b> : Aucune		
<b>Module :15</b>	Aménagement pastoral			
<b>ÉLÉMENTS DE LA COMPÉTENCE</b>	<b>APPRENTISSAGES DE BASE</b>	<b>ÉLÉMENTS DE CONTENU/BALISE</b>	<b>ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE</b>	<b>DUREE SUGGEREE</b>
2.Sécuriser des zones pastorales et des pistes de bétails	2.1.Sécuriser les zones pastorales et pistes à bétails	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Sécurisation des espaces pastoraux <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mécanisme de sécurisation des espaces pastoraux</li> <li>- Dispositif de sécurisation des espaces pastoraux d'aménagement spécial</li> </ul> </li> <li>• Dispositif de sécurisation des espaces de terroir réservé à la pâture des animaux</li> <li>▪ Mécanisme de sécurisation des pistes à bétail <ul style="list-style-type: none"> <li>• Délimitation des pistes à bétail</li> <li>• Statut spécifique des pistes à bétail</li> <li>• Sécurisation</li> <li>• Sécurisation résultant de l'accomplissement d'actes administratifs</li> </ul> </li> </ul>	<p>Seul ou en équipe selon instructions du formateur</p> <p>À partir d'extraits tirés des rubriques du Référentiel de métier et de toute autre source proposée par le formateur</p> <p>a) Procéder à un relevé d'informations pertinentes ;</p> <p>b) Organiser les informations recueillies à l'aide des outils fournis par le formateur</p> <p>Seul ou en équipe selon instructions du formateur</p> <p>À partir d'extraits tirés des rubriques du Référentiel de métier et de toute autre source proposée par le formateur</p> <p>a) Procéder à un relevé d'informations pertinentes;</p> <p>b) Organiser les informations recueillies à l'aide des outils fournis par le formateur.</p>	25%

<b>Code</b>	3A15	<b>Type</b> : compétence particulière		
<b>Durée</b>	70h/5h	<b>Compétence préalable</b> : C9 C10 C11 C12		
Compétence 15 - Participer à la réalisation des dispositifs d'aménagement pastoral		<b>Compétence en parallèle</b> : Aucune		
<b>Module :15</b>	Aménagement pastoral			
<b>ÉLÉMENTS DE LA COMPÉTENCE</b>	<b>APPRENTISSAGES DE BASE</b>	<b>ÉLÉMENTS DE CONTENU/BALISE</b>	<b>ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE</b>	<b>DUREE SUGGEREE</b>
	2.2. Identifier les sources d'insécurité et de conflits	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ actes communs aux zones pastorales et aux pistes à bétail <ul style="list-style-type: none"> <li>○ cession de droits fonciers</li> <li>○ cession de terre</li> <li>○ service foncier naturel</li> <li>○ commission foncière villageoise</li> <li>○ Règle commune en matières de cession volontaire des droits fonciers</li> <li>○ Règle commune en matières de cession involontaire des droits fonciers</li> </ul> </li> <li>▪ Actes propres aux zones pastorales <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Immatriculation des zones pastorales</li> <li>○ Procédure d'immatriculation</li> <li>○ Délivrance de titres de jouissance sur la zone pastorale aux pasteurs <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Titre de propriété sur les zones aménagées</li> <li>○ Schémas directeur d'aménagement</li> <li>○ Élaboration d'un cahier de charge</li> </ul> </li> </ul> </li> </ul>	<p>Seul ou en équipe selon instructions du formateur</p> <p>À partir d'extraits tirés des rubriques du Référentiel de métier et de toute autre source proposée par le formateur</p> <p>a) Procéder à un relevé d'informations pertinentes ;</p> <p>b) Organiser les informations recueillies à l'aide des outils fournis par le formateur</p> <p>Seul ou en équipe selon instructions du formateur</p> <p>À partir d'extraits tirés des rubriques du Référentiel de métier et de toute autre source proposée par le formateur</p> <p>a) Procéder à un relevé d'informations pertinentes;</p> <p>b) Organiser les informations recueillies à l'aide des outils fournis par le formateur.</p>	
		<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Actes propres aux pistes à bétail <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Sécurité des pistes à bétail</li> <li>○ Création des pistes à bétail</li> <li>○ Piste d'intérêt national</li> </ul> </li> </ul>		

<b>Code</b>	3A15	<b>Type</b> : compétence particulière		
<b>Durée</b>	70h/5h	<b>Compétence préalable</b> : C9 C10 C11 C12		
Compétence 15 - Participer à la réalisation des dispositifs d'aménagement pastoral		<b>Compétence en parallèle</b> : Aucune		
<b>Module :15</b>	Aménagement pastoral			
<b>ÉLÉMENTS DE LA COMPÉTENCE</b>	<b>APPRENTISSAGES DE BASE</b>	<b>ÉLÉMENTS DE CONTENU/BALISE</b>	<b>ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE</b>	<b>DUREE SUGGEREE</b>
3.Valoriser les mares d'eau naturelles	3.1.Choisir un site de la mare d'eau	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Choix du site de la mare d'eau <ul style="list-style-type: none"> <li>○ endroit sec et plat, au niveau le plus bas.</li> <li>○ Il ne doit pas y avoir trop d'arbres.</li> <li>○ Evitez également les zones trop ensoleillées ou trop chaudes.</li> </ul> </li> </ul>		25%
	3.2. Valoriser les sites dédiés aux mares d'eau	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Valorisation des sites dédiés aux mares d'eau <ul style="list-style-type: none"> <li>- Matérialisation le contour en courbes</li> <li>- Activités à entreprendre autour des mares d'eau</li> <li>- Règles d'usage</li> <li>- quota</li> </ul> </li> </ul>	<p>Seul ou en équipe selon instructions du formateur À partir d'extraits tirés des rubriques du Référentiel de formation et de toute autre source proposée par le formateur</p> <p>a) Procéder à un relevé d'informations pertinentes; b) Organiser les informations recueillies à l'aide des outils fournis par le formateur</p>	

<b>Code</b>	3A15	<b>Type</b> : compétence particulière		
<b>Durée</b>	70h/5h	<b>Compétence préalable</b> : C9 C10 C11 C12		
Compétence 15 - Participer à la réalisation des dispositifs d'aménagement pastoral		<b>Compétence en parallèle</b> : Aucune		
<b>Module :15</b>	Aménagement pastoral			
<b>ÉLÉMENTS DE LA COMPÉTENCE</b>	<b>APPRENTISSAGES DE BASE</b>	<b>ÉLÉMENTS DE CONTENU/BALISE</b>	<b>ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE</b>	<b>DUREE SUGGEREE</b>
	3.3.Choisir des plantes à installer autour de la mare d'eau	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Choix des plantes à installer dans une mare d'eau</li> <li>- Types des plantes</li> <li>- caractéristiques des plantes</li> </ul>	<p>Seul ou en équipe selon instructions du formateur À partir d'extraits tirés des rubriques du Référentiel de formation et de toute autre source proposée par le formateur</p> <p>a) Procéder à un relevé d'informations pertinentes; b) Organiser les informations recueillies à l'aide des outils fournis par le formateur</p>	
	3.4.Appliquer les techniques d'entretien de la mare	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Techniques d'entretien de la mare</li> <li>- Surcreusement</li> <li>- fauchage des plantes des berges</li> <li>- Libération des petits invertébrés s'en libèrent.</li> <li>- asphyxiations de la marre.</li> </ul>	<p>Seul ou en équipe selon instructions du formateur À partir d'extraits tirés des rubriques du Référentiel de formation et de toute autre source proposée par le formateur</p> <p>a) Procéder à un relevé d'informations pertinentes; b) Organiser les informations recueillies à l'aide des outils fournis par le formateur</p>	

<b>Code</b>	3A15	<b>Type</b> : compétence particulière		
<b>Durée</b>	70h/5h	<b>Compétence préalables</b> : C9 C10 C11 C12		
Compétence 15 - Participer à la réalisation des dispositifs d'aménagement pastoral		<b>Compétence en parallèle</b> : Aucune		
<b>Module :15</b>	Aménagement pastoral			
<b>ÉLÉMENTS DE LA COMPÉTENCE</b>	<b>APPRENTISSAGES DE BASE</b>	<b>ÉLÉMENTS DE CONTENU/BALISE</b>	<b>ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE</b>	<b>DUREE SUGGEREE</b>
4. Appuyer la réalisation de la construction d'un u abreuvoir	4.1. Caractériser un abreuvoir	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Caractérisation d'un abreuvoir               <ul style="list-style-type: none"> <li>- Définition</li> <li>- fonction</li> <li>- modèle d'abreuvoir</li> <li>- Disponibilité des pièces</li> <li>- Fiabilité du produit</li> </ul> </li> </ul>	<p>Seul ou en équipe selon instructions du formateur            À partir d'extraits tirés des rubriques du Référentiel de métier et de toute autre source proposée par le formateur</p> <p>a) Procéder à un relevé d'informations pertinentes;            b) Organiser les informations recueillies à l'aide des outils fournis par le formateur</p>	25%
	4.2.Appréhender les règles de conception d'un abreuvement	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Règles de conception d'un abreuvement               <ul style="list-style-type: none"> <li>- Choix du site</li> <li>- Estimation des besoins des animaux en période de pointe</li> <li>- Maitrise du débit minimum de la source en période sèche et le débit minimum nécessaire à la circulation de l'eau dans le réseau</li> <li>- Moins cher</li> <li>- Facilité d'entretien</li> <li>- Accessibilité</li> </ul> </li> </ul>		
	4.3.Participer à l'installation un système d'abreuvement	Installation du système d'abreuvement <ul style="list-style-type: none"> <li>- Choix de la site/local</li> <li>- Technique de maintien de la berge</li> <li>- Décapage de la terre végétale</li> <li>- Empierrage de la descente</li> <li>- Installation d'une barrière : classique, high tensile, déportée, sans piquets</li> <li>- Installation de la crépine</li> </ul>		

<b>Code</b>	<b>3A16</b>	<b>Type</b> : compétence particulière		
<b>Durée/Evaluation</b>	<b>56h/4h</b>	<b>Compétence préalable</b> : Toutes les compétences préalables		
Compétence 16 - Effectuer la restauration des sols dégradés		<b>Compétence en parallèle</b> :		
<b>Module :16</b>	Restauration des sols dégradés			
<b>ÉLÉMENTS DE LA COMPÉTENCE</b>	<b>APPRENTISSAGES DE BASE</b>	<b>ÉLÉMENTS DE CONTENU / BALISE</b>	<b>ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE</b>	<b>DUREE SUGGEREE</b>
1. 1. Identifier les facteurs de la dégradation des sols	1.1. Identifier les origines de dégradations des sols	<ul style="list-style-type: none"> <li>• causes climatique</li> <li>- Variabilités des régions pluviométriques</li> <li>- Variabilités des régimes pluviométriques <ul style="list-style-type: none"> <li>• Origines anthropiques</li> </ul> </li> <li>- d'activités socio <ul style="list-style-type: none"> <li>- économiques :</li> <li>- pratiques agricoles, exploitations forestières, pâturages, constructions de routes et de bâtiments, etc...</li> <li>- mode de vies durables les ressources naturelles de son environnement</li> </ul> </li> <li>• Origine de l'érosion</li> <li>• Erosion hybride <ul style="list-style-type: none"> <li>Processus d'érosion hybride</li> <li>Types d'érosion hybride <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Erosion par lame</li> <li>○ érosion en rigoles</li> <li>○ érosion par ravinement</li> </ul> </li> </ul> </li> <li>- <i>dégâts provoqués par l'érosion</i></li> <li>- mesures à prendre pour réduire ou éviter l'érosion hydrique</li> <li>• Érosion éolienne <ul style="list-style-type: none"> <li>- Définition</li> <li>- Effet du vent sur la surface</li> <li>- caractéristiques et de l'état du sol dans la couche superficielle</li> <li>- processus d'érosion éolienne</li> <li>- dégâts provoqués par l'érosion éolienne</li> </ul> </li> <li>• mesures de protection contre l'érosion éolienne</li> <li>• Érosion éolienne et gestion de la surface du sol, étude de cas</li> </ul>	<p>Seul ou en équipe selon instructions du formateur</p> <p>À partir d'extraits tirés des rubriques du Référentiel de métier et de toute autre source proposée par le formateur</p> <p>a) Procéder à un relevé d'informations pertinentes;</p> <p>b) Organiser les informations recueillies à l'aide des outils fournis par le formateur.</p>	30 %

<b>Code</b>	<b>3A16</b>	<b>Type :</b> compétence particulière		
<b>Durée/Evaluation</b>	<b>56h/4h</b>	<b>Compétence préalable :</b> Toutes les compétences préalables		
Compétence 16 - Effectuer la restauration des sols dégradés		<b>Compétence en parallèle :</b>		
<b>Module :16</b>	Restauration des sols dégradés			
<b>ÉLÉMENTS DE LA COMPÉTENCE</b>	<b>APPRENTISSAGES DE BASE</b>	<b>ÉLÉMENTS DE CONTENU / BALISE</b>	<b>ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE</b>	<b>DUREE SUGGEREE</b>
2. Appliquer les techniques de restauration des sols	2.1. Identifier les techniques d'amendements des sols	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Techniques d'amendements des sols</li> <li>- Notion de fertilisation</li> <li>- Compostage</li> <li>- Fumure</li> <li>- biochar</li> </ul>	Seul ou en équipe selon instructions du formateur À partir d'extraits tirés des rubriques du Référentiel de métier et de toute autre source proposée par le formateur a) Procéder à un relevé d'informations pertinentes; b) Organiser les informations recueillies à l'aide des outils fournis par le formateur	
	2.2. Appliquer les techniques de SCV	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Technique de SCV</li> <li>- Définition</li> <li>- Importance</li> <li>- Choix des essences</li> <li>- Techniques de mise en œuvre</li> <li>- Calendrier Agricole</li> </ul>		
2. 3. Appliquer les techniques de restauration des sols par les plantes et espèces fertilisants	3.1. Identifier les systèmes de cultures	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Identification des systèmes de cultures</li> <li>- Définition</li> <li>- Différents systèmes</li> <li>- Rotation</li> <li>- Jachère</li> </ul>	Seul ou en équipe selon instructions du formateur À partir d'extraits tirés des rubriques du Référentiel de métier et de toute autre source proposée par le formateur a) Procéder à un relevé d'informations pertinentes; b) Organiser les informations recueillies à l'aide des outils fournis par le formateur	15%
	3.2. Identifier les espèces fertilisantes	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Espèces fertilisantes</li> <li>- Définition</li> <li>- Choix des espèces</li> <li>- Caractéristiques des espèces</li> <li>- Techniques de conduite de plantation</li> </ul>		

<b>Code</b>	3A17	<b>Type</b> : Compétence particulière		
<b>Durée/Evaluation</b>	56h/4h	<b>Compétences préalables</b> : Toutes les autres préalables		
Compétence 17 - Assurer le suivi post-réalisation des aménagements agro-sylvo- pastoraux		<b>Compétence en parallèle</b> : C11 C12 C13 C14 C15 C16 C17		
Module 17 : Suivi-évaluation				
<b>ÉLÉMENTS DE LA COMPÉTENCE</b>	<b>APPRENTISSAGES DE BASE</b>	<b>ÉLÉMENTS DE CONTENU / BALISE</b>	<b>ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE</b>	<b>DUREE SUGGEREE</b>
1. Appliquer des techniques de Planification et d'organisation	1.1. Assurer la planification globale du dispositif de suivi - entretien	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Chronogramme</li> <li>• Calendrier agricole</li> <li>• Fiche diverses de la planification simplifiée</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Seul ou en binôme</li> <li>• A partir de documents et de données fournis par le formateur</li> <li>• A partir de manuels de référence</li> <li>• Validation</li> <li>• Application / travaux dirigés.</li> </ul>	10%
	1.2. Identifier les parties prenantes locales du suivi - entretien	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Inventaire des personnes ressources</li> <li>• Organisation des équipes</li> <li>• Matières d'œuvres</li> </ul>		
2 Appliquer des techniques de Suivi	2.1 Utiliser les outils de suivi	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Dossier techniques</li> <li>• Cahier de la parcelle</li> <li>• Bordereaux et fiches diverses</li> <li>• Procès-verbaux etc.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Seul ou en binôme</li> <li>• A partir de documents et de données fournis par le formateur</li> <li>• A partir de matériels et outillages</li> <li>• Choix du mode d'aménagement en fonction des caractéristiques du site</li> <li>• Application du modèle (méthode) adéquat(e)</li> <li>• Validation</li> <li>• Application / travaux pratiques.</li> </ul>	25%
	2.2 Réaliser les consignes post contrôles	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Consignes post contrôles <ul style="list-style-type: none"> <li>- Techniques de contrôle des ouvrages</li> <li>- consignes</li> </ul> </li> </ul>		

<b>Code</b>	3A17	<b>Type</b> : Compétence particulière		
<b>Durée/Evaluation</b>	56h/4h	<b>Compétences préalables</b> : Toutes les autres préalables		
Compétence 17 - Assurer le suivi post-réalisation des aménagements agro-sylvo- pastoraux		<b>Compétence en parallèle</b> : C11 C12 C13 C14 C15 C16 C17		
Module 17 : Suivi-évaluation				
<b>ÉLÉMENTS DE LA COMPÉTENCE</b>	<b>APPRENTISSAGES DE BASE</b>	<b>ÉLÉMENTS DE CONTENU / BALISE</b>	<b>ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE</b>	<b>DUREE SUGGEREE</b>
3. Assurer la bonne tenue des aménagements et des ouvrages	3.1. Vérifier l'état optimal des aménagements	<ul style="list-style-type: none"> <li>• État optimal des aménagements <ul style="list-style-type: none"> <li>- Techniques de vérification</li> <li>- Mesures de paramètres</li> </ul> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Seul ou en binôme</li> <li>• À partir de documents fournis par le formateur : carte et plan, imprimés ou numérisés</li> </ul> <p>Échanges entre les apprenants et le formateur.</p> <p>Recherche et activités d'apprentissage individuel.</p> <p>Présentations et études de cas</p> <p>Écoute active.</p> <p>Exécution des consignes.</p> <p>Prise des notes.</p> <p>Échange avec les autres.</p> <p>Présentation de la production du groupe.</p>	15%
	3.2. Évaluer le rendement	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rendement <ul style="list-style-type: none"> <li>- Définition</li> <li>- Calcul du rendement</li> </ul> </li> </ul>		

<b>Code</b>	3A17	<b>Type</b> : Compétence particulière		
<b>Durée/Evaluation</b>	56h/4h	<b>Compétences préalables</b> : Toutes les autres préalables		
Compétence 17 - Assurer le suivi post-réalisation des aménagements agro-sylvo- pastoraux		<b>Compétence en parallèle</b> : C11 C12 C13 C14 C15 C16 C17		
Module 17 : Suivi-évaluation				
<b>ÉLÉMENTS DE LA COMPÉTENCE</b>	<b>APPRENTISSAGES DE BASE</b>	<b>ÉLÉMENTS DE CONTENU / BALISE</b>	<b>ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE</b>	<b>DUREE SUGGEREE</b>
4. Effectuer les travaux de consolidation / mesures correctives	4.1. Diagnostiquer le dysfonctionnement technique de l'ouvrage et de l'aménagement	<ul style="list-style-type: none"> <li>Technique d'analyse de l'état normal, initial et actuel de l'ouvrage et de l'aménagement</li> <li>Techniques d'identification des signes de dysfonctionnement des ouvrages et des aménagements</li> <li>mesures de correction participative adaptées</li> <li>Bilan de campagne</li> <li>Identification des problèmes de production</li> <li>Identification des problèmes socio organisationnels liés à l'aménagement</li> </ul> Identification des problèmes d'écoulement des produits	Seul ou en binôme  A partir de documents et de données fournis par le formateur  Décodage des données pluviométriques d'un bassin versant.  Application / travaux dirigés Interprétation de la réponse hydrologique du bassin.	20%
	4.2. Proposer les options de remédiation et des outils de travail	<ul style="list-style-type: none"> <li>options de remédiation et des outils de travail               <ul style="list-style-type: none"> <li>- Différentes option de remédiation</li> <li>- Outils de travail</li> </ul> </li> </ul>		
	4.3. Effectuer les travaux d'ajustement	<ul style="list-style-type: none"> <li>Travaux d'ajustement               <ul style="list-style-type: none"> <li>-principe</li> <li>- techniques d'ajustement</li> </ul> </li> </ul>		
	4.4. Réaliser les opérations de durabilité	<ul style="list-style-type: none"> <li>Assurer les opérations de bornage et de sécurisation des parcelles</li> <li>Notions de géo-positionnement</li> <li>L'aptitude topographique</li> </ul>		

<b>Code</b>	3A17	<b>Type</b> : Compétence particulière		
<b>Durée/Evaluation</b>	56h/4h	<b>Compétences préalables</b> : Toutes les autres préalables		
Compétence 17 - Assurer le suivi post-réalisation des aménagements agro-sylvo- pastoraux		<b>Compétence en parallèle</b> : C11 C12 C13 C14 C15 C16 C17		
Module 17 : Suivi-évaluation				
<b>ÉLÉMENTS DE LA COMPÉTENCE</b>	<b>APPRENTISSAGES DE BASE</b>	<b>ÉLÉMENTS DE CONTENU / BALISE</b>	<b>ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE</b>	<b>DUREE SUGGEREE</b>
5. Participer à l'encadrement des producteurs dans la mise en place des cultures	5.1. Apporter un appui conseil adapté et équitable pour une meilleure exploitation des parcelles aménagées	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Appui conseil quant aux meilleures techniques à adopter</li> <li>• Choix des variétés adaptées au type d'aménagement et aux franges</li> <li>• Plan de campagne agricole</li> <li>• Les itinéraires techniques</li> <li>• Les opérations de récoltes et post-récolte</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Seul ou en binôme</li> <li>• Échanges entre les apprenants et le formateur.</li> <li>• Recherche et activités d'apprentissage individuel.</li> <li>• Présentations et études de cas</li> <li>• Écoute active.</li> <li>• Exécution des consignes.</li> <li>• Prise des notes.</li> <li>• Échange avec les autres.</li> </ul> Présentation de la production du groupe.	5%
	5.2. Assurer la mise en place des comités de gestion des ouvrages d'aménagement	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Gestion des ouvrages d'aménagement <ul style="list-style-type: none"> <li>- Organisation des équipes</li> <li>- Techniques d'animation</li> <li>- Structuration</li> <li>- Fonctionnement</li> </ul> </li> </ul>		
	5.3. Evaluer le rendement	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rendement <ul style="list-style-type: none"> <li>- Ecart de production</li> </ul> </li> </ul>		

<b>Code</b>	3A18	<b>Type</b> : Compétence générale		
<b>Durée</b>	30h	<b>Compétences préalables</b> :		
Compétence 18 - Explorer des moyens de développement de l'entrepreneuriat		<b>Compétence en parallèle</b> : Compétence développée en fin de programme en vue d'une éventuelle démarche professionnelle d'auto emploi		
<b>ÉLÉMENTS DE LA COMPÉTENCE</b>	<b>APPRENTISSAGES DE BASE</b>	<b>ÉLÉMENTS DE CONTENU/ BALISE</b>	<b>ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE</b>	<b>DURÉE SUGGÉRÉE</b>
1. Examiner les conditions de réussite d'un projet de création ou d'auto emploi	1.1. S'initier aux notions et programmes de soutien à l'entrepreneuriat et à l'auto emploi	<ul style="list-style-type: none"> <li>Notions et programmes de soutien à l'entrepreneuriat</li> <li>Auto emploi</li> </ul>	En équipe Selon les consignes du formateur À partir de dossiers, d'articles, de documents-vidéo fournis par le formateur Dresser une liste de facteurs contribuant au succès de quelques entreprises	15%
	1.2. Identifier des exemples de succès d'entreprise	<ul style="list-style-type: none"> <li>Étude des cas</li> </ul>		
2. Situer son talent par rapport à une démarche d'entrepreneuriat ou d'auto-emploi	2.1. Utiliser des outils et activités de positionnement	Auto-évaluation à l'égard des situations à risques  ? Identification des atouts et faiblesses personnelles ? Identification des avantages à une démarche avec des associés	Individuellement, puis en groupe Selon les consignes du formateur À partir de mini-tests ludiques d'auto-évaluation Situer son aptitude à l'entrepreneuriat ou à l'auto emploi. Échanger en groupe sur l'entrepreneuriat et les profils personnels	20%

<b>Code</b>	3A18	<b>Type</b> : Compétence générale		
<b>Durée</b>	30h	<b>Compétences préalables</b> :		
Compétence 18 - Explorer des moyens de développement de l'entrepreneuriat		<b>Compétence en parallèle</b> : Compétence développée en fin de programme en vue d'une éventuelle démarche professionnelle d'auto emploi		
ÉLÉMENTS DE LA COMPÉTENCE	APPRENTISSAGES DE BASE	ÉLÉMENTS DE CONTENU/ BALISE	ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE	DURÉE SUGGÉRÉE
1. Ébaucher un plan d'affaires	3.1. Distinguer les éléments d'une opportunité d'affaires	Environnement économique ?Étude du Marché ? P o s i t i o n n e m e n t ?Gamme de produits ou services	En équipe Selon les instructions du formateur À l'aide des outils d'information, de soutien, de promotion de la création d'entreprise ou d'auto emploi En référence à une démarche de création d'entreprise ou d'auto emploi Élaborer un projet fictif mais opérationnel d'entreprise ou d'auto emploi. Documenter le projet En grand groupe, verbalement ou en mode affichage comme dans un salon de l'entrepreneuriat Présenter un projet	30%
	3.2. Énoncer la mission et les activités types de l'entreprise ou de l'auto emploi	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mission et activités</li> <li>• Statut juridique</li> </ul>		
	3.3. Décrire une démarche de création d'entreprise ou d'auto-emploi	Plan d'affaires Mise en place d'une organisation		
2. Faire l'examen des ressources disponibles	3.1. Identifier et différencier les ressources	Ressources : nécessaires; disponibles; à solliciter ANAPEQ et organismes publics Fondations et autres acteurs de soutien Services professionnels : bancaires, comptables, juridiques		20%
3. Présenter le projet	4.1. Différencier les interlocuteurs et les modes de présentation	Statut des interlocuteurs et de l'information à leur communiquer		20%
	4.2. Choix du mode de présentation	Stratégie de communication Performance de la présentation		

<b>Code</b>	3A19	<b>Type</b> : Compétence transversale		
<b>Durée</b>	30h	<b>Compétence préalable</b> : Aucune		
Compétence 19 - Utiliser les moyens de Recherche d'un emploi		<b>Compétence en parallèle</b> : Compétence développée en fin de programme, préparatif au départ en stage en vue d'une réelle démarche de recherche d'emploi		
<b>Module 19</b>	Recherche d'Emploi			
<b>ÉLÉMENTS DE LA COMPÉTENCE</b>	<b>APPRENTISSAGES DE BASE</b>	<b>ÉLÉMENTS DE CONTENU / BALISE</b>	<b>ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE</b>	<b>DUREE SUGGEREE</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Faire un bilan de ses acquis</li> </ul>	1.1. Décrire les éléments d'un bilan personnel.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Description des éléments d'un bilan personnel :</li> <li>• Connaissances</li> <li>• Qualifications et compétences</li> <li>• Traits de personnalité</li> </ul>	Seul ou en équipe selon instructions du formateur À partir d'extraits tirés des rubriques du Référentiel de métier et de toute autre source proposée par le formateur a) Procéder à un relevé d'informations pertinentes; b) Organiser les informations recueillies à l'aide des outils fournis par le formateur.	15 %
	12. Déceler les traits caractéristiques de sa personnalité	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Aptitudes particulières</li> <li>• Qualités particulières</li> <li>• Goûts</li> <li>• Forces et faiblesses</li> </ul>		

<b>Code</b>	3A19	<b>Type</b> : Compétence transversale		
<b>Durée</b>	30h	<b>Compétence préalable</b> : Aucune		
Compétence 19 - Utiliser les moyens de Recherche d'un emploi		<b>Compétence en parallèle</b> : Compétence développée en fin de programme, préparatif au départ en stage en vue d'une réelle démarche de recherche d'emploi		
<b>Module 19</b>	Recherche d'Emploi			
▪ Planifier une démarche de recherche d'emploi	2.1. Identifier les étapes d'une recherche d'emploi	<ul style="list-style-type: none"> <li>Étapes d'une recherche d'emploi</li> </ul>	Seul ou en équipe à l'aide d'outils et d'instructions fournis par le formateur établir un plan de recherche d'emploi adapté à la prochaine situation d'entrée sur le marché du travail	20 %
	6.4. Établir une liste d'employeurs potentiels	<ul style="list-style-type: none"> <li>Répertoires et sélection d'employeurs potentiels</li> </ul>		
	6.5. Déterminer les actions à entreprendre.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Liste des actions à entreprendre</li> </ul>		
7. Rédiger un curriculum vitae.	3.1. Identifier la façon de rédiger un curriculum vitae	<ul style="list-style-type: none"> <li>Modèles types de curriculum vitae</li> <li>Parties d'un curriculum vitae Façons de faire ressortir les qualités et intérêts pouvant être appréciés</li> <li>Lettre de motivation accompagnant le curriculum vitae</li> </ul>	Seul à l'aide d'outils et d'instructions fournis par le formateur rédiger son curriculum vitae et d'une lettre de motivation	30%

<b>Code</b>	3A19	<b>Type</b> : Compétence transversale		
<b>Durée</b>	30h	<b>Compétence préalable</b> : Aucune		
Compétence 19 - Utiliser les moyens de Recherche d'un emploi		<b>Compétence en parallèle</b> : Compétence développée en fin de programme, préparatif au départ en stage en vue d'une réelle démarche de recherche d'emploi		
<b>Module 19</b>	Recherche d'Emploi			
4. Préparer une entrevue d'embauche	4.1. Identifier les règles de convenance à respecter	<ul style="list-style-type: none"> <li>Règles de convenance à respecter en entrevue : politesse, courtoisie, propreté, etc..</li> </ul>	En équipe Selon les instructions fournies par le formateur et en alternant les rôles. Préparer son rôle et procéder à une simulation d'entrevue d'embauche. Faire un retour sur l'expérience en vue de l'évaluation de sanction	30%
	4.2. Identifier une façon de répondre aux questions.	Façon de répondre aux questions de l'employeur : ?Sur les expériences du travail antérieures ?Sur ses qualités et défauts ?Sur le salaire désiré ; etc.		
	4.3. Identifier une façon de poser des questions à l'employeur	Façon de poser des questions à l'employeur : ?Sur les attentes de l'employeur ?Sur les conditions de travail ?Sur le salaire offert ; etc. Façon de mettre en valeur sa formation et son expérience		

<b>Code</b>	3A20	<b>Type</b> : compétence particulière		
<b>Durée</b>	300h	<b>Compétence préalable</b> : aucune		
Compétence 20 - S'intégrer en milieu de travail		<b>Compétence en parallèle</b> : Compétence à faire acquérir en toute fin de la formation (stage)		
<b>Module</b>	Stage			
<b>ÉLÉMENTS DE LA COMPÉTENCE</b>	<b>APPRENTISSAGES DE BASE</b>	<b>ÉLÉMENTS DE CONTENU / BALISE</b>	<b>ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE</b>	<b>DUREE SUGGEREE</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Se préparer au stage.</li> </ul>	1.1. Identifier l'objectif du stage.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Objectifs pédagogiques du stage</li> <li>• Objectifs personnels du stagiaire</li> </ul>	Seul, selon instructions du formateur à l'aide des modèles fournis par le formateur à l'aide de répertoires d'entreprises Rédiger un objectif personnel de stage Procéder à une organisation personnelle de son cahier de stage et journal de bord. Procéder à un repérage sélectif d'entreprises d'accueil. Établir un contact positif avec une entreprise d'accueil.	15 %
	1.2. Identifier les modalités et le déroulement du stage.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Modalités de déroulement du stage</li> <li>• Conventions</li> </ul>		
	1.3. Décrire les activités à effectuer au cours du stage	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rappel des compétences visées par le programme et de leur lien avec la fonction de travail.</li> <li>• Utilisation du cahier de stage et du journal de bord</li> </ul>		
	5.1. Présenter les entreprises d'accueil participantes au programme de stage.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Liste et fiche de présentation des entreprises d'accueil</li> <li>• Critères de choix pour le milieu de stage.</li> </ul>		

<b>Code</b>	3A20	<b>Type</b> : compétence particulière		
<b>Durée</b>	300h	<b>Compétence préalable</b> : aucune		
Compétence 20 - S'intégrer en milieu de travail		<b>Compétence en parallèle</b> : Compétence à faire acquérir en toute fin de la formation (stage)		
<b>Module</b>	Stage			
<b>ÉLÉMENTS DE LA COMPÉTENCE</b>	<b>APPRENTISSAGES DE BASE</b>	<b>ÉLÉMENTS DE CONTENU / BALISE</b>	<b>ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE</b>	<b>DUREE SUGGEREE</b>
6. S'adapter à l'environnement de travail de l'entreprise.	6.1. Décrire les attitudes et les comportements attendus d'un stagiaire	<ul style="list-style-type: none"> <li>Conformité attendue</li> <li>Responsabilité</li> <li>Organisation personnelle</li> <li>Personnalité</li> </ul>	De préférence en équipe, selon instructions et grilles fournis par le formateur a) Rédiger un code de bonnes et de mauvaises conduites du stagiaire.  b) Échanger les informations entre équipes	5%
	6.2. Décrire les attitudes et les comportements exigés dans le milieu de travail.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Attitudes et comportements exigés dans le milieu de travail.</li> <li>Attitudes et comportements nécessaires à la fonction de travail.</li> </ul>		
	6.3. Décrire le rôle et les limites du stage et du stagiaire	<ul style="list-style-type: none"> <li>Rôles du stagiaire, du formateur et du maître de stage</li> </ul>		

<b>Code</b>	3A20	<b>Type</b> : compétence particulière		
<b>Durée</b>	300h	<b>Compétence préalable</b> : aucune		
Compétence 20 - S'intégrer en milieu de travail		<b>Compétence en parallèle</b> : Compétence à faire acquérir en toute fin de la formation (stage)		
<b>Module</b>	Stage			
<b>ÉLÉMENTS DE LA COMPÉTENCE</b>	<b>APPRENTISSAGES DE BASE</b>	<b>ÉLÉMENTS DE CONTENU / BALISE</b>	<b>ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE</b>	<b>DUREE SUGGEREE</b>
7. Exécuter divers travaux se rapportant à la fonction de travail	7.1. Définir les postes et les tâches observés.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Organisation du travail dans l'entreprise de production ou de service</li> <li>Postes et tâches avec possibilité d'assignation du stagiaire</li> </ul>	<p>Seul Sous l'autorité du maître de stage Selon instructions du formateur et les conventions du stage Procéder à un relevé d'informations par observation de situations de travail dans le milieu et dans le poste de stage assigné. Prendre note des consignes, règles, procédures et méthodes s'appliquant aux travaux à réaliser. Procéder aux préparatifs, aux exécutions et aux évaluations des travaux réalisés. Consigner les informations pertinentes dans le journal de bord.</p>	50%
	7.2. Effectuer les travaux confiés	<ul style="list-style-type: none"> <li>Séquence de réalisation</li> <li>Utilisation de l'équipement et outillage</li> <li>Coaching et Autonomie</li> </ul>		
	7.3. Faire un retour sur le travail effectué	<ul style="list-style-type: none"> <li>Rôle du maître de stage</li> <li>Journal de bord</li> <li>Évaluation continue</li> </ul>		

<b>Code</b>	3A20	<b>Type</b> : compétence particulière		
<b>Durée</b>	300h	<b>Compétence préalable</b> : aucune		
Compétence 20 - S'intégrer en milieu de travail		<b>Compétence en parallèle</b> : Compétence à faire acquérir en toute fin de la formation (stage)		
<b>Module</b>	Stage			
<b>ÉLÉMENTS DE LA COMPÉTENCE</b>	<b>APPRENTISSAGES DE BASE</b>	<b>ÉLÉMENTS DE CONTENU / BALISE</b>	<b>ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE</b>	<b>DUREE SUGGEREE</b>
8. Présenter un bilan de son stage en milieu de travail	8.1. Relater l'expérience vécue	Suivi des prises de notes dans le journal ?Événements marquants	Seul, selon instructions du formateur Avec l'aide des discussions avec le maître de stage, Ajuster et déposer son journal de bord. Situer la concordance ou l'écart entre objectifs personnels, informations recueillies et expérience vécue en stage. Organiser son analyse à l'aide des instructions et outils fournis par le formateur. Échanger sur son expérience et son bilan avec les autres stagiaires et le formateur. Préparer sa rencontre d'évaluation finale du stage	30%
	8.2. Dresser un bilan de l'expérience vécue	Découverte de soi ?Découverte des autres ?Parcours de formation ?Projection professionnelle		

## ANNEXE 1: RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ORGANISATION INTERNATIONALE DE LA FRANCOPHONIE, Les guides méthodologiques d'appui à la mise en œuvre de l'approche par compétences en formation professionnelle, Guide 2 - Conception et réalisation d'un référentiel de métier-compétences.
- République du Cameroun. Projet de renforcement des capacités du secteur Minier (PRECASEM). Yaoundé, 17 pages.
- Legend Mining Limited. Legend, Cameroon, Iron Ore. West Perth, Novembre 2011, 16 pages.
- Afferro mining. Developing strategic Iron Ore – Assets in West Africa. Mai 2012, 25 pages.
- République du Cameroun. Yaoundé, 2001, 18 pages.
- République du Cameroun. LOI N° 2013/004 DU 18 AVRIL 2013 FIXANT LES INCITATIONS A L'INVESTISSEMENT PRIVE EN REPUBLIQUE DU CAMEROUN. Yaoundé, 2013, 12 pages.
- République du Cameroun. Document de politique nationale genre (version préliminaire). Yaoundé, 2012, 74 pages.
- Tchouassi, Gérard. Entreprendre au féminin au Cameroun : possibilités et limites. Yaoundé, 13 pages.
- Commission nationale pour l'UNESCO. Tendances récentes et situation actuelle de l'éducation et de la formation des adultes (EdFoA). Yaoundé, 2008, 22 pages.
- République du Cameroun. Politique nationale de l'emploi et de la formation professionnelle. Yaoundé, octobre 2008, 58 pages.
- République du Cameroun. Stratégie de la formation professionnelle. Yaoundé, Octobre 2008, 91 pages.
- MINEFOP. Elaboration of training refentials according to the competency based approach – Accompanying documents specialty: Extraction of ore. Yaoundé, Janvier 2012, 123 pages.
- Banque Mondiale. Evaluation de la pertinence des filières de formation préparant à l'industrie minérale- Rapport note de cadrage. Yaoundé, 2012, 38 pages.
- Banque Mondiale. Evaluation de la pertinence des filières de formation préparant à l'industrie minérale - Rapport intermédiaire n°1 . Yaoundé, 2013, 51 pages.
- Banque Mondiale. Evaluation de la pertinence des filières de formation préparant à l'industrie minérale - Rapport intermédiaire n°2. Yaoundé, 2013, 67 pages.
- Commission nationale pour l'UNESCO. Tendances récentes et situation actuelle de l'éducation et de la formation des adultes (EdFoA). Yaoundé, 2008, 22 pages.
- République du Cameroun. Document de stratégie pour la croissance et l'emploi. Yaoundé, 2009, 167 pages
- République du Cameroun. Document de stratégie pour la croissance et pour l'emploi (DSCE). Yaoundé, Août 2009, 174 pages.
- République du Cameroun. Stratégie Nationale de Développement 2030 -
- Philippe Delville (GRET) /Nicolas Camphuis (ETSHER), «Aménager les bas-fonds dans les pays du Sahel». Eau Terre Communauté Capitalisation des expériences (Inter-coopération)
- Emile LE Bris, Etienne LE Roy, Paul MATHIEU, 1991, «L'appropriation de la terre en Afrique noire, Manuel d'analyse, de décision et de gestion foncière », 359p

Memento de l'Agronome, Editions : Minsitères Français des Affaires Etrangères / CIRAD-GRET, 1978  
Plan d'Action Nationale de Lutte Contre la Désertification (PAN/LCD)  
La Foresterie Communautaire au Cameroun – un aperçu de la perspective communautaire, Auteur : Luc Moutoni (Association Okani), Edition : UKAID / Union Européenne – Avril 2019  
Dictionnaire encyclopédique de la diversité biologique et de la conservation de la nature - 4<sup>ème</sup> Edition, Auteur : Patrick Triplet, Edition : 2018  
25 ans de réhabilitation et de conservation des sols au Sahel, Soutien aux efforts des populations rurales du Niger, Auteurs : Mamadou A. Gaoh SANI, Aboubakar DJIDO, Oudou ADAMOU, Edition : GIZ et KfW – Février 2015  
Diagnostic des bas-fonds soudano-sahéliens – Guide Méthodologique et Technique, Auteurs : Jacques FOURNIER, Jean-Maurice Durand, Edition : FAO/RAF- 2002  
Plan Communal de Développement de la Commune d'Arrondissement de Maroua 2<sup>ème</sup>, Auteur : PNDP, Edition : PNDP – Avril 2016  
Plan Communal de Développement de la Commune de Meri, Auteur : PNDP, Edition : PNDP – Décembre 2016  
Principe, fonctionnement et gestion des écosystèmes – Volume I, Auteur : Projet PCS/ESA II au Nord Cameroun, Edition : AFD, FFEM, DGCiD France, CIRAD, SODECOTON, IRAD, UMra - Octobre 2013  
Démarche gestion des terroirs pour la diffusion des SCV – Volume IV, Auteur : Projet PCS/ESA II au Nord Cameroun, Edition : AFD, FFEM, DGCiD France, CIRAD, SODECOTON, IRAD, UMra - Octobre 2013  
Guide méthodologique d'élaboration du plan local d'aménagement et de développement durable du territoire (PLADDT), MINEPAT – Octobre 2019  
L'adaptation de l'agriculture au changement climatique par l'approche « bassin versant », Auteur : Joachim BECKER, Edition : GIZ – Avril 2018  
Protection des sols et réhabilitation des sols dégradés au Bénin, Auteur : Mélanie DJEDJE, Edition : GIZ – Octobre 2017  
Bonnes pratiques de CES / DRS. Contribution à l'adaptation au changement climatique et à la résilience des producteurs – Les expériences de quelques projets au Sahel, Auteurs : Sabine Dorlöchter-Sulser et Dr. Dieter Nill, Edition : GIZ – Juin 2012  
Dictionnaire professionnel du BTP, Auteurs : Jean Paul ROY, Jean-Luc BLIN-LACROIX, Editions : Eyrolles, 1999

## ANNEXE 2 :LISTE DES PARTICIPANTS ET EQUIPE DE REDACTION

**Tableau 1 : Liste des personnes consultées**

N°	PERSONNES RENCONTRES	INSTITUTIONS /	QUALITE
01	HAMAN DAWAI Raymond	DRADER ADAMAOUA	DEL REGIONAL
02	M. TODOU WALFISSA	DRADER ADAMAOUA	Point focal ABC PADER
03	JOSEPH FANMENI	DRADER ADAMAOUA	SOUS DEL STAT
04	Dr Ahmadou Bello	DREPAT ADAMAOUA	Délégué Régional
05	MAADJOU NANA	PNDP ADAMAOUA	COORDO REG
06	NZEPANG Suzy	PNDP ADAMAOUA	RRSE
07	AWANA Jean Pierre	PNDP ADAMAOUA	CCI
08	ABDOULAYE	PNDP ADAMAOUA	ARPMA
09	KEYANE Epse DJODAR	PNDP ADAMAOUA	ACPTR
10	TCHOUASSI WANSI	PNDP ADAMAOUA	CRC PNDP
11	OUMAROU SALI	PNDP ADAMAOUA	RRFDC
12	Ibrahim ABBA YAYA	SODECOTON NORD	Resp. Agro - Ecologiste
13	MANGUIL VAISSA	DR MINADER NORD	DAA
14	HIREGUED Jean Paul	MINADER EXT NORD	CSRDA DRADER EN
15	NYAGO DINGBA Juste	MINADER EXT NORD	CSRESA EN
16	M. DONGO	DREPAT EXT NORD	CS
17	TCHARI BOULAMA	MIDIMA	DG MIDIMA

18	ZOUA DABOULE	MIDIMA	Chef sec aménagement et développement local
19	SING YABE Gabriel	MIDIMA	SPM MINADER
20	DERIFA KODA	MIDIMA	C/DEP MIDIMA
21	ABALI ABAKAR	MIDIMA	RSE
22	IBRAHIM TCHARI	MIDIMA	Chef Cellule environnement
23	Pr PONKA Roger	ENSPM	Chef département Agriculture
24	ABEL DAKGNA	INADES FORMATIONS Maroua	Délégué d'antenne
25	Dr HINIMBIO TAIDA Pierre	SODECOTON Maroua	Agronome Phytoécologue
26	DAMA DJIDDA	SODECOTON Maroua	Resp. Agro - Ecologiste
27	ALLI ABBAT	PADFA Maroua	Spécialiste Génie Rural
28	Ahmadou ALIOUM	PADFA Maroua	Chef d'antenne
29	ADAMOU	DREPDED EN	CSDD
30	NGOUMNA	DREPDED EN	CSAG
31	MANJO	DREPDED EN	CSISDE
32	Salamon ATCHKE	CROPSEC Maroua	Assistant Coordination
33	ABDOURAHMAN	CROPSEC Maroua	Conseiller agricole
24	Dr Joséphine MAKUETI	ProFE (GIZ,Ecoconsult/DFS)	Expert en restauration des paysages forestiers
35	KEMEUZE Victor	ProFE (GIZ,Ecoconsult/DFS)	Expert en restauration des paysages forestiers
36	Oumarou Elie	CILS Garoua	Secrétaire Exécutif adjoint

37	DAOUDA	CILS Garoua	CSEVP
38	HAMAN BARE	CILS Garoua	CSEP
39	Piti Bernard	DREPAT NORD	Délégué Régional
40	SOUINA HAKNA Janvier	DREPAT NORD	Point focal GIZ
41	FIMAI Marthe	DREFOP Nord	CRF3
42	ONANINA LIMA Virginie	DREFOP Nord	CRF1
43	C/SRP DREPAT NO	697735951	
44	MAHAMAT ALIFA	SODECOTON Garoua	Chef service Formation

**Tableau 2 : liste des participants à l'analyse de la situation de travail**

<b>N°</b>	<b>PERSONNES RENCONTRES</b>	<b>INSTITUTIONS /</b>	<b>QUALITE</b>
01	MAI AWE TCHEOMBE HELIANE	ETA Garoua	TSA - Formatrice
02	GODJE	SODECOTON Kaele	Technicien
03	ALARBA HAMOA	SODECOTON	Chef de zone Ngong
04	BOUBA MANGO	SODECOTON	RSP Ngong
05	LAMBA TROUII	SODECOTON	Agent piquetage Ngong
06	KALDAOUSSA Jean	PASGIRAF Touboro	Agent technique
07	TAISSOUKOUMSINA	SODECOTON Touboro	Agent de piquetage
08	DAMA DJIDDA	SODECOTON Maroua	Resp. Agro - Ecologiste
09	ABALIFA LAWAL	SODECOTON Touboro	Resp. Agro - Ecologiste

10	NGASSAM NZEKAM Serge	MINADER Ferme SANGUERE	Chef de ferme
11	SAMBO Felix	MINADER	DAADER Ngaoundere
12	Ibrahim ABBA YAYA	SODECOTON NORD	Resp. Agro - Ecologiste
13	BOUZOUMNE Pascal	SODECOTON Kaele	Resp. Agro - Ecologiste
14	DADJE BABBA	MINADER	DAADER Mayo Oulo
15	TCHIKOUA Emmanuel	GOIB Bourha	Accompagnateur
16	TCHIRAM Samuel	GOIB Maroua	CT Maroua
17	HAMIDOU NANA	GOIB Mokolo	Accompagnateur
18	Youssoufa Essa	SODECOTON Guider	Agent piquetage
19	ATOUBAHILE	ARPAT	Animatrice
20	DOUDOU	ARPAT	Animatrice
21	TANGUENAN Auguste Rodrigue	CTAG Sanguere	Chef de Centre
22	HASSAN Raphael	SODECOTON	Chef Centre Formation Kaele

## ANNEXE 3 : ÉQUIPE DE COORDINATION ET DE RÉDACTION

### Coordination et suivi du projet

N°	Nom et prénom	Structure/Position	Localité
1	Dr BAHM Andréa	Directrice de Programme ABC-PADER	Yaoundé Cameroun
2	M.BOUBA Raymond	Responsable Produit- Formation Professionnelle Agropastorale ABC-PADER	Garoua Cameroun
3	M.DTISSEBE DJORYANG Parfait	Expert Formation Professionnelle Agropastorale ABC-PADER	N’Gaoundéré Cameroun

### Équipe de rédaction

N°	Nom et prénom	Structure/Position	Localité
1	M. MBOHOU Jean Pierre	Consultant-Méthodologue /Chef de mission	Yaoundé
2	M.NGUELEODAI Joseph	Consultant /Expert Métier Agro-aménagiste	Yaoundé
3	Dr KONAI Noel	Cadre /IGF-MINEFOP	Yaoundé
4	M.EBANGA Felix Landry	Cadre/ DEFACC-MINADER	Yaoundé
5	M.HASSAN Raphael	Responsable Centre de Formation/SODECOTON	Kaélé

